

faites en ce lieu. En 1906, le jour de l'Ascension, messe solennelle ; la même cérémonie se répète, l'année suivante. Le 11 septembre, le père G.-A. Dion, provincial, laisse la cure de Saint-Laurent pour habiter au collège Notre-Dame. Désormais il sera plus en mesure de surveiller avec intérêt et prudence l'évolution de l'œuvre de l'Oratoire où déjà l'on conserve quelques ex-voto.

Prudence des autorités diocésaines

À l'automne de 1906, le père Dion autorise le frère André à faire une démarche auprès de S. Exc. Monseigneur Bruchési pour demander la permission de construire sur la montagne un local plus spacieux. Son Excellence juge cette demande un peu prématurée ; sans refuser toutefois, l'archevêque remet cette autorisation à plus tard.

L'année suivante, autres instances, mais non de la part de la congrégation cette fois. Trois notables de Montréal, dévots serviteurs de saint Joseph, veulent bâtir une petite église à côté de la chapelle de 1904. De nouveau les autorités diocésaines trouvent le projet prématuré. Son Excellence ne peut pas assumer la responsabilité de cette construction ni permettre de quête dans son diocèse à cet effet. On laisse entendre que, comme la propriété de cette église reviendra de droit à la Congrégation de Sainte-Croix, c'est à elle d'en entreprendre

la construction et d'y entretenir le culte. Inutile d'ajouter que ni la congrégation ni le collège Notre-Dame n'avaient les fonds exigés par une telle entreprise ; il fallut donc ajourner le projet et attendre l'heure de la Providence.

Cette même année, le père Alfred Crevier, curé de Saint-Laurent, prête à l'Oratoire une relique du manteau de saint Joseph, qui fut vénérée pour la première fois en la fête de l'Ascension. Plus tard cette relique sera remplacée par une autre semblable, don du Cardinal Patrizzi à un de nos pères, en 1850.

Construction d'un abri

Le nombre des serviteurs de saint Joseph qui venaient prier au petit oratoire augmentait de jour en jour. On n'avait pas d'autre local à leur offrir que les deux rangées de bancs disposés en face des portes ; ils y étaient donc à la merci de tous les caprices de la température. Le 5 juin 1908, à une réunion des zélés de l'« Œuvre de l'Oratoire », on décida de construire un abri de cent pieds par quarante, qui devait prolonger la chapelle jusqu'au rocher. L'entrepreneur, M. J.-A. Grenier, poussa activement les travaux et l'on put inaugurer cet abri le 2 août.

Le 9 septembre de la même année, le conseil des zélés demande au père Dion de faire



UN PÈLERINAGE
DES DÉBUTS



construire un logement convenable pour deux personnes qui auraient la garde du sanctuaire, d'agrandir la chapelle et de la chauffer en hiver. On ferme une partie de l'abri, qui servira de nef, on enlève les portes et l'on convertit l'ancienne chapelle en sanctuaire. L'extérieur est revêtu d'un lambris de tôle imitant la pierre de taille ; on tapisse également l'intérieur de feuilles de tôle et l'on installe un poêle. Le 22 novembre, le père Dion bénit la nouvelle chapelle et, le 9 décembre, on installe la lumière électrique. Désormais le frère André y passe une grande partie de ses journées pour recevoir les intentions des pèlerins et distribuer quelques objets de piété. Il n'a pas encore de bureau, mais donne audience près du vestiaire.

Première fête de saint Joseph

Pour la première fois, le 19 mars 1909, on peut célébrer solennellement la fête de saint Joseph à l'Oratoire. Dans la soirée plusieurs zéloteurs escaladent la montagne au rythme des cantiques et des prières ; ils portent à la main des torches allumées. Le lendemain on commence à l'est de la chapelle à élever un kiosque que M. J.-A. Renaud fait construire à ses frais. Ce kiosque abritera une petite salle pour recevoir les pèlerins, un magasin d'objets de piété, plus une chambre pour le frère André. Vers le même temps le frère Jules, menuisier du collège Notre-Dame, construit un escalier de cent quarante marches pour faciliter l'accès à la chapelle.

Mais l'Oratoire n'avait pas encore de cloche pour convoquer les fidèles aux offices. Saint Joseph



LA PETITE GARE DES TRAMWAYS

suscita un bienfaiteur, M. Joseph Paquette de Montréal, qui dota la chapelle d'un bronze de 1056 livres. Cette cloche fut bénite le 6 juin 1909.

Gardien de l'Oratoire

Vers la mi-juillet de la même année, le frère André fut nommé officiellement gardien de l'Oratoire. Il dit donc adieu à son humble chambre de portier, qu'il occupait depuis près de quarante ans au collège Notre-Dame, pour habiter sa petite cellule tout près de saint Joseph.

Le 22 août, bénédiction d'une statue de la sainte Vierge par S. Exc. Monseigneur Linneborn, c.s.c., évêque de Dacca. Elle fut placée au milieu de la pelouse dont on avait commencé à garnir les abords de l'Oratoire. En 1915, cette statue fut placée à mi-côte au delà du presbytère. Elle repose aujourd'hui entre deux colonnes sur le portique de la basilique.

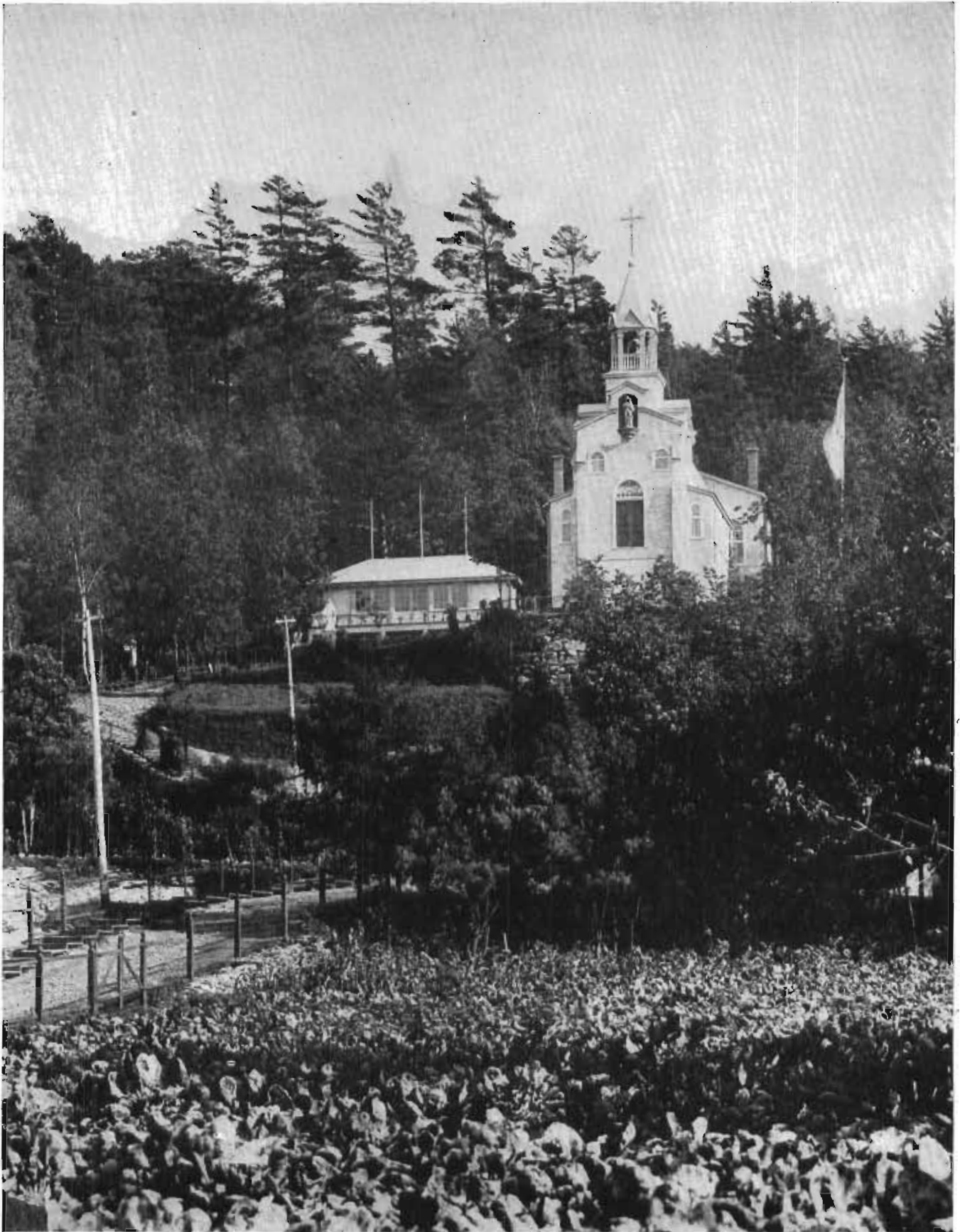
Confrérie de saint Joseph

Le 12 novembre, S. Exc. Monseigneur Bruchési approuve l'érection de la Confrérie de Saint-Joseph à l'Oratoire et en sanctionne les règlements. À cette occasion, une nouvelle statue de saint Joseph, don de M. J.-A. Renaud, vient remplacer celle qui a été installée en 1904. Cette statue, fabriquée en France, avait été portée à Rome et bénite par S. S. Pie X.

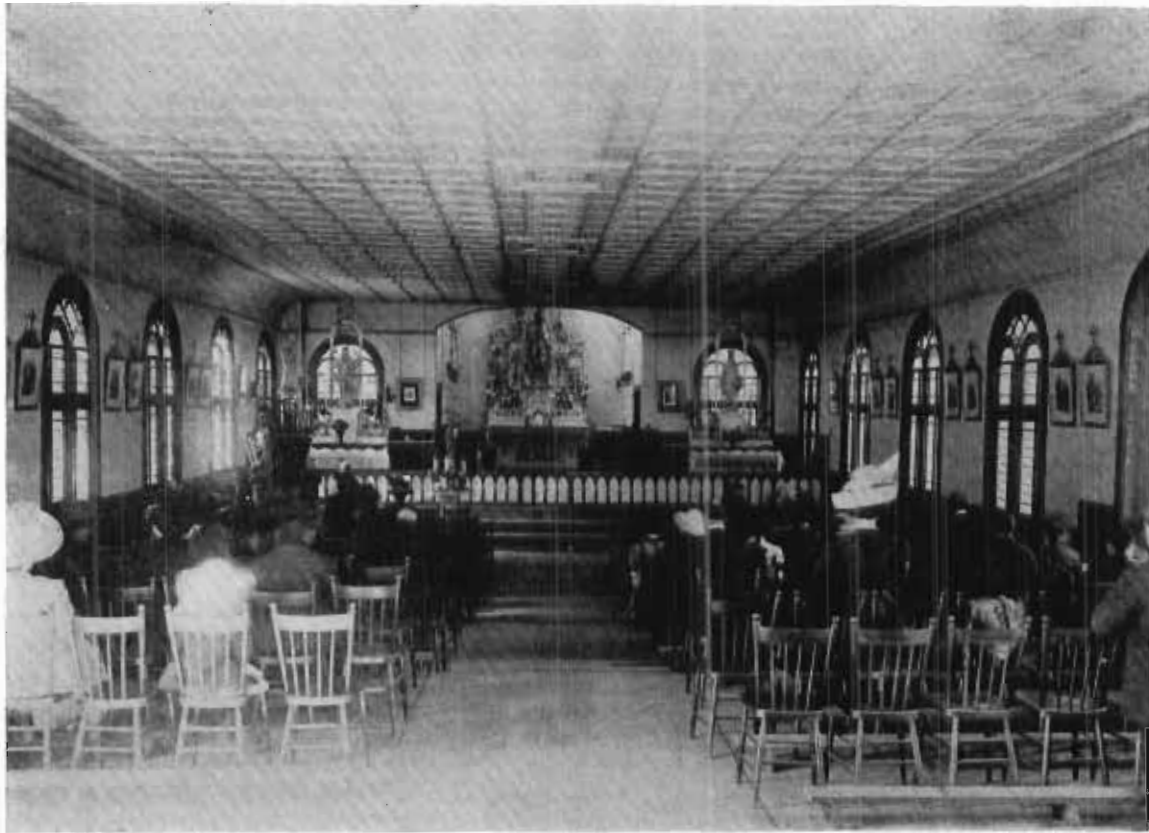
Dès janvier 1910, on ferme complètement l'abri et la chapelle est surmontée d'un élégant clocher. On en profite pour ajouter deux autels latéraux et construire une sacristie, qui fut inaugurée le 4 septembre par S. Exc. Monseigneur Legal, évêque de Saint-Albert. Cette même année, on inaugure les exercices préparatoires à la fête de saint Joseph ; ils durent cinq jours et réunissent des foules considérables.

Messe quotidienne à l'Oratoire

Le 5 mai 1910, S. Exc. Monseigneur Bruchési permet de conserver le S. Sacrement dans la chapelle. Désormais le père Adolphe Clément, qui réside au collège Notre-Dame, peut y célébrer la messe tous les jours et présider à la vénération de la relique à l'office de trois heures. En octobre, on jette les bases d'un monastère de soixante pieds



L'ORATOIRE EN 1908



INTÉRIEUR DE LA PETITE CHAPELLE

par quarante-cinq, à trois étages ; le rez-de-chaussée sera en pierre, le reste en brique. Faute de ressources les travaux traînèrent en longueur et la maison ne fut prête à abriter le personnel que le 20 avril 1912.

Commission diocésaine d'enquête

Les autorités diocésaines suivaient de près le mouvement de dévotion à saint Joseph qui grandissait à l'Oratoire. Le 28 novembre 1910, S. Exc. Monseigneur Bruchési nomma une commission d'enquête de trois membres pour étudier la nature des faits merveilleux qui se passaient à l'Oratoire et la valeur de ce mouvement religieux. En mai 1911, cette commission faisait son rapport et concluait : « Dévotion en tout conforme à la dignité de l'Église ».

Au mois de décembre 1910, nouvelle démarche du père Dion auprès de l'Archevêque pour obtenir la permission d'agrandir la chapelle. Son Excellence demande à voir les plans et se fait donner l'assurance que le tout sera payé sans quête publique dans le diocèse.

Les "Annales"

Janvier 1912 réservait une agréable surprise aux amis de saint Joseph. C'est à cette date en effet que fut publié chez Beauchemin le premier numéro des « Annales de Saint-Joseph », avec une lettre-préface de S. Exc. Monseigneur Bruchési. Tirée d'abord à 300 exemplaires, cette revue avait atteint 4500 à la fin de la première année ; trois ans après elle montait à 15,000. En 1925 s'ajoute une édition anglaise ; en 1930 le nombre des abonnés dépasse déjà 100,000. Nouveau format en 1936 et tirage de 135,000. Depuis 1944, impression en rotogravure. Actuellement la revue compte plus de 230,000 abonnés, chiffre record pour un périodique religieux, surtout au Canada.

Le 20 avril 1912, inauguration du monastère. Le personnel se compose des pères G.-A. Dion, Adolphe Clément, Yves Lepage ; des frères André, Marie-Auguste et Datien, qui s'y installent en permanence. La maison fut bénite le 28 du même mois par le chanoine Laurent Cousineau.

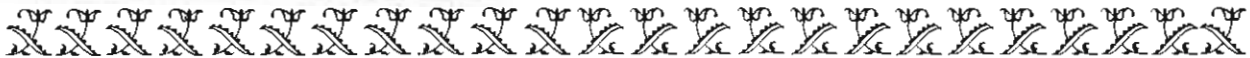


A SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL

*Sur le versant si gai de la colline
Au Mont-Royal, tu nous fais, rendez-vous,
Avec ferveur, vers toi l'on s'achemine,
Ô saint Joseph, priez, priez pour nous.*

*À cet endroit autrefois solitaire,
Nous venons tous te prier à genoux,
Près de l'autel de l'humble sanctuaire,
Ô saint Joseph, veille, veille sur nous.*

*Sur ce rocher tu te plais à répandre
Bien des faveurs, ô virginal époux,
Daigne aux échos de notre voix te rendre,
Ô saint Joseph, veille, veille sur nous.*



1912 — LE PRESBYTÈRE





La crypte

Le projet de construction soumis à S. Exc. Monseigneur Bruchési en 1910 n'était autre que celui qui s'exécute aujourd'hui, avec les corrections qui s'imposent. Les architectes Viau et Venne avaient dressé un plan d'ensemble réalisable en plusieurs étapes. Pour le moment on se contenta de la construction de la crypte et les travaux se firent sous la conduite de M. Ulric Boileau. Dès le mois de mai 1915 on transporta la chapelle primitive en face du monastère, afin de laisser libre l'espace que devait occuper la crypte et d'y commencer dans le roc vif les travaux de forage pour les fondations. S. Exc. Monseigneur Forbes, évêque de Joliette, bénit les ouvriers sur les travaux d'excavation qui se prolongèrent jusqu'en novembre.

La Corporation de l'Oratoire était maintenant propriétaire du terrain sur lequel s'élèveraient la crypte et la future basilique, une superficie totale de 500,000 pieds s'étendant de la rue aux limites de Westmount. Elle acquit ce terrain du collègue

Notre-Dame pour la somme de \$210,000.00, le 11 avril 1916.

Au mois de janvier 1916, on commençait à élever une structure d'acier de 200 pieds de longueur, 72 de largeur et 40 de hauteur. Dès le mois d'avril, on fut prêt à couler le béton. Le 14 mai, en la fête du Patronage de saint Joseph, S. Exc. Monseigneur Bruchési bénit la pierre angulaire du nouveau temple. Mais il fallut attendre encore plus d'un an et demi avant que la crypte fût ouverte au public. Elle fut bénite le 16 décembre 1917 par S. Exc. Monseigneur Bruchési. La grande statue de saint Joseph, en marbre de Carrare, qui surmonte le maître-autel, est un don de M. l'abbé Félicien Laliberté, p.s.s. Elle arriva d'Italie le 5 décembre et put être installée sur son piédestal pour la bénédiction de la crypte. On avait craint un retard dans l'arrivée à cause des difficultés de transport pendant la guerre; mais saint Joseph y mit la main, sans aucun doute.

A quand la basilique ?

L'Oratoire venait de faire un pas immense dans la voie du progrès ; maintenant la stabilité de l'œuvre était à tout jamais assurée. On pouvait déjà caresser l'espérance de voir surgir bientôt les murs de la basilique, couronnement de ce sanctuaire national dédié à saint Joseph par la piété et la générosité des fidèles. Car c'était avec les aumônes spontanées de nos Canadiens que tous ces travaux avaient pu s'accomplir sans que l'on eût à recourir aux emprunts, et sans faire d'appel spécial à la générosité publique. Saint Joseph avait jusqu'ici

assuré les fonds nécessaires au développement de l'œuvre, non en suscitant des dons princiers, mais par l'accumulation des petites aumônes du peuple : pourquoi ne pas s'en remettre à lui pour l'avenir ? Telle fut toujours la politique du frère André, du père Dion et de ses successeurs.

Mort du père Dion

Des ouvriers de la première heure, le père G.-A. Dion fut le premier à disparaître de la scène de ce monde et à aller, espérons-le, jouir avec saint Joseph des splendeurs de l'éternité. Moins d'un an

LA CRYPTÉ DE L'ORATOIRE



LES SUPÉRIEURS DE L'ORATOIRE :

- R. P. *Georges-A. Dion* (1906-1918)
R. P. *Alfred-V. Roy* (1918-1926)
R. P. *Adolphe Clément* (1926-1934)
R. P. *Albert Cousineau* (1936-1938)
R. P. *Léonidas Moreau* (1938-1939)



après la bénédiction de la crypte, le 8 octobre 1918, il s'éteignit paisiblement à l'infirmerie provinciale après quelques mois de maladie. Comme le disait fort à propos S. Exc. Mgr Bruchési, le jour de ses funérailles : « Il était marqué dans les destinées éternelles que le premier service chanté dans cette église serait précisément pour celui qui l'avait offerte au Tout-Puissant. » Tous les habitués de l'Oratoire, qui avaient vu et admiré le père Dion à l'œuvre depuis 1912, seraient accourus en foule à ses funérailles ; mais par suite de la terrible épidémie d'influenza qui battait son plein, toutes les églises étaient fermées au public. Seuls quelques prêtres amis et les religieux de Sainte-Croix purent y assister.

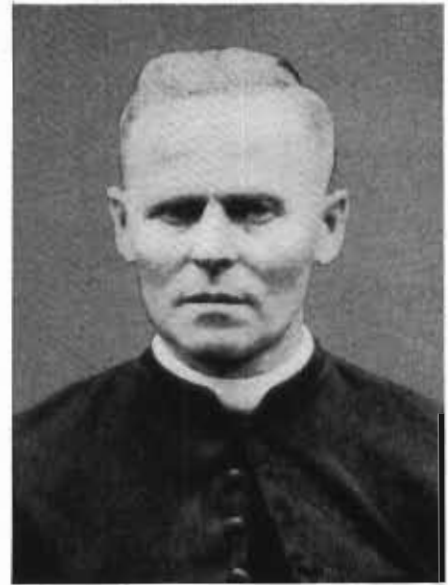
Le père M. McGarry, assistant du supérieur général, chanta la messe et S. Exc. Mgr Bruchési présida l'absoute. Il prononça à cette occasion une courte oraison funèbre dans laquelle il caractérisa bien le rôle que le défunt avait joué dans l'œuvre de l'Oratoire. Rôle de prudence et de discrétion au début, comme il convient dans toutes les manifestations spirituelles extraordinaires, mais en même temps de parfaite docilité aux moindres signes de la volonté divine, d'entière coopération aux desseins de la Providence. Citons plutôt ce passage de l'allocution de Son Excellence : « Le doigt de Dieu était ici. Le père Dion prêtait l'oreille aux voix du ciel, ouvrait son cœur aux inspirations d'En-Haut. Les désirs du peuple arrivaient en même temps : c'était que la chapelle fût remplacée par une église

qui peut-être plus tard deviendrait la basilique du grand saint Joseph. Ah ! que le père Dion fut prudent et sage dans cette question si grave et si délicate ! Je puis dire ici qu'il n'a jamais fait un pas ni pris une décision sans avoir l'approbation entière de son archevêque ; il voulait toujours marcher avec lui la main dans la main. « Si j'obéis, disait-il, je ne me tromperai pas. »

Le père Alfred Roy

Le successeur du père Dion, comme provincial de Sainte-Croix et supérieur de l'Oratoire fut le père Alfred Roy. C'était aussi un fervent de saint Joseph, ayant été formé à l'école du père Camille Lefebvre. Comme son prédécesseur, il sut comprendre le frère André et coopérer pleinement avec lui dans la diffusion de la dévotion au saint Patriarche.

La crypte semblait répondre aux besoins de l'œuvre pour plusieurs années, mais on n'en songeait pas moins déjà à l'érection de la basilique dans un avenir assez rapproché. Plus d'une fois le frère André avait prédit qu'il la verrait avant de mourir. En attendant on fit les terrasses, on embellit les alentours, on agrandit la propriété ; 1920 verra l'acquisition d'un terrain du Dr Guilbert attenant à celui de l'Oratoire. En 1922, on érige près de la rue une clôture en fer avec base et poteaux en granit blanc. Bientôt s'élèveront les deux petites gares en granit aussi et destinées aux pèlerins. C'est



aussi de 1922 que date l'érection du monument à saint Joseph qui domine l'entrée de l'avenue : statue de bronze, œuvre du sculpteur Laliberté, trônant sur un piédestal en granit blanc. L'année suivante on construisit sur le bas du terrain un kiosque de cent pieds par quarante à l'usage des pèlerins.

Mais avant d'ériger la future basilique, il fallait exécuter des travaux considérables de préparation : forer le rocher de la montagne sur toute l'étendue des assises des fondations et déplacer des milliers de tonnes de pierre. Commencés au printemps de 1922, ces travaux durèrent trois ans.

Troisième centenaire

Le 31 août 1924, on fête à l'Oratoire le troisième centenaire du choix de saint Joseph comme patron du Canada. À cette occasion, devant une foule évaluée à 35,000 personnes, S. Exc. Monseigneur Pietro di Maria, délégué apostolique au Canada, bénit la pierre angulaire de la future basilique. En attendant que les ressources permettent d'entreprendre de nouveaux travaux de construction, la pierre est placée dans un kiosque construit à côté de l'ancienne chapelle.



S. EXC. MGR
PIETRO DI MARIA,
À L'ORATOIRE





R. P. Émile Deguire (1939-1942)

R. P. Adrien Leduc (1942-1945)

Les architectes Viau et Venne mettent la dernière main aux plans d'un édifice de 340 pieds de long, 210 de large, surmonté d'un dôme dont le sommet s'élèvera à 316 pieds au-dessus du sol. Ces plans se concrétisent pour le moment en une maquette de la future basilique ; elle prend place dans le même kiosque que la pierre angulaire, où les pèlerins peuvent s'émerveiller à loisir.

Le père Adolphe Clément

Au mois d'août 1926, le père Alfred Roy fut élu assistant du supérieur général. On lui donna comme successeur au supériorat de l'Oratoire un des premiers collaborateurs du frère André, le père Adolphe Clément, celui-là même qui, en 1910, avait commencé à dire la messe régulièrement à la petite chapelle, tout en résidant alors au collège Notre-Dame. Pendant plus de vingt-sept années, après le frère André dont il était l'ami intime et le confident, c'est lui que les pèlerins tiendront à rencontrer, à consulter. Il sera le confident de leurs peines et de leurs requêtes à saint Joseph ; c'est à lui qu'ils demanderont lumières et conseils pour la direction de leur vie et même de leurs affaires temporelles. Toujours sans se lasser il les accueillera avec sa bonne humeur communicative, fera passer dans leur âme un rayon d'espérance et les renverra confiants et consolés.



25^e anniversaire de l'Oratoire

Le 19 novembre 1929, l'Oratoire célébrait le 25^e anniversaire de sa fondation. C'était à cette date précise en 1904 que S. Exc. Monseigneur Racicot avait béni la première statue de saint Joseph et avait présidé à son installation dans la chapelle primitive. Le père Louis Geoffrion, qui à cette occasion avait célébré la première messe, voulut bien, malgré ses quatre-vingt-onze ans dire la messe de six heures et demie servie par le frère André, âgé lui-même de quatre-vingt-quatre ans. À la même heure le père Benjamin Lecavalier, supérieur au collège Notre-Dame en 1904, célébra dans la chapelle primitive, avec comme servant le frère Abundius qui avait construit cette chapelle. La messe pontificale fut chantée par S. Ém. le Cardinal R.-M. Rouleau o.p., archevêque de Québec, en présence de cinq évêques, d'une centaine de prêtres et de religieux et d'une foule qui remplissait totalement la crypte et débordait sur le parvis. Combien les ouvriers de la première heure et tous ceux qui avaient été témoins de l'érection de l'œuvre durent être émus et reconnaissants à saint Joseph des progrès réalisés par l'Oratoire en ce quart de siècle !

Le monastère s'agrandit

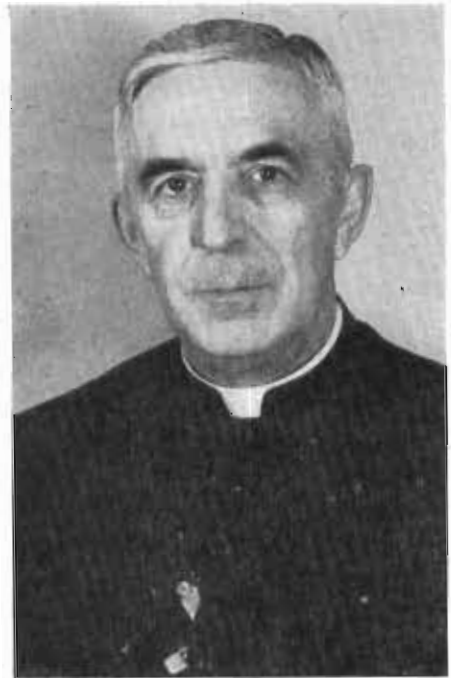
Construit entre 1910 et 1912, le premier monastère était devenu beaucoup trop étroit pour

le personnel affecté au service du sanctuaire, les prêtres visiteurs et les divers bureaux de l'administration. En 1929, on y ajouta une aile en pierre qui l'agrandit de près du triple ; on en profita pour revêtir également de pierre l'ancien monastère. Le rez-de-chaussée et une partie du premier étage sont consacrés aux multiples services de la correspondance et des annales, avec bureau de poste spécial à l'Oratoire. En 1932, la propriété de l'Oratoire s'agrandit encore du terrain Baillie, soit une superficie de 250,000 pieds.

Nouveaux supérieurs

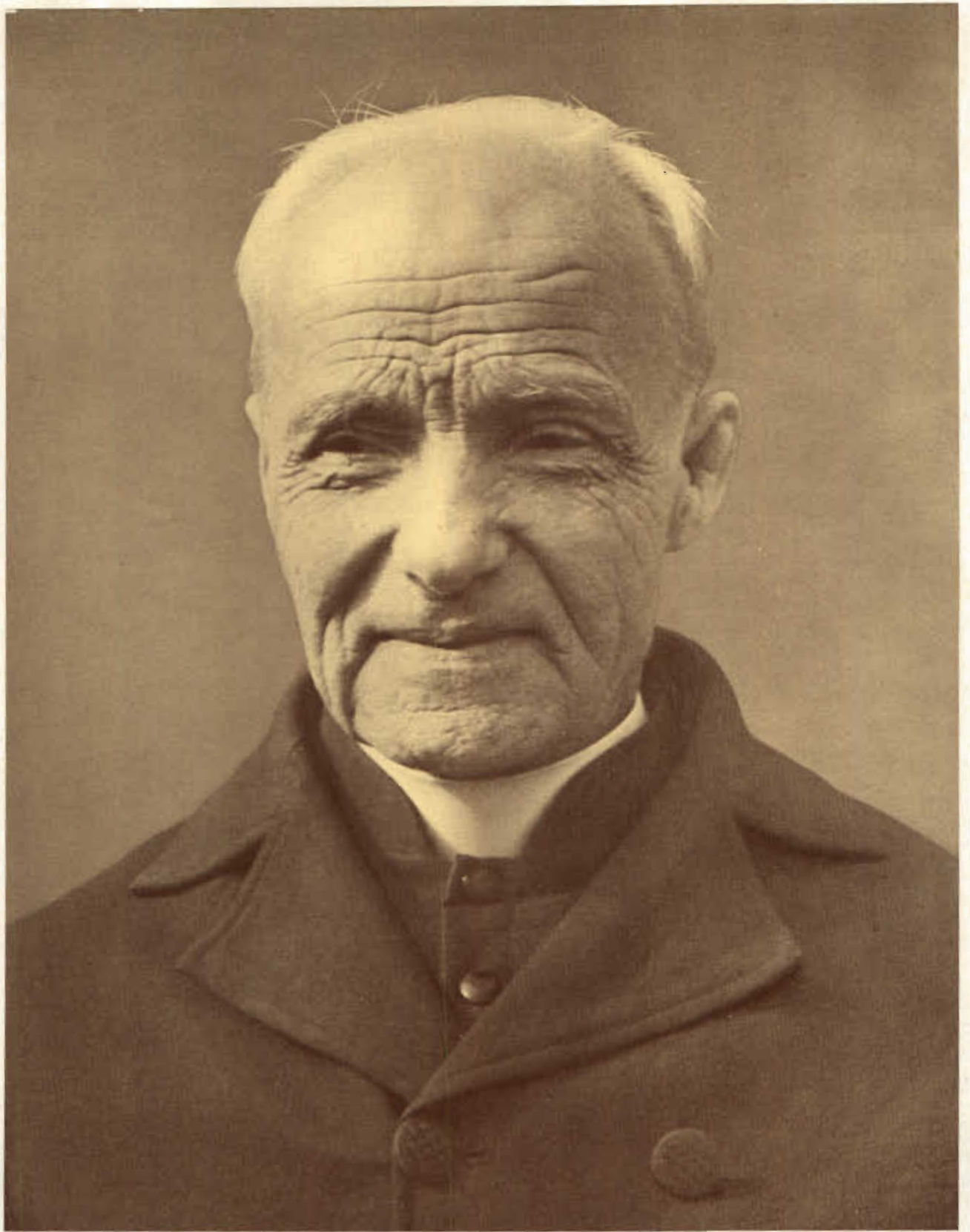
En 1934, le père Alfred Charron, déjà provincial, assume les fonctions de supérieur de l'Oratoire. Deux ans après le T. R. P. Albert Cousineau lui succéda ; il devait diriger les destinées de l'œuvre jusqu'à son élection au poste de supérieur général en août 1938.

*R. P. Alfred
Charron,
supérieur
(1934-36)
(1945-..)*



SUR LE PARVIS DE LA CRYPTÉ





Le Frère André
apôtre de saint Joseph

22

Mort du frère André

Le 6 janvier 1937, nouveau deuil parmi le personnel de l'Oratoire. Cette fois c'est la figure du vénéré promoteur de l'œuvre qui disparaît. Le frère André s'endormit dans le Seigneur à l'âge de quatre-vingt-douze ans, dans la soixante-septième année de sa vie religieuse. Dieu le rappela à lui avant qu'il eût la consolation de contempler la basilique terminée. À cette date en effet seuls les murs étaient élevés : il n'y avait encore ni toit ni dôme.

C'est dans une chambre étroite de l'ancien hôpital de Saint-Laurent qu'il rendit sa belle âme à Dieu, à l'aurore de la fête des Rois, après quelques jours seulement de maladie. La nouvelle s'en répandit avec la rapidité de l'éclair par l'intermédiaire de la radio. Dans tous les journaux, même protestants, ce fut un concert interminable de louanges à l'adresse de cet humble religieux coadjuteur de Sainte-Croix. Ses obsèques revêtirent plutôt la forme d'une apothéose. Des centaines de mille personnes défilèrent jour et nuit devant ses restes exposés d'abord à l'hôpital de Saint-Laurent, puis dans la crypte. Tous voulaient lui faire toucher leurs objets de piété, contempler une dernière fois cette figure si sympathique à toutes les afflictions humaines.

Comme hommage officiel de l'archidiocèse, S. Exc. Monseigneur Gauthier voulut que, le 9 janvier, un premier service solennel fût chanté en la cathédrale de Montréal. En dépit d'une pluie aveu-

glante et d'un vent furieux, la foule était si intense dans le défilé et aux abords de la cathédrale, que des milliers de personnes ne purent trouver place dans le vaste temple. Au retour, le cortège s'arrêta collé au collège Notre-Dame. On voulut que le bon frère André reposât quelques instants dans le parloir de cette maison où il avait mené une vie si édifiante et si méritoire pendant près de quarante ans, dans ce parloir qui avait vu naître le grand mouvement de dévotion à saint Joseph.

À la crypte, durant trois jours encore, sans se lasser, des foules que l'on a évaluées à plusieurs centaines de milliers de personnes défilèrent devant sa tombe ouverte. Enfin le 12 janvier, en présence des représentants officiels de la ville et du pays, de centaines de prêtres et de religieux, d'une foule qui remplissait à craquer l'enceinte de la crypte et débordait sur le parvis et les terrasses, ont lieu les dernières obsèques. S. Exc. Monseigneur E. Limoges, évêque de Mont-Laurier chante la messe ; S. Ém. le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, préside l'absoute et prononce une courte, mais vibrante oraison funèbre ; il fait l'éloge de l'humilité du cher disparu que Dieu exalte après sa mort. À deux heures de l'après-midi, mise au tombeau présidée par S. Exc. Monseigneur Gauthier. Désormais les restes du vénéré promoteur de la dévotion à saint Joseph reposeront sous un abri spécial entre la crypte et le rocher, dans un mausolée de marbre noir, don de l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec et ancien élève du collège Notre-Dame.





SERVICE
FUNÈBRE
À LA
CATHÉDRALE





LA FRESQUE ORNANT LE TOMBEAU
DU FRÈRE ANDRÉ

LA FOULE ACCOURUE
POUR UNE DERNIÈRE VISITE

SS



MONUMENT ÉLEVÉ À S.-GRÉGOIRE
À LA MÉMOIRE DU FRÈRE ANDRÉ

L'heure des amis du frère André

Au lendemain des funérailles, un groupe d'amis du frère André sollicitent la permission de faire, chaque premier mercredi du mois, une heure de garde à son tombeau. Depuis, chaque mois à huit heures du soir, la crypte se remplit pour cette veillée d'hommage à saint Joseph au souvenir de son grand serviteur le frère André.

Et l'œuvre continue à progresser

D'aucuns entretenaient des craintes au sujet de la permanence de l'œuvre après la mort du frère André. Mais Dieu montra bientôt de façon évidente que le grand serviteur de saint Joseph peut faire encore plus pour l'Oratoire après sa mort que de son vivant. Le saint Patriarche s'était servi d'un humble instrument pour répandre sa dévotion au Canada : désormais il la développera lui-même par le rayonnement de ce sanctuaire élevé en son



BÉNÉDICTION
DES MALADES
AVEC
L'OSTENSOIR



SALUT DU T. SAINT SACREMENT
APRÈS UNE PROCESSION AUX FLAMBEAUX



honneur et l'intermédiaire des confrères du cher disparu, tous animés du même désir d'accomplir en plénitude une mission visiblement providentielle confiée à Sainte-Croix.

Quelques jours seulement après les funérailles du frère André, on résilie le contrat passé avec les architectes Viau et Venne, par suite de la mort de ce dernier. C'est un bénédictin de France, Dom Paul Bellot, associé à deux architectes canadiens, MM. Parent et Tourville, qui est chargé des plans. Par suite de certaines difficultés légales, ce contrat passé le 25 janvier ne fut ratifié que le 12 octobre suivant. On dut remettre au printemps la construction du toit, du dôme et des tourelles. Le tout, modifié considérablement en vue d'une meilleure adaptation au climat canadien, put être terminé avant Noël.

STATUE DE LA VIERGE
QUI A PRÉSIDÉ
AUX DÉBUTS DU SANCTUAIRE



Nouveaux supérieurs

En même temps que le supérieur de l'Oratoire, le R. P. Albert Cousineau, était élu supérieur général en 1938, le père Jules Poitras devenait supérieur de la province canadienne. Il assumait en plus pendant un an la charge de recteur de l'Oratoire, nommant le père Léonidas Moreau comme supérieur des religieux.

Au mois de juillet suivant, le père Émile Deguire, qui avait été plus de neuf ans à la direction des Annales, devenait supérieur et recteur de l'Oratoire. Le père Poitras installait l'administration provinciale dans la maison sise sur la propriété Pitcher voisinant le terrain du sanctuaire du côté ouest. Cette maison, achetée le 29 mai 1939, est maintenant le siège du bureau des constatations médicales.

Au mois de novembre 1942, par suite du mauvais état de santé du père Poitras, le père Deguire fut nommé provincial intérimaire. Vers la mi-décembre le père Adrien Leduc succéda à ce dernier comme supérieur de l'Oratoire. À la fin de son triennat, en décembre 1945, il fut remplacé par le père Alfred Charron, ancien provincial et, durant les sept dernières années, assistant du supérieur général. On continua à agrandir la propriété de l'Oratoire par l'achat de la propriété Miller, devenue depuis 1942 résidence provinciale, et de plusieurs terrains adjacents.

La neuvaine du mois d'août

Depuis l'été de 1940, l'anniversaire de naissance du frère André est précédé d'une grande neuvaine qui groupe des foules considérables de dévots serviteurs de saint Joseph. Elle a pour but principalement de remercier le saint Patriarche d'avoir comblé le Canada de ses bénédictions en suscitant l'œuvre de l'Oratoire par l'intermédiaire du frère André. Il y a messe pontificale le matin du 9 août, et dans la soirée, procession aux flambeaux dans les parterres du sanctuaire.

Le 20 novembre 1940, première réunion du tribunal diocésain chargé de faire enquête sur l'opportunité d'introduire à Rome la cause du frère André. Une requête signée par des milliers de fidèles demandait la glorification du serviteur de saint Joseph. S. Exc. Monseigneur Charbonneau, archevêque de Montréal, accédant à la demande



ITE
AD
JOSEPH

1912
A 100th ANNIVERSARY
OF THE STATE OF MINNESOTA
BY THE
LEGISLATURE
OF MINNESOTA



LE BUREAU DES
CONSTATATIONS

expresse du T. R. P. Albert Cousineau, supérieur général, a nommé un tribunal diocésain, qui, après une minutieuse enquête selon les règles canoniques, devra décider si la cause mérite d'être présentée à Rome. Aujourd'hui le procès diocésain est presque terminé et les conclusions seront sous peu soumises au jugement officiel de l'Église.

Préparation à la fête du 19 mars

Chaque année, depuis 1910, la fête du 19 mars est précédée d'une neuvaine préparatoire ; les fidèles se pressent aux exercices du matin, de trois heures et huit heures l'après-midi. Depuis quelques années, il y a messe pontificale chacun des trois jours qui précèdent la fête. Depuis 1941, le jour de la fête, les messes commencent à minuit et se succèdent d'heure en heure jusqu'à dix heures de l'avant-midi, heure de la grand'messe pontificale. À chacune de ces messes la crypte se remplit et la plupart des assistants reçoivent la sainte communion. Dès la veille au soir des confessionnaux sont installés un peu partout dans la crypte et les sacristies pour répondre aux longues théories de pénitents qui se succèdent toute la nuit. Des pèlerinages à pied s'organisent dans tous les coins de la ville et parfois d'assez loin en dehors ; chaque groupe arrive à son tour pour des messes de la nuit.



MESSE EN PLEIN AIR
SUR LE TOIT DE LA CRYPTÉ DE L'ORATOIRE



LE PERSONNEL de l'Oratoire



1. P. Léonidas Moreau, ass.-supérieur ; 2. P. Hospice Rivest, économe, conseiller ; 3. P. Richard Vincelette, conseiller, dir. des pèlerinages, prép. aux offices religieux ; 4. P. Elphège Brassard, conseiller, dir. des Annales françaises.



1. P. Alfred Laplante, vice-postulatenr de la cause du Frère André ; 2. P. Henri Bernard, directeur des Annales anglaises ; 3. P. Napoléon Papineau, 4. P. Charles Charron, 5. P. Antonio Saint-Martin, 6. P. Elphège Laboné, 7. P. Roger Bessette, 8. P. Georges-Marie Bilodeau.



1. P. Marcel Plamondon, 2. P. Pierre-M. Poisson, 3. P. Gérard Petit, 4. P. Léandre Fréchet, 5. P. Olivier Patenaude, 6. P. François Mallette, 7. P. Joseph Lépinay, 8. F. Philippe Saurette.



1. F. Hyacinthe Lavimodière, 2. F. Clément Baril, 3. F. Alfred Genest, 4. F. Ubald Parr, 5. F. Pierre Beaulieu, 6. F. Rodrigue Sauvé, 7. F. Marcel-Marie Bigras, 8. F. Clovis Bouchard.



L'EXPOSITION MISSIONNAIRE DE 1942



SON EXC. MGR
 JOSEPH
 CHARBONNEAU
 ARCHEVÊQUE
 DE MONTRÉAL
 FAISANT
 LES
 ONCTIONS

Consécration de la crypte

Le 9 août 1943, triomphale clôture des fêtes du vingt-cinquième anniversaire de la bénédiction de la crypte par l'inoubliable solennité de la consécration de ce temple. S. Exc. Monseigneur Charbonneau, archevêque de Montréal, préside la cérémonie assisté d'autres prélats, parmi lesquels un

membre de la famille de Sainte-Croix, S. Exc. Monseigneur O'Hara, auxiliaire de New-York, aujourd'hui évêque de Buffalo, E.-U. Ce dernier consacre l'autel de la Sainte Vierge, alors que le T. R. P. Albert Cousineau consacre celui des saints martyrs canadiens, S. Exc. Mgr l'Archevêque se réservant celui du Sacré-Cœur.

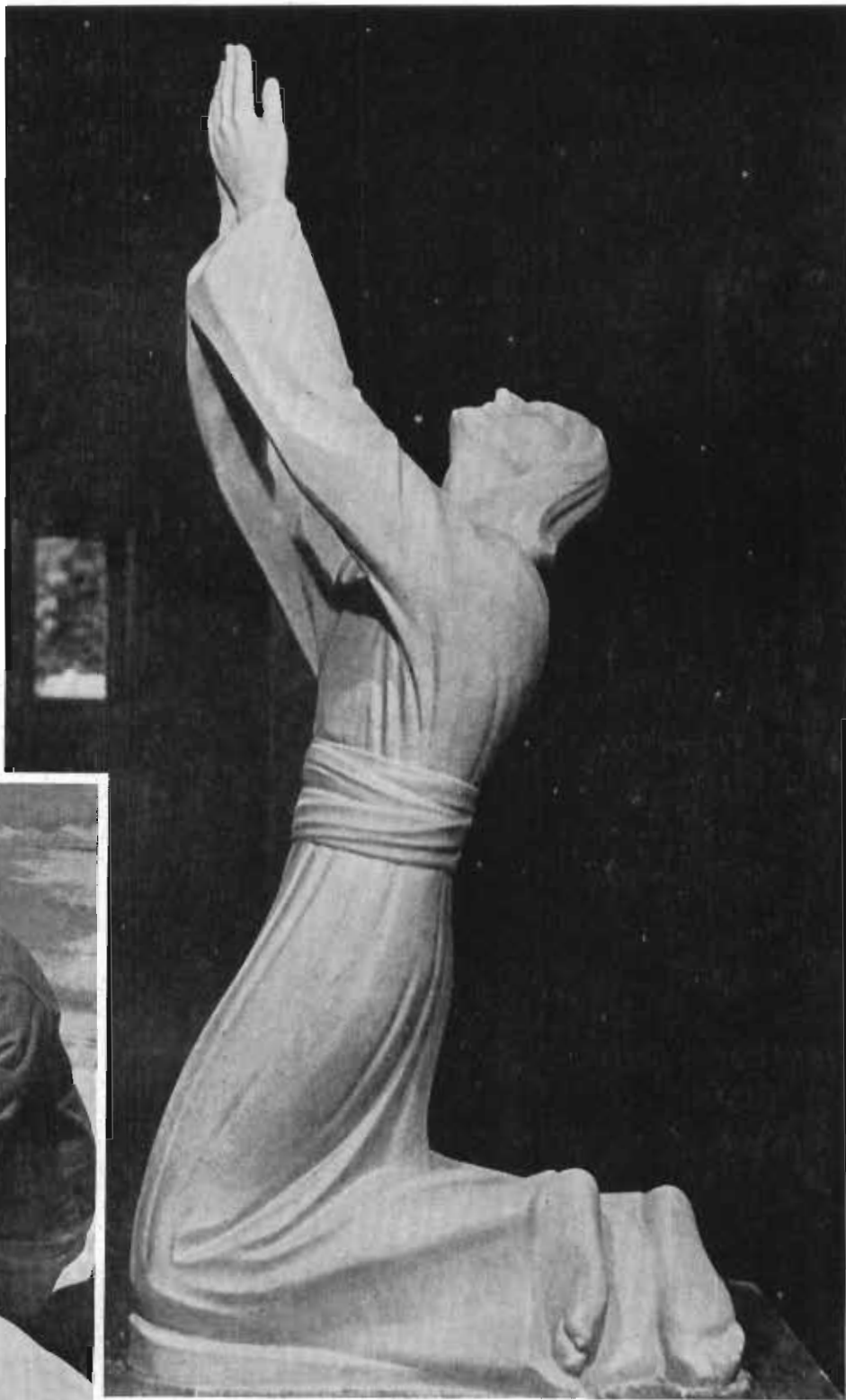
Le 21 avril de la même année, on confie à

M. Louis Parent le contrat de la sculpture des personnages du chemin de croix extérieur que l'on est à ériger sur le flanc de la montagne, à l'est de

la crypte. À date, treize personnages de neuf pieds de hauteur sont modelés et seront bientôt exécutés en pierre Indiana.



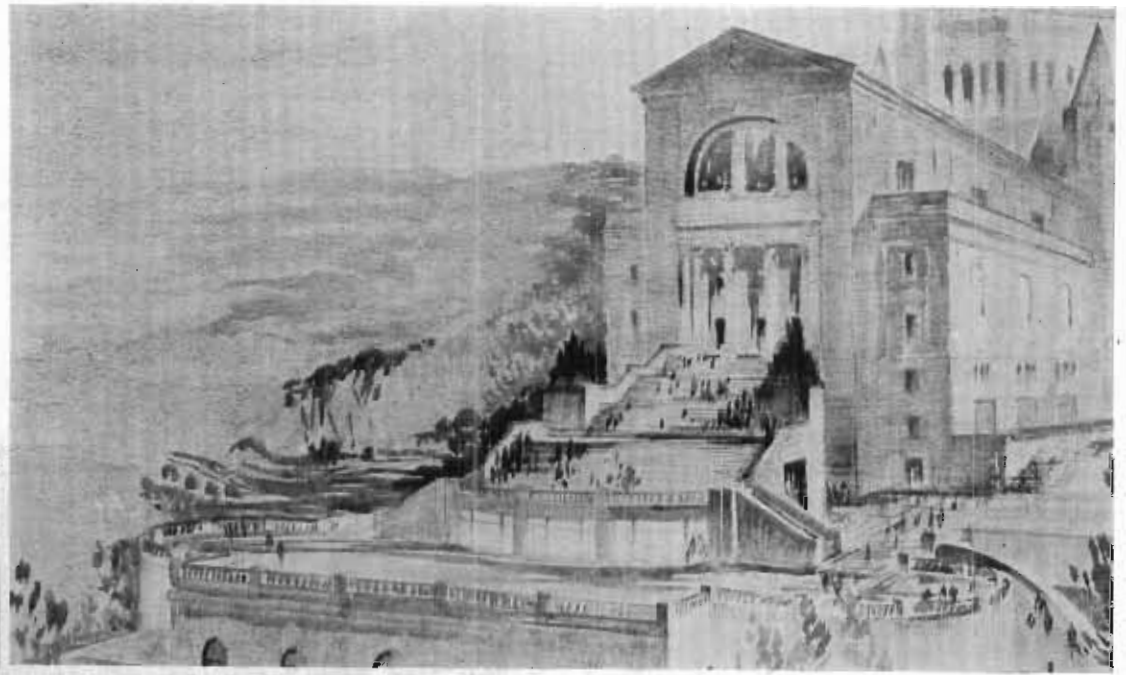
LE SCULPTEUR
DU CHEMIN
DE CROIX,
M. LOUIS PARENT.



LE CHRIST À GETHSÉMANIE



MOYENS
D'ACCÈS À
LA BASILIQUE



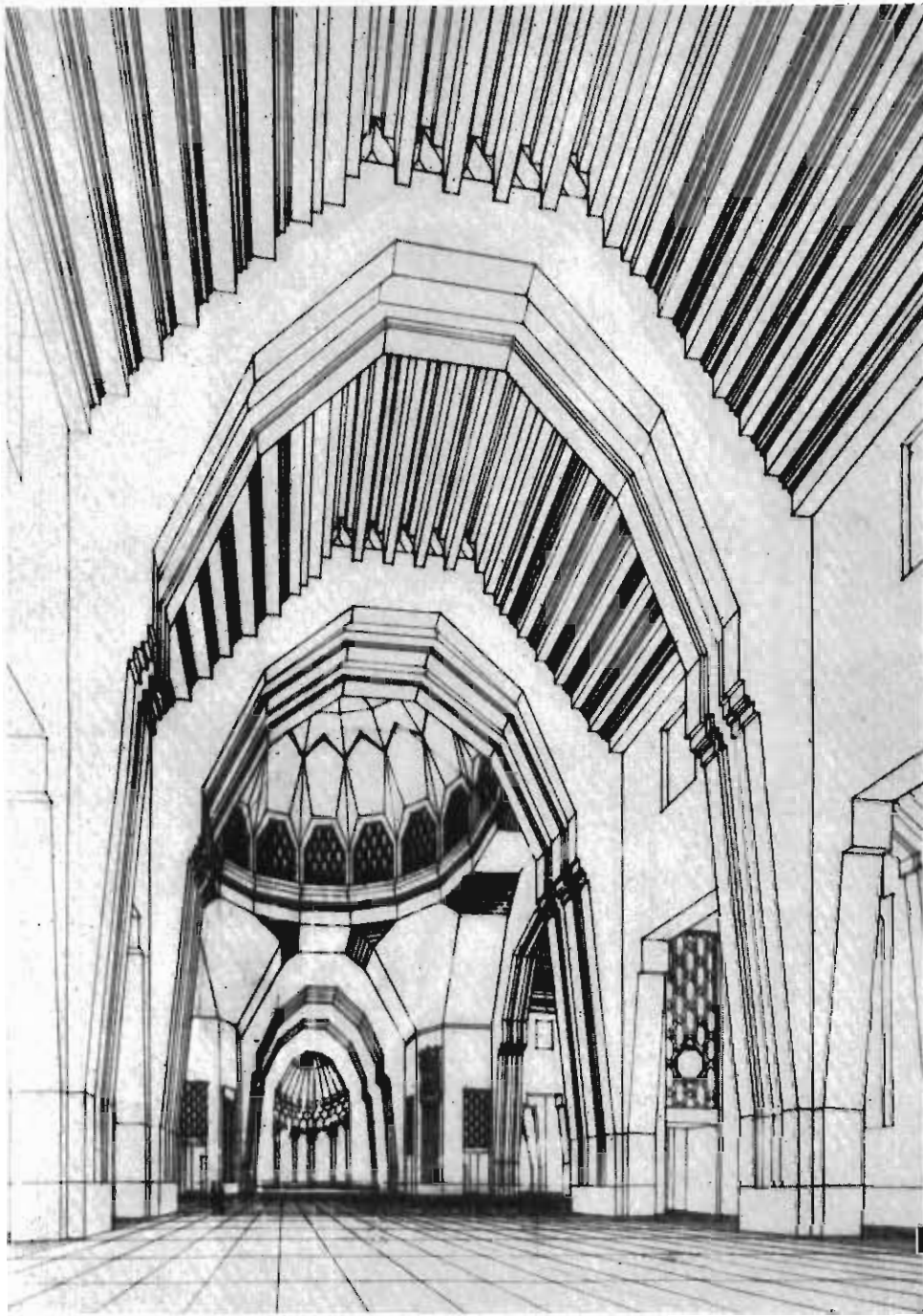
Et les travaux continuent

La guerre, avec toutes ses restrictions sur les matériaux, a notablement ralenti les travaux de la basilique. Toutefois on a pu obtenir le cuivre nécessaire à recouvrir le dôme et le toit. En novembre 1946 on a commencé, entre la crypte et le rocher, l'érection d'une chapelle ardente et d'un caveau pour le tombeau du frère André, les escaliers extérieurs et intérieurs ainsi que du grand perron qui doit donner accès à la basilique. Les plans sont de l'architecte Lucien Parent et les travaux s'exécutent par la firme Héroux et Robert, entrepreneurs.

Nous souhaitons voir bientôt l'intérieur de la basilique terminé et ce vaste temple ouvert au culte, pour la plus grande gloire du Christ-Roi et l'exaltation de son Père nourricier, saint Joseph.



LA CHAPELLE ARDENTE



PROJET DE DOM BELLOT
POUR L'INTÉRIEUR DE LA
BASILIQUE



UNE PRÉPARATION À LA GRANDE AVENTURE

Le JUVÉNAT SAINT-JOSEPH



PARMI les œuvres de Sainte-Croix, toutes voulues de Dieu, sans aucun doute, il en est qui portent, plus ostensiblement que d'autres, la marque tangible de la volonté divine clairement manifestée par les Supérieurs majeurs : ce sont nos maisons de formation. Rien d'étonnant à cela, puisqu'elles sont la base même de notre survivance et de notre progrès.

Cette vérité évidente, il convient de la rappeler surtout en ce qui concerne le Juvénat Saint-Joseph, qui fut, on peut le dire en toute assurance, une fondation personnelle du T. R. père Gilbert Français.

En visite au Canada, en 1906, le T. R. Père convoqua une réunion de tous les supérieurs de la province canadienne. Parmi les problèmes à l'étude, il en est un qui fut résolu séance tenante, et cela d'après la volonté expresse du Supérieur Général : celui de grouper sous un même toit, dans une maison bien à eux et dans un site approprié, les jeunes gens aspirant à devenir Frères de Sainte-Croix.

Le Juvénat était donc fondé, en dépit de certaines oppositions que l'on a quelque peine à s'expliquer aujourd'hui, oppositions tenaces, il faut le croire, puisque, dans les Décrets du Chapitre général de 1912, on trouve cet avertissement significatif : « Les maisons de formation, (...) on n'y touchera que pour les perfectionner au point de vue spirituel, intellectuel et matériel. »

On se mit donc immédiatement à l'œuvre, et le 5 janvier 1907, les juvénistes prirent possession de leur nouvelle demeure. Car on sait qu'avant la construction d'un Juvénat proprement dit, nous avions déjà un groupe de juvénistes résidant à la Côte-des-Neiges. De 1901 à 1906, nous voyons que les frères Euchariste, Elphège, Narcisse, Pierre,

Théophile, Amédée et Wilfrid furent successivement en charge de cette petite famille. Sept directeurs en six ans, voilà une situation qui nous paraît, pour le moins, quelque peu instable ; et l'on s'imagine aisément que ces futurs religieux, à cause des dures nécessités de ces temps héroïques, furent plus ou moins distraits de leurs préoccupations normales. Ce qui ne diminuait en rien leur mérite, tout au contraire.

Mais les voici enfin installés chez eux, dans leur belle maison toute neuve — un peu carrée peut-être, mais qu'importe — et cette fois sous la direction d'un religieux à l'allure plutôt sévère mais au cœur d'or, qui a tout fait pour mener à bien cette importante entreprise. En effet, le frère Émery a voulu y contribuer largement de ses deniers personnels, tout comme il le fera, par la suite, envers plusieurs autres institutions de la Congrégation. Qu'il nous soit permis de le saluer ici d'une manière toute spéciale. Retiré aujourd'hui parmi les religieux de cette Imprimerie Saint-Joseph qui fut également son œuvre, le bon frère Émery a richement « gagné ses épaulettes », et, tout en continuant à s'intéresser vivement à toutes les activités de Sainte-Croix, il jouit en paix de l'estime universelle que lui ont acquise ses rudes travaux et sa vie en tous points exemplaire.

Toutefois, le premier Directeur du Juvénat Saint-Joseph devait bientôt faire un de ces sacrifices auxquels on doit toujours s'attendre en communauté : autre est celui qui sème, autre celui qui récolte. À cause de ses hautes qualités d'éducateur, le frère Émery fut appelé, dès l'année suivante, à occuper un poste important au collège de Farnham ; et l'on nomma, pour le remplacer au Juvénat, un religieux venu de France quelques années auparavant, en qui les Supérieurs majeurs plaçaient à

LES SUPÉRIEURS
DU JUVÉNAT :¹

<i>H. F. Euchariste</i>	(1901-1902)
<i>H. F. Elphège</i>	(1902-1904)
<i>H. F. Émery</i>	(1907-1908)
<i>H. F. Augustin-Marie</i>	(1908-1926)
<i>H. F. Conrad</i>	(1926-1931)



LE JUVÉNAT

bon droit les plus belles espérances.

Le frère Augustin-Marie mérite assurément une mention tout à fait à part dans ce bref aperçu du Juvénat Saint-Joseph, non seulement parce qu'il resta le plus longtemps à la tête de cette maison, soit de 1908 à 1926, mais surtout parce que c'est lui qui en créa véritablement l'esprit et les traditions. Personne, croyons-nous, ne contredira cette assertion, et tous ses successeurs, jusqu'à ce jour, ont tenu à honneur de perpétuer, dans la mesure du possible, un aussi bienfaisant régime.

C'était un grand éducateur et un saint.

Formé à l'école austère de nos vieux maîtres de France, doué d'une rare intelligence qui lui permettait de dénouer rapidement les situations les plus complexes, et, au surplus, se nourrissant chaque jour des meilleurs ouvrages en matière d'éducation, le frère Augustin-Marie était bien l'homme tout désigné pour orienter cette maison naissante, pour lui imprimer son caractère particulier, et lui créer une atmosphère favorable à l'éclosion des vocations religieuses.

*
* * *

Afin d'illustrer tant soit peu la vie quotidienne du juvéniste d'autrefois comme d'aujourd'hui — vie passablement mystérieuse et cachée aux yeux de l'extérieur — nous aimerions esquisser quelques

⁽¹⁾ Nous regrettons de ne pas posséder les photographies des frères Narcisse, Pierre, Théophile, Amédée et Wilfrid.



traits épars, évoquer quelques souvenirs caractéristiques, essayant ainsi de revivre les années d'antan, qui furent assurément les plus belles de toute notre vie.

Mais par où commencer ? Et surtout, comment finir ?

Commençons par les vacances d'été, car, à cette époque-là, après avoir passé environ trois semaines dans leurs familles, les « anciens » revenaient à Saint-Césaire pour y jouir pleinement — et sainement — du reste de l'été. C'étaient alors les grandes parties de pêche non loin de la « dam » ou bien à la Barbue, de même que les excursions les plus variées ; c'étaient les longues promenades sur la voie ferrée, les parties de base-ball au « petit champ », les batailles homériques de la « petite guerre », où je me revois encore avec mon bouclier de l'époque mérovingienne et mon képi de lieutenant d'infanterie ; enfin, pour couronner dignement tout cela, c'était le grand pique-nique à la montagne de Rougemont, au jour de la Saint-Augustin.

Puis, il fallait se remettre à l'étude. Quatre fois par jour, nous partions à la file indienne, bien sagement, pour les classes du collège. L'un s'en allait chez le frère Félix, l'autre chez le frère Philéas, chez le frère Robert, le frère Antonin, et combien d'autres savants pédagogues, qui accueillaient avec plaisir — il nous le semblait, du moins — ces élèves modèles par définition (?).

Et le temps de Noël s'en venait rapidement. À cette occasion, c'était la chorale des juvénistes

qui se faisait valoir à la tribune du collège, et l'on prétend aimablement que chaque audition était un régal sans pareil.

Les vacances d'hiver se passaient au Juvénat, et il ne venait à personne l'idée saugrenue de s'y ennuyer. N'avions-nous pas la belle glace, de même que cette fameuse « côte » érigée à grands frais et ces traîneaux, à la fois primitifs et commodes, économiquement fabriqués avec des douelles de quarts ? N'avions-nous pas toute une série de jeux spéciaux, des mirobolantes « pêches miraculeuses », et que sais-je encore ?

Après quoi la vie étudiante reprenait son cours. Mais bientôt plusieurs d'entre nous prenaient un petit air mystérieux et important : nous avions un rôle dans la prochaine « séance », ou une magnifique récitation à préparer. Ah ! revivre ces heures inoubliables où nous nous sommes couverts de gloire — et d'invectives de la part du directeur artistique — dans *Tharcisius* et *Le fils du solitaire* ! Ah ! revoir l'émotion du grand frère Léon en assistant à notre *Chevrier d'Alsace* !...

Mais bientôt l'on commençait à entrevoir les vacances de Pâques, que l'on passerait, naturellement, au Juvénat. Quelle hâte de voir surgir dans la cour la fameuse « cabane à sucre », où non seulement l'on dégusterait force trempettes, crêpes et œufs dans le sirop, mais où l'on écouterait avec ravissement *Le barbier de Séville*, *Le siphon sanglant*, *Nicodème*, *Un drame à minuit* et maints autres récits tout aussi fantastiques.



H. F. Laurentin (1931-1935)
(1938-1944)

H. F. Frédéric (1935-1938)

Puis, c'était déjà le printemps avec ses joies toutes neuves, l'été avec ses infinies splendeurs. C'était également la fièvre des examens de fin d'année et la perspective du départ prochain. La plupart iraient revoir leurs parents ; mais quelques-uns, groupe de choix que, depuis des mois, l'on appelait respectueusement les « futurs novices », allaient bientôt réaliser leur rêve le plus cher. Mais pour cela, il leur faudrait, hélas ! dire adieu pour toujours à leur bien-aimé « chez-nous » !



CES ÉLÈVES
MODÈLES PAR DÉFINITION...

Ce cycle annuel que nous venons, pour ainsi dire, de parcourir à vol d'oiseau, était tout entier centré sur la personne du frère Augustin-Marie, l'âme de toutes ces activités, le modérateur de toutes ces énergies, le consolateur de tous les petits chagrins — car il y en avait parfois, là comme partout ailleurs — en un mot, le véritable ami de tous.

Et l'on voudrait redire ici les initiatives sans nombre de cet éducateur incomparable, de cet ennemi acharné de toute routine et de toute flânerie inutile. Par exemple, comment il sut intéresser ses jeunes aux sciences naturelles (botanique, entomologie, ornithologie, astronomie, etc.), à la musique vocale et instrumentale, au dessin et à la peinture, à divers métiers manuels tels que la menuiserie, la cordonnerie, la reliure, etc. Mais cela nous mènerait décidément trop loin. Qu'il suffise de constater que plusieurs de nos religieux doivent à cette formation éclairée une foule de connaissances dont une communauté enseignante ne saurait se passer de nos jours.

En plus de tout cela, le frère Augustin-Marie était un saint. Tout jeunes, nous le vénérions déjà comme tel, et avec les années, notre opinion s'est constamment maintenue et même raffermie sur ce point. En dépit de quelques originalités, qu'on aurait pu à toute force considérer comme de légers défauts, il n'est personne de ceux qui l'ont vraiment connu — avouons qu'ils ne furent pas très nombreux — qui ne lui décerne d'emblée le témoignage d'avoir été un religieux scrupuleusement fidèle à

tous ses devoirs. Réserve faite de l'insondable for intérieur, la sainteté est-elle autre chose que cela ?

Le voilà donc, bien médiocrement esquissé, ce religieux qui a établi, au Juvénat Saint-Joseph, des traditions telles que tous ses successeurs ont voulu les conserver intégralement, n'y apportant de modifications extérieures que celles imposées par les circonstances.

Et n'est-ce pas là déjà une très haute louange à l'égard des religieux qui, depuis 1926, ont conduit tour à tour les destinées de cette maison ? Est-il même bien nécessaire d'y ajouter quoi que ce soit ? Savoir maintenir une œuvre en excellente condition, tout en l'adaptant sagement aux besoins de l'heure, voilà certes un mérite que beaucoup voudraient se voir attribuer.



AMIS DES ARTS

L'on sait que depuis son entrée en religion, le frère Augustin-Marie avait toujours été plus ou moins souffrant ; en 1913 et au cours des années qui suivirent, il fut fréquemment en proie à des crises assez graves, qui l'obligeaient à laisser à son assistant une part notable de son travail. C'est ainsi que le frère Conrad, disciple fervent du cher malade et doué lui-même des qualités d'un chef, se trouvait admirablement préparé lorsque, en 1926, on lui confia les rênes du gouvernement. Situation



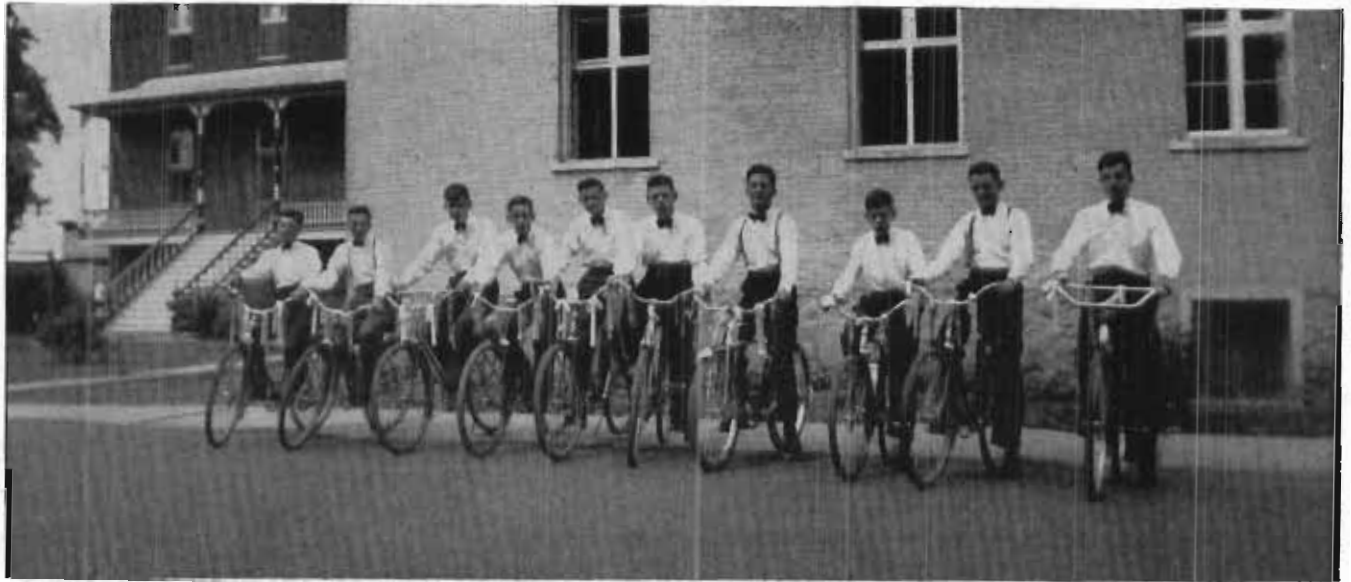
*H. F. Omer
C. Gouin,
supérieur
actuel.*

délicate, sans doute, pour le subalterne d'hier, que de se voir placé au-dessus de celui qu'il considère toujours comme son maître et l'âme de la maison. Mais ils firent vraiment un excellent ménage, jusqu'en 1931, alors que tous deux quittaient leur cher Juvénat, après y avoir consacré le meilleur de leurs énergies.

La direction de la maison fut ensuite confiée successivement au frère Laurentin, de 1931 à 1935 ; au frère Frédéric, de 1935 à 1938 ; de nouveau au frère Laurentin, de 1938 à 1944 ; et finalement



FAMILIERS DES SCIENCES



EXCURSION EN PERSPECTIVE

au frère Christophe, qui poursuit actuellement son terme d'office.

Au cours de ces quelque quinze dernières années, le Juvénat Saint-Joseph a subi certaines transformations jugées indispensables. Ainsi, depuis l'automne de 1931, les juvénistes occupent l'ancien dortoir du collège, et à cet effet, l'on a construit entre les deux maisons un couloir aérien qui fait penser au fameux « pont des soupirs ».

Depuis septembre 1933, les juvénistes ne suivent plus les cours au collège. Par conséquent, chaque année, ces quarante à cinquante jeunes gens sont répartis en trois ou quatre classes, soit de la 7^{ième} ou 8^{ième} année jusqu'à la 10^{ième}, ce qui a nécessité une augmentation de personnel religieux au Juvénat.

En mai 1943 disparaissait une vénérable coutume qui avait laissé à chacun de nous des souvenirs divers, celle de la « boîte » avec laquelle on transportait, trois fois le jour, de la cuisine du collège au réfectoire du juvénat, notre « pain quotidien ». Ayant maintenant une cuisine bien à eux, les juvénistes sont désormais délivrés de cette corvée, qui avait tout de même parfois ses petites compensations. De temps à autre, la bonne sœur Antonia, prise de pitié pour « ces pauvres petits », nous glissait discrètement une belle pomme ou quelque autre friandise toujours bienvenue.

Le 19 mars 1945, on inaugurerait la nouvelle chapelle, sise dans le dortoir d'autrefois. Il existait auparavant dans la maison une minuscule chapelle que nous aimions beaucoup, sans doute parce que

LE PERSONNEL DU JUVÉNAT :



1. F. J.-Édouard Quesnel ; 2. F. Cbs-Édouard Comtois ; 3. F. Lucien Mouette ;
4. F. Raymond Lapré ; 5. F. Bernard Robert.

nous avons aidé à l'aménager ou à la décorer ; mais, toute gentille qu'elle fût, elle ne devait sûrement plus suffire aux besoins actuels.

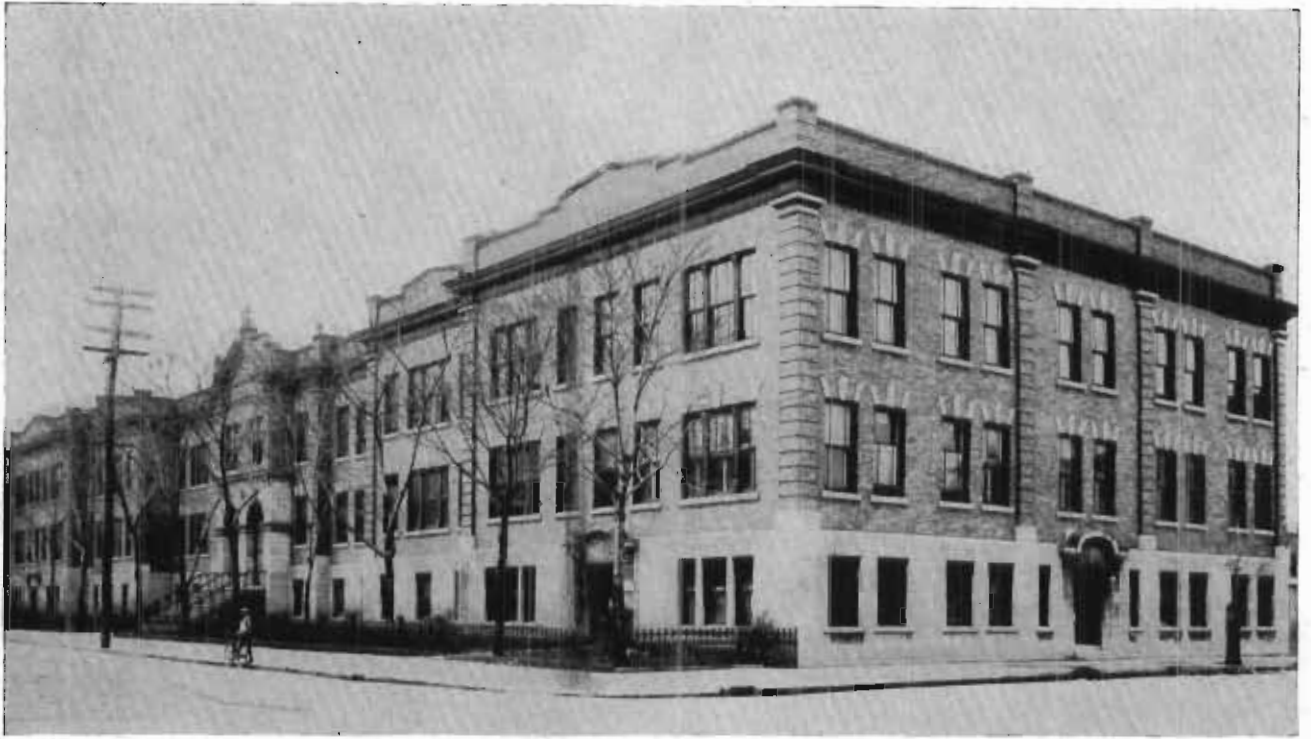
Enfin, il est une autre date qui restera longtemps mémorable pour le Juvénat Saint-Joseph : c'est celle du 3 décembre 1943, le jour où le frère Augustin-Marie rendit sa belle âme au Bon Dieu. De là-haut, puisse-t-il continuer de veiller sur cette maison bien-aimée. En ce quarantième anniversaire de fondation, il se réjouira sans doute avec nous tous, ses chers « anciens », et nous obtiendra du Seigneur, ainsi qu'à notre Alma Mater bénie, l'abondance des bénédictions célestes.



ARDENTS AU JEU



LA
GLISSOIRE



I 9 I I

ÉCOLE BARIL



LA fondation de l'école Baril remonte à 1911. Elle fut l'œuvre de feu le docteur Georges Baril, alors président de la Commission scolaire d'Hochelaga, qui voulait par là décongestionner l'école Saint-Joseph (maintenant Adélar-Langevin) devenue trop exigüe.

Cette école constitue le monument de gratitude de la population d'Hochelaga envers le « médecin des pauvres » et le « grand ami de l'éducation » que fut le docteur Baril. Les circonstances qui en ont déterminé la construction expliquent qu'on en ait confié la section masculine aux frères de Sainte-Croix, comme la section féminine aux sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, lesquelles dirigeaient déjà l'école-mère de la Nativité.

L'école Baril eut pour premier supérieur le frère Léonard, qui commandait à sept professeurs religieux. Jusque vers 1925, l'enseignement s'y ar-

rêtait à la septième année. On devait passer à l'académie Saint-Joseph pour le cours complémentaire.

L'édifice déjà imposant qui s'élevait rue Adam entre les rues Joliette et Chambly s'avéra insuffisant dès l'ouverture ; on dut l'agrandir d'une allonge à chaque bout en 1913. En plus du cours primaire complémentaire, l'école est aujourd'hui pourvue de deux classes dites auxiliaires avec atelier de menuiserie.

Cette école, qui abritait depuis sa fondation le secrétariat de l'ancienne commission scolaire d'Hochelaga, donna asile, après l'annexion à la Commission des Écoles catholiques de Montréal, au directeur du district est jusqu'à la fin du régime des cinq commissions en 1928, date de la centralisation complète. Les locaux occupés par ces fonctionnaires ont été depuis convertis en salles de classe, pour répondre aux besoins de la population

écolière croissante.

La résidence des religieux s'élève imposante rue Chambly, à l'extrémité nord de la cour de récréation de l'école.

Comme l'école Adélarde-Langevin dont elle est d'ailleurs issue, l'école Baril se distingue par ses organisations extra-scolaires : J.E.C., garde d'honneur, enfants du sanctuaire, cercles de jeunes naturalistes, brigade de sécurité, corps de clairons, organisation de vacances.

Cette institution compte actuellement 540 élèves répartis en dix-neuf classes ; neuf titulaires religieux et dix laïques y distribuent l'enseignement sous la conduite du frère Antonin Lessard.



GYMNASTIQUE ET EXCURSIONS



LES
SUPÉRIEURS
DE L'ÉCOLE



H. F. Léonard
(1911-1912)



H. F. Maximien
(1912-1913)
(1914-1919)



H. F. Michel
(1913-1914)



H. F. Austin
(1919-1921)



H. F. Émery
(1921-1922)



H. F. Norbert
(1922-1928)



*H. F. Albert
(1928-1934)*

*H. F. Gustave
(1934-1937)*

*H. F. Léopold
(1937)*

*H. F. Hilaire
(1937-1940)*

*H. F. Florent
(1940-1943)*



*H. F. Antonin
Lessard,
supérieur
actuel.*

*LE PERSONNEL
DE L'ÉCOLE BARIL*



*1. P. J.-Aimé Pouliot, chap.;
2. F. Armand Hamel.*



1. F. Georges Decelles, 2. F. Robert Joyal, 3. F. Julien Houle, 4. F. Firmin Rbéaume.



*1. F. Laurent Boucher, 2. F. Jean-Paul Lépine, 3. F. Wilfrid André, 4. F. Eugène Robert, 5. F. Roger Dagesse,
6. F. Jean-Denis Robillard, 7. F. Clovis Leclerc, 8. F. Élie Bourque.*



1 9 1 3

ÉCOLE DUJARIÉ



CETTE école, que dirigent les frères de Sainte-Croix, se trouve sous le contrôle de la division nord de la Commission des Écoles catholiques de Montréal. Située à 12345, rue Sainte-Croix, elle reçoit les garçons de la paroisse Notre-Dame-des-Anges de Cartierville. École paroissiale, ses origines se rattachent étroitement à celles de la paroisse.

Autrefois appelé village de la « petite misère », la paroisse Notre-Dame-des-Anges, desserte de Saint-Laurent depuis 1904, fut érigée canoniquement le 19 mai 1910. L'école construite en 1885 sur l'emplacement actuel du parterre de l'église essaie d'abriter, à cette époque, quelque 150 élèves que dirigent deux institutrices laïques. Cette construction, transportée rue Fréchette et améliorée depuis, est devenue la résidence de M. Alfred Racine.

À l'été 1913, la Congrégation de Sainte-

Croix accepte la direction de l'Académie Saint-Joseph (École Saint-Basile actuelle) bâtie l'année précédente. Le frère Maximien, premier directeur, gagne dès son arrivée la confiance des commissaires qui se reposent sur lui du soin d'acheter le mobilier scolaire pour l'institution dont ils viennent de doter leur paroisse. Cette école suscite l'admiration des visiteurs. On loue le zèle et le bon goût des commissaires. Elle comprend deux sections : les classes de garçons et les classes de filles, celles-ci sous la direction des sœurs de Sainte-Croix.

À sa visite du mois de mars 1914, M. l'inspecteur J.-E. Lefebvre écrit dans son rapport : « Cette école mérite le titre d'école modèle... » Au cours de cette année, le directeur, aidé d'un instituteur laïque, dispense l'enseignement à 72 élèves. L'année suivante, le nombre d'élèves étant augmenté considérablement, trois religieux se chargent

LES
SUPÉRIEURS
DE L'ÉCOLE
DUJARIÉ



H. F. Maximien
(1913-1914)

H. F. Sébastien
(1914)

H. F. Antonio
(1914-1918)

H. F. Émilien
(1918-1923)

de l'enseignement. Messieurs les commissaires, guidés par leur président, M. le curé Chevalier, expriment aux religieux leur satisfaction d'une façon bien tangible, en leur construisant une résidence, rue Gohier, maintenant rue Sainte-Croix. Vers ce temps, le cycle des études se parfait par l'ouverture d'une huitième année (9e actuelle).

La municipalité de Cartierville ayant été annexée à la ville de Montréal, le 22 décembre 1916, c'est sous la juridiction de la Commission des Écoles catholiques de cette ville que débute l'année scolaire de septembre 1917.

Construite pour loger sept classes seulement, l'Académie Saint-Joseph en compte quinze vers 1925. En face de ce problème, une délégation de la paroisse, ayant à sa tête M. le Curé, plaide et gagne sa cause auprès des autorités scolaires. À la mi-août de l'année suivante, on commence les travaux de construction d'une école pour garçons; elle s'appellera l'École Dujarié, du nom de M. l'abbé Jacques-François Dujarié, fondateur des frères de S.-Joseph, devenus partie intégrante de Ste-Croix. L'Académie Saint-Joseph, dont les religieuses de Sainte-Croix assument maintenant l'entière direction, devient l'École Saint-Basile en l'honneur du T. R. père Basile Moreau, fondateur des religieux et des religieuses de Sainte-Croix. L'École Dujarié est bénite et inaugurée officiellement le 18 décembre 1927. Dans un numéro spécial du *Bulletin des études*, le frère Léopold, alors directeur de l'école, relate en détails les événements de la journée. Citons quelques passages :

« À 3 heures p.m., précédé de la croix, escorté de M. le curé Damien Toupin, de M. l'abbé J.-A. Foucher, président de la Commission scolaire du district nord, du rév. père Alfred Charron, supérieur provincial, et de tous les invités d'honneur, le T. Rév. Père Général parcourt l'institution en la bénissant.

« À cette partie religieuse de la fête, succéda immédiatement l'officielle, sous l'aimable et spirituelle présidence du président de la commission scolaire du district nord. Le T. R. Père Général, M. le curé Toupin, le Rév. Père Provincial, M. Victor Marchand, député de Jacques-Cartier, M. le



H. F. Paul
Lauzon,
supérieur
actuel.



H. F. Narcisse
(1923-1925)

H. F. Léopold
(1925-1928)
(1931-1937)

H. F. Laurentin
(1928-1931)

H. F. Florent
(1937-1940)

H. F. Elphège
(1940-1945)

commissaire J.-Bte Péloquin et M. Raoul Gariépy, architecte, prirent place à sa droite. À sa gauche, M. A.-W. Patenaude, membre du Bureau Central et représentant de l'honorable juge Lafontaine, président général; le Dr C.-A. Daigle, président de la Commission du district centre, le Rév. Père Léopold Pauzé, chapelain des sœurs de Sainte-Croix de Saint-Laurent, M. l'inspecteur L. Longtin et l'échevin Legault...

« Un chœur de soixante élèves dirigés par le frère Léopold ouvrit brillamment la séance par l'extrait d' « Athalie » : *Tout l'univers est plein de sa magnificence...* »

Les chroniques de la maison notent à cette époque déjà des initiatives fort recommandées aujourd'hui : cours de gymnastique, cours de solfège, organisation de retraites fermées, de séances publiques de notes semestrielles, croisades de prières entreprises en 1926 à l'occasion de l'année aloy-

sienne. Le scoutisme, qui fait son apparition en 1933, ressuscité en 1935 pour prendre un essor splendide les années suivantes. Les élèves se voient encore embrigadés dans la Garde d'Honneur, la Conférence juvénile de Saint-Vincent-de-Paul, le groupe des herborisateurs, etc. Au cours de 1936, s'ébauche à couvert une section d'A.C. dont l'influence grandit d'année en année.

Les anciens, pour la plupart demeurés coparois siens de Notre-Dame-des-Anges, s'étaient groupés en amicale vers 1928. Sans doute, vivant ensemble, les contacts habituels ne les ont pas incités à promouvoir plus longtemps des rencontres commandées, ce qui explique en grande partie le peu de vitalité d'une organisation qui promettait pourtant beaucoup à ses débuts. L'École de Cartierville compte parmi ses anciens plusieurs prêtres et religieux dont cinq pour la seule congrégation de Sainte-Croix.



LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE :



1. F. G.-Étienne Desjeans, 2. F. Marius Guertin, 3. F. René Drouin,
4. F. Rosaire Dubois, 5. F. Lucien Grenier.



STATUE DE LA GROTTTE

NOTRE-DAME de BELLERIVE



EN 1914, le conseil provincial de la communauté met à exécution le projet, caressé depuis quelque temps déjà, d'établir dans les Laurentides une maison-sanatorium pour les religieux de Sainte-Croix. Accompagné des frères Ignace et Augustin, le père Jean-Baptiste Pinson, provincial, se rend à Bellerive visiter la terre de dame veuve Charles-Auguste Lalande. Cette propriété d'environ un mille carré, sur les bords du lac Nomingue, répond parfaitement au désir du conseil qui en fait l'acquisition, au prix de \$1200.

Dès le mois de mars, le père Pinson envoie un groupe de religieux, sous la direction du père Beaulieu, commencer le déblaiement du terrain. En mai, s'élèvent les murs d'une construction de deux étages flanquée de tours, capable de loger une cinquantaine de religieux. Elle comprend deux salles-dortoirs, une cuisine, un réfectoire et quelques

cellules. À la maison du gardien, située à proximité, on ajoute deux bas-côtés dont l'un servira de chapelle durant quinze ans. Destinée d'abord aux malades et aux convalescents, la maison de Bellerive deviendra en réalité un lieu de vacances pour les religieux des écoles de ville, heureux de profiter du climat du nord pour refaire leurs forces en vaquant à des occupations manuelles très variées.

Parmi les travaux importants entrepris à Bellerive, pendant les quinze premières années, il convient de mentionner : l'aplanissement d'un monticule, en face de la maison, ce qui a facilité une montée en pente douce et le dégagement de la vue sur le lac ; le tracé d'un sentier en pleine forêt, « l'allée du bord de l'eau » longeant la partie nord-est de la propriété ; l'érection d'une grotte de Lourdes, en reconnaissance à la Vierge, qui n'a cessé, depuis le début, d'étendre visiblement sur



À DROITE,
LA PREMIÈRE
MAISON



nous sa protection.

En 1928, le local étant devenu trop exigü pour le nombre de pensionnaires, on songe sérieusement à agrandir. M. Lucien Parent, architecte, dresse les plans d'une allonge en forme de Y comprenant 120 cellules, un vaste réfectoire et une chapelle pouvant contenir 150 personnes. L'été suivant, les religieux creusent les fosses et y coulent le ciment de 90 piliers, sous la direction du frère Jules. Au printemps 1930, M. Lebrun, entrepreneur de l'Annonciation, s'engage à élever la charpente et à couvrir l'édifice avant l'arrivée des religieux. Ceux-ci se chargent ensuite de la construction des planchers, de l'installation d'un système d'aqueduc et d'égoûts, des divisions, du lambrissage, etc., travaux qui se poursuivent pendant quelques années, à une allure accélérée ou retardée, selon les fluctuations de nos finances. En même temps, d'autres travaux d'embellissement ou d'utilité se poursuivent : plantations d'arbres, construction d'une rade brise-lames servant d'abri aux embarcations, creusage d'un puits-citerne pour assurer une provision d'eau plus abondante, nivellement de terrains de jeux, etc.

Aussi longtemps que les religieux durent loger dans l'ancien immeuble, le régime de dortoir commun ne favorisait guère les études. Aussi, les professeurs désireux de profiter de leurs vacances pour assurer des examens ou vaquer à la préparation éloignée de leurs classes, préféraient-ils demeurer dans leur maison respective où ils trouvaient le temps et la tranquillité favorables à des études personnelles. Pendant la période d'organisation de l'immeuble actuel, tous les bras valides formaient des équipes de travailleurs. Les nombreux chantiers, en absorbant les énergies dans le travail manuel, retardèrent d'année en année l'organisation des cours de vacances.

En 1934, les conditions s'étant améliorées sensiblement, le directeur des études d'alors, le frère Anatole, crut le moment venu d'offrir aux volontaires quatre semaines de cours orientés surtout vers la préparation d'examens universitaires. Dès cette première année, on compte soixante-douze inscrits. Le programme comprenait des cours de latin, de grec, de français, d'anglais et de mathématiques. La liste des professeurs présentait les noms de M. Karl Zimmermann, des pères Lambert Chicoine et Arthur Moreau, des frères Raoul, Sylvestre et François-Régis.

Les deux années suivantes, la pédagogie ap-



LA VILLA SAINTE-CROIX EN 1918

paraît à l'ordre du jour avec M. J.-E. Paquin, professeur à l'École normale de Saint-Hyacinthe et M. Roch Aubry, alors secrétaire du comité de régie. Leurs cours ont suscité le plus vif intérêt.

En 1937, les cours de vacances comportaient, en plus du programme des matières classiques, une douzaine de conférences sur des sujets très variés données par des spécialistes différents. On associait ainsi les études de culture générale à celles de culture professionnelle. Cette initiative heureuse se renouvellera les années suivantes. Parmi les conférenciers de marque que nous avons eu l'honneur de recevoir à Bellerive, on ne peut oublier MM. les abbés Lionel Groulx, Albert Tessier, Wilfrid Ethier et Guy Bertrand ; les RR. PP. Régis, o.p., Émile Deguire et Germain Lalande, c.s.c. ; les HH. FF. Rembert-Marie, s.g. et Adrien, c.s.c. ; MM. Maurice Gagnon, J.-C. Magnan et L.-P. Audet qui, chacun dans sa spécialité, ont su nous faire part de leur savoir dans les domaines de la religion, de l'art, de l'histoire, des sciences et de la pédagogie, en nous communiquant un peu de leur enthousiasme.

Depuis treize ans, les cours à Notre-Dame de Bellerive n'ont rien perdu de leur popularité, grâce au zèle et à la compétence des professeurs, mais aussi parce qu'ils répondent à un besoin chez les étudiants, celui de se renouveler sans cesse en vue d'un enseignement mieux adapté aux conditions actuelles de la vie et répondant aux exigences de la pédagogie moderne. Ils ont permis, en outre, de présenter un nombre toujours croissant de candidats

aux divers examens universitaires ou d'école normale.

Tout en poursuivant leurs études pendant les vacances, les religieux trouvent encore dans le travail manuel une détente favorable à la santé et nécessaire à l'entretien comme à l'embellissement de la propriété : travaux de peinture, réparations de toutes sortes. L'établissement d'un jardin botanique, pour l'étude pratique des sciences naturelles, l'érection de « la croix du rocher » au flanc de la montagne, la construction d'une vaste cabane à châloupes sont encore des travaux exécutés récemment entre deux séances de classe.

Ce ne sont pas là d'ailleurs les seuls délassements des religieux en vacances. Tous les jours, dans l'après-midi, la plage s'anime de baigneurs. La natation demeure le sport favori des jours ensoleillés. Dans la fraîcheur d'une eau limpide, les muscles diluent leur fatigue et l'esprit oublie momentanément les spéculations intellectuelles. C'est le moment de détente par excellence. Le soir, aussi longtemps que se prolonge la clarté du jour, les jeux de tennis, de balle-molle et de ballon-volant procurent aux fervents de ces sports un agréable délassement, en même temps qu'ils constituent un

spectacle intéressant pour les assistants toujours enthousiastes. Puis, la soirée se prolonge à l'intérieur. Les uns se groupent autour de l'orthophonique pour entendre les plus belles pièces de musique classique, d'autres s'affrontent dans une partie de bridge, de dames ou d'échecs, pendant que les plus intellectuels se retirent dans le silence de leur cellule pour continuer une lecture attrayante ou terminer un thème à remettre le lendemain.

Le jeudi, c'est jour d'excursion. Ce jour-là il n'y a pas de cours à l'horaire. Dès le matin, si la température est favorable, des groupes se forment et l'on part pour la journée. L'objectif ? Un lac éloigné où la pêche est encore bonne, le sommet d'une montagne dominant les environs, une île perdue couverte de bleuets ou de framboises, et que sais-je encore ? L'on revient le soir, le corps harassé, mais l'esprit joyeux, le teint coloré par les ardeurs du soleil, quand ce n'est pas le corps trempé jusqu'aux os par une de ces pluies du nord subites et diluviennes.

Le programme de vacances à Notre-Dame de Bellerive offre tous les avantages spirituels qu'on trouve dans une maison religieuse bien organisée. Il va sans dire que les exercices de règle y sont

LE PETIT LAC NOMINGUE





LA MAISON ACTUELLE DE BELLERIVE

maintenus dans leur intégrité. Des chapelains en nombre suffisant et dévoués président aux offices religieux et donnent l'instruction aux messes solennelles du dimanche et des jours de fête, comme aux heures saintes du vendredi. La Saint-Jacques, fête patronale du père Jacques-François Dujarié, fonda-



teur de la société des frères, est devenue la fête traditionnelle du camp. Ce jour-là nous avons une grand'messe solennelle pour marquer le caractère religieux de la fête. Le midi, nous recevons des invités à dîner et, le soir, le tout se termine par une séance musicale préparée par les religieux. Tous les ans, le premier vendredi du mois d'août, nous avons encore une procession solennelle du Très Saint-Sacrement à la grotte, précédée d'une heure sainte à la chapelle. À commencer de cette année, on prévoit que les habitués de Bellerive pourront y accomplir les exercices de leur retraite annuelle. Quel milieu pourrait être plus favorable au recueillement que le silence de la grande nature du nord, le calme des sentiers ombragés de la grotte ou de l'allée du bord de l'eau, la solitude d'une cellule où l'on s'enferme avec soi-même ?

BÉNÉDICTION DU JARDIN BOTANIQUE



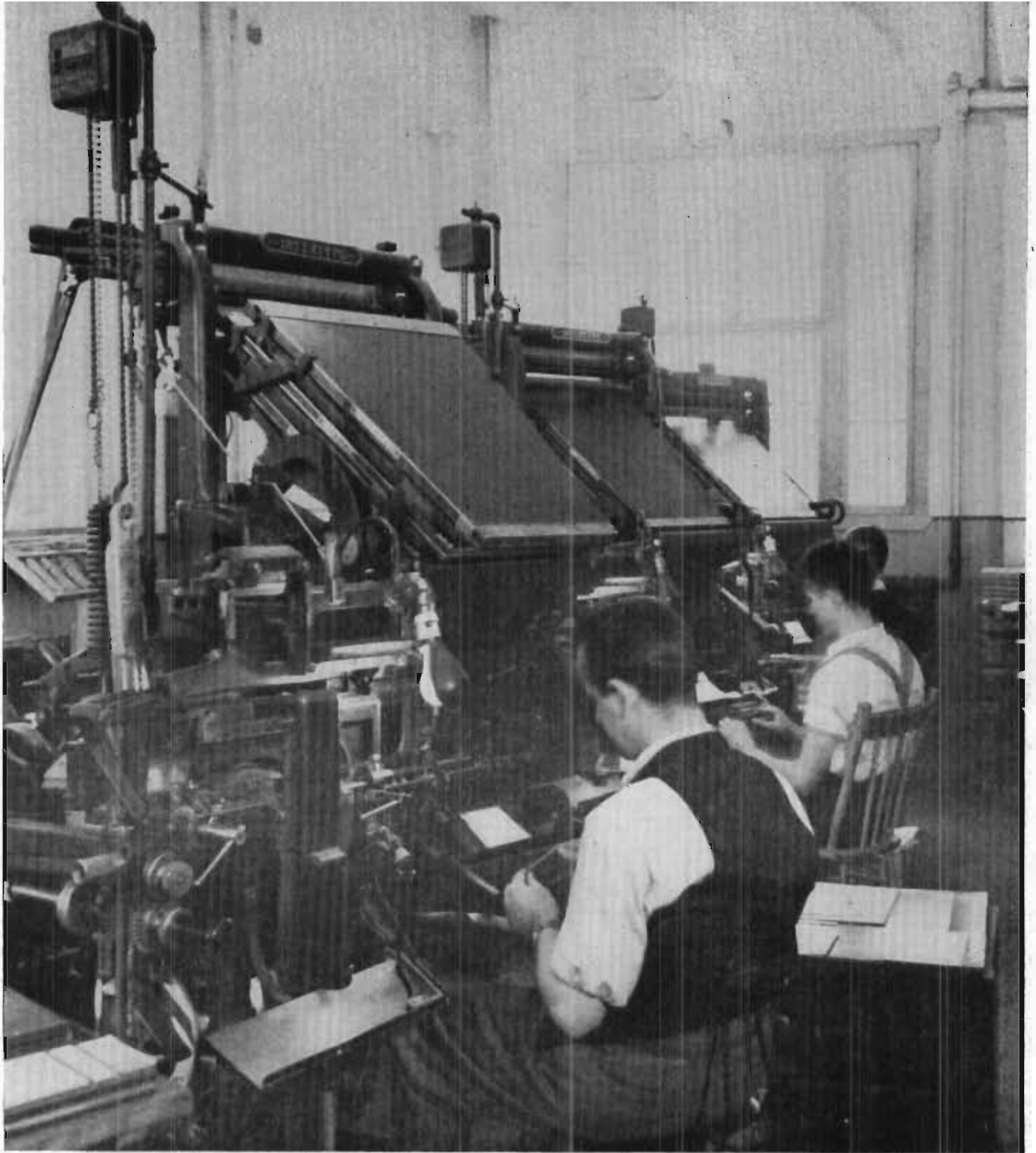
2
2
2

ABORDAGE SUR DES RIVES ENCHANTÉES

PÊCHE MERVEILLEUSE

2
2
2





ICI LA PENSÉE SE FOND DANS LE MÉTAL

L'IMPRIMERIE SAINT-JOSEPH



IL est dans le cours ordinaire des choses que les œuvres destinées à faire quelque bien connaissent des débuts très modestes, se développent lentement, et vivent parfois des heures sombres. Il en fut ainsi de l'imprimerie Saint-Joseph.

Cette œuvre de presse catholique naquit fin d'août 1915, en des locaux très modestes du scolasticat des frères, avec un outillage des plus rudimentaires, fruit d'une pensée de charité.

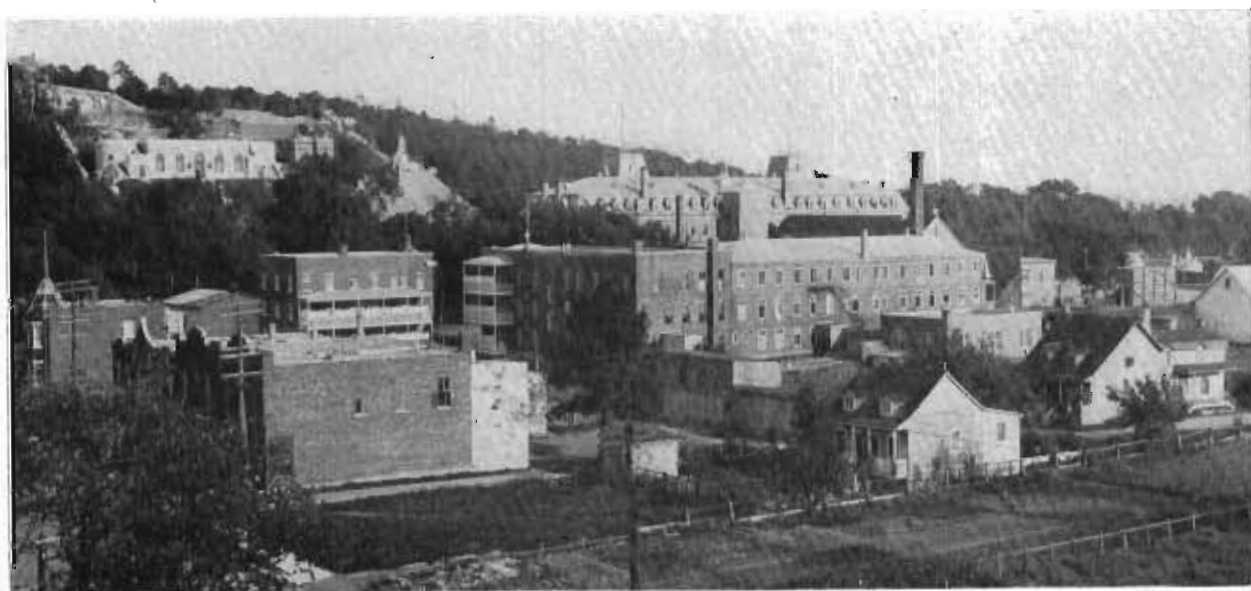
Mais il faut, pour en bien connaître le premier but, remonter encore de quelques années. Dès 1912 en effet, le supérieur du scolasticat Saint-Joseph, le rév. frère Émery, à la vue des développements rapides de l'Oratoire Saint-Joseph, s'était intéressé à ce que l'œuvre fût dotée, comme les autres lieux de pèlerinage, d'un périodique qui tiendrait les pèlerins au courant de la vie du sanctuaire. Mais les autorités craignaient que, pour les débuts du moins, la revue ne fît point ses frais. En cas de déficit, le frère Émery s'engageait à assumer personnellement les pertes. Le rév. père Dion, pro-

vincial, accepta d'emblée cette offre si généreuse, et la revue mensuelle parut, dès janvier 1912, imprimée aux ateliers Beauchemin.

Au cours des trois années suivantes, le frère Émery avait mûri son plan. Son désir était de doter un jour l'Oratoire d'un atelier pour l'impression de la revue. Mais le projet était d'envergure, et le frère ne disposait pour tout espace que de deux pièces exigües, et pour outillage, que de ce qu'il avait pu se procurer d'occasion : quelques cases de caractères, une presse platine de format restreint et un massiquot mû à la main. Comme l'argent manquait pour engager une main-d'œuvre experte, il résolut d'en former une par la pratique. Il confia ce maigre matériel à trois religieux, les frères Denis, Sosthène et Roger. Un ami de la congrégation, imprimeur de métier, vint les initier à cette technique toute nouvelle pour eux. De cet embryon d'atelier sortirent des feuillets de prières, des prospectus, et enfin, après un an de dur labeur, un livre de plus de trois cents pages, entièrement composé



L'ORATOIRE,
LE COLLÈGE
N.-DAME, LE
SCOLASTICAT
ET
L'IMPRIMERIE
(1926)



LES SUPÉRIEURS DE L'IMPRIMERIE

<i>H. F. Émery</i>	(1915) (1934-1935)
<i>H. F. Martin</i>	(1919-1923)
<i>H. F. Guillaume</i>	(1923-1924)
<i>H. F. Jean</i>	(1924-1928)
<i>H. F. Joachim</i>	(1928-1934)



et distribué à la main, la première édition canadienne des Règles de la Congrégation de Sainte-Croix.

Ces débuts encouragèrent les autorités, et un local autonome plus vaste fut bâti à l'arrière du scolasticat et pourvu d'un outillage mécanisé. Une composeuse monotype, un cylindre, une plieuse et une brocheuse mécanique complétèrent l'outillage primitif. La main-d'œuvre improvisée acquérait de jour en jour plus d'habileté et il devint possible dès avril 1917 d'entreprendre l'impression des Annales de Saint-Joseph.

Le groupe des religieux imprimeurs devenait

trop restreint pour suffire à la besogne toujours croissante. Par ailleurs le scolasticat puis l'ancien noviciat ne pouvaient les loger en plus grand nombre. Le rév. frère Jean fit donc construire à leur intention en 1924 la maison Saint-Joseph, résidence suffisamment spacieuse pour accommoder une quinzaine de religieux. Il y avait bien du travail à l'atelier pour toute une équipe nouvelle, car les abonnés aux annales augmentaient considérablement. Au nombre de dix mille en 1917, ils dépassaient les trente mille en 1924. De plus, l'atelier devait répondre aux demandes d'impressions des diverses maisons de la congrégation : papier de



L'ENSEMBLE DES
BÂTISSÉS
OCCUPÉES
ACTUELLEMENT PAR
L'IMPRIMERIE
SAINT-JOSEPH



correspondance, blancs d'inscription, prospectus et annuaires des collèges, le bulletin des études des frères, etc.

Les locaux devenaient de nouveau trop exigus ; il fallut songer à accroître l'espace. En 1933, on agrandit l'atelier et on l'exhaussa d'un étage afin d'y loger le service d'expédition des annales, dont le tirage augmentait sans cesse. On se procura également d'un outillage plus puissant et automatique, qui permit de suffire pour un temps à la demande.

Les tâches se multipliant avec les progrès, il fut encore nécessaire, dès 1930, d'adjoindre au groupe insuffisant des religieux des imprimeurs laïques en nombre proportionné aux besoins. En 1940, sous l'administration du rév. frère Frédéric, l'atelier jouissait d'une surface de plancher de près de sept mille pieds carrés et utilisait vingt employés réguliers.

À l'été de 1941, le rév. frère Siméon devint supérieur de la maison Saint-Joseph et directeur de l'imprimerie. L'automne suivant, une demande croissante d'imprimés, particulièrement dans le domaine de l'édition, nécessita l'achat de composeuses mécaniques intertypes et de plieuses très rapides. La place accordée à l'outillage nouveau prenait considérablement sur l'espace réservé à l'entreposage des papiers. Comme les moulins, par suite des restrictions de guerre, retardaient de plus en plus les livraisons et que les stocks des grossistes diminuaient de mois en mois, la situation devenait inquiétante pour quiconque ne possédait pas une bonne réserve de

papier. Il fallait donc créer l'espace propre à emmagasiner des provisions de matière première pour deux ou trois mois à l'avance. En conséquence, le frère Siméon entreprit à l'automne de 1942 la construction d'une aile latérale à deux étages dont l'un servirait à remiser les réserves de papier et l'autre offrirait un département séparé où l'on pourrait utiliser une main-d'œuvre féminine pour les



LA MAISON SAINT-JOSEPH

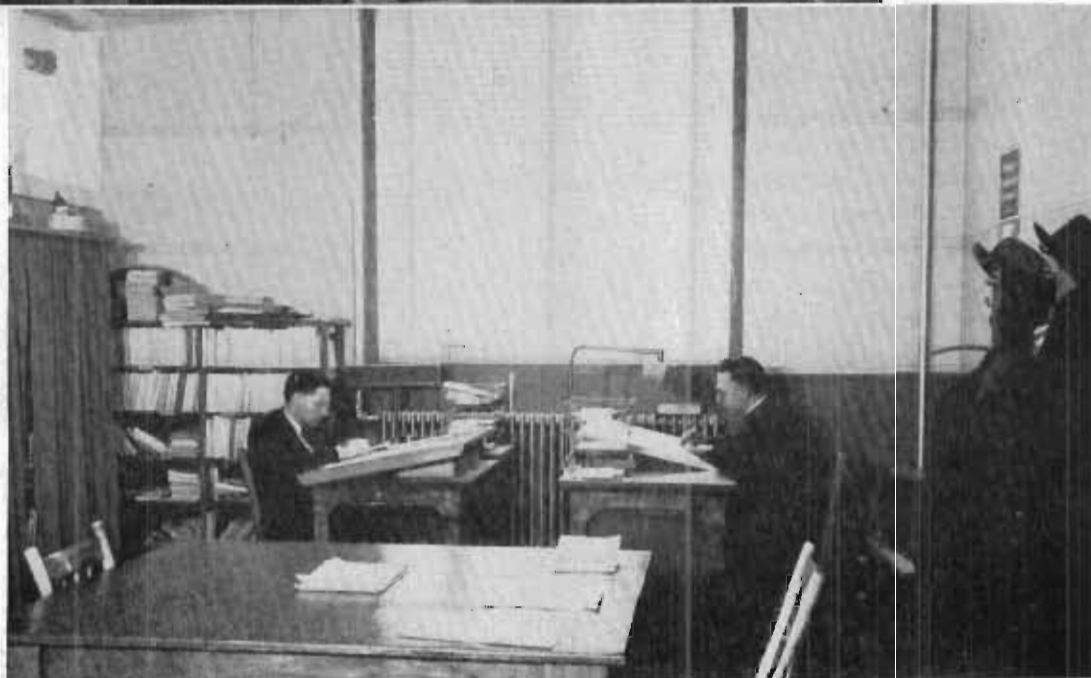


COMPOSITION
ET FONDAGE

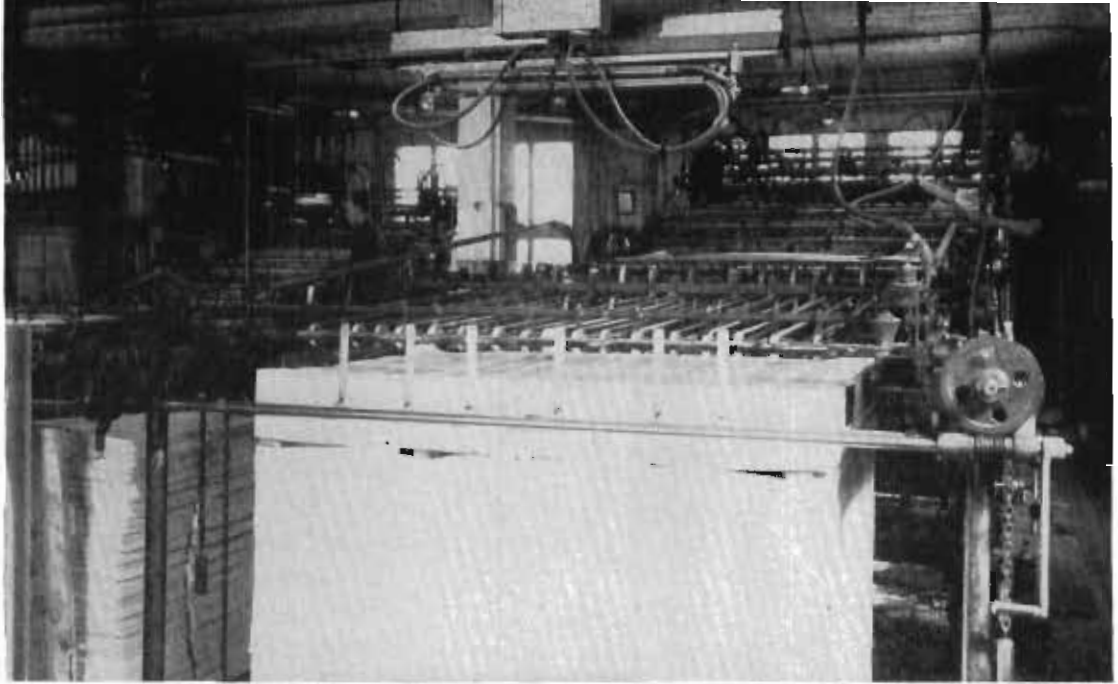


Les ATELIERS

MISE EN
FORMES



CORRECTION
DES ÉPREUVES



IMPRESSION
ET SÉCHAGE



PLIAGE ET
COUPAGE



ASSEMBLAGE
ET RELIURE

L'IMPRIMERIE



H. F. SIMÉON BENOÎT,
directeur de l'imprimerie,
supérieur de 1941-44.



travaux de finissage du volume. Cet agrandissement s'accomplit en deux étapes, les restrictions de guerre ne permettant pas de tout exécuter à la fois.

Les éditions Fides et la plupart des éditeurs de Montréal confièrent à l'atelier bon nombre de leurs travaux d'impression. Plusieurs communautés religieuses passèrent également des travaux d'envergure. Des commandes importantes parvinrent même de New-York, de Londres, de Paris, de Genève. Ajoutons à la louange des imprimeurs que tous les clients ont tenu à exprimer leur entière satisfaction des travaux exécutés à Saint-Joseph. Plusieurs même n'ont pas ménagé leurs éloges tout spontanés au directeur de l'imprimerie. Ne pouvons-nous pas affirmer d'ailleurs que le nombre toujours croissant des commandes demeure l'hommage le plus tangible d'une clientèle satisfaite ?

Au cours de la seule année 1946, l'atelier a fabriqué, en plus de nombreux tracts et périodiques réguliers, 229 titres de volumes, à un tirage global de près de 800,000 exemplaires. Somme imposante de labeur et résultat merveilleux qui n'aurait pu être atteint sans la belle collaboration des chefs de départements et sans la conscience professionnelle et l'enthousiaste ardeur de l'équipe entière des employés.

Aux obédiences de 1944, le frère Siméon dut abandonner son poste de supérieur pour consacrer

LES SUPÉRIEURS DE L'IMPRIMERIE (suite)



H. F. Austin
(1935-1937)



H. F. Frédéric
(1938-1941)



H. F. Laurentin
(1944-1946)

tout son temps comme directeur à la gérance de l'imprimerie devenue une entreprise considérable. On devra même lui adjoindre un assistant dès cette année.

À l'automne de 1946, un nouvel agrandissement s'achevait qui portait à près de vingt mille pieds carrés la surface des planchers. En plus de loger les bureaux de la direction, les nouveaux locaux permettent d'organiser un atelier de reliure mécanique pour livres scolaires et religieux, ainsi qu'un département d'héliogravure — le premier du genre dans la région — pour travaux d'imagerie, calendriers religieux et illustrés à reproductions soignées. Ce dernier est présentement en bonne voie d'organisation, et une partie de l'outillage y est déjà installée.

Il est difficile de prévoir quels développements nouveaux prendra demain l'imprimerie Saint-Joseph. Avec l'organisation qu'elle possède déjà, la main-d'œuvre hautement qualifiée dont elle est fière, l'outillage de première valeur dont elle dispose dans des locaux à l'épreuve du feu et suffisamment vastes pour lui permettre de faire face aux tirages considérables en perspective, elle ne devrait point avoir à s'arrêter dans la voie du progrès. Aussi



*H. F. Josaphat
Mercier,
supérieur
(1937-38)
(1946-..)*

espère-t-elle, avec la protection de son céleste patron saint Joseph, pouvoir mettre bientôt au service de la vérité et du bien toutes les ressources de l'imprimerie moderne.



LE PERSONNEL DE L'IMPRIMERIE



1. P. Alphonse Girard, chap.; 2. F. Émery Catudal; 3. F. Adélar Lapointe; 4. F. Armand DeBlois; 5. F. Lucien Cloutier; 6. F. Roger Hamelin.



1. F. Gaudias Saint-Onge; 2. F. René Flibotte; 3. F. Bruno Boileau; 4. F. Armand Bachand; 5. F. Victor Faucher; 6. F. Marcel Lespérance; 7. F. Jean-Jacques Poirier; 8. F. Paul Dussault.



1 9 1 6

Ecole SAINT-JOSEPH de Ste-Geneviève



LES religieux de Sainte-Croix n'enseignent à l'école actuelle de Sainte-Geneviève de Pierrefonds que depuis 1916, mais la congrégation était déjà implantée dans cette paroisse depuis 1881, alors qu'elle y fonda un collège commercial, dont le premier supérieur fut le rév. frère Léonard (Godefroy Bissonnette), devenu le père Léonard en 1891.

En 1893, les autorités majeures de la congrégation fermèrent le collège pour y établir le noviciat. On installa alors l'école paroissiale dans une petite maison de pierre sise près de la route, à l'angle sud-ouest de la propriété. Les frères y donnaient l'enseignement sous la direction du maître des novices, qui était en même temps responsable de l'école.

En 1911, les commissaires confièrent à des professeurs laïcs l'école qu'ils venaient de construire à l'extrémité ouest du village. Cependant, à la demande de ces messieurs en 1916, les frères prirent

la direction de cette nouvelle école où ils n'ont cessé d'enseigner depuis.

L'enseignement s'arrêtait au début à la cinquième année élémentaire. Le programme augmenta d'année en année pour atteindre la neuvième en 1941, la dixième en 1945 et la douzième cette année.

D'abord de quatre-vingt-six, le nombre des élèves oscilla entre quatre-vingts et quatre-vingt-dix jusqu'en 1945. L'établissement du cours primaire supérieur l'a fait s'élever à cent cinq puis cette année à cent vingt-deux.

On n'est pas peu surpris de constater que cinq frères suffisent aujourd'hui à y donner l'enseignement dans douze degrés, lorsqu'il fallait quatre professeurs pour les cinq degrés de 1916.

Après 1940, l'école connut sa crise du logement, qui se régla toutefois en un tour de main, grâce à l'ingéniosité de son directeur, le frère Dau-

nais. Il persuada simplement, en 1944, aux autorités de la congrégation de faire à peu de frais l'acquisition d'une jolie résidence située presque en face de l'école, geste qui permit d'agrandir cette dernière de tout l'espace réservé auparavant aux religieux, sans construire.



LES SUPÉRIEURS DE L'ÉCOLE



H. F. Ernest
(1916-1919)
(1929-1930)



H. F. Hilarion
(1919-1920)



H. F. Charles-Édouard
(1921-1922)



H. F. Zéphyrin
(1923-1927)
(1934-1938)



H. F. Antonio
(1927-1928)



H. F. Mathias
(1930-1931)



H. F. Achille
(1931-1933)



H. F. Adjutor
(1933-1934)



H. F. Marcien
(1944-1945)



H. F. Gonzalve Jodoin
(1945-1946)

LE PERSONNEL



1. F. Florentin Joyal ; 2. F. Fernand Giroux ; 3. F. Raoul Dubois ; 4. F. Luc Richard.



H. F. Norbert
Robert,
supérieur,
(1920-21)
(1938-44)
(1946-..)



ANCIENNE ÉCOLE PAROISSIALE
(1893-1911)



1 9 1 9

Ecole Supérieure BEAUDET



L'ÉCOLE paroissiale de Ville Saint-Laurent s'identifie avec le collège du même nom de 1847 à 1919: Aussi renvoyons-nous le lecteur pour le détail de cette période à l'historique du collège de Saint-Laurent. Nous n'indiquerons ici que les principales étapes de son développement.

Dans les débuts, l'externat était soumis aux règlements généraux du Conseil de l'Instruction publique; les commissaires n'exerçaient pour ainsi dire qu'un contrôle nominal sur le système scolaire municipal. Ce n'est que vers 1890 que nous voyons la commission scolaire de Saint-Laurent assumer toute la tâche de surveiller l'instruction de ses fils. M. Henri Legault, honnête cultivateur de la Côte-Vertu, en fut le premier président.

Au mois de mars de l'année 1917, la Commission scolaire de Ville-Saint-Laurent décide de construire une école pour les garçons. L'externat ne peut vraiment plus suffire. L'édifice s'élèvera sur le terrain que possède déjà la commission entre la Grande Allée de Florence — ancien nom du bou-

levard Monkland et entre nous beaucoup plus joli — et la rue Ouimet.

Le site de l'institution est des plus agréables, face à un parc de verdure et de fraîcheur. À l'arrière, une immense cour de sept cents pieds de longueur permet aux élèves de prendre leurs ébats à loisir.

Le nouvel immeuble reçoit le nom d'école Beaudet, en mémoire du R. P. Beaudet, c.s.c., ancien Provincial et curé de Saint-Laurent. Sa statue orne la niche de la façade. Le premier supérieur de cette école fut le frère Maximien, et le premier chapelain, le père Ernest Perrier. C'est le père Alfred Crevier, curé à cette époque, qui y célébra la première messe, le 10 novembre 1919.

On peut voir encore sur le plancher du troisième les vestiges d'une ancienne division qui limitait au début les locaux réservés aux religieux. La résidence actuelle du personnel enseignant ne date en effet que de 1923, soit cinq ans après la construction de l'école, alors que les sept classes du

LES SUPÉRIEURS DE BEAUDET



H. F. Maximien
(1919-1921)

H. F. Norbert
(1921-1922)

H. F. Ernest
(1922-1923)

H. F. Martin
(1923-1928)

H. F. Séraphin
(1928-1931)

début ne suffisaient déjà plus à contenir le nombre toujours croissant des élèves.

C'est en juin 1923 que l'école présenta aux examens du brevet complémentaire ses premiers finissants au nombre de trois. On inaugura un cours anglais en 1935 ; le premier titulaire en fut le frère Louis-Eugène Gaucher. Encouragés par les succès passés, et désireux de faire bénéficier les jeunes d'études plus complètes en conformité avec les besoins présents, MM. les commissaires n'hési-

tèrent pas à établir en 1943 à l'école Beaudet un cours primaire supérieur, dont les premiers diplômés furent au nombre de trois en 1946. Le nombre toujours croissant des élèves inscrits à ce cours constitue le meilleur témoignage de leur bonne appréciation.

L'école Beaudet compte déjà vingt-huit années d'existence ; elle inscrit en moyenne chaque année quatre cents élèves auxquels dispensent l'instruction douze professeurs religieux, un laïc et sept institutrices.

Beaudet publie depuis 1945 une intéressante revue écolière bimestrielle, *Le Reflet*, que rédigent les élèves eux-mêmes sous la direction actuelle des frères J.-E. Gougeon et H. Boucher.

La ville de Saint-Laurent est témoin depuis la guerre d'une course à l'industrialisation sans précédent sur son territoire. Les usines de toutes sortes se multiplient comme des champignons le long du chemin de fer et des boulevards. On construira pour une valeur de \$50,000,000 rien qu'en 1947. La population ouvrière et scolaire de cette ville de banlieue jusqu'ici résidentielle connaît en conséquence une croissance phénoménale, qui exige non seulement la construction de nombreux logements d'habitation mais aussi l'agrandissement de l'école Beaudet devenue trop exigüe. La Commission scolaire a donc décidé de construire dès cette année à l'extrémité gauche de l'édifice actuel une allonge considérable de nature à accommoder la gent écolière masculine de la région pour plusieurs années



H. F. Gérard
Côté,
supérieur
actuel.



H. F. Philéas
(1931-1932)

H. F. Cécilien
(1932-1934)

H. F. Raoul
(1934-1937)

H. F. Hubert
(1937-1943)

H. F. Valier
(1943-1946)

à venir. Cette louable initiative constitue en même temps le cadeau substantiel de la Commission scolaire de Ville Saint-Laurent aux frères de Sainte-Croix à l'occasion du centenaire de leur arrivée en cette localité.

TABLEAU STATISTIQUE

<i>Année</i>	<i>Local</i>	<i>Élèves</i>	<i>Classes</i>
1847	Maison de pierre	137 pens. & ext.	3

1849	Académie industrielle	137	"	"	2
1868	Collège de S.-Laurent	280	"	"	
1899	Externat du collège	60 externes			2
1919	École BEAUDET	165	"		7
1921	"	217			8
1927	"	270			13
1931	"	382			15
1934	"	413			16
1943	"	435			17
1946	"	465			19

LE PERSONNEL ACTUEL :



1. F. Séverin Vermandere ; 2. F. Léger Morisset ; 3. F. Fabien Deschamps ; 4. F. Lionel Dauvais ; 5. F. Lucien-Edmond Pratte ; 6. F. Henri Chartrand.



1. F. Odilon Péloquin ; 2. F. Armand Rainville ; 3. F. Aimé L'Heureux ; 4. F. Antonio Desrosiers ; 5. F. Jean-E. Gougeon ; 6. F. Hertel Boucher ; 7. F. Jean-Roch Giguère ; 8. F. René Labrecque.



1 9 2 2

La paroisse SAINT-JOSEPH de Carillon



CETTE desserte du diocèse de Montréal, dans le comté d'Argenteuil, a été fondée en 1918. M. l'abbé Josaphat Verner, aujourd'hui prélat domestique et curé du Très-Saint-Rédempteur de Montréal, en fut le premier et seul desservant séculier. Il demeurait chapelain du Jardin d'Enfance des sœurs de la Providence, dans la paroisse de Saint-André Est, de laquelle a été détachée la municipalité du village de Carillon. La plupart des gens de Carillon, travaillant aux chantiers ou au canal Carillon-Grenville, s'étaient installés assez loin de leur église-mère. C'est le transport de l'église à Saint-André Est à un mille plus loin, qui a permis l'érection d'une chapelle pour l'usage des 270 résidents de cette localité.

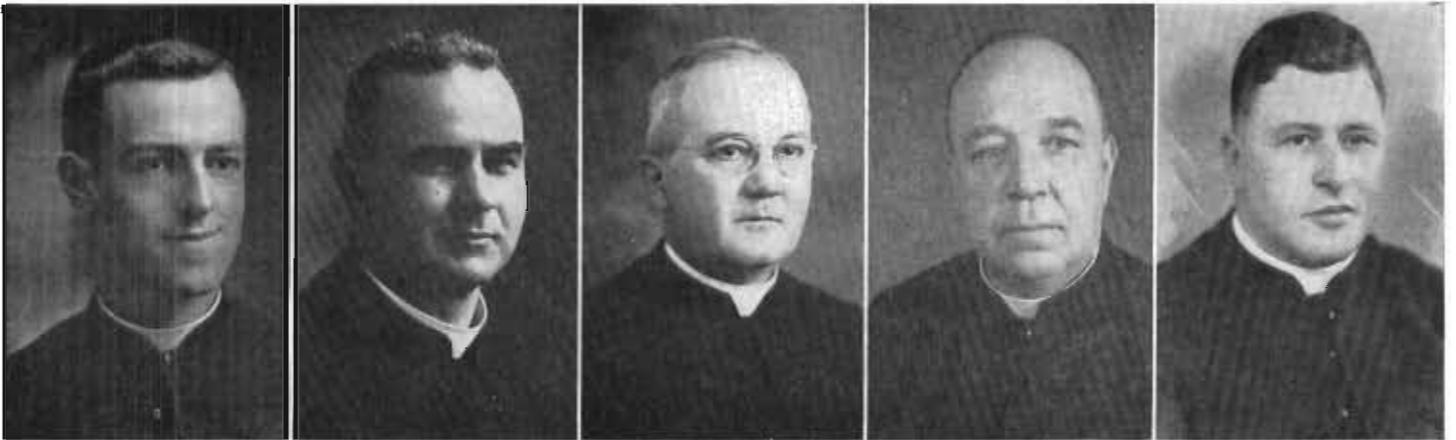
Carillon est situé sur la rive nord de la rivière Ottawa, au bas du Long-Sault où s'illustra Dollard des Ormeaux. Un monument érigé à côté de la chapelle en rappelle le glorieux souvenir. Le nom de Carillon ne signifie donc pas l'endroit où se couvrit de gloire Montcalm ; il est une transformation de Carion, nom d'un soldat du régiment de ce dernier. Saint Joseph, premier patron du pays et

protecteur spécial de la Congrégation de Sainte-Croix, surtout en terre canadienne, a été choisi et donné comme titulaire à cette desserte, à cause de faveurs spéciales obtenues par son intercession.

Comme la Congrégation de Sainte-Croix possédait depuis 20 ans une ferme et une maison de vacances dans la localité, la desserte a été confiée en 1922 aux Pères de Sainte-Croix. Ont été successivement desservants les pères Victor Deguire, Albert Blais, Rémi Crevier, Alphonse Girard, Walter-J. Gendreau, Donat Boyer et François-Xavier Beaulieu, désigné le premier en 1921, mais installé officiellement en 1938, et qui s'y trouve encore. Depuis 1940, il a son presbytère près de la chapelle, car la Congrégation n'a plus la ferme Désormeaux, où il résidait. Seule la « petite ferme » a été conservée et est devenue l'apanage des frères de Sainte-Croix, qui y ont installé une maison de vacances pour leurs scolastiques.



LES CURÉS DE CARILLON



R. P. Victor Deguire R. P. Rémi Crevier R. P. Alphonse Girard R. P. Walter Gendreau R. P. Donat Boyer



LE MONUMENT DE DOLLARD
À CARILLON



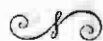
R. P. F.-X. Beaulieu,
curé actuel.





1 9 2 3

La paroisse de **VILLE MONT-ROYAL**



LE 7 octobre 1923, en la fête du Très Saint-Rosaire, eut lieu la première messe dans Ville Mont-Royal, que l'on désignait autrefois du nom de Ville Modèle. Une délégation de citoyens dont MM. Harry Godbout, Émile Bertrand, Joseph Brunet, Camille Girard, F.-O.-N. Dillon s'était rendue auprès du père Hébert, curé de Saint-Laurent. La desserte fut créée, et le père Édouard Cyr fut le premier desservant. Ce dernier dit la messe dans une classe de l'École de l'avenue Wicksteed, 75 adultes et 25 enfants y assistent. Les annales de la desserte relatent qu'il y eut 25 communions. Avec cette première messe, il semble que la vie spirituelle s'accroît. Tout ce qui rappelle la vie paroissiale se vérifie par la célébration de la fête patronale du curé de Saint-Laurent, le père Hébert, le 22 avril 1924.

Peu à peu, ce sont d'autres manifestations dont la première communion, en la Fête-Dieu, le 14 juin 1925. La fête est présidée par le père Eustache Gagnon et 7 petits enfants font leur première communion.

Les familles catholiques de Ville Mont-Royal augmentent. L'on songe à construire une nouvelle école. Le projet se réalise en 1927, et la chapelle est transportée au deuxième étage du nouvel édifice, à 1345 Régent. Bientôt, l'on sent le besoin d'agrandir. En 1933, l'édifice actuel est terminé, et l'on place la chapelle dans la salle de récréation de l'école.

La vie bat son plein, c'est un accroissement de population catholique. Le curé actuel, le père Godefroy Clément, qui préside à la vie religieuse de Ville Mont-Royal depuis 1936, affirme qu'il y a

onze ans, il fit 90 visites, alors qu'il visitait les familles catholiques de langue anglaise et de langue française. L'an dernier, il n'avait à visiter que les familles françaises, puisqu'en janvier 1945, il y eut division de paroisse, la paroisse de l'Annonciation pour les catholiques de langue anglaise, et la paroisse de Saint-Joseph de Mont-Royal pour ceux de langue française. Il visita plus de 340 familles.

Nous jugeons par là de l'expansion du culte dans cette coquette Ville Mont-Royal. Nous rendons des actions de grâces à Dieu qui nous a donné

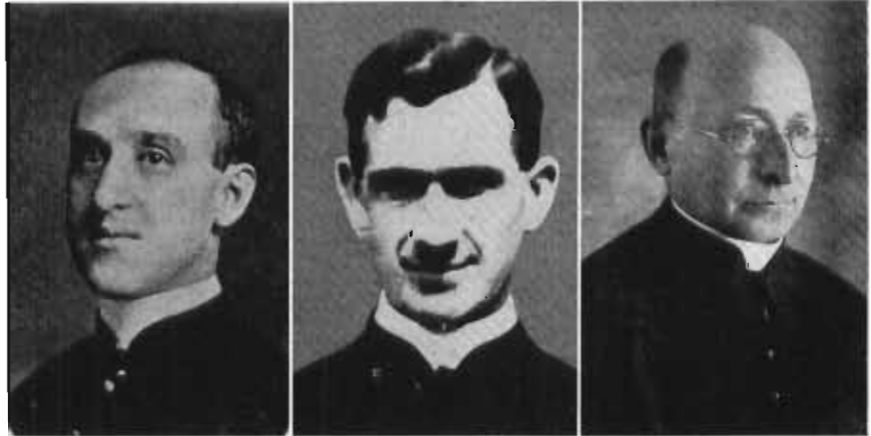
à garder cette portion de son troupeau.

Voici la liste des desservants depuis le début :

RR. PP. Édouard Cyr	1923
Auguste Desrochers	1925
Albert Montplaisir	1927
Walter Gendreau	1928
Camille Doiron	1930
Eustache Gagnon	1932
Léopold Pauzé	1934
Godefroy Clément	1936



LES CURÉS DE VILLE MONT-ROYAL



R. P. Édouard Cyr
(1923-1925)

R. P. Auguste Desrochers
(1925-1927)

R. P. Albert Montplaisir
(1927-1928)



R. P. Walter Gendreau
(1928-1930)

R. P. Camille Doiron
(1930-1932)

R. P. Eustache Gagnon
(1932-1934)

R. P. Léopold Pauzé
(1934-1935)



*R. P. Godefroy
Clément,
curé
actuel.*



*R. P. Raymond Clément,
vicaire.*



LA CHAPELLE SAINT-JOSEPH
DE VILLE MONT-ROYAL



I 9 2 5

Chapelinat des Srs de Ste-Croix à S.-Laurent



Le père Auguste Vérité (1847-1849) s'occupe de tout régulariser au dedans. Sur lui retombent les soucis et les affaires matérielles : nourriture pour les deux maisons, bois de chauffage, mobilier, etc. Parfois, on lui réclamait de l'argent et sa bourse était vide. La liste des déboires du bon père Vérité serait aussi longue que lamentable. Il fut le crucifié de son devoir. Il exerça un grand zèle en faveur des maîtresses qu'il voulait former aussi bien à l'art d'enseigner qu'à la vie religieuse. Il travaillait sans relâche : confessions, offices, visites aux malades, direction des couvents, conférences chez les frères et chez les sœurs.

À l'été de 1849, il fut remplacé par le père Joseph Rézé. Il retourne en France et, de là, au Bengale.

Le 17 juillet 1849, le père Joseph Rézé (1849-1869) arriva à Saint-Laurent, comme supérieur ecclésiastique des sœurs de Sainte-Croix. En 1854, Mgr Bourget lui écrivit, le priant de faire tout au monde pour obtenir des frères et des sœurs

pour le collège et le couvent de Varennes. L'affaire est acceptée ; dans les négociations, le père Rézé représente l'Association de Sainte-Croix.

En 1887, le père Rézé, récemment revenu du Mans, célèbre la messe dans la chapelle conventuelle. Après son déjeuner, il se rend chez les sœurs professes, toujours heureuses de le revoir. Il compte alors 75 ans d'âge. Le bon père est nommé provincial des pères de Sainte-Croix, en remplacement du père Louage, rappelé en France.

Seize fois, le père Rézé a prêché la retraite annuelle aux sœurs de Sainte-Croix. Le 13 juin 1888 est inscrit en caractères indélébiles dans les Annales de la Congrégation, à raison du jubilé d'or du zélé père Rézé, supérieur provincial des religieux de Sainte-Croix.

Le père Chs Villandre (1869-1870), souffrant de phtisie et occupé aux affaires matérielles de sa Congrégation, fait de rares apparitions chez les sœurs de Sainte-Croix.

Les pères Gastineau, Colovin et Doucet,

LES CHAPELAINS DES SŒURS DE SAINTE-CROIX



P. Léopold Pauzé
(1925-1934)

P. Godefroy Clément
(1934-1936)

P. Joseph Beaudry
(1936-1939)

P. Dismas LeBlanc
(1939-1942)

P. Arthur Théorêt
(1942-1945)

exercent successivement leur ministère auprès des sœurs de Sainte-Croix, de 1870 à 1873. Ils président les fêtes à la communauté et au pensionnat, prêchent les retraites aux sœurs et aux élèves. Ils demeurent au collège Saint-Laurent, tout comme les précédents.

De 1873 à 1886, des aumôniers diocésains desservent la communauté.

Le dernier de ce groupe est remplacé temporairement par le père Laperche (1886-1888) sous la direction du père Beudet, curé de la paroisse.

Le 24 août 1888, Mgr l'Archevêque nomme un nouveau chapelain, M. l'abbé Camille Rochon, pour remplacer le père Laperche que ses supérieurs réclament. Les *Chroniques* expriment tout le regret des sœurs à son départ. « Le bon père est un savant, y lit-on, d'une régularité exemplaire, d'un dévouement sans bornes ; il ne compte jamais sa peine avec la communauté. »

Le père Philippe Beudet est chapelain de 1886 à 1888. Rempli de zèle et de piété, il était aimé de tous. « L'excellent supérieur », comme le *Bulletin de la communauté* et les *Annales* se plaisent à le nommer, ne manquait ni de mérite ni de qualités. Il s'est beaucoup intéressé à la communauté des sœurs de Sainte-Croix, dont il a été longtemps le principal avisier.

De 1888 à 1925, neuf aumôniers diocésains desservent encore la Communauté.

Le 9 septembre 1925, professes et novices saluent, par l'intermédiaire de la Supérieure générale, le père Léopold Pauzé, le successeur des pères Vérité, Rézé, Villandre, Gastineau, Doucet, Colovin ainsi que des pères Beudet, Laperche.

Le père Pauzé, appelé à recueillir cette part d'héritage qui semblait perdue, redit sa foi en l'intervention du vénéré père Fondateur qui a dû contribuer, du haut du ciel, à faire disparaître la cloison étanche qui semblait séparer pour toujours les deux branches : pères et sœurs de Sainte-Croix.

Sous l'administration du père, le règlement des dimanches à la maison-mère est passé à l'état de coutume : grand'messe, prône, sermon n'apparaissent plus comme un fait isolé.

Pendant neuf ans, le père Pauzé a donné l'exemple d'une régularité parfaite, d'un dévouement à toute épreuve, d'une bonté paternelle.

Le père Godefroy Clément marche sur les traces de son prédécesseur, avec qui il a vécu sept années, comme assistant-aumônier. Toujours et à chaque instant, le bon père s'est fait tout à toutes. Le 9 juillet 1936, le père Clément est appelé au presbytère de Saint-Laurent.

Le père Joseph Beaudry, qui le remplace, n'est pas un étranger, car il a déjà prêché la retraite annuelle. À maintes reprises, les sœurs ont pu apprécier son savoir-faire, son dévouement et l'intérêt fraternel qu'il porte à la Congrégation.

Ce bon père, tout dévoué à sa besogne, d'une régularité irréprochable, fervent prédicateur





R. P. Roméo
Boileau,
chapelain
actuel.



de l'amour et de la miséricorde de Dieu, quitte son poste, le 2 juillet 1939, pour la paroisse Saint-Laurent.

Le père Dismas LeBlanc lui succède. Dans sa réponse aux hommages des élèves, l'on sent dans chacune de ses paroles, le doigté du fin psychologue et du pédagogue averti, qui s'y connaît en éducation. Le mot spirituel et l'anecdote lui viennent promptement aux lèvres ; mais son grand désir d'apostolat prime tout dans son langage. *L'Écho de Sainte-Croix* a représenté le père au milieu des lis, dans le jardin du couvent : délicate allusion à son âme d'artiste que toute beauté fait vibrer.

Ce digne prêtre allié à une doctrine éclairée, une piété riche de foi et de confiance en Dieu ; ses instructions en fournissent une preuve magnifique. À ces témoignages, il convient d'ajouter celui d'une vraie sympathie pour les malades, surtout pour les mourantes à qui il fait entrevoir les plus fortifiants espoirs.

Le 5 juillet 1942, le père LeBlanc est nommé au manoir Sainte-Croix, à Coteau-du-Lac.

Durant les trois années suivantes, c'est le père Arthur Théorêt qui prend la charge. « Souriez toujours, dit-il souvent. Demandez au bon Dieu que nous soyons des aumôniers souriants. » Son sourire à lui, était réconfortant. Comme le Sauveur, il a été très bon... très compatissant...

14

Du 3 octobre au premier décembre 1944, la maladie le retient à l'hôpital de Saint-Laurent. Revenu à l'aumônerie, il vit dans la solitude de sa chambre jusqu'au 7 août 1945. Les pères Trudeau et Poirier, sous la direction du cher malade, continuent de guider la communauté dans les voies de la ferveur religieuse.

Depuis les obédiences de 1945, c'est le père Roméo Boileau, ex-supérieur de l'Externat classique de Sainte-Croix, qui assume la direction spirituelle de la communauté. Il est secondé par le père E. Poirier.

Comme ses prédécesseurs, l'aumônier actuel a puisé à l'école du vénéré père Fondateur et dans ses enseignements les vertus qui le caractérisent si bien : parfaite régularité, dévouement sans bornes, abord aimable, facile et sympathique, le tout complété par une haute culture intellectuelle et théologique et un grand amour de la paix.



R. P. Eugène Poirier,
assistant-
chapelain.

Voici la liste des assistants-aumôniers et les dates de leur passage à la maison-mère des sœurs de Sainte-Croix :

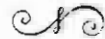
R. P. Albert Blais	(juillet 1925 à juillet 1926)
	(juillet 1934 au 19 mars 1937)
R. P. Napoléon Papineau	(en 1926)
R. P. Godefroy Clément	(1927 à 1934)
R. P. Harold Murphy	(en 1937)
R. P. Joseph Barbeau	(8 juillet au 28 octobre 1937)
R. P. Réal Boudreau	(28 octobre 1937 à juillet 1938)
R. P. Edgar Landry	(1938 à 1939)
R. P. Jean de Montigny	(8 juillet 1939 au 27 mars 1942)
R. P. J.-B. Plouffe	(de mars à mai 1942)
R. P. Guillaume Bruneau	(de mai à juillet 1942)
R. P. Henri Trudeau	(1942-1945)
R. P. Eugène Poirier	(octobre 1944-...)





1 9 3 0

Chapelinat des Srs de la Miséricorde



L'INSTITUT des Sœurs de la Miséricorde est la dixième communauté dont Mgr Bourget a doté son diocèse en moins de huit ans et la troisième de celles qu'il a fondées sur place durant cette courte période, si l'on ne tient pas compte des frères de la Croix de Chambly, qui n'ont pas survécu.

L'entreprise si authentiquement évangélique de la Miséricorde parut audacieuse au Montréal de 1848, mais l'idée en était surnaturelle et féconde, et elle a eu d'admirables développements.

En 1930, l'administration générale s'installa rue Sainte-Croix, à Cartierville, dans une spacieuse maison, qui abrite à la fois postulantes et novices, anciennes et malades, avec un groupe de professes qui assurent les services des multiples départements.

Dès leur arrivée sur les bords de la rivière des Prairies, les Sœurs demandèrent à l'autorité de chez nous un père spirituel. Un prêtre retiré du ministère, M. l'abbé Bruno Roy, qui demeurait aux environs, acceptait de célébrer la messe de communauté. Restaient les confessions, les conférences spirituelles, l'enseignement catéchistique, les retraites de vêture et de profession et les cérémonies nom-

breuses qui sont coutumières dans les maisons-mères des religieuses.

Quatre anciens curés de Sainte-Croix se succédèrent à cette tâche délicate, pendant les sept premières années. Les pères Dufour, Roy, Lecavalier et Hébert apportèrent aux divers groupes de ce couvent le fruit de leur longue pratique de la vie intérieure et de la direction des âmes.

M. Roy ayant vendu aux Sœurs sa propriété, elles y établirent leur premier aumônier résident, le père Joseph Métivier, qui assuma la charge complète d'aumônier à Cartierville et à la crèche du Sault-au-Récollet, où un père jésuite, cependant, disait la messe pour le personnel.

Au bout d'un an, le père Métivier eut pour successeur le père Montplaisir, qui passa là six ans et qui fut remplacé, en 1944, par le père Joseph Beaudry, décédé avant d'avoir complété son année. Depuis 1945, le père Trudeau assure la relève avec zèle et prudence. Tous savent qu'il mérite à son tour l'éloge que les sœurs de Miséricorde adressaient à l'un de ses devanciers et dont voici un bref aperçu.

Après avoir louangé la doctrine et la sollicitude de cet aumônier, la révérende mère générale ajoutait :

« Aux benjamins vous avez toujours montré plus beau leur idéal de perfection, en leur apprenant à vouloir énergiquement le devoir, si austère soit-il ; aux malades vous avez fait... rayonner l'évangile de la bonne souffrance et les consolations de la croix ; pour les anciennes, vous avez illuminé leur solitude de la beauté du crépuscule qu'est la vieillesse, en intensifiant leur vie intérieure ; à chacune vous avez prodigué sans compter votre zèle et votre dévouement, avec une patience et une charité admirables. Enfin, en toutes circonstances, avec un tact insurpassable, vous avez présenté aux digni-

LES CHAPELAINS



R. P. Pierre-Paul Dufour R. P. V.-Alfred Roy



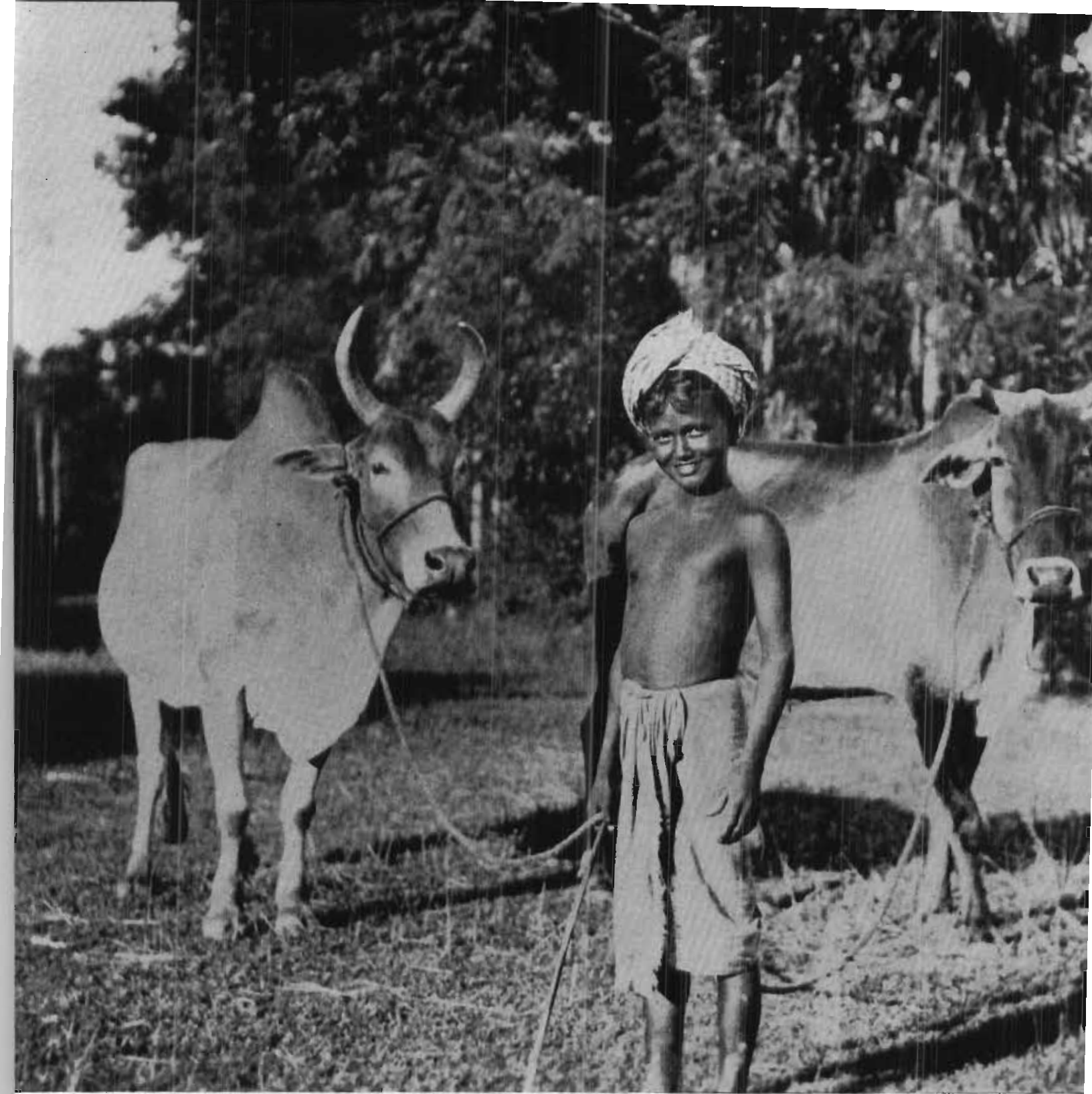
R. P. Henri
Trudeau,
chapelain
actuel.



taires ecclésiastiques ou laïcs notre humble institut, en rehaussant la beauté et la grandeur de ses œuvres, de manière à nous conquérir l'estime et la sympathie... Daigne le ciel vous accorder... paix et consolation. La Miséricorde demeurera toujours vôtre et ses murs seront heureux de vous recevoir comme le père spirituel de cette maison, empreinte de votre bon souvenir. »



P. Benjamin Lecavalier R. P. Elphège Hébert R. P. Joseph Métivier (1937-1938) R. P. Albert Montplaisir (1938-1944) R. P. Joseph Beaudry (1944-1945)



LA GRÂCE DE DIEU VOUS ATTEND...

Les MISSIONS du BENGALE



PAR une providentielle coïncidence, la province de Sainte-Croix au Canada et nos Missions du Bengale eurent le même fondateur : le père Augustin Vérité.

C'est en 1853 que les premiers religieux de Sainte-Croix, après un voyage héroïque autour de l'Afrique, parvinrent au Bengale oriental qui, au point de vue ecclésiastique, comprenait alors l'est du Bengale et l'Assam. Aujourd'hui se trouvent là les diocèses de Dacca et de Chittagong confiés à Sainte-Croix, et Shillong confié aux Salésiens.

Les registres de ces diocèses peuvent vous faire suivre nos chers pères Fourmont, Roche et autres, des confins de la Baie du Bengale aux rives du Brahmapoutre, allant de village en village faire les Pâques aux chrétiens dispersés dans le Bengale et l'Assam. Quelle tournée aussi pour Monseigneur Dufal, le Vicaire Apostolique ! Aujourd'hui vous avez des chemins de fer, des services de bateaux, des bicyclettes ; mais alors il n'y avait que des charrettes à bœufs, des chaloupes et ses jambes. Même dès leur arrivée à Calcutta, nos missionnaires devaient couvrir en chaloupe la distance qui les séparait de Dacca et de Chittagong.

Le manque d'hommes, de ressources et de transport, rendit héroïque le travail de ces ouvriers de la première heure. Aussi après vingt-deux ans, Sainte-Croix ne pouvant plus réparer les brèches causées dans ses rangs par la mort de tant de ses missionnaires, fut forcée de remettre la mission au Saint-Siège. Vers 1875, les Bénédictins de la Province anglaise remplaçaient Sainte-Croix et Mgr Balsifer, o.s.b., devenait Vicaire Apostolique. Lors de l'établissement de la hiérarchie aux Indes, en 1889, le Saint-Siège insista pour que Sainte-Croix reprît sa mission et elle y est encore aujourd'hui. Le Vicariat du Bengale oriental, devenu le diocèse de

Dacca, attendait un évêque résidentiel. On vint le chercher au Canada dans la personne de notre provincial du temps, le père Augustin Louage, qui ne put résister plus de cinq ans aux travaux et aux maladies ; il mourut en 1893. Le vétéran d'avant 1875, le bon père Fourmont retourna ainsi que quelques confrères de France et du Canada : les pères Émile Lafond, Bourque, Langelier et Garant. Ces deux derniers ne purent résister longtemps au climat et revinrent mourir au pays ; il en fut ainsi pour le père Bourque. Seul le père Lafond résista jusqu'à sa mort survenue en 1926. Il s'était tellement assimilé aux Bengalis que seul un journal Bengali l'intéressait. C'est le seul qui ait réussi à faire pénétrer l'enseignement du catéchisme dans les écoles païennes. Par sa connaissance approfondie du Bengali, langue de la province, il avait conquis les maîtres d'écoles hindous, qui chaque mois lui amenaient leurs élèves pour qu'il leur fît subir un examen et constatât leurs progrès de la semaine. Le bon père récompensait professeurs et élèves.

En 1893, à la mort de Mgr Louage, Mgr Pierre J. Hurth de notre province des États-Unis devint évêque de Dacca. Linguiste et orateur distingué, doué d'une activité dévorante et d'un zèle ardent, Monseigneur Hurth fut un des principaux organisateurs de la partie ouest du diocèse de Dacca ; Chittagong et Akyab étant à des centaines de milles de distance et très distincts à tout point de vue souffraient un peu de leur éloignement. D'ailleurs Monseigneur n'avait qu'une poignée d'hommes et pas des plus valides. Ce n'est qu'après les troubles religieux de 1904 en France, qu'un groupe de confrères français un peu plus nombreux vint prêter main-forte.

Akyab rappelle les changements ecclésiastiques opérés en 1888. De fait à ce moment l'Assam

LES ÉVÊQUES DU BENGALE :

S. Exc. Mgr Pierre Duřal
(1860-1875)

S. Exc. Mgr Augustin Louage
(1890-1894)

S. Exc. Mgr Pierre-J. Hurth
(1894-1909)

S. Exc. Mgr Frederic-F. Linneborn
(1909-1915)

S. Exc. Mgr Joseph Legrand
(1916-1929)



devint un vicariat séparé, confié aux pères de la Société du Divin Sauveur, pendant que l'Arakan, province de la Birmanie, était rattachée au Diocèse de Dacca.

Monseigneur Hurth peina jusqu'en 1909 alors que très malade il donnait sa démission. La

L'ANGELUS



mémoire du père Fallize, vicaire général et du père Boeres, grand éducateur, reste attachée à l'épiscopat de Mgr Hurth.

Mgr Linneborn, longtemps procureur général de la Congrégation à Rome, lui succède. Fort des justes réclamations de son prédécesseur, il insiste pour avoir du personnel et obtient un prêtre et deux scolastiques français qui étaient venus faire leurs études aux États-Unis, puis deux scolastiques du Canada, qui tous devaient compléter leurs études théologiques à Rome où la Congrégation attachait une école apostolique à la Procure générale.

Monseigneur avait aussi commencé des démarches pour établir à Saint-Maurice, dans la vallée du Rhône, en Suisse, un petit séminaire des missions dont les élèves auraient suivi les cours du beau collège de Saint-Maurice. Projet merveilleux qui aurait assuré un recrutement en Europe pour les missions et la Congrégation tout entière. Malheureusement les tropiques ruinèrent tous ces beaux projets ; trop âgé pour s'acclimater, Monseigneur Linneborn devint bientôt victime de la chaleur et des fièvres qui lui enlevaient toute énergie. Il souffrit en silence, offrant ses souffrances pour la mission et s'éteignit au milieu d'une tournée de confirmation en 1915.

En 1905, alors que pour aider le Bengale le T. Rév. Père Gilbert Français, supérieur général, envoyait au Bengale un bon nombre des scolastiques de la province de France, leur supérieur, le père Joseph Legrand voulut bien les accompagner. On



avait alors songé à faire du père Legrand le supérieur religieux des missionnaires ; mais le temps n'était pas encore venu et l'évêque de Dacca cumula jusqu'en 1920 les fonctions de supérieur ecclésiastique et de supérieur religieux.

À la mort de Monseigneur Linneborn, la situation était assez compliquée. D'après le Concile de Calcutta, le Vicaire général devint administrateur à la mort de l'évêque jusqu'à la nomination de son successeur. Or le père Legrand, vicaire général, était en Europe avec peu de chance de revenir, miné lui aussi par les fièvres. Le doyen des prêtres, par son séjour aux Indes, devenait alors administrateur avec l'approbation de Monseigneur l'Archevêque et de Son Exc. le Délégué Apostolique. Le père Émile Lafond dut donc assumer la charge et administrer le diocèse, tout en gardant sa mission de Solepore.

Déjà les cadres s'étaient quelque peu remplis. Du groupe français restaient, dans la force de l'âge, les pères Nanni, Adolphe Français, Jean Fleury, Célestin Niard, Louis Faineau et Albert Blin ; des États-Unis, les pères Timothy Crowley et John Hennessey ; depuis 1910, le Canada avait donné les pères Omer Desrochers, Philéas Boulay, Alfred Lepailleur, Joseph Harel, Matthew Kearns ainsi que les frères Léon, Vitâl, Ernest et Célestin qui apportaient un précieux concours pour les écoles.

En 1916, Monseigneur Legrand fut élu évêque de Dacca ; mais à cause de la guerre, il ne réussit à arriver aux Indes qu'en 1917, après avoir

fait le tour de l'Afrique. Une assemblée mémorable avait eu lieu dans l'interrègne. Avant de se disperser, à l'issue des funérailles de Monseigneur Linneborn, les missionnaires avaient envoyé au T. Rév. Père Général un mémoire demandant respectueusement que le nouvel évêque fût un missionnaire d'expérience. Ils réclamaient aussi un supérieur religieux distinct du supérieur ecclésiastique — comme d'ailleurs le veut l'Église — et des délégués du Bengale pour représenter la mission au chapitre général.

Avec l'élection de Monseigneur Legrand, nous avons la réalisation du premier vœu. Le second devait obtenir toute la collaboration du nouvel évêque, et en 1920 le père Blin, Français

LE CATÉCHISME



MISSIONNAIRES DÉFUNTS



P. Émile Lafond
(1925)



P. Hubert-P. Peters
(1915)



P. Mathew Kearns
(1946)



P. Joseph Harel
(1942)



P. Sinäi Chassé
(1930)

d'origine, devenait le premier supérieur régulier. Ayant étudié plusieurs années aux États-Unis, l'anglais lui était aussi familier que le français.

Monseigneur mit tout de suite son monde à l'aise et à l'œuvre. Vrai chef, il savait se servir de tous ; vrai père, il savait encourager et développer l'initiative. Soucieux du bien-être spirituel et temporel de ses missionnaires, il savait les sortir de leur isolement forcé et développer un esprit de fraternité et de coopération admirable.

Le petit séminaire se fonde, l'école des catéchistes s'établit, les vocations se présentent et de là est sorti ce germe de clergé indigène qui assure aujourd'hui 26 prêtres indigènes à Dacca et 5 à Chittagong.

Ses encouragements verront aussi Chittagong sortir de l'ombre et s'organiser. En 1927, Monseigneur consacra deux évêques de Sainte-Croix : un coadjuteur pour Dacca, Monseigneur Timothy Crowley qui en 1924 avait succédé au père Blin, décédé bien jeune encore, comme supérieur religieux ; puis un évêque résidentiel pour Chittagong nouvellement séparé de Dacca et érigé en diocèse, Monseigneur Alfred Lepailleur.

Depuis 1918, les États-Unis et le Canada avaient envoyé des recrues que les limites de cet article ne nous permettent pas de nommer tous. Un point important, c'est que Monseigneur Legrand réussit à obtenir des frères bien préparés en plus grand nombre pour prendre charge de nos deux



DISTRIBUTION
DES OFFRANDES
APRÈS
LA MESSE



grandes écoles de Dacca et de Chittagong, ce qui libérait les prêtres pour le ministère et assurait aux écoles un personnel plus stable. Les prêtres voués à l'enseignement avaient toujours dû faire en même temps du ministère de ville et de campagne ; or faire de l'enseignement régulier et du ministère sacerdotal de mission ne vont guère ensemble. On ne réussit ni l'un ni l'autre et l'on s'use à perte. D'ailleurs les succès de ces deux écoles depuis prouvent abondamment que c'était la sagesse même.

En 1923, le T. Rév. Père Général déléguait le père Mathis comme visiteur officiel. C'était la première fois depuis 1852. Avec le concours fraternel de tous, à partir de l'évêque et du supérieur régulier, il fut proposé que, vu les mentalités et les formations quelque peu différentes, les religieux d'une même province auraient plus de succès à travailler ensemble dans une même zone. Une partie serait confiée aux missionnaires des États-Unis, l'autre aux missionnaires canadiens. Le Chapitre général de 1926 approuva cette proposition et nomma deux supérieurs réguliers, le père Crowley à Dacca et le père LePailleur à Chittagong. Tous deux devenaient évêques l'année suivante, et deux nouveaux supérieurs étaient nommés : le père Nor-kauer à Dacca et le père Desrochers à Chittagong.

- 1 — *Plantation du riz*
- 2 — *Récolte du riz*
- 3 — *Cuisson du riz*
- 4 — *Préparation du « curry »*
- 5 — *Repas succulent*

LE RIZ

METS NATIONAL BENGALI





LA
CATHÉDRALE

VUE DE
L'INTÉRIEUR



LE PRESBYTÈRE

CHITTAGONG

SIÈGE DE L'ÉVÊCHÉ



En 1926, nous avons l'insigne honneur de recevoir Son Exc. Mgr Lépicier, Visiteur Apostolique, devenu depuis Cardinal. La division religieuse s'est trouvée à coïncider avec les limites que le Saint-Siège avait fixées pour les diocèses de Dacca et de Chittagong, à l'érection de ce dernier en 1927.

L'Arakan, qui comprenait les missions d'A-kyab, de Sandoway, de Chantha et de Gaytha, fut cédé par la Congrégation aux Pères de la Salette en 1937. À cette époque, l'indépendance de la Birmanie vis-à-vis de l'Inde et les difficultés que nos missionnaires éprouvaient déjà pour l'exercice de leur ministère en ce pays de langue et de coutumes différentes, étaient les principales raisons alléguées. Nos missionnaires cependant y demeurèrent encore tout le temps requis pour initier les nouveaux arrivés.

En 1929, nouvelle visite du T. Rév. Père James Donohue, supérieur général. En 1939, visite du T. Rév. Père Albert Cousineau, son successeur, qui arrive en 1947 de sa deuxième visite officielle. Les provinciaux du Canada et des États-Unis, dont dépendent les missions de Dacca et de Chittagong, firent aussi les visites canoniques. Ainsi se resserrèrent les liens entre les pauvres exilés d'antan et leur famille religieuse d'origine, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes.



*S. Exc. Mgr Alfred Lepailleur
évêque de Chittagong*



LE PALAIS
ÉPISCOPAL



LES SUPÉRIEURS RELIGIEUX



R. P. Omer Desrochers
(1927-1932)



R. P. Léonidas Moreau
(1932-1938)



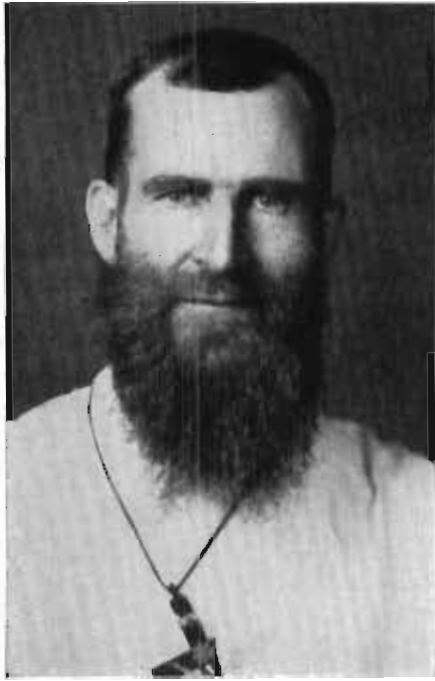
R. P. Léo Goggin
vicaire général



NOAKHALI — ÉGLISE ET PRESBYTÈRE



PAHARTALI — EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR



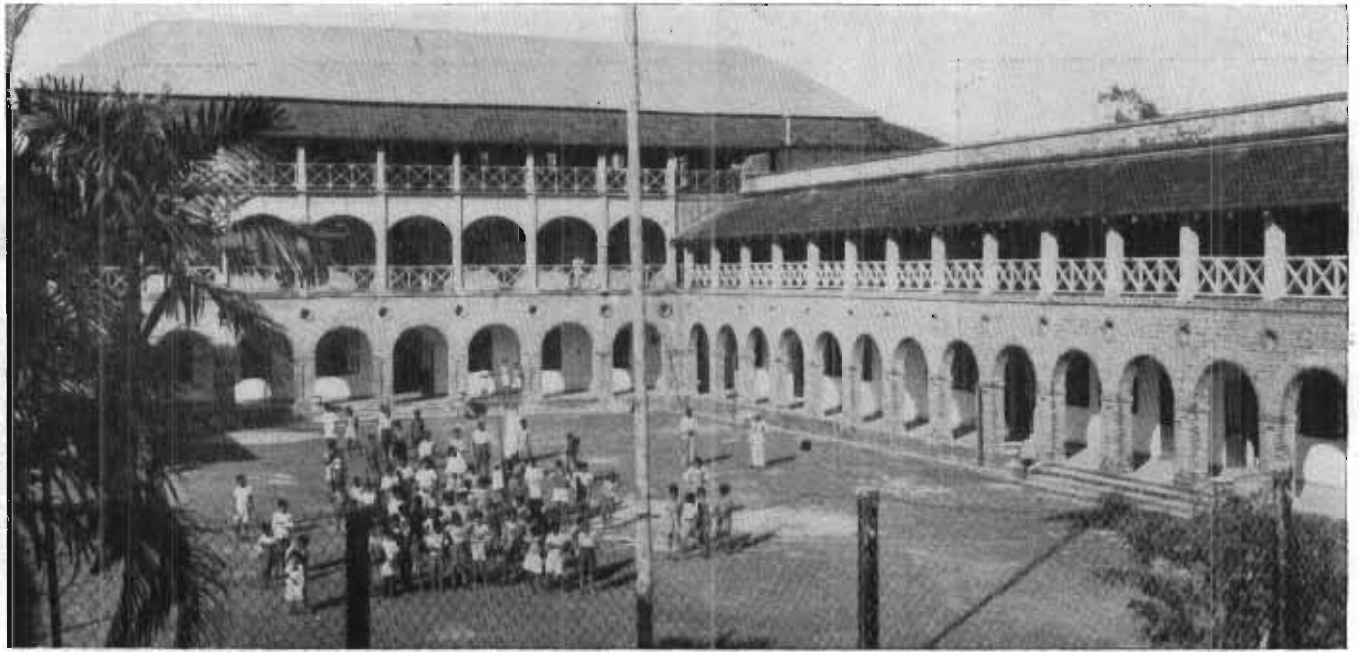
*R. P. Raymond Larose
supérieur (1938-....)*



*T. H. F. Godefroy Danis
supérieur (1946-....)*



BARISAL — L'ÉGLISE
ET
LE PRESBYTÈRE



SAINT - PLACIDE
LE « HIGH SCHOOL »



NARIKELBARI



DIANG

GOURNADI

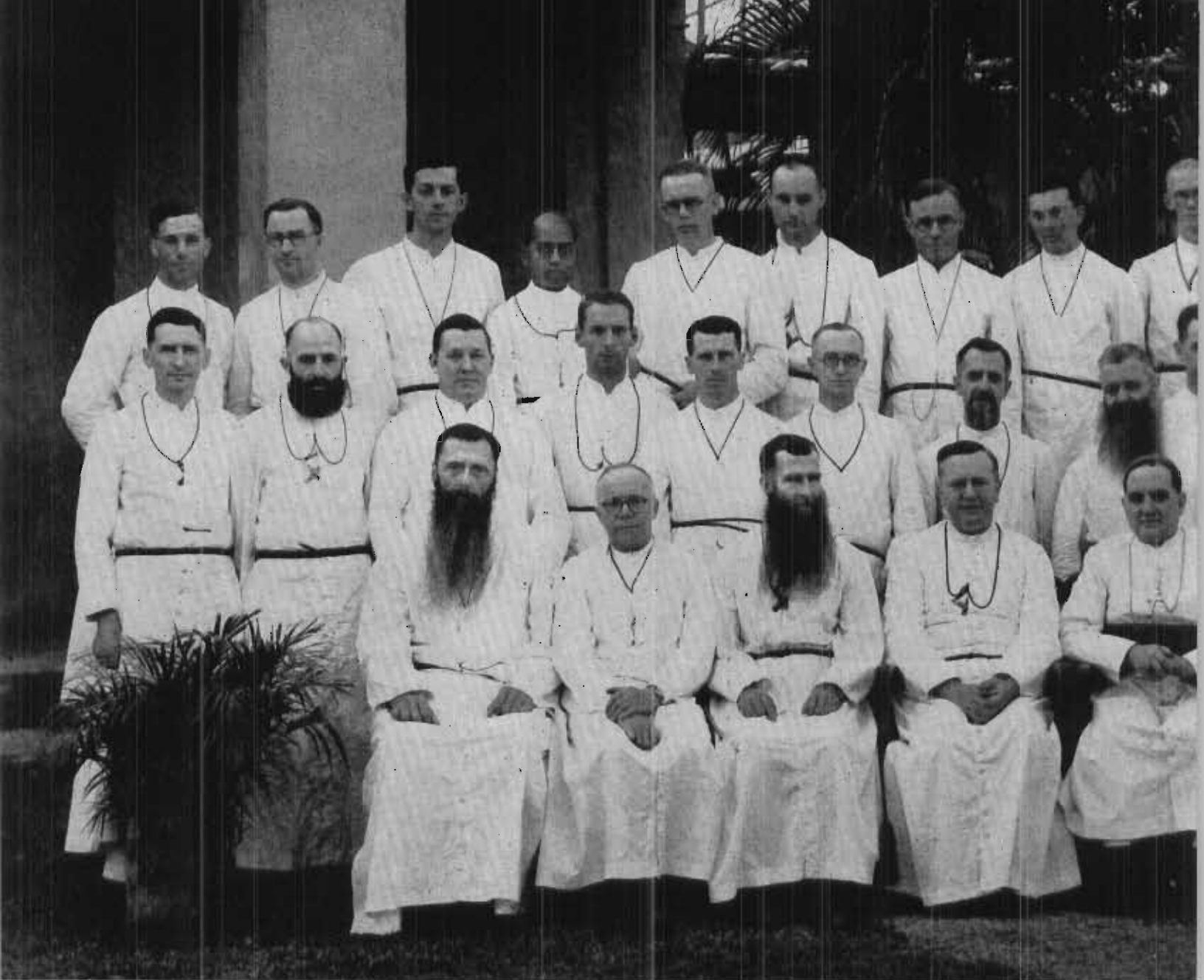


PADRISHIBPOUR



L'ÉGLISE
ET
L'ORPHELINAT





LES MISSIONNAIRES
DU BENGALÉ



IIIe rangée. 1. F. Fernand Daignault ; 2. F. Gilbert Boucher ; 3. F. Flavien F. Jean-Joseph Turcotte ; 9. F. Benedict Dench ; 10. M. l'abbé J.-M. Carvalho ; 11. l'abbé J.-M. Carvalho (à Chittagong en 1946) ; 14. P. Eugène Poirier ; 15. F. Gaston Charette.

IIe rangée. 1. P. Aimé Duclos ; 2. P. Henri Boudreau ; 3. P. Albert Bleau ; 4. P. Aimé Duclos ; 9. Père de La Salette ; 10. F. Bertin Cormier ; 11. P. Auguste Mascarenhas.

Ière rangée. 1. P. Omer Desrochers ; 2. P. Raymond Clément ; 3. R. P. Raymond Clément ; 8. F. (Thomas) Léonide Saint-Jacques ; 9. H. F. Godefroy Danis.

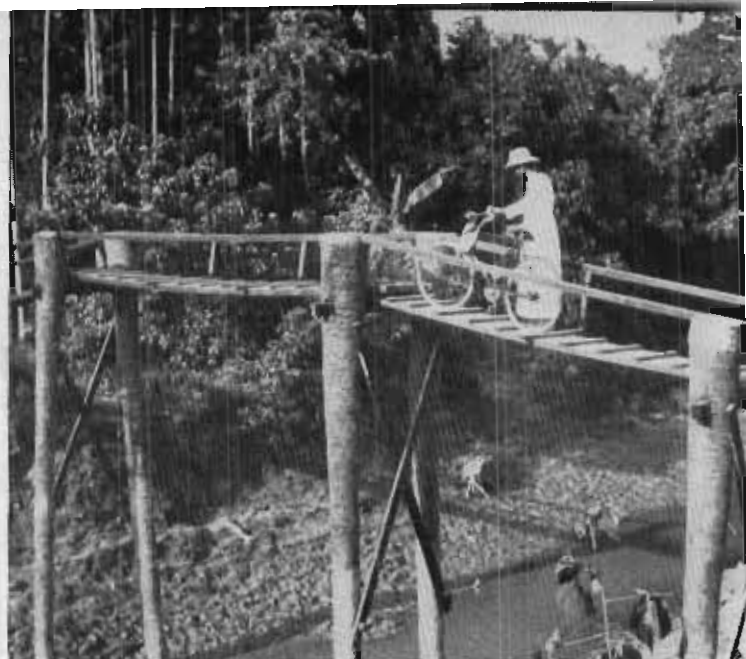
1. P. Jean Fleury ; 2. P. Louis Lazarus ; 3. P. Gérard Jourdain ; 4. P. Philippe Payant ; 5. P. Albert Himbeault ; 6. P. Raymond Boivin ; 7. P. Maurice Legault ; 8. P. Henri-Paul Aubé ; 9. P. André Picard ; 10. F. Cassien Madore ; 11. F. Fidèle Maltais ; 12. F. Constant Brouillard ; 13. F. Alvarez Cadoret ; 14. F. Paul-Emile Lemieux ; 15. F. Jean-Paul Lemire.





4. F. Joseph Rodrigues ; 5. F. François-Régis Lasnier ; 6. P. Robert Lavoie ; 7. F. Ambroise Dion ; 8. Laferrière, (exécuté aux Philippines en 1945) ; 12. F. Etienne Tardif ; 13. F. Gérard-Marie Surprenant, (décédé
 s Lapierre ; 5. F. Gonzalve Jodoïn ; 6. F. Léo Ducharme ; 7. P. Alphonse de Montigny ; 8. P. Louis
 Camille Michaud ; 13. F. Aldéric Danis ; 14. F. Guy Martin ; 15. P. Georges Breen ; 16. P. Harold Breen.
 ; 4. T. R. P. Albert Cousineau ; 5. S. Exc. Mgr Alfred LePailleur ; 6. P. Léo Goggin ; 7. P. Philéas Boulay ;





À PIED... *pas toujours sec*

EN BICYCLETTE

MOYENS DE LOCOMOTION AU BENGALE

MISSIONNAIRE VISITANT UNE CABANE





EN SAMPAN



EN NOOUKA



EN CHARETTE À BOEUF

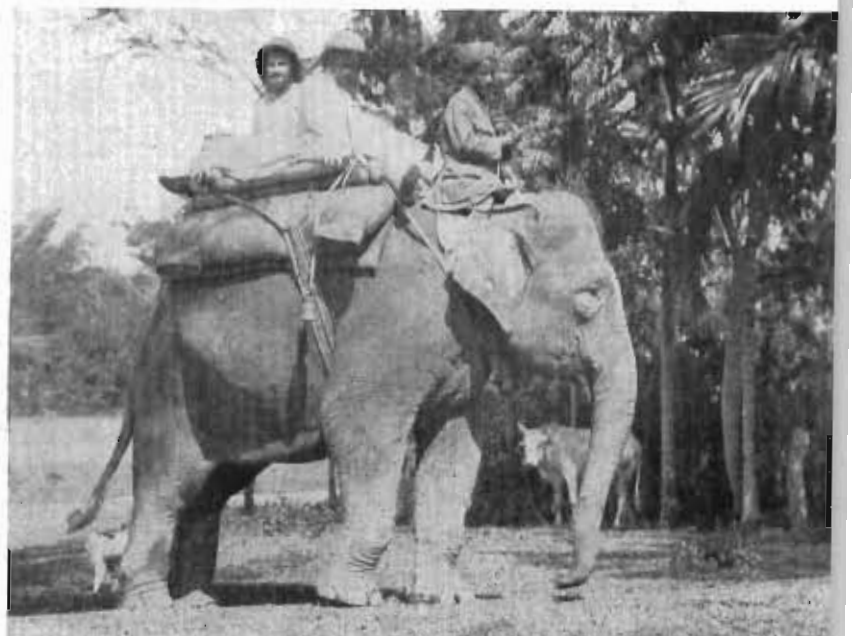


EN VOITURE À CHEVAUX

EN PALANQUIN



À DOS D'ÉLÉPHANT



RICHES et PAUVRES

AU PALAIS DU RAJAH

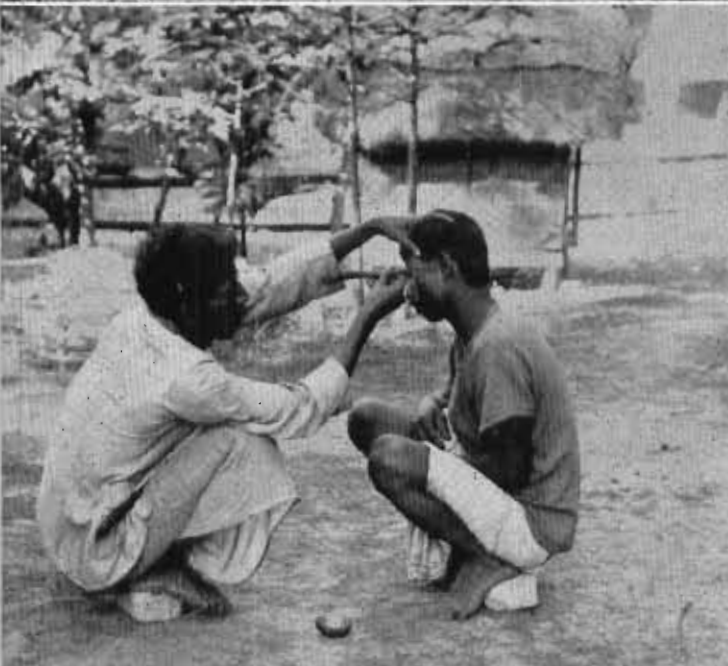
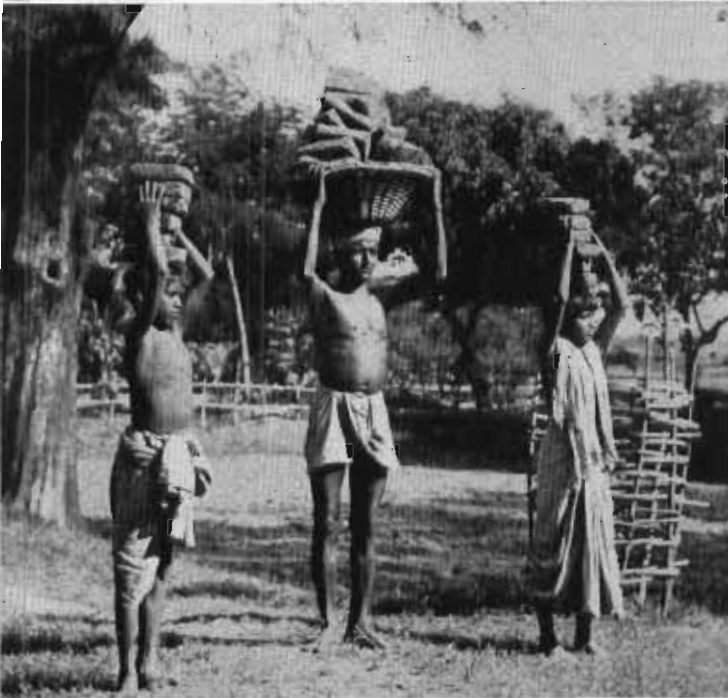
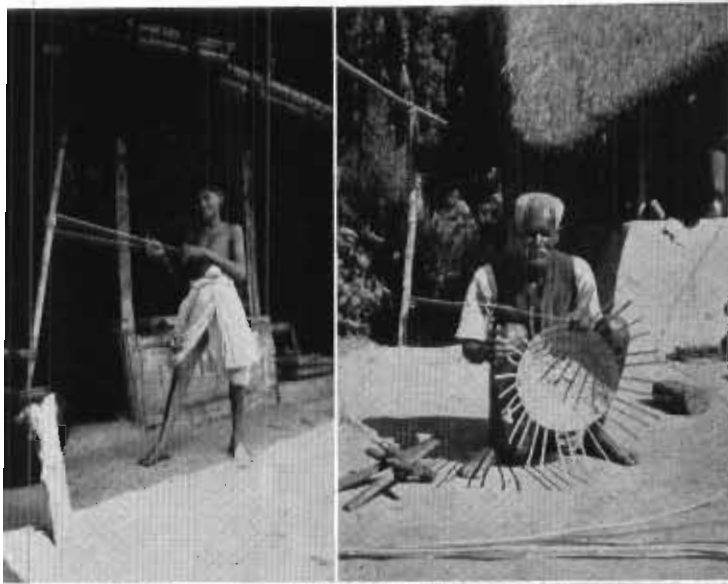
AU BARI DU VILLAGE



LE COSTUME BENGALI



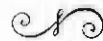
MÉTIERS ET COUTUMES





1 9 2 7

Chapelinat N.-Dame de Sainte-Croix



NOTRE-DAME de Sainte-Croix est bâti sur le versant ouest du mont Royal. Son altitude lui donne une vue magnifique sur le lac Saint-Louis, le lac des Deux-Montagnes et sur la verte campagne environnante.

Cette maison se divise en trois parties : un juvénat où les jeunes filles de quinze à vingt ans viennent étudier leur vocation et se préparer au noviciat ; un pensionnat groupant chaque année environ 200 élèves pour les études élémentaires ; enfin la résidence du conseil provincial et des religieuses retirées de la vie active par suite de l'âge et de la maladie.

La direction spirituelle de cette institution est confiée aux Pères de Sainte-Croix. De 1927 à 1946, un seul prêtre avait la charge des trois maisons, mais le personnel augmentant chaque année, deux pères se partagent maintenant le travail.

Le premier aumônier entend les confessions des religieuses et leur donne, chaque mois, une conférence spirituelle. L'assistant-aumônier s'occupe spécialement des élèves du pensionnat et des jeunes

filles du juvénat. Confession, direction spirituelle, catéchisme, croisade, Action catholique, conférences aux juvenistes, tel est son travail de chaque semaine.

Pour rendre la vie du couvent plus attrayante, pour mieux disposer l'intelligence à l'étude, et le cœur à la prière, il encourage le sport chrétien, car « l'éducation corporelle a un rapport étroit avec la morale », et il constate avec joie que le jeu en équipe, à la mode dans cette maison, rend les cœurs plus unis. Aussi une atmosphère ensoleillée de joie et de belle humeur règne parmi les élèves de ces deux maisons.

Pour elles, l'aumônier n'est plus un personnage à part qu'elles regardent avec respect, mais de loin ; très à l'aise et très ouvertes, elles vont à lui sans crainte comme à un grand frère pour lui raconter leurs peines, demander conseil et consolation. Avoir su gagner la confiance de ces jeunes âmes, c'est un des fruits les plus savoureux de son ministère.

Malgré leur jeune âge, nous avons réussi à exercer leur zèle soit dans la Croisade pour les

petites, soit dans l'Action catholique pour les plus avancées.

L'Action catholique est chose bien compliquée pour des fillettes de dix et treize ans, mais le père aumônier sait adapter le programme à leur âge et à leur intelligence, et chacune y va de toute son âme. Elles ont eu de beaux succès, et de ce milieu sont sorties de petites chefs convaincues qui se soucient de continuer aujourd'hui leur travail dans leur famille et la société. Chaque année, durant les grandes campagnes d'Action catholique, nous avons vu le beau résultat de leurs efforts et d'après le témoignage des représentantes de la Centrale de la J.E.C., nous avons la joie et la légitime fierté d'apprendre qu'elles peuvent faire la leçon à plusieurs de leurs aînées. Que le Christ-Roi enflamme les cœurs de ces jeunes étudiantes et en fasse des responsables et des dirigeantes convaincues !



R. P. Alfred Charron (1927-1933) R. P. Napoléon Papineau (1933-1939)



R. P. Albert Vanier (1939-1940) R. P. Charles Charron (1940-1946)

Les juvénistes ou aspirantes à la vie religieuse reçoivent une éducation intellectuelle, morale et religieuse des plus solides. Dans ce vestibule du noviciat, elles s'exercent à l'observance de la règle tout en poursuivant leurs études. Le père aumônier entend leur confession, les dirige dans leur vocation et dans une suite de conférences leur fait connaître les sacrifices et les exigences de la vie religieuse ainsi que les récompenses et la joie de se donner totalement à Dieu. Pour les religieuses de Sainte-Croix, cette maison est une source féconde de vocations, car chaque année une quinzaine de ces jeunes filles vont frapper à la porte de leur noviciat.

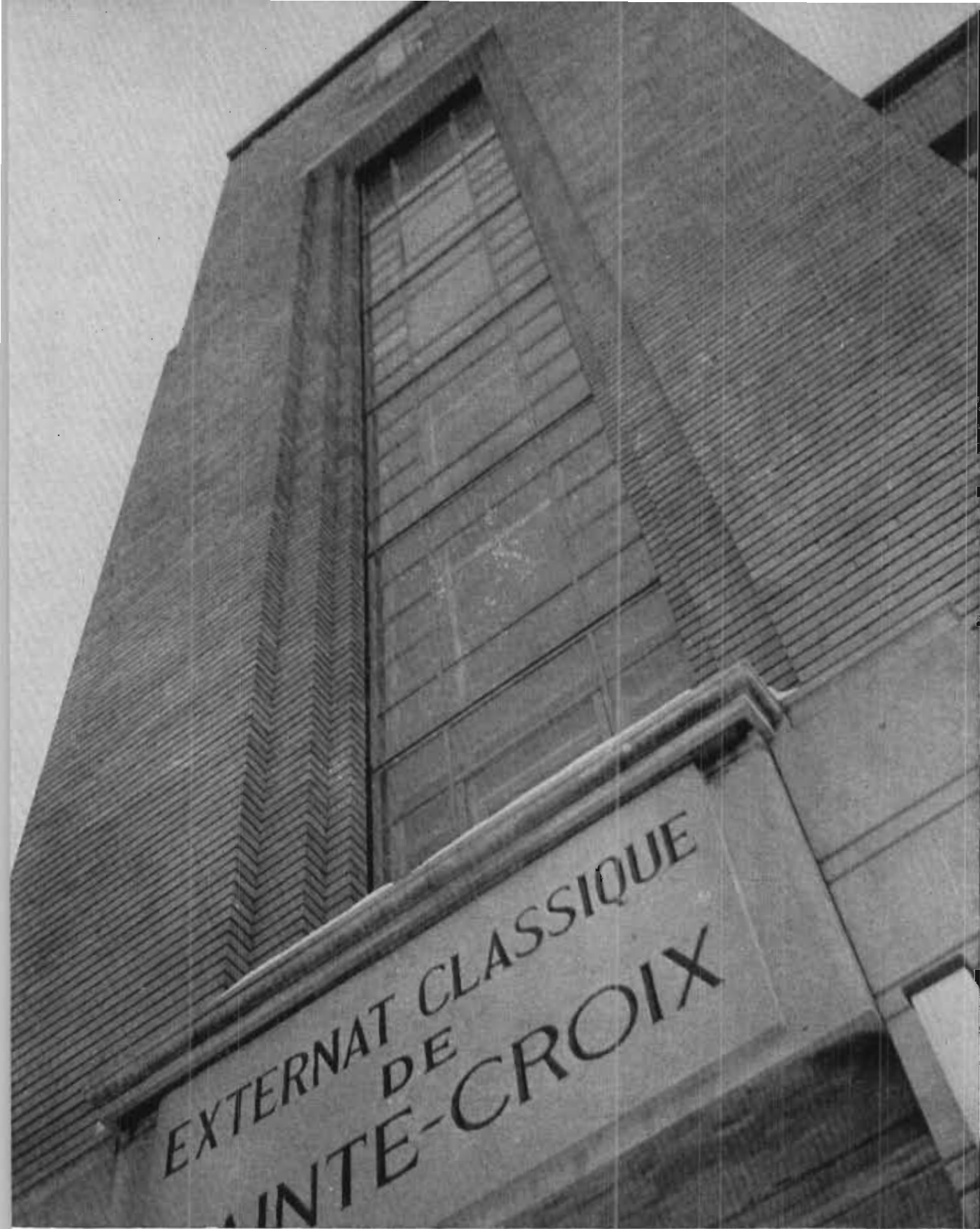
Voilà, en résumé tout notre ministère. C'est un plaisir pour l'aumônier de travailler ces petites âmes dociles ; son zèle est bien récompensé par leur bonne volonté, leur obéissance et leur piété filiale.

Nous remercions Dieu des grandes joies spirituelles qu'il nous donne en retour de nos efforts et nous lui demandons de répandre sur cette institution ses bénédictions les plus abondantes !



R. P. Léonidas Moreau, chapelain actuel.





V E R S L E S C I M E S D E L A C U L T U R E

L'EXTERNAT CLASSIQUE

de SAINTE-CROIX



EXTERNAT Classique ! Expression nouvelle d'une institution fort ancienne. Tous les collèges du Canada français ont eu, à quelques exceptions près, leur contingent d'externes. Ce qu'il y a de nouveau dans cette formule, c'est le groupement exclusif d'étudiants qui poursuivent leurs études classiques sans rompre pour cela avec leur milieu familial. L'externat est donc une maison d'enseignement secondaire qui dispense la formation intellectuelle et morale à la manière d'une université de grande ville.

Cette innovation répondait à un besoin pressant : elle permet l'éclosion de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses et procure à des masses de jeunes gens avides d'une formation plus complète l'accès, jusque-là pour eux presque impossible, aux grandes disciplines de l'esprit.

Quelles circonstances ont permis la fondation de l'Externat Classique Sainte-Croix ? Quels fruits commence-t-il à donner ? Telles sont les deux questions auxquelles répondra brièvement cette chronique.

De fondation toute récente, l'Externat n'a pas encore de passé. Il ne peut donc avoir que des chroniques qui plus tard serviront à l'histoire.

Les origines

Une petite étincelle suffit à allumer un grand incendie ; bien des œuvres de même doivent leur origine à de menus incidents qui n'ont aucune proportion avec l'ampleur que prennent ces œuvres dans la suite. Jugez-en vous-même.

Le 8 mai 1929, S. Exc. Mgr Georges Gauthier administrait la Confirmation aux orphelins de

Notre-Dame-de-Liesse. Le père Élias Vanier, aumônier de cette institution, avait invité le T. R. P. Albert Cousineau, aujourd'hui supérieur général de notre congrégation, alors supérieur du collège de Saint-Laurent, à prendre le dîner avec Son Excellence à l'issue de la cérémonie. Au cours de la conversation, Monseigneur aborda le problème de l'enseignement classique dans son diocèse. « Si je pouvais fonder un externat classique dans la partie est de Montréal ! » dit-il en substance... « Mais je n'ai personne ! » Le père Cousineau saisit la balle au bond : « Pourquoi, Excellence, n'offririez-vous pas cette fondation à la Congrégation de Sainte-Croix ? » — « Mais... je ne croyais pas que votre Congrégation eût assez de prêtres pour assumer une telle entreprise. Faites toutes les instances voulues auprès de vos supérieurs : il faut que cet externat s'ouvre dès septembre prochain. »

Le R. P. Alfred Charron, supérieur provincial, revenait de sa visite canonique aux Indes ; il fut vite mis au courant de la proposition. Il eut une entrevue avec Monseigneur l'administrateur, au cours de laquelle Son Excellence réitéra ses avancés du 8 mai et encouragea le rév. père à pousser les choses afin que l'externat projeté ouvrît ses portes dès septembre 1929.

Sur les entrefaites, M. A.-A. Desroches, président du comité exécutif, faisait au R. P. Provincial une demande officielle au nom de la ville de Montréal, en faveur de la fondation de cet externat par la Congrégation de Sainte-Croix. Il reçut une réponse favorable.

Les choses en étaient là quand arriva la retraite annuelle. Le R. P. Provincial partit alors pour Mont-Rolland, faire part à Mgr Gauthier de



LE BERCEAU DE LA FONDATION

l'acceptation définitive de la part de la Congrégation. Mgr Deschamps s'offrit à l'accompagner, et voulut bien, au retour, prendre le souper avec les retraitants. À l'issue du repas, Son Excellence annonça officiellement la fondation de l'externat projeté. Il exprima toute sa reconnaissance et celle de Mgr l'Administrateur à la Congrégation de Sainte-Croix, qui, au prix de réels sacrifices, assumait cette fondation. C'était le 4 juillet.

À la clôture de la retraite, le dimanche 7 juillet, proclamation des obédiences. Un nom inusité frappa les oreilles des assistants : « Collège Sainte-Croix » (tel fut en effet le nom officiel de l'Externat durant les premières années), et le Rév. Père continua : « Supérieur fondateur, le père Hervé Morin ; professeurs : les pères Jean de Montigny et Paul-Émile Beaudoin ». Le premier avait été jusque-là professeur et préfet des études au collège de Saint-Laurent ; le second, aumônier au collège Notre-Dame, et le père Beaudoin, ordonné depuis peu, arrivait directement du scolasticat de Québec.

L'Externat était fondé, avait son personnel, mais pas de local, et dans deux mois, il fallait recevoir les élèves. On avait jeté les yeux sur l'ancienne manufacture Slater, rue Ontario, entre les

rues Bennett et Aird : il fut impossible d'en venir à une entente avec les liquidateurs. Avant la retraite, on s'était adressé à la Commission Scolaire des Écoles Catholiques de Montréal en vue de louer l'immeuble situé à l'angle des rues Hochelaga et Létourneux, résidence des Frères de la Présentation. Comme la Commission Scolaire exigeait un prix exorbitant, le projet fut abandonné.

Entre temps, le supérieur visitait les curés des paroisses de l'Est et parcourait toutes les rues du quartier en quête d'un immeuble qui pût loger la nouvelle fondation. Mgr Conrad Chaumont, curé du Très-Saint-Nom-de-Jésus, offrit la salle de la bibliothèque paroissiale : local bien convenable mais sans un pouce de terrain pour les jeux. M. l'abbé Thibodeau, curé de Notre-Dame-des-Victoires, offrait gratuitement pour la première année le rez-de-chaussée de son école et mille dollars de sa bourse, si l'Externat s'établissait définitivement dans sa paroisse. L'offre était alléchante, mais le site fut jugé trop éloigné du centre de la population écolière.

Mgr Georges LePailleur, curé de La Nativité, mit sa salle paroissiale à notre disposition, et poussa même la générosité jusqu'à offrir de loger et nourrir gratuitement dans son presbytère durant un an les professeurs de l'Externat. Il fallut encore ici décliner l'offre : il n'y avait pas d'espace pour les jeux.

M. l'abbé Remi Contant, le regretté curé de Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle, mit à notre disposition quatre lots appartenant à la fabrique, entre la sacristie et la propriété de M. Roy, pour y construire un édifice temporaire. Il assumait les dépenses de la construction, et nous aurions remboursé en cinq années, sous forme de loyer. Ce dernier projet plut beaucoup, mais comment construire en six ou sept semaines ?

Il y avait bien l'ancien monastère des RR. PP. Rédemptoristes, rue Notre-Dame, appartenant à la Commission du Port, mais il tombait en ruines. L'ancienne résidence de l'aumônier des Sœurs de Jésus et de Marie était encore solide, mais elle n'aurait pu servir que pour un an et la Commission exigeait un loyer de \$125.00 par mois. L'immeuble occupé aujourd'hui par la « Laiterie des Producteurs », rue Chambly, fut jugé trop près de la voie ferrée.

Il fallait tout de même songer à l'inscription des élèves. Cette fois ce fut le supérieur de l'école

- Baril qui vint à notre secours. Il mit une chambre et le parloir de la résidence de la rue Chambly à notre disposition. On en avertit le public et les élèves furent invités à venir s'inscrire dès le 16 juillet. Ce jour-là il en vint cinq : Henri-Paul Gaudreault, Léonidas Gauthier, Adrien Désy, Jacques Rochon, Rosaire Lamoureux ; Bernard Dupire, fils de Louis Dupire, avait fait sa demande dès le 8 juillet. Le lendemain, un seul, Albert Brien ; le 18, Jacques Bourassa ; le 19, Fernand Blais. Il fallut ensuite attendre au 24, Rosaire Robitaille ; le 26, Roland Fontaine. La liste se termina là pour le mois de juillet ; ce n'était guère encourageant.

Le 25 juillet, le président de la Commission Scolaire, M. Doré, nous convoqua à son bureau : la Commission mettait à notre disposition, non pas la résidence des Frères de la Présentation, tel que demandé, mais celle des Frères des Écoles Chrétiennes, sise au no 2351 rue Létourneux. Le loyer de \$3,000. par année était encore exorbitant pour une œuvre à ses débuts : le supérieur n'avait pour toutes ressources que vingt-cinq dollars d'intentions de messes, et ne pouvait compter sur aucune aide financière de l'administration provinciale de la Communauté. Un mois au plus nous séparait de l'ouverture des classes : si réellement nous ne voulions pas être en retard, il fallait accepter ces conditions.

Le local était trouvé. Les FF. des Écoles Chrétiennes reçurent l'ordre de déménager en quarante-huit heures à la résidence de l'école Chomedey de Maisonneuve. Ce fut une rude épreuve pour ces

bons religieux de laisser, en si court délai, une maison qu'ils habitaient depuis vingt ans. Nous n'oublierons jamais cet acte de générosité à l'égard de notre œuvre naissante.

Le 29 juillet, le supérieur vint prendre possession de la maison, mais ne put y loger ses compagnons avant le 20 août. Il fallait d'abord faire un ménage en règle et meubler le tout ; il ne restait que dix-sept dollars en caisse. Le supérieur disait la messe à Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle et prenait le déjeuner au presbytère ; le midi et le soir, il profitait de la généreuse hospitalité de la famille Ernest Parent.

Deux pièces avaient été aménagées : un bureau pour les inscriptions et une chambre à coucher pour le supérieur : mobilier des plus simples, un lit acheté à crédit et une chaise empruntée d'un voisin. Tous les soirs, et jusqu'à une heure avancée de la nuit, les fils de M. Parent venaient faire un peu de propreté, et un menuisier, M. Sirois, opérait les transformations les plus urgentes. Enfin, le 19 août, la cuisine était à peu près organisée. Le supérieur put désormais prendre ses repas à l'Externat ainsi que le père de Montigny, qui arriva définitivement le lendemain. Le père Beaudoin vint les rejoindre le 27.

Le mobilier arrivait peu à peu. Le 22 août, la chapelle était suffisamment aménagée pour y célébrer la première messe. La mère et la belle-sœur du père de Montigny, avec le concours de la famille du Dr Tétreault, de Saint-Laurent, avaient confec-

55

LA PREMIÈRE
CHAPELLE
DE L'EXTERNAT



tionné linges d'autel, voiles du tabernacle, etc... Les chandeliers et les stations du chemin de la croix furent prêtés par le scolasticat de Québec ; l'ostensoir et l'encensoir, par l'Ermitage du collège de Saint-Laurent. Le calice appartenait au père de Montigny et le ciboire, à l'église Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle.

L'inscription des élèves se continuait avec une lenteur désespérante ; quand septembre arriva, une trentaine à peine figuraient sur nos listes, et sur ce nombre, plusieurs semblaient vouloir faire défection. Il fallait une bonne dose de courage pour tenter l'aventure : nous n'avions en effet rien de bien attrayant à leur offrir. Le jour de l'entrée, vingt-neuf seulement se présentèrent. Quatre autres vinrent s'ajouter à ce nombre pendant le mois de septembre ; trois ne firent que passer, Gaston Julien seul persévéra.

Voilà donc, à grands traits, l'histoire des origines de l'Externat classique Sainte-Croix. Il nous reste à remercier la Providence de la protection accordée à cette œuvre. Les progrès réalisés par l'externat depuis sa fondation, avec des moyens naturels si limités, sont d'une telle envergure qu'on ne saurait songer à les mettre au compte de l'habileté humaine. Indubitablement c'est Dieu qui a conduit l'entreprise et Il a bien fait toutes choses.

L'évolution

La première année scolaire s'ouvre le 6 septembre 1929 avec les éléments latins. Le personnel compte, outre le père supérieur, un autre religieux, le père Jean de Montigny et un auxiliaire, M. Barolet. Tout est à créer, avec peu de bras et encore moins de ressources. Il faut changer la division intérieure de l'immeuble pour l'adapter aux besoins, et combler la cour qui n'est qu'une cave à ciel ouvert, à demi remplie de débris. Il faudra réaliser des prodiges d'économie, à même les revenus que procurent 35 élèves, pour payer un loyer élevé, acheter bureaux et meubles, et chauffer cet édifice aux fenêtres disjointes, aux murs lézardés, exposé à tous les vents. N'importe ! Tous sont remplis de confiance et d'ardeur.

La deuxième année, on ajoute les classes de syntaxe et de méthode. Le personnel s'augmente de deux religieux et de deux auxiliaires, tandis que le nombre des élèves passe à 87. En novembre, l'Université de Montréal s'affilie le nouveau collège

et le met ainsi sur le pied des autres collèges classiques de la Province.

En septembre 1931, on ajoute la classe de versification. Quelques unités s'adjoignent encore au personnel et 124 élèves s'inscrivent. Déjà le local est devenu trop exigü. Du reste il a toujours été d'une solidité douteuse et frémit au moindre vent. Certaine nuit d'orage, l'un des maîtres craint tellement que le plancher ne s'écroule qu'il attache son lit au calorifère ! Heureusement que le bail expire cette année. La ville a cédé un magnifique terrain en face du parc Maisonneuve entre les rues La-Salle et Létourneux. L'architecte commence les plans... On va construire... Hélas ! Les pourparlers traînent ; des intérêts entrent en jeu, il faut renoncer au terrain... et la quatrième année s'ouvre dans la même maison.

Il faut maintenant ajouter la classe de belles-lettres et recevoir 162 élèves. On se tasse du mieux qu'on peut. Le père supérieur établit son bureau dans un réduit et sa chambre à coucher au troisième étage, dans une douche désaffectée. C'est le premier degré d'une compression qui s'aggravera encore pendant deux ans. Au cours de l'année, on obtient un nouveau terrain sur les hauteurs de la rue Sherbrooke, entre les rues Bourbonnière et Valois. Cependant, à cause de la crise persistante, la Communauté n'ose assumer les charges d'une construction définitive et coûteuse. On cherche pour l'an suivant un autre local, plus spacieux. Après un recensement de toutes les manufactures vacantes dans le quartier, on tombe d'accord sur le choix d'un immeuble, rue Ontario, entre Aird et Bennett. Une fois restauré, cet édifice pourrait recevoir de 250 à 300 élèves... Des négociations s'engagent... Elles vont lentement, parce qu'il faut traiter avec des actionnaires invisibles, qui se dérobent derrière le truchement d'un fiduciaire. Le temps presse ; on soumet propositions sur propositions. L'on n'attend plus qu'un accord définitif pour exécuter les plans tout prêts... Il ne reste plus que quelques semaines avant l'ouverture des classes quand la réponse arrive... inacceptable !

On devra donc demeurer dans la même boîte ! et comprimer encore : c'est le second degré. Mais, cette fois, il est absolument impossible d'y faire tenir les 200 élèves et le personnel accru qu'amène l'entrée de septembre 1933. Pour recueillir le trop-plein, on loue près de là une maison privée où déménagent la cuisine et une partie du

LES SUPÉRIEURS DE L'EXTERNAT :

R. P. *Hervé Morin* (1929-1935)

R. P. *Dismas LeBlanc* (1935-1936)



personnel. Les repas se prennent à cette succursale et les résidents de la maison-mère goûtent trois fois par jour le plaisir d'une petite promenade apéritive. On réduit la salle de récréation déjà trop petite et la classe de rhétorique occupe l'espace de l'ancienne cuisine. Au mois de juin, l'Externat présente au baccalauréat ses premiers élèves ; ils y obtiennent un succès très satisfaisant. Deux d'entre eux entrent au Noviciat.

La construction est devenue très, très urgente. Cependant la maison n'a pas l'argent nécessaire ; il faut emprunter, et pour emprunter, il faut des garanties. Si l'Externat obtenait l'octroi du Gouvernement provincial accordé aux autres collèges classiques, et auquel il a droit depuis novembre 1930, la question serait vite réglée. Après mille démarches et des retards désespérants, on obtient une promesse. Cela suffit pour que les supérieurs entreprennent aussitôt l'exécution du projet caressé depuis longtemps. La préparation des plans occupe les premiers mois de l'été et dès la mi-juillet commencent les travaux de fondation. Toutefois, le nouvel immeuble ne sera prêt qu'au milieu de l'hiver et il faudra, à la prochaine rentrée, recevoir 240 élèves et trouver un coin pour les philosophes. Il n'y a plus que la chapelle à sacrifier ; on y taille une classe et une chambre. C'est l'ultime effort de compression ! Heureusement qu'on a l'espoir d'une détente prochaine.

Vers la fin de décembre 1934, le nouvel

édifice est assez élaboré pour être habitable. La messe de minuit, à laquelle assistent les élèves et leurs parents, en marque la prise de possession. Le déménagement s'effectue pendant les vacances de Noël, sous un froid extrême. On s'installe et, le 8 janvier, les classes s'ouvrent dans des pièces spacieuses, bien éclairées, confortables. L'été suivant, le cours se complète avec la deuxième année de philosophie.

Mais le premier supérieur de l'Externat, le père Hervé Morin, n'y est plus. Nul n'était mieux préparé que lui à remplir cette tâche. Il était né en 1889, dans les Cantons de l'Est, d'une famille de terriens dont l'honnêteté foncière et le goût du travail formaient la meilleure richesse. À Saint-Paul, où il grandit, il prit ce goût de la glèbe qu'il gardera toute sa vie. « Si je n'étais devenu prêtre, dira-t-il plus tard, j'aurais voulu être colon. » Or entre le rôle du colon et celui d'un fondateur, il y a des affinités évidentes. Et dans ce champ qu'on l'avait appelé à défricher, il avait pu satisfaire son goût du labeur et appliquer ses qualités d'endurance et de ténacité.

Ses brillantes études et son expérience de l'enseignement lui avaient permis d'assurer, dès le début, un haut niveau intellectuel à la nouvelle maison. À Saint-Aimé, pendant son cours commercial, à Saint-Laurent, durant son cours classique à Québec, où il conquiert les licences en philosophie et en droit canon et le doctorat en théologie, il

LES SUPÉRIEURS
DE L'EXTERNAT :
(SUITE)

R. P. Léopold Pauzé (1936-1939)

R. P. Roméo Boileau (1939-1945)



BÉNÉDICTION DE LA MAISON
PAR S. EXC. MGR DESCHAMPS

laissa la réputation d'un bûcheur doué d'une belle intelligence. Ordonné prêtre en 1917, il commença l'année suivante, à Saint-Laurent, sa carrière de professeur. De la classe d'éléments à celle de philosophie, il parcourut tout le cours, devint directeur des philosophes, préfet des études, puis vice-supérieur. Tout le désignait comme supérieur au nouvel Externat. Pendant six ans, à la fois supérieur, économiste, préfet des études et professeur, il s'est dépensé dans un travail surhumain. Le terme canonique de son administration est arrivé. Il s'efface au moment où il allait jouir de son œuvre terminée. Grâce à lui l'Externat existe et est assuré de durer.

Le nouveau supérieur est le père Dismas LeBlanc, ancien supérieur de l'Université Saint-Joseph et ancien curé de Saint-Thomas de Memramcook. Déjà mûri par l'âge et l'expérience, il sait gouverner sans heurt l'institution naissante. Sur tous, il exerce une féconde influence. Il donne carrière à ses goûts de paysagiste, pour faire de cette maison un séjour agréable aux maîtres et aux élèves.

Les obédiences de juillet 1936 rappellent au pays d'Évangéline le père LeBlanc. Son successeur, le père Léopold Pauzé, aura la tâche de préparer les fêtes de la bénédiction solennelle de l'Externat. Le 3 mai 1937, Mgr E.-A. Deschamps, auxiliaire de Montréal, préside à la cérémonie. Le père Hervé Morin, diacre d'honneur en la circonstance, voit le couronnement de son œuvre.

On profite de cette occasion pour fonder

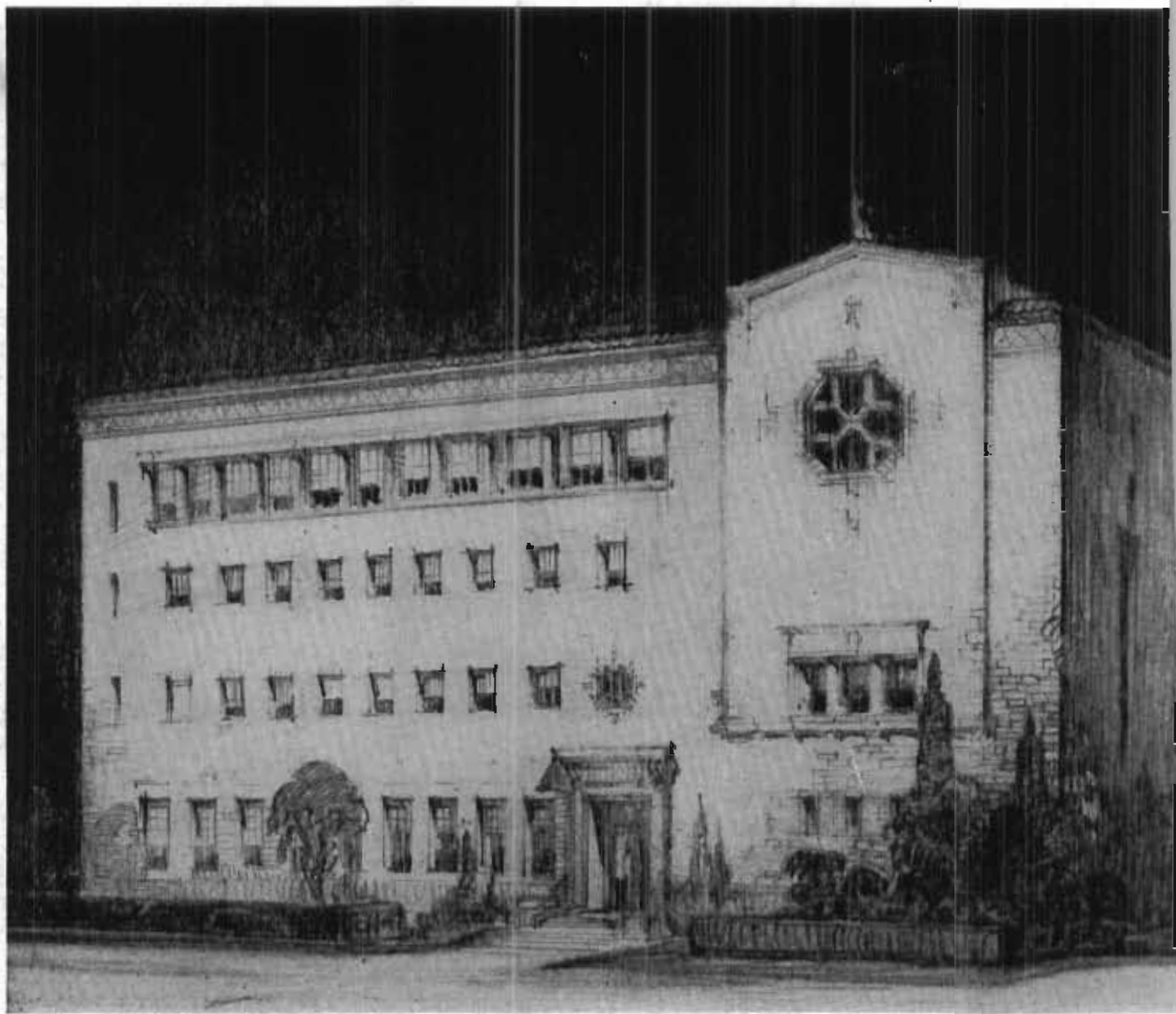
l'Amicale des Anciens. Les premiers finissants ont déjà depuis un an terminé leurs études secondaires et ne veulent pas voir se briser les liens qui les rattachent toujours à leur collège. La présidence de la nouvelle association échoit à M. Bernard Dupire, élève du premier cours et premier inscrit sur la liste des élèves de l'Externat.

Le père Léopold Pauzé, après avoir été maître des novices, supérieur du scolasticat de Québec, supérieur du collège Notre-Dame, chape-

lain des révérendes sœurs de Sainte-Croix, apporte à sa nouvelle fonction, son enthousiasme et sa piété profonde. Il s'intéresse aux groupements organisés : il préside à toutes les fêtes scouts et donne toute latitude aux dirigeants d'Action catholique spécialisée... « Allez de l'avant », tel est le mot d'ordre qu'il redit à ses sujets. Homme de discipline et de prière, malgré une maladie qui le mine en secret, il ne cesse d'incarner la règle et de maintenir la communauté à un haut niveau de ferveur. Les voca-

L'ÉDIFICE CONSTRUIT EN 1934





PLAN D'ENSEMBLE DE I



T E R N A T S A I N T E - C R O I X



LA CHAPELLE TEMPORAIRE ACTUELLE

tions sacerdotales se manifestent nombreuses : le deuxième cours compte actuellement treize prêtres séculiers ou religieux.

L'année 1938 marque la date de fondation du journal *Le Trait d'Union*, organe des Anciens autant que des élèves actuels.

Septembre 1939 nous apporte la triste déclaration de la guerre mondiale. Le père L. Pauzé, appelé au supérieurat du collège de Saint-Laurent nous a quittés depuis deux mois ; le père Roméo Boileau, le remplace. Les six années qui vont suivre laissent planer sur les plus âgés la douloureuse perspective d'un service militaire obligatoire possible à l'étranger. Le nombre des élèves se maintient cependant à peu près le même : de 275 à 300. Le nouveau supérieur inaugure les cours d'histoire de l'art, de dessin et de diction. Dès cet automne de 1939 des cours de chant grégorien se donnent à différentes heures dans toutes les classes du cours. Les six années du nouveau supérieur ne feront point que marquer le pas. Ancien professeur de rhétorique et ancien supérieur du scolasticat, le père Roméo Boileau apportait avec son expérience de l'enseignement un amour resté jeune pour la tâche qui lui est confiée. Ses études, couronnées par le doctorat en théologie et les licences en philosophie et en lettres, l'avaient bien préparé à prendre la direction de l'Externat.

Professeur de littérature française, il voit

l'un de ses élèves, Marcel Belleville, obtenir, en juin 1944, le prix Colin de rhétorique. L'Externat commence à prendre rang parmi les grands collèges.

L'automne de 1945 voit arriver le beau groupe de 325 étudiants. Le collège continue d'aller de l'avant. La fin de la guerre accélérera cette ascension.

Le père Roméo Boileau, au terme de ses six années doit quitter avec regret cette maison si débordante de vie.

Le nombre des élèves s'accroît à un rythme si accéléré qu'il faut en revenir au régime de la compression, déjà si bien connu dans le vieux collège de la rue Létourneux. Si les professeurs n'en sont pas encore venus à se chercher un logement à l'extérieur, ils voient supprimer leur chapelle de communauté : il faut doubler une classe et consacrer exclusivement à la discothèque le seul local jusqu'ici inoccupé. La discothèque, avec ses 1000 disques, fondée depuis trois ans, grâce à la générosité des élèves et au dévouement de quelques professeurs, devient le complément obligatoire des cours d'histoire de l'art (architecture, sculpture, peinture) qui se donnent depuis six ans.

Le nouveau supérieur en septembre 1946, le père Eugène Ruel, arrive au moment de cette dilatation interne, où chacun doit se faire plus mince afin de laisser un peu d'espace aux autres. Décidé-

ment l'externat se prépare à une autre extension prochaine et nécessaire.

Le supérieur actuel a la lourde tâche de ménager cette importante évolution. Ses fortes études à Rome, ses 14 années de professorat à l'université Saint-Joseph comme à Saint-Laurent et son année à la direction du scolasticat de théologie l'ont maintenu en contact constant avec la jeunesse étudiante qu'il a appris à connaître et à aimer. Les trois années qu'il dépensa comme directeur des prédicateurs et les deux années d'administration qu'il vécut à Lisbourg l'ont mis en relation avec le monde extérieur et l'ont habitué aux rouages complexes d'une administration parfois compliquée. L'Externat possède donc à sa direction un grand ami des jeunes et un administrateur rompu aux problèmes de la finance : il peut affronter sans crainte les années difficiles de l'après-guerre.

Mais cette chronique n'est pas que l'apologie des supérieurs. Il faut ne point laisser dans l'ombre le dévouement enthousiaste d'un personnel enseignant qui n'a cessé de donner la pleine mesure de son cœur et de ses talents.

L'Externat Classique Sainte-Croix a donné jusqu'ici à l'Église 46 prêtres, dont 20 séculiers et 26 religieux, et cinq religieux frères. Parmi ces prêtres, huit sont aux missions lointaines : cinq en Afrique, trois au Bengale et un en Haïti. Actuellement 21 anciens sont aux études théologiques et sept dans des noviciats. Où vont nos anciens ? La liste déjà longue des onze premiers cours compte 16 médecins, 6 licenciés des Hautes Études Commerciales, 5 avocats, 6 ingénieurs civils, plusieurs chirurgiens-dentistes, quelques opticiens, deux agronomes, un ingénieur industriel, un licencié en élec-



LA
D
I
S
C
O
T
H
È
Q
U
E



EXPOSITION D'ART



LE THÉÂTRE
À
L'EXTERNAT



« LES PLAIDEURS »



FABRICATION
DES MASQUES



R. P. Eugène
Ruel,
supérieur
actuel.

trification rurale, des chefs d'industrie et de commerce et un très grand nombre d'étudiants aux différentes facultés de l'Université de Montréal.

Le collège de l'est, comme on l'appelle parfois, poursuit au milieu de notre population mont-réalaise son œuvre de formation intellectuelle et morale avec des résultats pleins d'espoir. Sa devise *Hoc signo vinces* vécue en profondeur dans le concret journalier permet de compter, avec l'aide de la Divine Providence, sur de nombreux et glorieux lendemains.

LE PERSONNEL DE L'EXTERNAT



1. P. Paul Benoît, ass.-supérieur et directeur des Anciens ; 2. P. Amédée Bourgeois, conseiller, préfet de religion, directeur des études en Philosophie ; 3. P. Paul-Emile Houle, conseiller, préfet des études ; 4. P. Henri Courtemanche, conseiller, économiste et procureur ; 5. P. Arthur Boismenu, préfet de discipline ; 6. P. Georges Laliberté ; 7. P. Laurier Péloquin.



1. P. René Quenneville ; 2. P. Gaston Gladu ; 3. P. Donat Aubé ; 4. P. Paul-Emile Hotte ; 5. P. Raymond Denis ; 6. P. Lionel Larivière ; 7. P. Paul Nadeau ; 8. P. Paul-Emile Régnier.



1. P. Emile Bessette ; 2. P. Georges Saint-Aubin ; 3. P. Aimé Fagnant ; 4. P. Georges Ponton ; 5. P. Raymond Lemaire ; 6. P. Edouard Daigle ; 7. F. Athanase Levasseur ; 8. F. Jean-Paul Brisson.



ENTRE DEUX SYLLOGISMES

Le SÉMINAIRE MOREAU



Vous franchissez en quelques pas un sombre corridor, à la voûte surbaissée ; puis un escalier de trois marches donne accès à un autre couloir, plus sombre encore, éclairé parcimonieusement par de rares torches électriques. « Les catacombes ! » annonce votre guide.

Vous vous étonnez de n'apercevoir sur les murs ni croix, ni pain, ni poisson, ni palme, ni colombe, aucun des symboles habituels des catacombes ; nulle part le mot ICTUS, nul monogramme du Christ. À droite et à gauche, une enfilade de portes ornées d'épithètes toutes pareilles : Frère Gagnon, Frère Patenaude, Frère Soucy, etc. Tous des frères ! Vous baignez dans un climat premier-chrétien.

Vous poussez une porte ; allez-vous apercevoir des loculi, vénérer des ossements de martyrs ? Mais non ! Voici, à leur table de travail, deux moinillons aux prises avec un article de la Prima

Secundæ ou une hyperbole équilatère à la recherche de ses asymptotes. Vous êtes au séminaire Moreau, le scolasticat de philosophie de la Congrégation de Sainte-Croix au Canada, dans un corridor du collège de Saint-Laurent, sous l'ancienne chapelle. Les scolastiques y ont leurs chambres, leur chapelle, leur salle de récréation, leur réfectoire. Ils s'inscrivent comme élèves réguliers aux cours de philosophie-sciences, et plus souvent qu'autrement, ils se classent parmi les premiers.

Cette maison, juridiquement distincte du collège, est née en 1930, avec onze scolastiques en première année de philosophie, sous l'égide paternelle du père Joseph Beaudry, qui cumulait en outre les fonctions de professeur de langues anciennes et de préfet des études classiques, et trouvait encore le moyen de publier un volume de racines grecques.

Le séminaire Moreau, qui n'est pas encore majeur, a cependant connu une jeunesse mouve-



L'ANCIEN HÔTEL
LAMER, RUE PRINCIPALE
OÙ FUT INSTALLÉ,
EN 1934, LE
SÉMINAIRE MOREAU



SUPÉRIEURS DU SÉMINAIRE MOREAU



R. P. Joseph Beaudry
(1930-1932)



R. P. Roméo Boileau
(1932-1938)



R. P. Armand Grou
(1938-1942)

mentée. En 1934, il quitte le collège pour s'installer dans l'ancien hôtel Lamer.

... « C'est là ce qui s'appelle avoir pignon sur rue... » La transformation des lieux s'opère sous la direction du père Roméo Boileau, supérieur pour la troisième année, avec la collaboration du *moniteur*, le père Marcel-Marie Lamoureux, et du ministre des travaux publics, le père Fernand Proulx. Un ci-devant bistro devient la salle de communauté des scolastiques. Pendant neuf ans, ils s'y abreuvèrent aux sources pures de l'ascétisme et de la philosophie ; pendant neuf ans — les chroniques du temps en font foi — ils y vivront des jours heureux, tout embaumés de charité, de piété et de zèle pour l'étude ; pendant neuf ans, ils s'édifieront de la régularité et de l'esprit religieux de leur aviseur spirituel plein d'expérience, leur affable bon-papa, le toujours jeune père Élias Vanier.

Le père Armand Grou succéda au père Boileau au cours de l'année scolaire 1937-1938. Il avait au cœur l'amour de la nature. Émule de Le Nôtre, il sut transformer les abords du séminaire Moreau par des plantations heureuses, des massifs de fleurs, des pelouses et des allées bien dessinées. Il mit le même amour et autant d'art à soigner chez ses sujets la culture des vertus religieuses.

En 1942, le séminaire Moreau se meurt ! Les philosophes de première année s'en vont au scolasticat Notre-Dame-de-Sainte-Croix, à Sainte-Gene-

viève. Seuls les finissants prolongent l'agonie de la maison de Saint-Laurent. Le père Édouard Laurin veillera sur ses derniers moments.

De 1943 à 1946, tous les scolastiques sont à Sainte-Geneviève. Au collège, la beauté des chants liturgiques s'en trouve diminuée. Les classes de philosophie sont privées d'un groupe d'élèves studieux et bien doués. Le personnel du collège ne peut plus faire appel à l'aide si précieuse des scolastiques pour maintes besognes de confiance.

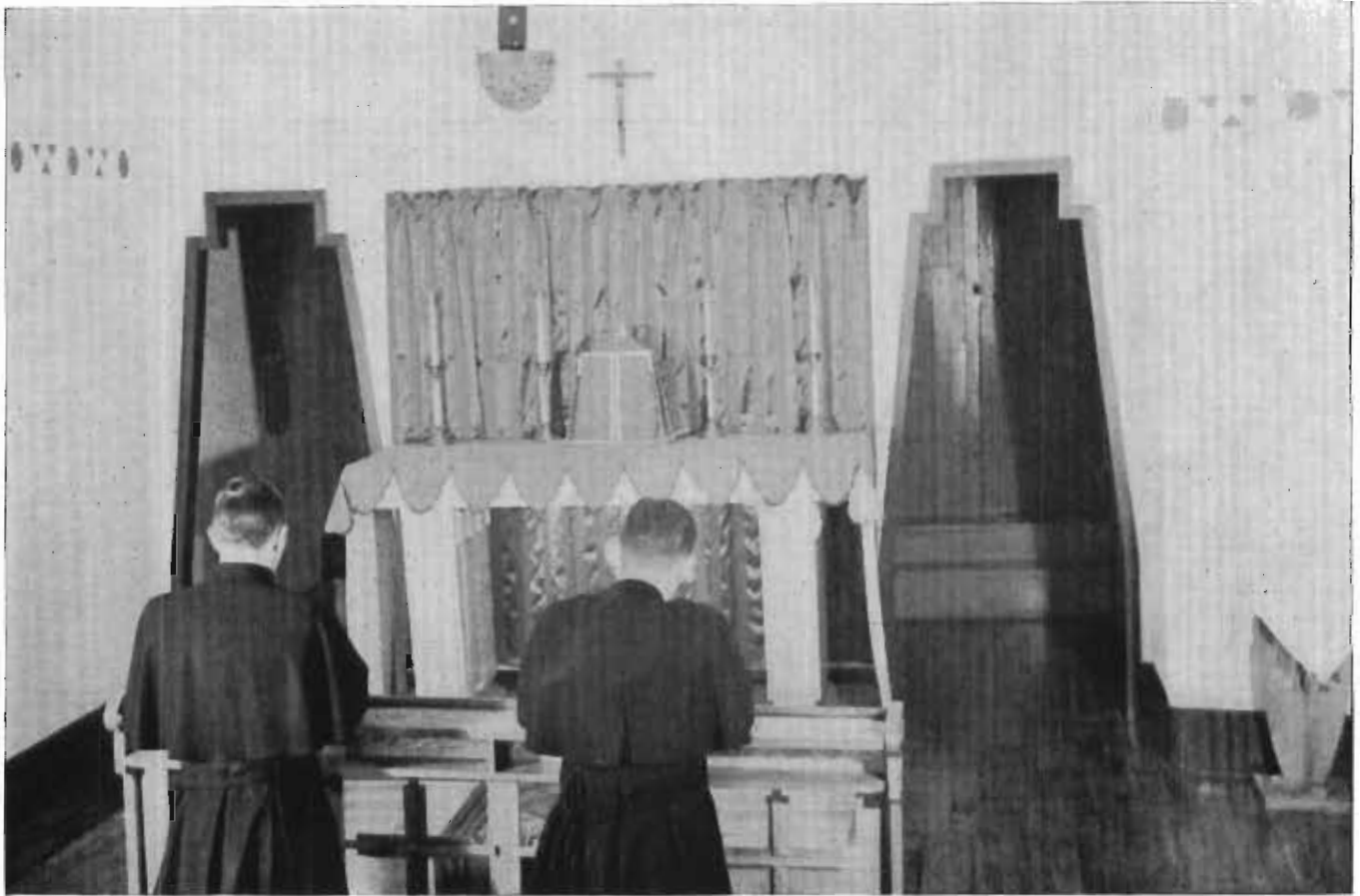
Mais en 1946, à Sainte-Geneviève, grave amputation dans le personnel enseignant : les pères Roland Gauthier et André Legault sont envoyés à Rome pour étudier l'un la théologie et l'autre l'Écriture Sainte ; le père Guy Bertrand est nommé professeur de littérature à Saint-Laurent. Conséquence : le séminaire Moreau revit, et dans les murs mêmes de ses origines, dans ce corridor irrévérencieusement baptisé « Les catacombes » par les premiers scolastiques, rajeuni toutefois grâce au passage des pensionnaires du temps de guerre. Au bout du corridor, une galerie conduit à la salle de récréation et à la chapelle du séminaire : deux grandes pièces autrefois occupées par les demoiselles en service au collège et maintenant transformées par les soins des scolastiques.

De nouveau, les collégiens aperçoivent ici où là ces petits moines, si effacés soient-ils. Leur charité, leur gaieté, leur piété, leur modestie édi-



fient. Pour le maître de chapelle du collège, plus de migraine : il peut toujours compter sur les scolastiques qui exécutent comme en se jouant les traits aux épisèmes les plus dangereux, aux torculus les plus liquescents.

Et de voir ainsi leurs anciens compagnons sous le froc de Sainte-Croix, plus d'un collégien doit songer : « Quod potuerunt isti... cur non ego ? »



LA CHAPELLE RECUEILLIE

HISTOIRE DU SÉMINAIRE MOREAU

<i>Dates</i>	<i>Supérieur</i>	<i>Assistant</i>	<i>Remarques</i>
1930	R. P. J. Beaudry	Aucun	Fondation au collège, avec des philosophes de Première seulement. Scolastiques dans les deux années de philosophie. Trois scolastiques parmi les douze premiers au baccalauréat.
1931	id	R. P. R. Vincelette	
1932	R. P. R. Boileau	id	Fondation à l'hôtel Lamer. Au milieu de l'année, le P. Boileau tombe malade et est remplacé par le R. P. A. Grou. Seuls les finissants demeurent à Saint-Laurent, les autres s'en vont à Sainte-Geneviève. Réouverture du séminaire Moreau au collège de Saint-Laurent, avec des scolastiques dans les deux années.
1933	id	R. P. H. Rivest	
1934	id	R. P. E. Vanier	
1935	id	id	
1936	id	id	
1937	id	id	
1938	R. P. A. Grou	id	
1939	id	id	
1940	id	id	
1941	id	id	
1942	R. P. E. Laurin	id	
1943 à 1946	le séminaire Moreau n'existe plus.		
1946	R. P. J. Legault	Aucun	



POUR TOUS LES GOÛTS



*R. P. Joseph
Legault,
supérieur
actuel.*



LE GROUPE DES SCOLASTIQUES



1. Germain Denis ; 2. Laurent Lecavalier ; 3. Emile Dion ; 4. Ls-Philippe Galipeau ; 5. Jean-Paul Pinsonneault ; 6. Jean-Paul Castonguay ; 7. Joseph Patenaude ; 8. Georges Picard.



1. Fernand Gagnon ; 2. Jean Vézina ; 3. Jacques Choquette ; 4. Eugène Charbonneau ; 5. Jean Aussant ; 6. Laurier Hébert ; 7. Jean-Bernard Grisé ; 8. Charles Nadeau.



*1. Maurice Carrière ;
2. Roland-Edouard Soncie.*





O B E A T A S O L I T U D O . . .

NOTRE-DAME-DE-BEL-AIR



Vous souvient-il de la fête de la Saint-Jean-Baptiste au collège, le premier mardi de juin ? C'est la clôture des séances académiques, c'est le réveil des élèves aux éclats des cuivres, c'est la messe solennelle avec le sermon, c'est le ralliement final à l'Ermitage.

« L'Ermitage ! nom prestigieux, tout de fraîcheur, d'enchantement des yeux. Une marche endiablée de fanfare entraîne les joyeux académiciens sur la route bordée d'une riche futaie. On arrive au chalet si gracieux sous sa parure de drapeaux et d'oriflammes aux couleurs nationales. Les jeux et les chants se succèdent avec entrain ; le goûter est pris sur le pouce, et, lorsque la musique fait trêve, c'est le chant des oiseaux qui succède aux hymnes de la patrie. »

Ainsi écrivait le père Elias Vanier, le vénérable doyen de la congrégation de Sainte-Croix, dans le programme-souvenir du grand conventum de juin 1929 à Saint-Laurent. L'Ermitage fut pendant près de quarante ans la maison de repos des religieux du collège.

On eut d'abord une misérable cabane, sur un terrain bas où se trouve aujourd'hui le Sanatorium Prévost, à Cartierville. Du temps du bon frère Sosthène, les femmes de ménage du collège s'y rendaient le printemps pour la grande lessive des lingeeries d'hiver. Mais le site était riche surtout de moustiques. Et, vers 1888, un bon cultivateur du Bois-Franc, Gédéas Jasmin, dont la terre s'étendait jusqu'à la rivière, offrit aux religieux un emplacement situé un peu en amont de celui qu'ils occupaient alors.

On y bâtit une maisonnette, avec un appentis qui servait de cuisine et où s'affairait le bon frère Joseph, de besogneuse mémoire. À l'intérieur, les lits superposés doubleraient la capacité de la

« villa ». Sur la rive, une baignoire où le très digne père Dion ne dédaignait pas de descendre se rafraîchir. Et tout l'été les « trains de bois » descendaient la rivière et les cris des « cageux » ajoutaient au pittoresque du séjour.

En 1895, le père Beudet fait cadeau au collège d'un terrain de sept arpents, acheté au coût de \$1,000. d'un M. Joseph Gohier, dit Jos. « sacrable ». L'Ermitage y fut bâti par M. Emmanuel Lecavalier, le grand-père du père Victor Lecavalier, missionnaire en Haïti. Malheureusement, le père Beudet meurt en 1896, avant de voir inaugurer cette maison d'été.

Le souvenir de l'Ermitage demeure ineffaçable dans la mémoire des « anciens ». Au printemps, les religieux chaussaient des raquettes et se rendaient « entailler » et faire « bouillir ». Ce fut le théâtre des célébrations annuelles de la Saint-Jean-Baptiste et de la Saint-Thomas et le rendez-vous de bien des conventums. Des pêcheurs comme le père Daoust, comme les frères Urbain et Hyacinthe, racontent encore des histoires merveilleuses sur le bon vieux temps des Mondou, des Barré, des Vanier, des Clément, etc.

En 1933, le terrain de l'Ermitage est vendu et la maison démolie. Les matériaux récupérés s'ajoutent à ceux du poulailler du collège, défait lui aussi pour faire place à l'arène. Le tout est dirigé sur Chénéville, comté Papineau. Et durant le même été, s'érige l'Ermitage Notre-Dame-de-Bel-Air, un nom emprunté à l'histoire de notre T. R. Père Fondateur. Pour les habitués, c'est tout simplement le lac Simon. Une splendeur ! Une pointe magnifique qui s'orne de deux importantes constructions, aux charpentes robustes qui défient les grands vents du nord, mais élégantes quand même : l'une abrite la cuisine, le réfectoire et les pièces des

LE CAMP



domestiques ; l'autre comprend la chapelle, deux salles communes et une cinquantaine de cellules.

J'ai souvent entendu des discours de louanges à l'adresse du T. R. P. Cousineau pour les travaux d'envergure qui se sont accomplis à Saint-Laurent sous sa poussée vigoureuse et prévoyante : la chapelle, l'auditorium, l'arène, la transformation

de l'ancienne chapelle et de l'ancien théâtre, etc. Notre-Dame-de-Bel-Air, trop éloignée sans doute, était toujours oubliée. Pourtant je connais tel pêcheur incorrigible, tel villégiateur impénitent, pour qui cet établissement du lac Simon n'est pas le moindre titre du T. Rév. Père à leur admiration et à leur reconnaissance.

Depuis une douzaine d'années, Notre-Dame-de-Bel-Air est devenue l'université d'été des pères de la province canadienne : chaque année les professeurs y suivent des cours de perfectionnement en lettres, en sciences, en mathématiques, en phonétique et diction, en hygiène et en psychologie. La



PAVILLON CENTRAL





LE LAC



plupart de ces cours ont pour titulaires des pères de Sainte-Croix. Cependant, en 1940, M. l'abbé Lachapelle nous apporte une série de leçons sur la psychologie pastorale. En 1942, l'Association Ambulancière Saint-Jean nous fournit un instructeur et une vingtaine de religieux obtiennent un diplôme de premiers soins. En 1944, M. Jean-Paul Guerrier, professeur à l'université de Montréal, donne des

cours de sciences naturelles avec, pour laboratoire, la belle nature des environs.

RÉFECTOIRE
ET CUISINE





LE CAMP
VU DU LAC



Les vacances de 1946 ont été malheureusement marquées d'une noyade, la première au lac Simon, la seule peut-être qu'ait eu à déplorer notre congrégation dans ses diverses maisons d'été. Le père Adrien Laguë est disparu sous les flots, après qu'un coup de vent eut fait chavirer l'embarcation où il se trouvait.

Puisse le ciel nous protéger à l'avenir de pareille épreuve et Notre-Dame-de-Bel-Air continuer de bénir les religieux qui se reposent ou étudient sous son patronage !

SUPÉRIEURS DU LAC SIMON

1933	R. P. Armand Grou
1934	R. P. Ernest Perrier
1935	R. P. Alfred Lavallée
1936	—
1937	—
1938	—
1939	—
1940	—
1941	R. P. Armand Grou
1942	R. P. Joseph Legault
1943	R. P. Henri-Paul Bergeron
1944	R. P. Henri-Paul Bergeron
1945	R. P. Ernest Perrier
1946	R. P. Joseph Legault



VUE D'ENSEMBLE
MONTRANT
LA POINTE
OÙ EST SITUÉ
NOTRE-DAME-
DE-BEL-AIR







*L'ombre descend sur la terre . . .
Vois tes enfants de retour
À tes pieds, auguste Mère,
Pour chanter la fin du jour.*

LA CHAPELLE



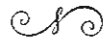




*« Je
voudrais
tant
devenir
prêtre ! »*



L'oeuvre de MON PETIT PRÊTRE



EN 1935, le père Joseph Métivier fondait à Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds, l'oeuvre de « Mon petit prêtre ». Son but était d'aider les jeunes gens qui aspirent au sacerdoce, mais qui risquent de ne pas y parvenir faute d'argent. Afin de secourir ceux qui se trouvent dans cette pénible situation, le père Métivier faisait appel au public et sollicitait des aumônes au moyen de circulaires expédiées aux quatre coins de la Province. La réponse ne se fit pas attendre; on donna généreusement et bientôt le fondateur connut la joie de contribuer aux frais scolaires de ses sept premiers protégés.

Au mois d'octobre 1941 paraissait le premier numéro du Courrier de l'Œuvre de « Mon petit prêtre », pour remplacer les circulaires qui avaient jusqu'alors servi de trait d'union entre l'Œuvre et ses bienfaiteurs. Tout de suite accueilli avec enthousiasme, le Courrier pouvait s'enorgueillir, dès les premiers numéros, de ses 22,000 abonnés. Petite feuille sans prétention mais fort intéressante, destinée à apporter aux amis de l'Œuvre et aux bienfaiteurs des nouvelles de leurs protégés, des renseignements sur la vie au séminaire et sur les activités des séminaristes. La première année le Courrier parut chaque mois, d'octobre à mars. À la rentrée de septembre le rédacteur annonçait à ses abonnés qu'ils recevraient désormais leur journal tous les deux mois, pendant toute l'année.

En juillet 1943, le père Ubald Clément succédait au père Métivier, appelé par ses supérieurs au poste de supérieur à la Maison provinciale. Pour plus de commodité le père Clément transporta les bureaux de l'Œuvre au séminaire Sainte-Croix. Il s'occupa activement du Courrier, le rajeunit un peu et eut la joie de voir augmenter le nombre des abonnés, qui atteignent maintenant 35,000.

L'oeuvre de « Mon petit prêtre » ne s'occupe pas exclusivement des jeunes gens qui désirent entrer chez les pères de Sainte-Croix. Elle est prête à aider n'importe quel écolier ou étudiant qui se recommande à sa générosité, quel que soit son attrait: vie religieuse ou clergé séculier; pourvu qu'il ait le désir sincère de la prêtrise. L'Œuvre n'assume jamais en entier les frais d'études; elle donne une bourse, mais exige des parents un effort proportionné à leurs moyens. Actuellement l'Œuvre aide une trentaine de jeunes, dont cinq au Grand Séminaire de Montréal, cinq dans nos collèges de la Province; les autres sont des séminaristes de Sainte-Croix. Depuis sa fondation, l'Œuvre a assisté une cinquantaine de jeunes gens, qui sans cela n'auraient pu entreprendre ou terminer leurs études.

Ce n'est pas au seul point de vue religieux que cette oeuvre fait un bien immense, mais encore au point de vue social. Qu'on songe à l'amertume du garçonnet qui désire ardemment être prêtre et qu'une question d'argent écarte impitoyablement d'une si belle vocation. Quelle vertu il lui faudra pour ne pas s'aigrir plus tard, en songeant à sa vie gâchée faute de quelques centaines de piastres, lorsqu'il s'en dépense tellement pour des futilités!



R. P. Ubald Clément,
directeur actuel.





1 9 3 5

École SAINT-PASCAL-BAYLON



CETTE école ouvrit ses portes l'année du congrès eucharistique international de Montréal et de l'érection de la paroisse Saint-Pascal-Baylon, en 1910. Comme la paroisse où elle s'élève, elle doit son nom au patron des œuvres eucharistiques, le saint berger Pascal Baylon.

La maison, en briques rouges, se dressait près des voies du Pacifique Canadien ; elle comprenait deux planchers et un sous-sol. Le premier plancher était occupé par les classes et la résidence des religieuses. L'étage du haut servit de chapelle en attendant la construction de l'église paroissiale.

Les sœurs de Sainte-Croix se rendaient enfin à la troisième demande de la Commission scolaire de l'endroit — les deux premières ayant eu lieu en 1847 et en 1854, — et signaient l'engagement de quatre religieuses.

Le 15 août 1933, fermeture inopinée de l'école : l'immeuble et le terrain venaient d'être expropriés par la ville en vue de la construction

d'un viaduc sur le chemin de la Côte-des-Neiges. Pendant l'année scolaire 1933-1934, les élèves fréquentèrent l'école Notre-Dame-des-Neiges. Les autorités scolaires avaient organisé le transport des enfants par autobus.

La même année, la Commission des Écoles catholiques de Montréal fit construire l'école actuelle à double section, et M. le curé Charles-René Kieffer en confia aux Frères de Sainte-Croix la section de gauche réservée aux garçons.

Sise à mi-côte entre Ville Saint-Laurent et la Côte-des-Neiges, à l'ombre de la propre église du même nom, cette école tient à la fois de la ville et de la campagne. C'est l'école du contraste. De style moderne, imposante, elle se dresse dans le décor bien rural de champs cultivés ; école au programme urbain, la fréquentent surtout des fils de jardiniers coudoyés par les enfants, moins nombreux, de la bourgeoisie des rues Kent et Van Horne ; école qui accueille quelques enfants de

Ville Mont-Royal et refuse le gîte à son personnel enseignant obligé de s'héberger à l'école Notre-Dame-des-Neiges, un mille plus haut.

L'école Saint-Pascal eut pour premier directeur le rév. frère Hubert, qui devait cumuler cette charge avec celle de diriger l'école Notre-Dame-des-Neiges. Elle demeura ainsi deux ans comme une succursale de cette dernière, n'ayant eu son directeur sur place, le rév. frère Jean-Marie, qu'en 1935.

Le poste de directeur de l'école Saint-Pascal n'est pas une sinécure. À la vente des effets clas-

siques, à la rédaction des rapports mensuels, à la réception des parents et des visiteurs, à l'application des sanctions, il ajoute l'enseignement aux deux classes combinées de huitième et de neuvième années.

Deux adjoints se partagent l'enseignement aux élèves des quatrième, cinquième, sixième et septième années. Les élèves des degrés inférieurs relèvent des sœurs de Sainte-Croix.

L'inscription était en 1933 de quarante-deux ; elle atteint cette année la soixantaine.

o



LES SUPÉRIEURS DE L'ÉCOLE

H. F. Jean-Marie	(1935-1936)
H. F. Irénée	(1936-1938)
H. F. Marcien	(1938-1941)
H. F. Sylvio	(1941-1942)

Les adjoints

se



F. Gérard Trudel ; F. Maurice Clément.



H. F. Gérard
Larocque,
supérieur
actuel.



UN THÉÂTRE OÙ LA RÉALITÉ COMPOSE UN GRAND «JEU»

LES COMPAGNONS



LES Compagnons ont été fondés à l'automne 1937, à Saint-Laurent, près Montréal. C'est Roger Varin, aujourd'hui chef du Secrétariat à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui m'avait suggéré cette initiative.

Nous venions de présenter, au cours de l'été, un grand jeu marial sur le parvis centenaire de l'église de Saint-Laurent puis sur le vénérable parvis de Notre-Dame de Montréal. Ce jeu marial, le père Théorêt alors curé de Saint-Laurent l'avait voulu avec entêtement. Je le vois encore m'en détailler le texte qu'il avait, je pense, appris par cœur et s'efforcer de fouetter un enthousiasme qu'il estimait trop lent à démarrer.

En fait j'avais été, dès la première minute, emballé par cette idée d'un spectacle religieux, à la manière du Moyen Âge. Je sortais d'un long contact avec l'Action catholique des jeunes (J.O.C., J.E.C.); pendant des mois, ç'avait été la découverte exaltante d'une spiritualité rajeunie et toute la révolution amorcée au cœur des jeunes. Péguy nous avait livré ses grands rêves d'un retournement social dans une perspective chrétienne. Et je me sentais des impatiences folles de bâtir quelque chose de neuf là où je ne voyais que routine, poussière et piétinement sur place.

Notre jeu marial : *Le jeu de Celle qui la Porte fit s'ouvrir* fut un grand succès. Succès de nouveauté ; succès de ferveur populaire. Le temple centenaire de Saint-Laurent révélait son âme, mêlée au déroulement scénique, et les vieux paroissiens se sentaient pris d'émotion, sans trop bien délayer leurs impressions, devant l'inédit de ce théâtre sous les étoiles : un théâtre qui appelait, à la fin, le peuple fidèle à la bénédiction de l'Hostie, dans l'église...

Roger Varin m'avait dit : « Si ça prend,

cette machine-là, fondons une troupe permanente pour leur en mettre plein les yeux et le cœur, à nos gens... » Quelques semaines plus tard, les Compagnons de Saint-Laurent annonçaient leur premier spectacle, à l'auditorium du collège : *La Bergère au pays des loups*, de Henri Ghéon, à l'intention des paroissiens de Saint-Laurent.

Un peu plus tard, c'était *Le Noël sur la place* du même Henri Ghéon. Un peu plus tard, encore, *Le Mystère de la Messe* de Ghéon, au Congrès Eucharistique de Québec. Quelques Compagnons seulement prêtaient leur concours : Marguerite Groulx dans le rôle de La Sagesse et Roger Varin dans saint Jean. Ghéon, à qui nous avions demandé un jeu sur notre Patron, saint Laurent, arrivait au Canada, à l'été 1938. Juste à temps pour assister aux représentations du *Mystère de la Messe* à Québec : un auditoire de 120,000 personnes. C'était un luxe auquel le cher homme n'était guère habitué. Dans la ferveur de l'enthousiasme, il voulait bien se dire enchanté de la qualité dramatique du spectacle ; je crois même qu'il désignait notre Sagesse comme la meilleure qu'il ait vue, au cours des représentations du *Mystère de la Messe* en France et en Belgique.

Après Québec, c'était Saint-Laurent et le *Jeu de saint Laurent du Fleuve*, mis en scène par Ghéon lui-même.

Les belles heures que nous avons vécues ensemble, au presbytère de Saint-Laurent, puis sur les terrasses du collège où se poursuivaient les répétitions ! Je pourrais écrire tout un chapitre sur Ghéon, auteur, metteur en scène et plus simplement... beau type d'humanité. Un homme comme lui honore l'homme.

Le Jeu de saint Laurent du Fleuve fut un succès, que nous devons tout entier à Ghéon. Son



LE PÈRE
EMILE LEGAULT,
FONDATEUR
DES COMPAGNONS

prologue au début du jeu : une minute lourde d'une intense émotion.

Automne 1938, bref séjour en Europe du Directeur des Compagnons.

Automne 1939, reprise d'activités. Nous jouons d'abord *Le Misanthrope* de Molière. Puis *Britannicus* de Racine.

Déjà notre formule évoluait. Sans abolir absolument le répertoire religieux, nous sentions le besoin, élargissant notre formule, de donner une plus large place au répertoire profane, à condition qu'il fût poétique, transposé : en un mot théâtre de style.

C'est que nous avons aperçu, installé, bien en place, le théâtre mondain de formule bourgeoise réaliste, bas de plafond, attardé aux minables histoires d'alcôve, de triangle, d'amour libre. Ce théâtre offense l'art dramatique vrai, dont il n'est que le sous-produit équivoque, trahissant souvent les richesses essentielles de la conscience.

Pour lutter sur un terrain commun, nous optons pour un théâtre en santé, à l'intention du grand public amateur. D'autant que nous sommes actuellement à une minute importante de notre évolution culturelle : le théâtre qu'il faut à un pays adulte, qui a le droit d'accéder aux sphères supérieures de l'humanisme, c'est un théâtre de qualité supérieure. Nous avons pensé servir l'humanisme et, en définitive, les intérêts de Dieu, en nous écrimant autour d'une réalisation scénique où l'esprit gardait la suprématie. C'est Pie XII qui traçait aux artistes chrétiens leur vocation quand il disait :

« Un vieux préjugé met en opposition l'Église et l'art dramatique. Votre présence ici (un groupe d'auteurs et d'artistes chrétiens du théâtre étaient reçus en audience à Rome, en août 1945) est un démenti catégorique à une conception si erronée... C'est précisément parce que l'Église reconnaît et estime le pouvoir de votre art et la grandeur de votre mission qu'elle s'élève contre ceux qui,

avilissant leur dignité personnelle, mettent le génie et l'art au service de l'erreur, de l'impiété et du vice... Que doivent donc faire le théâtre et le cinéma pour réaliser leur mission bienfaisante ? Ils doivent réaliser une œuvre d'art dans le sens le plus grand du mot, ainsi que vous l'avez suggéré, en nous citant les deux plus beaux vers des Fiancés. L'art véritable aussi éloigné du sentimentalisme vague dont le vain rêve ou l'incompréhensible symbolisme perdent contact avec la réalité, que du réalisme servile, rend la pensée transparente et harmonieuse en même temps qu'il interprète et réveille les sentiments qui dorment au cœur de l'homme.

« La religion, loin de détruire l'art (nulle société ne fit autant que l'Église pour en multiplier les plus immortels chefs-d'œuvre) sauve l'art de lui-même, du mercantilisme, des faciles succès, des déchéances, des servitudes d'une popularité éphémère qu'on gagne à flatter des instincts de plus en plus exigeants et dépravés. Au lieu de vous

résigner à flatter un goût pervers, votre noble tâche est de travailler à la rééducation du bon goût. »

S. S. Pie XII nous livrait ainsi ce qu'on pourrait appeler la charte du théâtre à la chrétienne. Remarquez son souci de garder l'art dans la ligne de ses exigences essentielles. Nous découvriions dans cette page la justification de notre action : le théâtre, œuvre d'art, le théâtre, moyen d'exaltation implicite de l'homme par le truchement de la beauté. Et non le théâtre substitut de la chaire, gauchi par un souci prosélyte.

Toutefois, à notre inquiétude originelle nous apportons une satisfaction, par l'élaboration d'une équipe chrétienne de comédiens : allégresse dans le travail poursuivi en esprit de foi ; lutte contre les défauts les plus communs au théâtre : orgueil, envie, jalousie, mœurs troubles, etc. La formule des Compagnons pourrait se réduire à ceci : réaliser le plus beau théâtre comme un accomplissement du plan providentiel. Nous avons l'ambition de re-

« LE PAUVRE SOUS L'ESCALIER »





« LE CHANT DU BERCEAU »

joindre Péguy qui exigeait une imprégnation du temporel par le spirituel : l'amour de Dieu développé par le culte du devoir professionnel.

Les Compagnons acceptent quelques lois bien précises :

L'anonymat : jamais un nom d'acteur n'est porté au programme. Moyen de réagir contre le cabotinage, le culte de la vedette ; moyen de réaliser la parfaite incantation scénique, etc., etc. Jacques Copeau écrivait encore récemment, après une longue expérience de la chose dramatique, que l'idéal d'une troupe même professionnelle était l'anonymat.

L'exclusivité des services : un Compagnon ne

peut, sans une permission formelle et d'une façon exceptionnelle, prêter son concours à un spectacle étranger.

Primauté de l'équipe : nous mettons l'accent très fort sur la primauté de l'équipe. Le poids du spectacle ne doit pas porter sur tel ou tel interprète supérieur qui écrase de vagues satellites, mais la réalisation scénique doit résulter de la conspiration, pleine d'émulation commune, d'un groupe de comédiens qui travaillent à un résultat d'ensemble.

Cette formule dramatique, qui apparaît inédite au Canada, a donné de magnifiques résultats : les Compagnons sont considérés aujourd'hui comme

l'embryon d'un théâtre national. Ils ont, après dix ans, vu se cristalliser la faveur unanime d'un public chaque jour grandissant ; les jeunes, surtout, se reconnaissent dans l'œuvre des Compagnons ; ils ont opté massivement pour une rigueur esthétique au théâtre.

Quelques appréciations

« ... les Compagnons se montrent non seulement d'habiles novateurs mais encore de véritables précurseurs d'un théâtre sain et consciencieux, qui devrait être par excellence la formule de l'avenir. » (L. Desbiens, *Le Devoir*, Montréal.)

« Depuis quelques années, il existe chez nous une équipe de gens du vrai théâtre : le plus intéressant, le plus artistique, le seul sincère : les Compagnons. » (G. Chartré, *L'Action Catholique*, Québec.)



« L'initiative la plus intéressante tentée dans le domaine du théâtre appartient sans contredit aux Compagnons. » (Fernand Ouellette, *La Patrie*, 1943)

« S'il y a lieu, à Montréal, de trouver du théâtre emballant sans restriction, je crois que c'est le moment... » (Éloi de Grandmont, *Le Quartier Latin*, 1944)

« Il faut crier aux Compagnons que nous sommes derrière eux, que nous les appuyons, que la jeunesse a soif de leur œuvre. » (Germain Gauthier, *Journal, Jeunesse*, Montréal, 1944)

« Les réalisations théâtrales des Compagnons contiennent déjà et synthétisent la plastique, les couleurs, les lumières, le rythme et le style de Copeau, de Jouvet et de Baty. De plus, ils semblent avoir créé une poésie dans l'espace. Leur théâtre donne l'impression déjà d'être affranchi de la dictature exclusive de la parole... Sur le plan théâtral, voici Montréal aligné avec Paris. » (Pierre Daltour, *Pensionnaire du Théâtre National de l'Odéon*, 1944)

« Les Compagnons ! De la vie. Rien que ça ! De l'imprévisible ! Un feu roulant ! Un pétitement humain ininterrompu ! Un feu d'artifice, artistique, intelligent ; c'est renversant !... Le succès des Fourberies de Scapin avance, semble-t-il d'un pas consolant l'idéal des Compagnons. » (A. Gazé, *Le Droit*, Ottawa, 1944)

« Rapidement, nos amis les Compagnons se





« LA VIE PROFONDE
DE SAINT FRANÇOIS »



« PICHROCOLE »

sont installés en chacun de nous. Et ça n'a pas été sans nous troubler un peu. Ils ont éveillé les consciences, aiguisé les goûts, ébauché des élans, suscité des désirs. Notre collaboration à leur œuvre a amené chez nous une réaction, un mouvement dans le sens de la vie. Maintenant, nous avons besoin des Compagnons. » (La Rédaction, *Le Trait d'Union*, Organe de l'Externat Classique de Sainte-Croix, 1945)

« Hommage aux Compagnons qui prolongent actuellement au Canada l'œuvre actuellement mise en chantier, sur la scène française, par les grands maîtres du renouveau théâtral : Jacques Copeau et Henri Ghéon. » (Benoît Martel, *Seraphicum*, Ottawa)

« Voici une compagnie théâtrale qui rappelle les confréries des constructeurs de cathédrales... Et il ne s'agit pas là de théâtre pour patronages, de spectacles d'amateurs, mais de vrai théâtre, digne du Vieux-Colombier, de l'Atelier ou du théâtre Montparnasse... » (H.-J. Duteil, *Revue de la Pensée Française*, New-York)

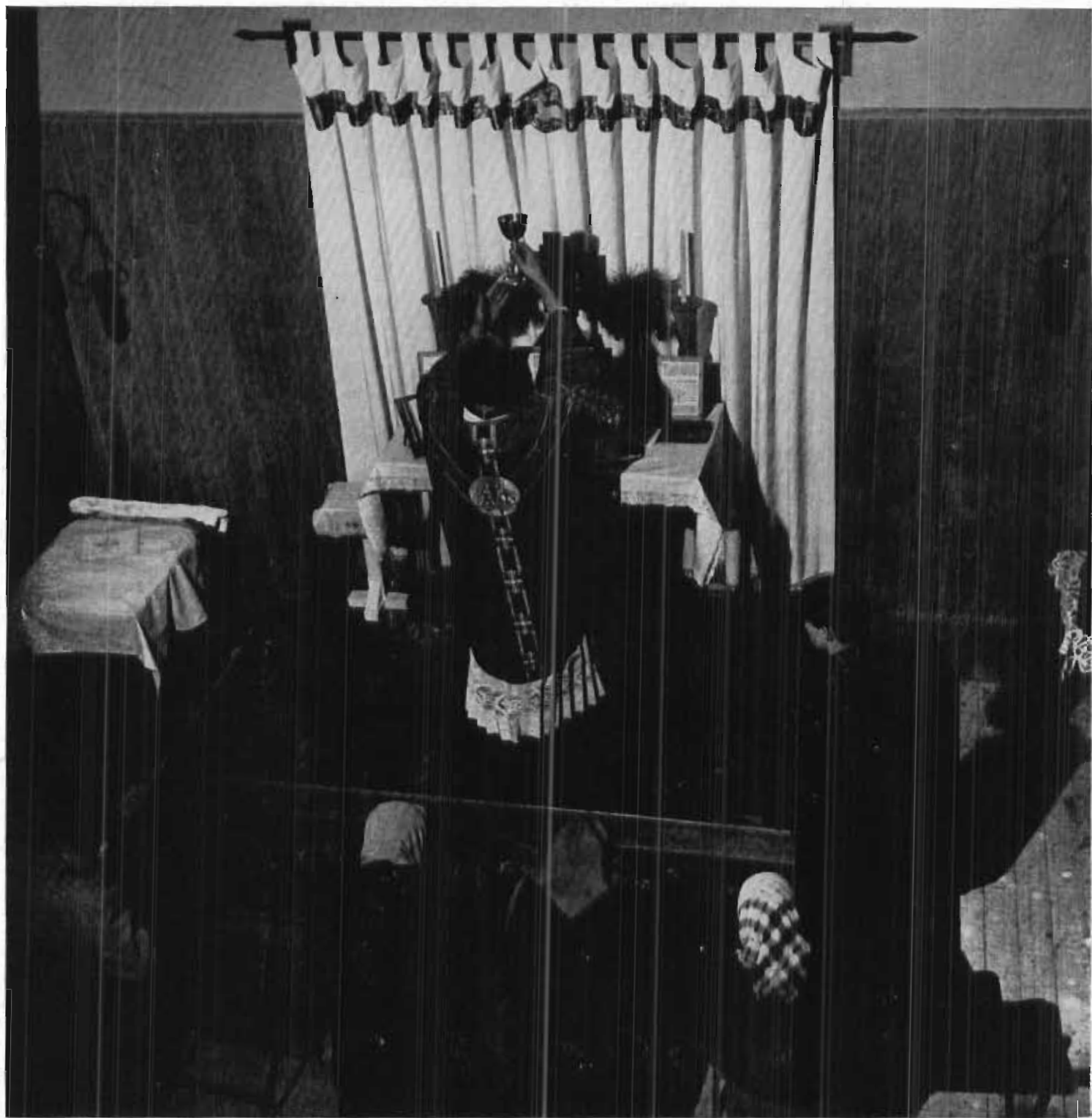
« L'histoire du théâtre au Canada restera marquée de façon indélébile par l'action d'une troupe encore jeune mais homogène et dont chaque



« LA NUIT DES ROIS »



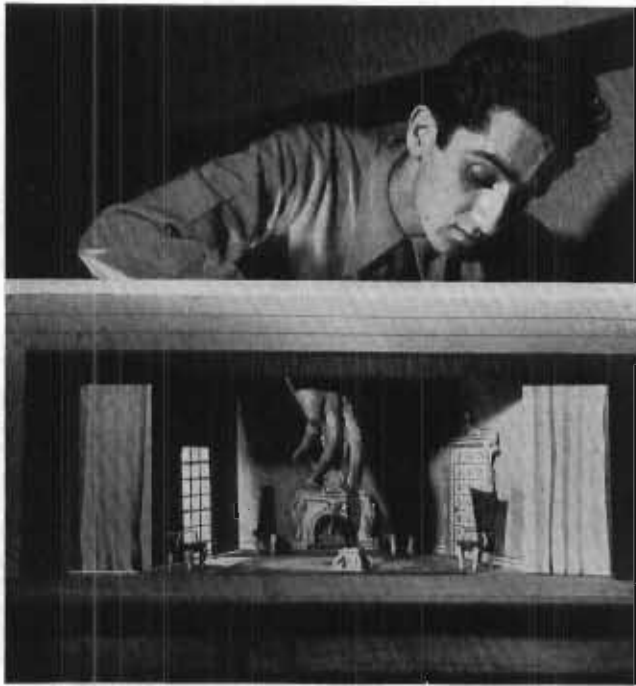
« LES IRASCIBLES »



LA MESSE QUOTIDIENNE
AU CAMP DES COMPAGNONS À VAUDREUIL

LES COMPAGNONS CHEZ EUX





ÉTUDE DES DÉCORS



CONFECTION DES MASQUES

W
X

membre est tendu vers un idéal précis : les Compagnons...

« Sachons, en tout cas, que la troupe des Compagnons est née pour demeurer... et que c'est le mouvement théâtral le plus sérieux qui ait jamais été lancé au Canada... » (Maurice Huot, *La Revue Moderne*, 1945)

« Les Compagnons ont accepté la mission de redonner au théâtre sa dignité perdue. Le dynamisme du père Émile Legault, leur directeur, est pour eux un gage de succès. Son attitude et celle de ses disciples enthousiastes est la seule qui soit le fruit d'une théologie vivante. La théologie est souvent négative, trop souvent froide et de glace, alors qu'elle doit être synonyme de lumière et de vérité. Les Compagnons ne se contentent pas de dire à leurs compatriotes que le théâtre commercialisé n'est pas digne d'eux, mais ils leur présentent de la beauté et de la poésie...

Enfin, il y a les Compagnons ; les Compagnons, c'est la jeunesse, et la jeunesse est la source de tous les espoirs... » (Édouard Laurent, *Extraits de Culture*)

« J'estime que votre œuvre est le complément nécessaire de ce qui s'accomplit déjà chez nous, depuis quelques années dans le domaine de la musique, des bibliothèques, de la peinture et au Jardin Botanique. » (M^e Honoré Parent, Directeur des *Services Municipaux*, Montréal)

Le 10 mai 1947 au festival dramatique national de London, Ontario, les Compagnons remportaient le trophée Bessborough décerné à la meilleure troupe du Canada.



LISTE SOMMAIRE DES REPRÉSENTATIONS DONNÉES PAR LES COMPAGNONS ¹

La Bergère au pays des Loups, de Henri Ghéon (5) — *Le Noël sur la Place*, de Henri Ghéon (70) — *Athalie*, de Jean Racine (8) — *Britannicus*, de Jean Racine (11) — *La Fille du Sultan*, de Henri Ghéon (6) — *Le Chant du Berceau*, de Gregorion et Maria Martinez Sierra (37) — *Le Mort à Cheval*, de Henri Ghéon (21) — *La Tour*, de Léon Chancerel (21) — *Le Mystère de la Messe*, de Henri Ghéon (27) — *Le Jeu de celle*

1. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de représentations.

qui la porte fit s'ouvrir, de Louis Barjon (15) — *Le Dict de l'homme qui a vu saint Nicholas*, de Henri Ghéon — *Le Comédien et la grâce*, de Henri Ghéon (12) — *Pichrocole*, d'après Rabelais et *Les Irascibles*, d'après Tchekov (8) — *Noé*, d'André Obey (7) — *La Farce du Pendu dépendu*, de Henri Ghéon (28) — *Le Barbier de Séville*, de Beaumarchais (9) — *La Farce des Femmes qui font refondre leurs Maris* (3) — *Les Femmes savantes*, de Molière (7) — *L'Échange*, de Paul Claudel (8) — *Quelque chose qui ne sent pas bon*, de Henri Brochet (1) — *Le Jeu de saint Laurent du Fleuve*, de Henri Ghéon (12) — *Orphée*, de Jean Cocteau, *Œdipe-Roi*, de Jean Cocteau (6) — *Le Jeu d'Adam et Ève*, *Le Jeu de Robin et Marion* (8) — *Les Fourberies de Scapin*, de Molière (19) — *Le Mariage forcé*, de Molière, *Sanctus*, de Félix Leclerc (4) — *Le pauvre sous l'escalier*, de Henri Ghéon (12) — *La Vie profonde de saint François*, de Henri Ghéon (13) — *Le Misanthrope*, de Molière (13)

— *Les Romanesques*, de Rostand (13) — *Le jeu de l'Amour et du Hasard*, de Marivaux (25) — *Le Bal des Voleurs*, d'Anouilh (10) — *Antigone*, d'Anouilh (13) — *Léocadie*, d'Anouilh (14) — *Les Gueux au Paradis*, de Martens & Obey (15) — *Le Médecin malgré lui*, de Molière (15) — *Les Précieuses ridicules*, de Molière (15) — *La Nuit des Rois*, de Shakespeare (14) — *Maluron*, de Félix Leclerc (15).

Les Compagnons n'auraient pas été possibles sans le concours sympathique et, en certaines circonstances, singulièrement actif, de la Congrégation de Sainte-Croix. C'est une allégeance dont ils n'ont jamais eu à se repentir ; elle souligne éloquemment la nécessité pour eux de s'inscrire toujours dans la ligne d'un bel humanisme chrétien... ou de mourir.

Et puisque leur dixième anniversaire coïncide avec le centenaire de Sainte-Croix, les Compagnons sont heureux de lui faire, ici, l'hommage de leur respectueux attachement.



« LÉOCADIA »



L' A P O S T O L A T P A R L E L I V R E

F I D E S



Historique

UN grand nombre d'œuvres d'éditions sont nées de la publication d'un périodique. *Fides* est du nombre, ayant débuté avec la revue *Mes Fiches*.

Voilà quelque dix ans, la Jeunesse Étudiante Catholique instituait une enquête sur les lectures. Comme le mouvement avait son secrétariat au scolasticat Sainte-Croix, rue Atwater, tous les scolastiques, on le conçoit, s'intéressaient vivement à la J.E.C. Les résultats de l'enquête eurent sur eux une impression profonde. Il fallait faire quelque chose. Le Frère Paul-Aimé Martin émit l'idée d'une revue documentaire et bibliographique bi-mensuelle. Une équipe de collaborateurs se constitua sous sa direction, et au début de mars 1937, paraissait le premier numéro de *Mes Fiches*. Grâce au dévouement sans borne de tous les ouvriers de la première heure¹ et à la collaboration de la J.E.C. qui s'occupait du point de vue administratif, le succès dépassa les prévisions des plus optimistes. Au bout d'un mois, le tirage s'établissait à 10,000 exemplaires et dès 1938 il fallut réimprimer les premiers numéros.

La revue avait alors pris un tel développement que le secrétariat de la J.E.C. était obligé, pour se consacrer à *Mes Fiches*, de délaisser quelque peu les choses du mouvement. Le moment était donc venu pour *Mes Fiches* de se constituer une administration indépendante. Ce qui fut fait en mai 1938.

Deux ans plus tard, la revue était en mesure de se louer un premier local à 4286, rue Saint-Hubert. Le Père Paul-Aimé Martin, jeune prêtre de février 1940, dirigeait l'établissement avec le concours

de quelques laïcs. Des souvenirs bien chers sont restés attachés à cette maison de la rue Saint-Hubert. Quelle belle vie d'équipe on y menait ! Et puis, c'est à cet endroit que furent réalisées les premières éditions. Quel événement que la parution de ce premier tract de la Collection *Face au Mariage : Mon Fiancé*, portant l'écusson de *Fides* ! Du tract, on passa au volume ; un département d'édition s'organisait. En avril 1941, arrivait le Père André Cordeau. L'édition proprement dite allait passer entre ses mains, le Père Martin se réservant la direction générale et les questions de bibliothéconomie et de bibliographie. Depuis l'automne précédent, le Frère Placide, quoiqu'en obédience au Collège Notre-Dame, consacrait à *Fides* une partie de son temps. L'année suivante, il devait obtenir de ses supérieurs la permission de délaisser l'enseignement pour s'adonner complètement aux problèmes de l'édition.

En mai 1941, le local était devenu insuffisant. Justement la J.E.C. venait d'acquérir un immeuble rue Sherbrooke près Saint-Denis. Les directeurs acceptèrent de louer des bureaux à *Fides* ; les deux équipes des débuts se retrouvèrent donc sous le même toit.

Mais les locaux de la J.E.C. ne pouvaient donner longtemps asile à deux organisations en voie de progrès. On fut assez heureux (mai 1942) de trouver un immeuble à quelques portes plus loin, mais sur la rue Saint-Denis cette fois. Bureaux, librairie et entrepôt s'établirent donc à 3425 rue Saint-Denis en attendant le transfert de l'entrepôt lui-même au numéro 3680 de la même rue.

L'essor prodigieux de *Fides* date de cette époque. Le 20 juillet 1942, l'œuvre était constituée en Corporation sans but lucratif, en vertu de la 3^e partie de la loi des Compagnies de la province de Québec. Le Conseil d'administration comprenait, outre les RR. PP. Martin et Cordeau, le Rév. Père Émile

1. Parmi ces ouvriers de la première heure, il convient de mentionner en tout premier lieu le R. P. Émile Doublard, c.s.c., puis les RR. PP. André Cordeau, Roméo Boileau, J.-A. Smith, Jean Durand, Léandre Fréchet.



R. P. PAUL-AIMÉ MARTIN
FONDATEUR ET
DIRECTEUR ACTUEL

Deguire, collaborateur et conseiller de l'œuvre depuis les débuts, puisqu'il était supérieur du scolasticat en 1937, lors du lancement de *Mes Fiches*. Ce conseil avait le pouvoir de s'adjoindre, à titre de membres associés de la Corporation, quelques-uns des laïcs les plus méritants du personnel. Ainsi, l'œuvre se trouvait à s'établir définitivement selon une formule de travail en commun de prêtres et de laïcs, formule préconisée par le Saint-Siège et éminemment conforme à l'esprit de notre temps, formule qui est celle de l'Action catholique.

Le 30 octobre de la même année, la Corporation devenait propriétaire de ses locaux. Des travaux considérables d'aménagement étaient entrepris et le 8 janvier 1944 avaient lieu la bénédiction et l'inauguration officielle de l'immeuble. *Fides*, croyait-on, « était installé sur la rue Saint-Denis pour longtemps ». Or, huit mois plus tard, on était déjà à la recherche d'un immeuble plus vaste.

Cet immeuble, on le trouva dans la vieille partie de la ville, près de la Place d'Armes. En 1926, la

Chambre de Commerce de Montréal s'était fait construire un bel édifice moderne au no 25 est de la rue Saint-Jacques. Trop vaste pour les besoins de la Chambre, cet édifice était alors mis en vente. Après examen, il parut convenir tout à fait aux besoins de l'œuvre. Le contrat était signé le 24 janvier 1945 et en mai *Fides* avait ses bureaux dans le centre de la Métropole.

Buts

D'après sa charte, *Fides* a pour but de promouvoir, chez les individus, l'humanisme intégral, et dans la nation, l'ordre social chrétien. Les moyens à sa disposition sont les suivants : les publications et les lectures envisagées sous un double aspect, aspect *matériel* d'abord : propagande des idées par des éditions de toutes sortes ; aspect *formel* ensuite : orientation des lectures aux points de vue intellectuel et moral et organisation et stabilisation des lectures par des organismes permanents : les bibliothèques.

Réalisations

On voit, par ce qui précède, que l'activité de *Fides* s'exerce sur un triple plan : le plan des éditions, le plan de la bibliographie critique et le plan de l'organisation de bibliothèques.

Dans le domaine de l'édition, *Fides* publie des périodiques, des volumes et des tracts. Parmi les périodiques, mentionnons le *Bulletin des Aumôniers* des mouvements spécialisés d'Action catholique (premier numéro en septembre 1942), *Gants du Ciel*, cahiers de culture intégrale (premier cahier en septembre 1943), *Hérauts*, revue mensuelle pour les jeunes, entièrement imprimée en quatre couleurs (premier numéro en avril 1944), les *Archives de Folklore*, recueil semestriel de traditions françaises d'Amérique (fondé en 1946).

Dans le domaine du livre, l'activité de *Fides* fut beaucoup plus considérable. À date, près de 300 volumes ont été édités et le chiffre de 350 sera atteint à la fin de la présente année. Le total des exemplaires tirés dépasse 1,600,000. La plupart de ces volumes se trouvent groupés dans des collections dont voici les principales : *Philosophie et problèmes contemporains*, *Études sur notre milieu*, *Bibliothèque économique et sociale*, *Collection du Nénuphar*, *Les Cahiers d'Art Arca*, *Collection de l'Hermine*, *Radio-Collège*, etc.

Les plus forts tirages ont été enregistrés dans le domaine des tracts. Au delà de 2,500,000 ont été tirés dans les quatre collections *Face au Mariage*, *Questions Sociales*, *Les Grands Auteurs spirituels*, et *Textes d'Action catholique*. À lui seul, le *Frère André* (édition française) par le Père André Le-gault, c.s.c., compte pour 125,000 exemplaires.

Le travail accompli dans le département de la bibliographie et de la documentation est non moins considérable. *Mes Fiches* en est à son dixième anniversaire avec 200 numéros comprenant 2,488 synthèses. En septembre dernier, ce département lançait *Lectures*, revue de bibliographie critique aux points de vue intellectuel et moral. Les 64 pages mensuelles de ce périodique permettent d'accorder à certains volumes une attention particulière et de publier des articles sur la culture, la vie intellectuelle et autres questions connexes.

Comme centre d'organisation de bibliothèques, *Fides* publie chaque année, depuis 1943, sous le titre de *Guide des Lectures et des Bibliothèques*, une liste choisie des volumes en vente au Canada et aux États-Unis. Une personne de ce département répond par écrit ou de vive voix aux consultations des bibliothécaires et ces derniers trouvent à *Fides* un bon nombre d'ouvrages techniques et d'accessoires indispensables à l'organisation des bibliothèques. Enfin, grâce aux bibliographies déjà établies dans *Lectures* et dans le *Guide des Lectures et des Bibliothèques*, on a organisé un département de librairie où chacun peut voir et consulter une collection classifiée par ordre méthodique de tous les bons ouvrages actuellement sur le marché. Ce département est aussi en mesure de fournir ces volumes aux prix établis.

Conclusions

Aujourd'hui *Fides* essaime au loin. Sa formule semble promettre de tels résultats au point de vue apostolique qu'il a paru intéressant de l'implanter à l'étranger. Deux maisons nouvelles s'organisent, l'une à South-Bend (U.S.A.), sous le nom de *Fides Publishers*, avec le R. P. Louis-J. Putz, c.s.c., comme directeur, l'autre à São Paulo (Brésil) sous le nom de *Editors Fides Ltda* avec comme directeurs les RR. PP. Oscar Melançon et Roland Jalbert, c.s.c. Par ailleurs, *Fides* a déjà ses représentants en France et en Belgique et, à brève échéance, un Conseil international sera organisé pour intensifier et coordonner le travail dans chaque pays.

L'IMMEUBLE DE 1942
RUE SAINT-DENIS





L'IMMEUBLE ACTUEL
DE FIDES
RUE SAINT-JACQUES



LA SALLE
D'EXPOSITION





BÉNÉDICTION PAR
S. EXC. MGR J. CHARBONNEAU



PAUL POIRIER
gérant général

ET

CÉCILE MARTIN
*responsable de
« Mes Fiches »*



BUREAU DE
CORRESPONDANCE



Par suite de toutes ces initiatives, l'œuvre de *Fides* s'est attiré des encouragements nombreux, et de la part des milieux les plus divers, religieux comme laïcs. Le témoignage le plus éloquent a été rendu par le regretté Primat de l'Église canadienne, le 28 mai 1946, lors d'une conférence sur le problème des lectures qu'il a prononcée à l'occasion de l'inauguration de l'immeuble de la rue Saint-Jacques : « Une œuvre comme *Fides*, proclamons-le sans délai, — a dit Son Éminence —, est d'une importance suprême... Nous souhaitons de tout cœur que *Fides* continue sa marche en avant. Je ne pense pas être téméraire en exprimant ici le sentiment, que je crois unanime, de l'épiscopat du Québec. »



R. P. ANDRÉ CORDEAU
assistant-directeur



H. F. PLACIDE VERMANDERE
*chargé des éditions
anglaises*



1 9 3 9

La paroisse de LAVAL-SUR-LE-LAC



SAINT-JEAN de Laval-sur-le-Lac a été érigée canoniquement en desserte séparée et distincte des paroisses de Sainte-Dorothée et de Saint-Eustache, le 4 juillet 1921, par un décret de Mgr Paul Bruchési et du chancelier du diocèse de Montréal, M. l'abbé Albert Valois. L'enquête canonique pour l'érection a été faite par M. le chanoine Adolphe

Sylvestre, archidiacre de l'église métropolitaine.

M. l'abbé J.-A. Saint-Jean en a été le premier desservant, de 1921 à 1939.

Le père Arthur Cousineau en a maintenant la charge depuis le 30 mai 1939, avec décret de Mgr Gauthier autorisant le prêtre en charge de cette desserte, à célébrer les mariages, à administrer le baptême et à faire les obsèques dans la chapelle de la dite desserte, et à tenir les registres de ces actes.

La desserte compte 115 familles, en majorité canadiennes-françaises et catholiques.

Le maire de cette ville est un ancien du collège de Saint-Laurent, M. J.-L. Bigras, agent d'immeubles et courtier d'assurances.

Ce coin enchanteur situé sur les bords du lac des Deux-Montagnes, à proximité de Montréal, est le rendez-vous préféré de nos familles bourgeoises canadiennes, qui en ont fait un coquet petit village d'été.



*R. P. Arthur
Cousineau,
curé actuel.*



1 9 3 9

MAISON PROVINCIALE *de la société des Pères*



LES pages consacrées aux origines du collège de Saint-Laurent signalent la fondation de notre province religieuse. Le nouveau vicariat fondé au Canada par le père Vérité et ses compagnons s'établit à l'« ancien collège » avec les pères Vérité et Rézé, jusqu'à l'été de 1852, époque où ce dernier, nommé supérieur provincial de tous les établissements d'Amérique, s'installe dans le nouveau collège. Une seule administration voit aux affaires provinciales et locales jusqu'au 17 décembre 1860, alors que sont formés deux conseils distincts. Le père Rézé devient supérieur de la nouvelle province du Canada en 1866 et le demeure jusqu'à l'arrivée du père Villandre le 12 septembre 1869.

À l'été de 1870, la maison provinciale est transférée au nouveau collège Notre-Dame de la Côte-des-Neiges, fondé l'année précédente. Le père

*R. P. Alfred
Lavallée,
assistant
et économiste
provincial,
supérieur
actuel.*



Rézé, venu au Canada comme visiteur cette même année, reprend temporairement la direction de la province, que doit abandonner le père Villandre, malade. Le R. P. Camille Lefebvre est élu provincial le 24 avril 1871 ; mais, sur représentations, il obtient de rester à la cure de Memramcook où les affaires de son nouveau collègue le réclament. C'est le père Julien Gastineau, assistant-provincial, qui veille à la Côte-des-Neiges, à l'administration ordinaire de la province.

Durant l'été de 1880, une allonge est faite au collège Notre-Dame pour mieux loger le conseil provincial dont le R. P. Augustin Louage est le nouveau président. Il exerce ses fonctions jusqu'en décembre 1887 et le père Rézé lui succède. Au printemps de 1888, les quartiers provinciaux quittent la vieille bâtisse en bois pour s'installer dans la nouvelle aile en pierre du collège. Le père Rézé doit résigner sa charge à l'été de 1890 et le provincialat est confié au R. P. Philippe Beudet le 28 octobre.

Curé de Saint-Laurent, le Père réside au presbytère où se tiennent habituellement les séances de son conseil. Il meurt en office le 13 janvier 1896. Le R. P. Georges-Auguste Dion, procureur général à Rome doit alors revenir au pays pour assumer la double obédience de son prédécesseur, malgré son ardent désir de voir s'établir de façon plus stable, le chef-lieu de la province à la Côte-des-Neiges. Il peut enfin réaliser son vœu en 1906. Il résigne alors sa cure et vient terminer son long terme de provincialat au collège Notre-Dame. Il cède le supérieurat au R. P. Jean-Baptiste Pinson en 1912 pour devenir le premier supérieur au nouveau presbytère de l'Oratoire Saint-Joseph.

La santé du père Pinson l'oblige à démissionner en mai 1913 et le père Dion reprend la direction de la province avec résidence à l'Oratoire

jusqu'au 8 octobre 1918, jour où il nous quitte définitivement. Le 18 octobre suivant, le R. P. Alfred-Valère Roy est élu provincial et demeure au sanctuaire du Mont-Royal comme supérieur local. À l'échéance de son terme à l'été de 1926, le R. P. Alfred Charron le remplace. Le nouveau supérieur désireux de mieux fixer la maison provinciale, prend domicile au collège Notre-Dame ; mais il doit en juillet 1934 monter la pente du Mont-Royal pour succéder au père Adolphe Clément à la conduite de l'Oratoire. Déchargé de l'administration locale en juillet 1936, il reste à l'Oratoire, se retirant dans la vieille partie du monastère actuellement réservée aux visiteurs. Chose à signaler, la maison provinciale obtient de la Législature de Québec, sa charte civile le 11 avril 1935. Le R. P. Jules Poitras devient supérieur provincial en août 1938, reprenant la charge de recteur à l'Oratoire.

L'administration provinciale a enfin sa propre maison en 1939, grâce à la libéralité des Autorités de l'Oratoire. Ces dernières, faisant l'acquisition d'une magnifique propriété sur le chemin Reine-Marie, voisinant à l'ouest celle de l'Oratoire et n'en ayant pas un besoin immédiat, la cèdent temporairement au Supérieur provincial. Une première séance de son conseil y est tenue le 18 septembre suivant. Cet état de chose dure jusqu'en 1942, alors que les quartiers provinciaux sont déménagés à la résidence actuelle sur l'avenue Surrey Gardens, Westmount.

Le père Émile Deguire est élu provincial intérimaire le 15 novembre 1942, le père Poitras devant rétablir sa santé épuisée. Le père Deguire marque son administration par son effort pour libérer les membres du conseil provincial d'obédiances à l'extérieur et les grouper à la maison provinciale où ils peuvent mieux s'adonner aux choses de la province. Le père Poitras est réélu au provincialat par le Chapitre général de juillet-août 1945.

LE PERSONNEL



1 — P. Edouard Laurin, vice-sup. ; 2 — P. Joseph St-Martin, économe ; 3 — P. Honoré Lapointe ; 4 — P. Dollard Morel ; 5 — P. Jean de Montigny ; 6 — P. Marcel Lamoureux ; 7 — F. Jorges Robitaille.



« Hérauts de la dévotion à saint Joseph »

Les PRÉDICATEURS



UN des tous premiers moyens fixés par le fondateur de la Congrégation de Sainte-Croix pour parfaire la sanctification du prochain fut la prédication dans les campagnes. Appuyées sur les paroles mêmes de saint Paul qui affirme que la foi vient par l'entendement, les règles de Sainte-Croix soulignent que l'apostolat des missions tant en notre milieu qu'en pays étrangers est le plus excellent et le plus utile au salut des âmes. Aussi voyons-nous au tout début de notre fondation, des prêtres envoyés pour prêcher le *verbum salutis*, et au premier plan le fondateur qui se multipliait à cette tâche.

Héritier d'un tel exemple, chaque prêtre de Sainte-Croix se devait selon ses talents de prêcher la bonne nouvelle. Implanté en terre canadienne, cet arbre religieux fleurira en moissons abondantes par ses missionnaires. Loin de manquer à cet apostolat, les prêtres de nos maisons d'éducation, se multiplieront dans l'exercice du saint ministère, aidant les curés et desservant, le dimanche, certaines églises n'ayant pas de pasteur attitré, ou encore employant les loisirs de leurs vacances à prêcher des retraites dans des communautés religieuses. Ils ont même accepté des cures. Tout ce travail de ministère paroissial ne semblait cependant qu'un à côté à l'orientation pratique de nos œuvres vers l'éducation de la jeunesse.

Aussi le T. R. P. Gilbert Français disait avec raison dans une lettre circulaire en date du 12 janvier 1912, au sujet de la prédication : « Il y a eu quelques efforts accomplis en ce sens dans chacune de nos provinces ; mais ces efforts n'ont été que des essais faibles, passagers et incomplets, qui n'ont abouti à aucun fruit durable. Cette partie de notre œuvre reste à créer tout entière et elle s'impose à nous pour de graves motifs : chercher la gloire de Dieu et, pour récompense, augmenter

l'effectif de nos vocations. » Un décret du chapitre de 1912, déterminait cette fondation d'un groupe de missionnaires ou prédicateurs dans notre province canadienne à l'instar de celle des États-Unis.

À diverses reprises des efforts furent faits pour libérer quelques prêtres de l'enseignement et constituer ainsi un groupe de prédicateurs de retraites : mais, faute de sujets assez nombreux pour assurer la pérennité d'une telle fondation, les essais déjà faits en ce sens ne trouvèrent leur concrétisation qu'en 1939, après un nouveau décret en date de 1938.

Fondation

Le R. P. Jules Poitras, devenu provincial, après avoir pris connaissance des religieux de la province canadienne et des dispositions de certains sujets aptes à ce genre de ministère, groupa en 1939 un certain nombre de missionnaires-prédicateurs ayant à leur tête le père Eugène Ruel. À celui-ci vinrent se joindre les pères Albert Blais, Laurent Parent et Georges Bergeron, — leur résidence fut la Maison provinciale, organisée à l'ancienne demeure de la famille Pitcher, chemin Reine-Marie, près de l'Oratoire Saint-Joseph.

La Semaine religieuse de Montréal n'eut pas sitôt fait part de la bonne nouvelle que les invitations des pasteurs affluèrent. Bientôt un fichier fut organisé pour contrôler les demandes et connaître les disponibilités. Il ne fallait pas aller à l'aveugle et faire des mécontents en promettant des prédicateurs sans pouvoir les fournir au temps déterminé. Le directeur de ce premier groupe, soucieux de faire tout avec ordre, fut la cheville ouvrière de ce fichier. Le temps ne fut pas long à lui donner raison, car dès la première année, des retraites



R. P. Adrien
Leduc,
supérieur
actuel.

furent inscrites, deux et trois ans à l'avance.

Les prédicateurs de Sainte-Croix parcouraient donc non seulement les provinces de Québec, de l'Ontario et celle du Nouveau-Brunswick, mais aussi la Nouvelle-Angleterre et quelques postes avancés des États-Unis ; partout on en disait beaucoup de bien, on aimait leur genre de prédication. Qui les avaient entendus, voulaient les entendre de nouveau, et leur renommée faisait son chemin.

Orientation

Quel caractère revêtait leur enseignement dans ces retraites ? En prédicateurs qui voulaient conduire les âmes à Dieu et à son amour, ils se devaient de faire comprendre aux fidèles tout ce qu'ils doivent croire et pratiquer pour y parvenir. Ils adoptèrent l'*enseignement positif*, où le dogme est rendu vivant et la morale, claire, élevant. L'amour attire l'amour. La formule du succès était là : refouler la pensée janséniste, éloigner des âmes cette peur de Dieu qui glace, pour faire éclore l'amour en toute sa simplicité.

Cet idéal proposé plut au peuple chrétien qui soulignait chez nos prédicateurs le souci de compétence et trouvait leurs sermons pratiques et adaptés aux temps présents.

Plusieurs d'entre eux, aguerris aux problèmes

sociaux modernes, tant par les contacts de l'action catholique que par ceux de l'éducation de la jeunesse et du ministère paroissial, purent se forger des armes aptes à donner une orientation vers un christianisme non à l'horizontale mais à la verticale.

Note distinctive

Hérauts de la dévotion à saint Joseph par leur appartenance à Sainte-Croix, nos prédicateurs organisent dans chacune de leur retraite la supplication à ce grand saint, sous le patronage de qui ils mettent leurs saints exercices.



« Allez, enseignez toutes les nations. » Ces paroles puissantes avaient lancé à travers le monde les apôtres du Christ. Ceux-là qui avaient entendu le Maître prêcher le royaume de Dieu et sa justice, se seraient trouvés indignes de leur noble mission, si à temps et à contre-temps, ils ne s'étaient dévoués à ce saint ministère. Saint Paul avait si bien compris cette obligation qu'il disait : « Malheur à moi si je n'évangélise pas. » Les prédicateurs de Sainte-Croix, imbus de ces principes, prirent leur rôle au sérieux lorsque l'ordre leur fut intimé par leur supérieur majeur de continuer l'œuvre des Apôtres.

Il y aura bientôt huit ans que nos prédicateurs ont droit de cité partout. On souhaiterait pour ces missionnaires une maison bien à eux où, comme le disait ailleurs le T. R. P. Gilbert Français en date du 12 avril 1913, « ils trouveraient quelques chambres pour les abriter, un peu d'espace tout autour pour respirer l'air frais, un choix intelligent de très bons livres où ils puissent retremper leur âme » et, l'on pourrait ajouter, remettre de l'élan dans leurs sermons et les empêcher de se couvrir de poussière en rajeunissant leurs pensées.

Après un an de séjour à la maison provinciale, on retrouve au début de la seconde année le Père Directeur et un compagnon logés à l'Oratoire Saint-Joseph. Puis ils trouvent hospitalité à notre Procure des Missions, chemin Sainte-Catherine. Après un certain temps, ils se grouperont à la nouvelle Maison provinciale rue Surrey Gardens. Enfin, en cette année 1947, le directeur des prédicateurs a sa résidence en cette maison avec quelques unités tandis que d'autres sont à la Procure des Missions

et qu'un dernier, non des moindres, a pris demeure au presbytère de Saint-Laurent.

Activités

Durant ces années, nous avons vu passer à la direction du groupe des prédicateurs les pères Eugène Ruel de 1939 à 1942 ; Joseph Métivier, en 1942-1943 ; Jules Poitras, 1943-1945 ; Alfred Lavallée, en 1945-1946 ; enfin, en cette année du centenaire, le père Adrien Leduc. Aux ouvriers de la première heure, viennent s'ajouter à diverses étapes les pères Jean-Baptiste Plouffe, Honoré Lapointe, Gérard Leblanc, Albert Rivest, Albert Roger, qui forment avec leur directeur, la première ligne d'attaque de l'armée des prédicateurs. Nous ne pouvons passer sous silence les noms de ceux qui, déjà chargés d'une obédience, prêtèrent leur concours à maintes reprises pour répondre à toutes les demandes. Les archives mentionnent les pères Guillaume Bruneau, Godefroy Clément, Charles Charron, Dollard Morel, Joseph Saint-Martin, Émile Legault, Eugène Goulet, J.-Aimé Pouliot, Lionel Corbeil, Arthur Moreau, Ovila Melançon, Arthur Guertin, Jean Durand, Gérard Petit et Maurice Lafond.

Nous croyons moins utile de nous arrêter à une compilation de chiffres que de mettre en regard leur champ d'apostolat, témoignage vivant de leur

facilité d'adaptation.

En parcourant le fichier, nous constatons un nombre considérable de *retraites paroissiales*, prêchées dans la métropole, ses environs, dans d'autres villes et villages des contrées déjà mentionnées.

On y souligne aussi des *triduum*s, des *jours eucharistiques*, des *neuvaines*, des *retraites fermées* pour dames, jeunes filles et gardes-malades ; des retraites aux enfants dans les écoles paroissiales, aux jeunes gens dans les collèges et les séminaires.

Nos prédicateurs eurent à affronter la tâche non des plus faciles, des retraites aux communautés religieuses — féminines, telles les Religieuses du Précieux-Sang, du Bon-Pasteur, de Marie-Réparatrice, les Ursulines, les Servantes du T. Saint-Sacrement, les Sœurs de Sainte-Croix, de Sainte-Anne, de l'Assomption, de la Présentation, du Sacré-Cœur, de la Providence, de la Miséricorde, les Sœurs Grises, les Hospitalières de Saint-Joseph, les Filles de la Charité, les Petites Sœurs des Pauvres et les Sœurs de la Sainte-Famille ; — masculines, telles les Frères de Saint-Vincent de Paul, de l'Instruction chrétienne et les Cisterciens de Rougemont ; — aux séminaristes de Pont-Viau et au clergé de Québec.

Par cette nomenclature, nous pouvons déduire quel dur labeur nos prédicateurs s'imposèrent en moins de huit ans. En cette année du centenaire, les espérances sont grandes ; Sainte-Croix a son groupe reconnu de semeurs d'Évangile.

LES PRÉDICATEURS DE SAINTE-CROIX



P. J.-Bapt. Plouffe

P. Laurent Parent

P. Gérard Leblanc

P. Albert Rivest

P. Albert Roger



*“Voilà notre cité:
Nous en sommes enchantés.”*

B O S C O V I L L E



SUR les rives de la petite rivière du Nord, près de notre ferme de Carillon, on avait dressé un joli campement. C'est là que, durant deux ans, pendant cinq ou six semaines, on refaisait les forces physiques et morales d'une trentaine d'adolescents. À cette époque, (1930 et 1940) la crise de chômage sévissait encore dans la métropole. Au Scolasticat de Sainte-Croix, situé près des quartiers ouvriers de Sainte-Cunégonde et de Saint-Henri, on s'émut de la misère de nos familles, et, dans la mesure de ses capacités, on voulut leur venir en aide : le Comité des Pauvres était formé, sous l'habile responsabilité du père Maurice Lafond, encore scolastique. Quêtes, tirages, visites aux foyers démoralisés ; tout s'organisa rapidement et occupa régulièrement les loisirs de nos scolastiques. Mais que d'enfants maladifs, ignorants, vagabonds que guettaient partout les fauteurs du vice ! Et nous, nous jouissions à satiété, deux mois durant, du bon air de la campagne, abusant parfois des longues heures de détente et de plaisir ! Pouvions-nous maintenant sans remords laisser ces gosses dans leur taudis ?... Il fallait faire quelque chose de plus. Le camp Notre-Dame-de-Toute-Joie venait d'être fondé. Il connut les dures épreuves de la pauvreté, mais il forma des âmes vigoureuses dans un milieu de joie, de jeunesse et de fraternité.

Un de ses plus grands mérites cependant fut d'avoir préparé Boscoville. Comment cela ? Vous allez voir.

Le père Albert Roger, scolastique lui aussi, était l'intime collaborateur du père Lafond. Gai, prenant et apôtre à la fois, il gagnait facilement le cœur des gars. Il était un des leurs, le grand « chum » de tous. Il se donnait corps et âme à cette œuvre de vacances, mais depuis quelque temps, une inquiétude le hantait : la jeunesse criminelle

augmentait sans cesse. Les journaux relataient leurs prouesses, s'en prenaient à nos institutions, réclamaient des mesures... Le cinéma lança *Boy's Town* de Father Flanagan. C'était l'éclair découpant dans le cœur du père Roger les lignes essentielles du futur Boscoville, qui s'ébauchait déjà dans les profondeurs de son subconscient.

Le grain jeté en terre

« M. le Juge, je viens vous proposer un projet audacieux. Excusez ma jeunesse ; mais j'ai confiance qu'avec votre appui et vos conseils, nous aurons bientôt un excellent moyen de rééduquer nos jeunes délinquants. » Et le père d'exposer longuement les principes de la méthode préventive, dans le langage de Don Bosco, et d'exprimer son assurance du succès, même auprès des habitués de la Cour Juvénile. « Mais, comment vous y prendrez-vous, dans le concret ? » répartit M. le juge, après l'avoir écouté d'un air intéressé mais légèrement sceptique. Le père Roger lui raconta alors l'expérience du Camp Notre-Dame-de-Toute-Joie. Pour le moment, on n'aurait qu'à remplacer les petits pauvres par des gars de la Cour. « Vous verrez, M. le Juge, qu'avec cet esprit de liberté et de responsabilité, baigné d'amour et de confiance, on les ramènera plus vite dans le droit chemin qu'en les tenant sous la férule. Donnez-nous seulement une chance ! »

Premières pousses

Et en cet été de 1941, Boscoville (c'était maintenant le nom du camp) abritait sous ses tentes à Oka, sur les bords du Lac des Deux-Montagnes, une quarantaine de jeunes repris de justice. Le



LE PÈRE ROGER
SONNANT L'APPEL



père Lafond, toujours responsable de l'œuvre, venait d'être nommé aumônier général adjoint de la J.E.C. Il dut donc confier au père Roger la direction du camp qui, d'ailleurs, par son inspiration, venait de prendre une nouvelle tournure.

La vie fut rude dans les débuts. Heureusement quelques bienfaiteurs commencèrent à s'intéresser à cette œuvre naissante : M. Maurice Bédard, Madame Racicot, quelques membres de la Chambre de Commerce cadette de Montréal. Comment aussi ne pas souligner le dévouement incomparable de certains scolastiques du temps, et surtout de leur professeur le père André Legault, qui laissait volontiers ses études d'Écriture Sainte pour mettre sa belle âme au service de nos petits désemparés. Époque de pionniers, audacieuse et ardue, mais riche de fraîcheur et de spontanéité ! On en parlera longtemps comme d'une sorte d'épopée.

Jeune tige transplantée

On connut deux ans le régime sévère de la tente. Une circonstance providentielle devait nous transporter sous un ciel plus favorable. Les Frères

de l'Instruction Chrétienne, qui nous avaient si gentiment favorisés pendant ces premières années, se voyaient forcés de reprendre leur propriété. On se mit donc résolument à la recherche d'un gîte. Or un jour que le père Roger se dirigeait vers Oka, en compagnie de M. R.-D. Gadbois, un ardent pour Boscoville, il décida brusquement de rebrousser chemin et d'aller visiter, au Lac des Français, le camp Le Capitaine, que le Scolasticat avait récemment refusé d'acheter. Enthousiasme triomphant ! Nous étions alors au 24 mai 1943. Le 15 juin, un contrat de louage était signé avec le capitaine Rodolphe Lafond, et de plus, une promesse de vente valable dans les trois mois nous était aussi accordée.

Un sol plus stable

Non, ce n'était pas un rêve : Boscoville était bel et bien rendu dans un endroit charmant de nos Laurentides. Un paysage ravissant, mais surtout un site idéal, afin de poursuivre l'essai de nos méthodes. C'était en somme la réalisation du plan de camp-cité qu'on mijotait depuis quelque temps. Les vacances comblèrent nos espérances.

Une inquiétude tourmentait encore le père. Comment pourrions-nous acheter ce camp?... \$15,000 !... Nous avons à peine de quoi nourrir nos cinquante gars, et même M. Gadbois avait dû louer le camp à son nom, pour nous venir en aide : nous n'avions alors que \$17.59 en caisse. Pourtant, il nous le fallait, il était trop dans la note pour ne pas nous échoir. « Saint Jean Bosco, on vous a enfoui sur cette montagne, il faudrait bien vous démener si vous voulez en sortir pour trôner un jour sur ces lieux », telle était notre prière toute simple. Les gars aussi harcelaient notre saint. Pendant ce temps, M. Gadbois, toujours infatigable, ameutait presque tout Montréal. Il porta sa requête jusque chez le ministre de la Santé, l'Honorable Henri Groulx, et il l'*achalâ* si bien, — comme le voisin de l'Évangile, — qu'avec l'appui de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal, il nous arrivait un soir, malgré l'orage et la nuit avancée, porteur de la triomphale réponse : Boscoville est maintenant chez soi ! Soirée inoubliable qui couronnait tant d'efforts, de sacrifices et de prières ! On sautait de joie. On aurait voulu réveiller tout le camp pour lui apprendre l'heureuse nouvelle... C'était le 25 août 1943. Les gars devaient nous quitter dans quelques jours. Le départ fut triste comme toujours, mais cette année-là, une lueur d'es-

poir nous consolait : Boscoville venait d'être réellement fondé ; il était désormais chez soi, et sa stabilité nous assurait de pouvoir continuer à aider nos gars que nous aimions tant.

Les fleurs attirent les regards

Depuis les débuts à Oka, on l'a senti, Boscoville attire infailliblement la sympathie de ses visiteurs. Ceux-ci vont sans cesse croissant d'ailleurs et représentent les associations les plus variées : Chambre de Commerce des Jeunes, Rotary Club de Montréal, Sénat de la Jeunesse, Kiwanis Saint-Laurent, Fédération des Œuvres de Charité, etc. On peut admirer aujourd'hui les signes concrets de leur bienfaisant passage. Si Boscoville, après quatre ans de séjour au Lac des Français, a changé de face au point d'étonner son ancien propriétaire, nous le devons à la constante sollicitude de ces généreuses sociétés laïques.

Il serait intéressant de retracer ici les raisons de cette attirance et de mettre par là en lumière les secrets de son succès.

Ses sujets

Il faut dire tout d'abord que le premier



LES ÉNERGIES GROUPÉES
POUR ÊTRE DISCIPLINÉES





ENFANCE
COUPABLE ? NON,
ENFANCE
MALHEUREUSE...



intérêt des visiteurs se porte vers nos gars. Une irrésistible sympathie les gagne à eux, pas tant par ce charme propre à l'adolescence, ni par cette tristesse sereine de l'enfance souffrante et malheureuse, mais par une misère plus profonde et plus troublante encore pour un regard qui sait lire dans les âmes et pénétrer tant soit peu les secrets de l'avenir. Enfance coupable ?... non, pas toujours, mais enfance viciée, parfois tarée, dont les plaies morales attristent et inquiètent les chefs et les apôtres du peuple. Fait psychologique digne de remarque : un délinquant isolé, voleur, sacreur, ou corrupteur, suscite plutôt l'indignation et le mépris ; mais de voir en groupe ces jeunes criminels, à ce stage difficile de leur rééducation, pose vivant devant nos yeux le problème menaçant de la délinquance juvénile. C'est là un premier secret, — oh ! pas enviable celui-là — de l'attrance de nos gamins.

Un autre trait de leur physionomie captive notre attention : je veux parler de leur « ganardise » ou plutôt, comme l'on dit là-bas, de leur « pep ». Il n'y a que de les voir à table par exemple ou encore quand le père leur parle : c'est une explosion de vie, toute jeune et pleine de sincérité, l'expansion libre et personnelle d'une individualité qui s'affirme et se construit. Nos jeunes sont des gars dans toute la force du mot, des petits hommes qui

prennent déjà au sérieux leurs responsabilités et sentent tout le prix de leur liberté. À la chapelle, aux travaux, dans les jeux, dans toute leur vie d'équipe, on reconnaît partout le même entrain enthousiaste qui les caractérise. Oh ! ils ne sont pas sans défauts : ce serait tellement surprenant ! Mais ils sont de leur temps et de leur âge, toujours, et voilà comment et pourquoi on les aime.

Ses cadres

Replaçons-les dans leur milieu de vie : on comprendra mieux par là, je pense, le secret de notre méthode. Boscoville cherche à développer dans ses membres les vertus du citoyen chrétien et honnête ; voilà pourquoi il est conçu sur le plan d'une cité-miniature. Le milieu géographique et physique donne l'aspect d'un petit village. Son église, son centre sportif, son hôtel, son terrain de jeux, ses quartiers (maisons) et jusqu'à la place publique et à ses avenues, tout se prête à une éducation civique en pleine vie. Mais que serait une ville sans un maire, une église sans curé ni marguilliers, des quartiers sans échevins ? Et voilà donc Boscoville en frais d'une campagne électorale pour élire son magistrat et ses échevins, tirés de la masse populaire, s'il vous plaît. On procède ensuite



REDONNER
LE SENS DE LA RESPONSABILITÉ

à la nomination des différents chefs de service : agents de police, pompiers, directeur des travaux publics, entraîneurs, sportifs, etc. Comédie que tout cela ? Oh ! vous changeriez d'idée à voir le sérieux de nos constables, aux jours d'affluence, et l'éloquence de notre maire, dans les grandes circonstances. Et le zèle de nos pompiers ? Je me souviendrai toujours du lieutenant X qui engueula de belle façon le gérant de la ville parce que ce dernier s'était emparé de sa hache et de son échelle de sauvetage.

J'allais oublier de mentionner la Cour de Justice, qui siège régulièrement tous les samedis, pour punir les infractions aux codes civil et criminel. Il faut avoir participé à ces assises judiciaires, où un silence inquiet plane sur l'assemblée, pour sentir toute la force éducative de notre système de responsabilités.

Mais, sans contredit, la cellule formatrice par excellence, c'est l'équipe ou, comme l'on dit chez nous, le quartier. C'est vraiment là que le gars





se retrempe et se refait, dans une atmosphère que l'on crée le plus familiale possible. Un petit groupe une dizaine de jeunes, où un chef dévoué, toujours au milieu des siens, s'évertue à faire revivre le foyer paternel. Une communauté de vie dans la prière, dans les jeux, à table, finit par souder dans une intimité profonde et bienfaisante ceux qu'on disait rebelles à toute influence.

Esprit

On le sent bien pourtant, tout cet appareil administratif et disciplinaire ne suffirait pas sans une mystique, — le mot est à la mode —, à ré-éduquer le caractère, presque amoralisé, de ces pauvres gamins. Un grand courant de charité doit d'abord l'animer. À la base de notre méthode, ou plutôt, à l'intérieur même de nos formules, nous avons placé l'amour de Dieu et du prochain. Comme une âme que l'on veut insuffler dans toutes les parties de l'organisme, c'est à temps et à contre-temps que l'on rebâche cette vérité vivifiante, au point qu'elle constitue pour ainsi dire, l'unique loi de Boscoville. Messe, sacrements, sermons, contacts intimes avec le prêtre, jeux, travaux, etc., tout nous sert d'occasions pour réchauffer leur cœur au feu de cette charité émanée de Dieu. La grâce opère un travail sensible dans ces âmes faussées et engourdies, dès que l'on a touché leur puissance d'aimer. Une prise de contact de deux ou trois semaines



LE
RENOUVEAU
COMMENCE

ICI



avec Boscoville suffit en général pour amorcer le travail de redressement de ces jeunes abandonnés.

C'est alors que l'esprit de liberté, digne apapage des enfants de Dieu, que la vie en équipe et l'initiation aux responsabilités opèrent des changements merveilleux. Voilà donc tout le secret de cette joie franche et sincère, de ce frémissement de vie et de cet élan impétueux qui anime la cité miniature du Lac des Français.



Le rêve du père Roger n'était pas vain et l'audace de son essai, qui surprit autrefois le Juge, a prouvé une fois de plus la surprenante efficacité de la méthode de Don Bosco. Après quatre années d'expérience et de progrès, Boscoville recevait avec joie l'approbation définitive de l'autorité suprême de la Congrégation, le 28 février 1945 ; et le 7 du

mois de juin, il était reconnu corporation civile par lettres patentes du lieutenant gouverneur en conseil.

Mais ce n'était là qu'une étape dans le vaste programme que les directeurs de l'œuvre ont longuement mûri. Boscoville devait à tout prix ouvrir ses portes à l'année longue, pour assurer l'efficacité de son travail de rééducation. Sa charte prévoyait l'établissement d'une école de métiers pour préparer nos jeunes à la vie. C'est donc à cette fondation nouvelle que ses directeurs dépensent tant d'efforts depuis deux ans. La lutte a été longue et pénible. Cependant, nos espérances sont bien près d'être comblées ; en effet, le 31 janvier dernier, en la fête de notre bien-aimé patron, Don Bosco, le gouvernement provincial, à la suite d'une entrevue prometteuse avec le ministre de la jeunesse, recevait une demande officielle à l'effet d'acheter pour nous une propriété des plus avantageuses le long de la





DU LAC
ON VOIT POINTER
QUELQUES TOITS



GRATIS



CORPS DE
POLICE



LE CAFARD

rivière des Prairies. Boscoville serait-il prêt à ouvrir son école en septembre?... C'est le vœu que nous formulons, plus que jamais confiants en la divine Providence, qui n'a jamais abandonné ceux qui espèrent en elle.



LE JOURNAL
QUOTIDIEN



« PROTÈGE-NOUS »



I 9 4 I

La PROCURE des MISSIONS



DEPUIS assez longtemps, des procureurs se succédaient afin d'attiser le feu sacré des missions et apporter quelque aide financière à nos missionnaires.

Dès 1906, le père Alfred Crevier avait été nommé zéléateur des missions pour la province canadienne. Déjà en 1909, le bon père Meahen s'occupait de recueillir des aumônes à la demande expresse de Mgr Linneborn, nouvellement élu au siège de Dacca. Puis ce fut au tour du père Poitras, supérieur du séminaire. Au collègue Notre-Dame, deux noms aussi brillent d'un éclat spécial pour le zèle déployé et les résultats obtenus : les frères Adhémar et Euclide.

Il fallait attendre au chapitre général de 1938 pour l'établissement officiel du procureur des Missions du Bengale au Canada, et c'est le Très Révérend Père Général lui-même qui définissait ses attributions en quelques traits précis.

Le père Philéas Boulay, venu au chapitre comme délégué prêtre de la mission de Chittagong,

se voyait chargé de cette nouvelle fonction. Pendant neuf ans la Procure sera là où le procureur trouvera charitablement feu et lieu. D'abord au presbytère de Saint-Laurent, puis à l'Oratoire Saint-Joseph, puis à la Maison provinciale, enfin dans son chez-soi au numéro 2955 du Chemin Sainte-Catherine.

De fait, la crise du logement devenait aussi aiguë en Sainte-Croix que dans le monde, et le procureur se voyait sans cesse exposé aux déménagements, au détriment de l'Œuvre ; par ailleurs, les missionnaires en congé de repos et de convalescence avaient besoin d'un local fixe et central, afin d'être à même de recevoir les soins requis pour refaire leur santé.

Convaincu de la nécessité de ce centre d'activités missionnaires, le père Poitras, supérieur provincial, encourageait le procureur à chercher un local convenable, obtenait l'approbation du T. Rév. Père Général qui, de son côté, s'assurait toutes les autorisations nécessaires de la part du Saint-Siège

par l'entremise de la Congrégation des Religieux.

On visita plusieurs immeubles et le choix s'arrêta sur une grande et bonne maison sise au coin du Chemin Sainte-Catherine et de la rue Louis-Colin. En deux semaines l'affaire fut bâclée et la Procure s'ouvrait en novembre 1941, chez elle enfin, grâce à la générosité des demoiselles Blanche Mercier et Hermine Chayer.

Il fallait meubler tout cela et s'installer : la Providence y pourvut généreusement. Elle nous assura une excellente ménagère qui, touchée de notre dénuement, apporta tout son ameublement. On pouvait commencer. Peu à peu, en profitant des ventes d'occasion, on meublerait le tout.

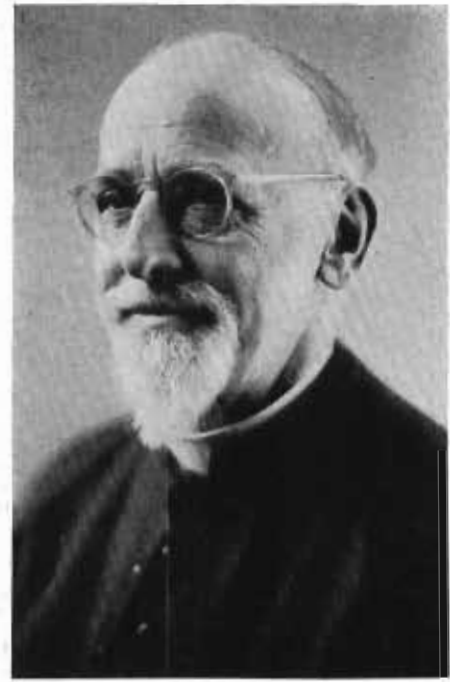
Le 8 décembre, le procureur bénissait la maison et offrait la première messe dans la chapelle, sous le vocable de l'Immaculée Conception. En janvier 1942, Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, nous autorisa à y conserver le Très Saint-Sacrement et, le 2 février 1942, le T. Rév. Albert Cousineau, notre supérieur général y installa Notre-Seigneur en permanence dans la Sainte Eucharistie.

Les frères Philéas et Constantin, passèrent quelque temps à la procure pour être remplacés par le cher frère Ludovic, dont le dévouement nous assistera jusqu'en juillet 1946.

Depuis 1944, quelques-uns de nos pères pré-



*R. P. Albert Bleau
assistant.*



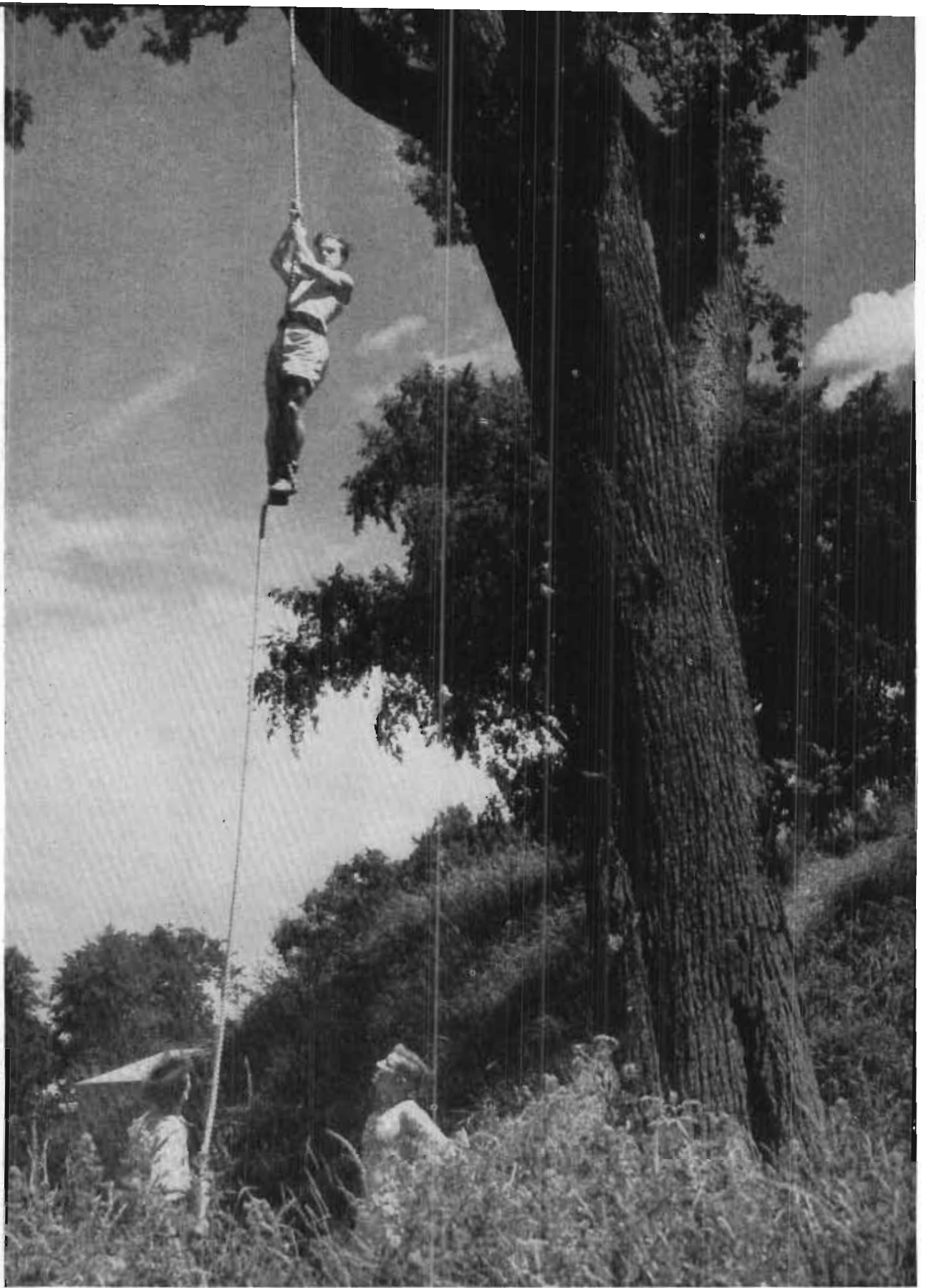
*R. P. Philéas
Boulay,
procureur.*

dicateurs sont aussi en résidence à la Procure des Missions, ce qui nous a assuré toujours un minimum de cinq religieux, plus souvent six ou huit quand il y a, au pays, des confrères missionnaires en congé de repos.

La Procure doit aussi centraliser les efforts du recrutement missionnaire et les fonds nécessaires pour le soutien des missionnaires eux-mêmes et de leurs œuvres. C'est la part de travail la plus pénible et la plus compliquée.

Le père Albert Bleau, ancien missionnaire au Bengale et rescapé des camps de concentration de Manille, est l'assistant-procureur, spécialement occupé aux courses de conférence et aux travaux de recrutement. Son concours effectif est des plus précieux et des plus appréciés. Un secrétaire complète l'organisation des efforts pour le Bengale, puisque le Brésil a son Procureur distinct et que Haïti se tire d'affaires avec l'aide directe de la Providence.





L'ASCENSION ICI N'EST PAS QU'UNE FIGURE

Jeunesse Étudiante Catholique



LE 13 juin 1942, la chancellerie de Québec faisait parvenir au rév. père Émile Deguire, la lettre suivante :

Mon Révérend Père,

À leur assemblée du 10 mai dernier, il a plu à Nosseigneurs les Archevêques et Évêques de la Province de vous confier la charge d'Aumônier général de la J.E.C. et de la J.E.C.F.

En vous transmettant cette nouvelle, je suis heureux de vous exprimer mes félicitations pour le témoignage de confiance qui vous est marqué, et l'assurance de mon religieux dévouement en Notre-Seigneur et Marie Immaculée.

(Signé)

† J.-M.-Rodrigue, cardinal VILLENEUVE, O.M.I.
archevêque de Québec.

Nosseigneurs les Archevêques et Évêques du Québec reconnaissent un fait accompli : l'initiative apostolique du rév. père Émile Deguire, et son dévouement inlassable envers la jeunesse étudiante de chez nous. Ils sanctionnaient un travail entrepris depuis quelques années avec l'autorisation et l'encouragement de nos supérieurs majeurs, sous la conduite bienveillante, sinon officielle, de l'épiscopat.

En continuant sans hésitation à consacrer plusieurs religieux à l'action catholique dans le milieu étudiant, la congrégation de Sainte-Croix a démontré son dévouement au service de l'Église et sa compréhension non équivoque de la pensée des Souverains Pontifes, en particulier du Pape Pie XI, appelant prêtres et laïques à l'apostolat moderne de l'action catholique.

Vouant une grande partie de ses énergies à l'éducation de la jeunesse, la congrégation a tou-

jours voulu ses religieux attentifs aux problèmes que pose cette tâche incomparable. Le fait que la Providence ait choisi dans ses rangs des religieux pour lancer la J.E.C. à travers le pays, et que ce choix ait été ratifié par la hiérarchie, témoigne hautement de la valeur de l'œuvre éducative et apostolique de Sainte-Croix en terre canadienne.

Son histoire

Le minuscule mais vigoureux grain de sénévé a été semé d'abord par les pères Oblats au Juniorat de Chambly. Aux premières heures, alors que la J.E.C. ne savait où se loger et n'avait pas les moyens de se financer, le collège de Saint-Laurent lui fournit un local pour son secrétariat, de janvier à juillet 1935 ; elle lui prêta des prêtres et des élèves pour le faire fonctionner. C'est de là que fut lancée la première livraison du journal *JEC*, en janvier 1935. Puis le scolasticat de théologie, rue Atwater, Montréal, où le rév. père Émile Deguire était supérieur, mit généreusement, pendant deux années consécutives, bureaux, chambres et pension à la disposition du mouvement naissant.

C'est au collège de Saint-Laurent, en juillet 1935, que se tint la première semaine d'étude générale de la J.E.C. canadienne. Par la suite à maintes reprises le collège recevra encore en ses murs les dirigeants de la J.E.C. Et c'est devenu une tradition que les conseils généraux d'hiver trouvent gîte à ce même endroit. En juillet 1936, le collège Notre-Dame, à la Côte-des-Neiges, reçut en semaine d'étude les quelques centaines de collégiens délégués des différents collèges de la province de Québec et du proche Ontario. Ce fut la « grande semaine » qui a laissé entrevoir des résultats concluants : collégiens et éducateurs, hier étrangers et particula-



R. P. Emile
Deguire,
aumônier
général
de la J.E.C.

ristes, se retrouvent une âme fraternelle. Quelques semaines plus tard, le rév. père Émile Deguire recevait de S. Exc. Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, la charge officielle d'aumônier diocésain de la J.E.C. Le père Émile Legault l'assistait déjà depuis le début dans son travail. Quelques mois plus tard, en avril 1937, le père Germain Lalande devait se joindre à eux.

Il n'est pas sans intérêt de constater qu'à ce moment les éducateurs de différents collèges dans les divers diocèses consentirent librement à se grouper et à accepter directives et publications émanant du Secrétariat, bien qu'il ne fût pas encore officiellement mandaté par l'épiscopat. Malgré certaines difficultés inhérentes à la mise en marche de tout mouvement d'action, cette coopération des aumôniers locaux et diocésains et leur attachement à un centre officieusement national dura six années. Ce n'est qu'en 1942 que Nosseigneurs les Archevêques et Evêques du Québec reconnurent définitivement la J.E.C. comme organisme national d'action catholique étudiante et nommèrent le rév. père Émile Deguire, aumônier général.

Malgré les lenteurs et les frottements inévitables dans tout travail humain et réactionnaire, fût-il apostolique, on peut dire que la J.E.C. n'a cessé de se développer normalement depuis ses

débuts. En juin 1945, elle célébrait son dixième anniversaire par un grand ralliement au Stadium de Montréal. Trente mille étudiants venus de toutes les parties du pays ont clamé la force de la J.E.C. et le réveil du milieu étudiant à la vie chrétienne et à la grandeur de son métier. Il en est résulté une fierté chrétienne et étudiante inconnue jusque là et aussi un sens du réel, ancré non seulement dans le souci de préparation pour l'avenir mais dans la valeur immédiate de la vie étudiante elle-même.

En plus, une solidarité étudiante est née et s'est développée parce que la J.E.C. a fait se rencontrer, se connaître et se comprendre les étudiants entre eux et leurs éducateurs. Toute cette rénovation chrétienne et humaine à la fois entreprise et continuée par la J.E.C. dans le milieu étudiant fait qu'elle est considérée présentement par la hiérarchie, les éducateurs et même les autorités civiles — de nombreux témoignages le démontrent — comme un des plus solides et des plus progressifs mouvements de jeunes.

La Centrale nationale du mouvement est maintenant située à 430 est, rue Sherbrooke, Montréal. Une équipe permanente de jeunes laïcs — une trentaine — est préposée soit à la direction et à la propagande du mouvement, soit à l'administration ou la correspondance, soit aux divers services étudiants. Vingt-trois diocèses reçoivent directives, programmes et journaux de la centrale ; 1400 sections participent au travail commun de la J.E.C. ; plusieurs milliers de chefs disséminés dans tout le Canada et la Nouvelle-Angleterre essaient de mettre en œuvre dans leurs milieux respectifs la technique et la mystique du mouvement.

Outre l'aumônier général, trois aumôniers permanents assistent les dirigeants dans leur travail d'apostolat : les pères Maurice Lafond, aumônier général-adjoint, J.-A. Pouliot, assistant-aumônier général et secrétaire de la revue *Cahiers d'action catholique*, et Jean-Marc Chicoine, assistant-aumônier général.

Ses réalisations

La J.E.C. n'est pas une institution purement surnaturelle, ni non plus purement humaine ; comme toute l'action catholique, elle a mission d'incarner le surnaturel dans le temporel, de christianiser toute la vie humaine. C'est pourquoi elle essaie de pénétrer d'esprit chrétien et social tout le milieu étudiant

au moyen de la conquête et de la propagande et aussi par divers organismes que nous désignons sous le titre général de « services ».

PUBLICATIONS :

Bulletin de chefs : *Conquérants*.

Des journaux de masse : *Vie étudiante*, pour les aînés ; *François*, pour les plus jeunes ; *Les cahiers d'action catholique*, revue mensuelle à l'usage des aumôniers et des éducateurs ; *Bâtir*, revue des services.

SERVICES ÉTUDIANTS :

Une équipe de responsables des services fonctionnant sur le plan national fournit des directives aux services locaux. Cette équipe réunit chaque été aux *Villages étudiants* les responsables diocésains des services suivants :

Journaux étudiants affiliés à la Corporation des Escholiers griffonneurs ;

Comité de Jeux ;

Caisses populaires étudiantes ;

Coopératives ;

Liturgie, etc.

Il est à noter que les villages étudiants, masculins et féminins, organisés par la centrale sont d'abord utilisés pour des camps de formation de dirigeants diocésains et nationaux de la J.E.C.

Ses artisans

Volontairement nous omettons de parler ici des dirigeants laïques, authentiques responsables de la J.E.C. depuis les premiers jours, pour nous en tenir aux aumôniers qui par obédience ont assisté le mouvement, repéré ses chefs et animé leur action apostolique.

Le père *Émile Deguire*, aumônier général, s'intéressait, dès 1933, à l'expérience tentée dans la première section de J.E.C. au Juniorat des Pères Oblats, à Chambly, Qué. Il fut toujours l'animateur du mouvement. Il a su, parmi les difficultés, garder le calme et la pondération qui ont permis à la J.E.C. de prendre un essor considérable. Depuis les débuts, autour de lui se sont groupés les aumôniers diocésains. Sans quitter son obédience au sein même de la communauté, le père Deguire consacre une large portion de ses forces et de son expérience à élaborer la marche du mouvement, à donner des causeries, à orienter les semaines d'études.

Le père *Maurice Lafond*, aumônier général-adjoint, est orienté vers la centrale dès sa première

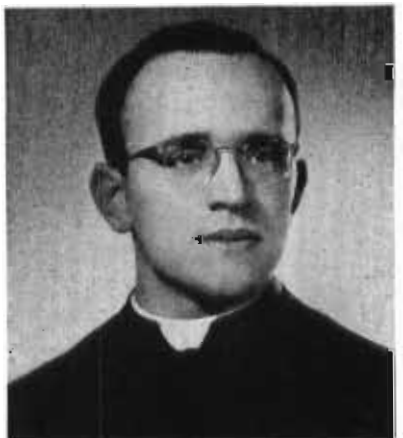
obédience, en juin 1941. Il fut d'abord secrétaire de la rédaction à la revue *Cahiers d'action catholique*, puis en 1943, devient aumônier général-adjoint. Sous son impulsion, les services prennent de l'ampleur, les *Villages étudiants* s'organisent solidement. Délégué au congrès international de la J.E.C. à Fribourg, Suisse, en septembre 1946, le père Lafond s'est rendu auprès du Saint-Père et a



R. P. Maurice
Lafond,
aumônier gén.
adjoint.



R. P. Joseph-A.
Pouliot,
assistant.



R. P. Jean-Marc
Chicoine,
assistant.



LA CENTRALE
RUE SHERBROOKE



LA MESSE DU CONGRÈS DE 1945



visité les différentes J.E.C. d'Europe.

Le père Joseph-Aimé Pouliot, nommé assistant-aumônier diocésain de Montréal en 1941 à la suite de la lettre de Mgr l'Archevêque de Montréal sur l'action catholique, demeure trois ans aumônier du diocèse. Puis à la demande même de l'aumônier général, un prêtre du clergé diocésain assura cette fonction. Depuis 1944, le père Pouliot est secrétaire de la rédaction aux *Cahiers d'action catholique*.

Le père Jean-Marc Chicoine, est nommé en 1946 à la centrale. Tout en poursuivant des études philosophiques à l'Institut d'Études médiévales de Montréal, le père assume à la centrale la fonction d'assistant de l'aumônier général.

Le père Émile Legault fut le premier collaborateur du père Émile Deguire ; il fut l'animateur des grands ralliements et l'homme tout désigné pour lancer dans le public la « patente » toute neuve de la J.E.C. En janvier 1935, il publie le premier numéro du journal *JEC* devenu depuis *Vie étudiante*. Il établit le premier secrétariat au collège de Saint-Laurent, puis se transporte avec lui à la rue Atwater et à la rue Viger. Il est la cheville ouvrière de l'installation du premier secrétariat de

J.E.C.F. au pensionnat Saint-Ignace.

Entre temps le père fonde les *Compagnons de Saint-Laurent*. Malgré un séjour de deux ans seulement au mouvement le père Legault a su donner à la J.E.C. un allant et une vigueur que l'on retrouve encore aujourd'hui.

Le père *Germain-M. Lalande* arrive à la centrale dès avril 1937, après avoir suivi le mouvement de près comme étudiant en théologie. C'est l'époque de la pénétration du mouvement, du développement de l'équipe nationale et du secrétariat. On peut dire que celui-ci a subi tous les feux des déménagements : de la rue Viger à la Palestre nationale, et de la Palestre à la centrale actuelle de la rue Sherbrooke. Le père s'impose la lourde tâche de visiter les diocèses, de réunir les prêtres et les éducateurs. Il parcourt le pays en tous sens et même certaines régions des États-Unis dans le but d'y implanter la J.E.C. Malgré cela il trouvait le temps de rédiger des messages aux aumôniers, d'écrire des articles pour *JEC* ou les *Cahiers d'action catholique*. En juin 1944, il quitte la centrale pour assumer les fonctions de préfet de religion et d'aumônier local de J.E.C. au collège de Saint-Laurent. Le père Lalande a formé les chefs qui ont donné à la J.E.C. son orientation actuelle.

Le père *Paul Le Duc* fut nommé assistant aumônier de la J.E.C. en 1938. Il employa ses talents littéraires et artistiques à la rédaction du journal *JEC* et des autres publications de la J.E.C. à une période où il manquait de laïques pour remplir ces fonctions.

Le père *André Picard* fut dirigé vers la centrale dès sa première obédience en juin 1944. Doué d'une activité débordante et d'un esprit réaliste, il était apte à remplir la fonction d'aumônier des services. Il organisa les camps d'été, les villages étudiants et prépara la célébration du dixième anniversaire de la J.E.C. en juin 1945. Il est missionnaire au Bengale depuis décembre 1946.

Voilà rapidement esquissé le travail des religieux de Sainte-Croix dans le vaste champ de la Jeunesse Étudiante Catholique.

Un des plus beaux fleurons de notre communauté sera certes d'avoir contribué à réaliser la pensée des Souverains Pontifes dans le domaine de l'Action catholique. Là encore, nous avons suivi l'exemple d'obéissance, de dévouement et d'esprit d'adaptation de notre vénéré fondateur, le très révérend père Moreau.

LE CAMP DE VACANCES SECTIONS MASCULINE ET FÉMININE.





UNE ÉCOLE
D'AGRICULTURE
POUR LES
ORPHELINS



L'ORPHELINAT SAINT-JOSEPH à Waterville



MONSIEUR S. R. Fuller, industriel américain et propriétaire de la ferme Grayburn, à Waterville, décide un jour de mettre en vente son établissement. Ses courtiers, MM. T. Dion et Baglow, cherchent en vain durant six mois l'acheteur désiré. M. Fuller offre alors sa ferme à S. Exc. Mgr Desranleau, évêque de Sherbrooke, au prix de \$50,000. Le tout comprend 450 acres de terre, trois résidences, les granges, tous les instruments aratoires et quatre chevaux Clydesdale. Il avait déjà vendu son troupeau de Jersey pur sang.

Après mille et un pourparlers, M. Fuller accepte finalement de céder sa ferme à Monseigneur de Sherbrooke pour \$25,000. Le site plaît beaucoup à ce dernier, et il envisage déjà la possibilité d'y faire venir des religieux qui y prendraient charge d'un orphelinat pour garçons de douze à dix-huit ans, poursuivant ainsi l'œuvre des RR. SS. de la Charité de l'Hospice du Sacré-Cœur de Sherbrooke.

Pèlerin assidu de l'Oratoire Saint-Joseph, Monseigneur se met immédiatement en communication avec les autorités majeures de la congrégation de Sainte-Croix de laquelle relève le sanctuaire du Mont-Royal. Le Conseil provincial accueille sa proposition avec d'autant plus de bienveillance qu'il désire déjà fonder un orphelinat en terre canadienne, pour se conformer aux règles de la congrégation. Une visite sur les lieux, le 8 juin 1942, détermine le conseil provincial à accepter l'offre de Mgr Desranleau. Celui-ci n'attendait que cette décision pour acheter la ferme. L'acte de vente de M. Fuller à l'Évêché de Sherbrooke s'effectua dès le 13 juin, mais, pour diverses raisons d'ordre administratif, le transfert de la ferme à la corporation des religieux

de Sainte-Croix n'aura lieu que le 18 février 1943.

Le frère Georges Fecteau, jusque là chef de ferme au collège de Saint-Laurent, logeait depuis le 8 juin au presbytère, où M. le curé Joseph Archambault l'entourait des plus délicates attentions. Muni de la clef de la résidence principale de la ferme Grayburn le 17 juin, il y pénètre le lendemain en compagnie de M. le Curé qui la bénit et y suspend au mur un magnifique crucifix en métal comme témoignage de sa bienveillante estime.

Le même jour, Mme veuve Juliana Olivier, tante de M. le Curé et mère de dix-sept enfants maintenant établis, vient malgré ses soixante ans offrir ses services comme cuisinière au nouvel orphelinat. Elle se fera la mère des orphelins, et sa fille, qui a quitté pour eux un emploi rémunérateur à la ville, leur grande sœur. Toutes deux s'occuperont de la cuisine, de la buanderie et du reprisage.

Le 19 juin, les frères Maurice et Vincent viennent prêter leur concours au frère Georges. Comme la résidence n'est pas encore prête à les recevoir, ils logent tous trois chez M. le Curé qui les reçoit comme un père ses enfants. Le lundi suivant, 22 juin, le père Lionel Corbeil amène un contingent de scolastiques ecclésiastiques. Avec l'aide des frères Maurice et Vincent, ils préparent la résidence à recevoir le personnel déjà au nombre de neuf. La messe est célébrée pour la première fois à l'orphelinat, le 23 juin, par le père Rémi Rossignol, qui avait accompagné les scolastiques à titre de chapelain.

Il fallut attendre la clôture de la retraite annuelle, le 5 juillet suivant, pour apprendre quel serait le groupe des religieux fondateurs. Ce furent : le frère Dominique Leclerc, supérieur et professeur,



*H. F. Dominique Leclerc,
supérieur
fondateur.*

le père Albert Himbeault, chapelain, et les frères Georges Fecteau, conseiller et régisseur de la ferme, Rosaire Daigle, conseiller et professeur, Jean-René Chagnon, fermier, Alain Couturier, fermier, et Cyprien Pinard, professeur et fermier.

Le supérieur fondateur arrive à son poste le jeudi, 9 juillet, en provenance du collège de Saint-Césaire. Pour diverses raisons, les autres membres du personnel s'amènent à tour de rôle jusqu'au 28 août, date d'arrivée du frère Rosaire Daigle, qui avait passé l'été au lac Supérieur, près Saint-

Faustin, où il dirigeait le camp de vacances de l'école Notre-Dame-des-Neiges.

Les orphelins, acceptés au nombre de 21 seulement faute d'espace pour en loger davantage, font leur entrée entre le 12 et le 26 septembre 1942. Ils habitent avec leur surveillant la plus spacieuse des deux résidences voisines de la grange et réservées auparavant aux fermiers à gages. Le rez-de-chaussée est affecté aux classes, tandis que l'étage sert de dortoir. Les jeunes se transporteront à la résidence principale pour la messe et les repas.

L'ouverture des classes avait été fixée au 15 octobre. On compta six élèves en quatrième année, cinq en cinquième et six en sixième. Ceux de la septième et de la huitième continuèrent un certain temps encore d'aider aux travaux de la ferme les plus urgents.

Le 19 octobre, premier grand pèlerinage de tout le personnel à l'Oratoire Saint-Joseph. Les orphelins visitèrent au retour le collège Notre-Dame. À cette occasion les élèves de cette institution tinrent à manifester à leurs hôtes leur sympathie d'une façon tangible, en leur offrant le cadeau d'une dizaine de dollars recueillis à même leurs petites économies.

Le 8 novembre marque sûrement le plus grand jour de cette période de fondation. Monseigneur de Sherbrooke vint en personne bénir solennellement les résidences, les bâtiments de ferme, l'immense terre et les animaux. Au cours d'une touchante allocution, il a solennellement placé l'œuvre sous la protection de saint Joseph et du Frère André. Voici le procès-verbal de cette impression-



PREMIÈRE MAISON
OCCUPÉE
PAR LES ÉLÈVES



nante cérémonie, tel que rédigé par Monseigneur Desranleau lui-même :

« Le 8 novembre 1942, dimanche après-midi, nous, évêque de Sherbrooke, avons présidé la bénédiction de la maison et des dépendances de l'orphelinat Saint-Joseph de Waterville, assisté du R. P. Émile Deguire, représentant du Révérendissime Père Provincial des Révérends Pères de Sainte-Croix, et de Monsieur l'abbé Joseph Archambault, curé de la paroisse de l'Assomption de Waterville, et accompagné du Révérendissime Mgr O.-Z. Letendre, P.A., vicaire général du diocèse, de plusieurs prêtres et religieux, des orphelins et d'un grand nombre de fidèles et d'invités.

« Fait et signé à l'orphelinat Saint-Joseph de Waterville les jour et an que dessus. »

(Signé) † PHILIPPE, évêque de Sherbrooke.

Assuré de vivre, l'orphelinat Saint-Joseph devait maintenant songer à se développer. Dans ce but, le supérieur multiplia les démarches auprès des gouvernements provincial et fédéral, pour obtenir d'eux les autorisations et les octrois nécessaires. Il fit préparer dans le même temps par M. l'architecte Poulin de Sherbrooke un plan d'ensemble comportant cinq pavillons, et qui reçut, le 17 février 1945, l'approbation de l'Honorable Albin Paquette, ministre de la santé. Le supérieur provincial approuve à son tour, le 26 juin, les plans soumis ; mais faute d'argent, il propose de ne construire pour le moment qu'un des cinq pavillons, ce qui permettra déjà de quintupler le nombre des orphelins. Mais Ottawa se fit prier : il fallut s'y adresser à trois reprises pour obtenir l'autorisation de bâtir. Enfin, le frère économe provincial put signer le contrat de construction, le 29 décembre 1945, soit après trois ans de patientes démarches et de pourparlers.

On commence les travaux d'excavation le 23 avril 1946, et la charpente de béton le 17 juin suivant. Dans le même temps, le frère André Fortin construit de spacieuses remises pour mettre les voitures et les instruments aratoires à l'abri des intempéries de la rude saison.

La construction subit de nombreux et longs retards par suite des grèves du charbon aux États-Unis et de la pénurie de main-d'œuvre. Au rythme actuel où vont les travaux, on compte toutefois occuper les nouveaux locaux en septembre prochain.

Restait les services de cuisine et de buanderie. Or un mercredi, le 8 mai 1946, saint Joseph daigna répondre aux prières instantes que lui adressaient religieux et orphelins pour obtenir de lui le règlement de cet épineux problème. Une lettre venue de la supérieure provinciale des sœurs de l'Enfant-Jésus de Vancouver annonçait que cette communauté avait accepté de prendre charge de la cuisine et de la buanderie à l'orphelinat Saint-Joseph, aussitôt qu'on pourrait les recevoir. D'ac-



RÉSIDENCE DES RELIGIEUX

cord avec les autorités majeures de la congrégation de Sainte-Croix, on élèvera, pour loger ces religieuses, à proximité du pavillon en construction, une maison temporaire en bois, dont l'inauguration, à moins de retards imprévus, devrait coïncider avec celle du nouvel orphelinat. Il convient ici de remercier S. Exc. Mgr Desranleau, qui s'est fait le bras droit de la Providence dans cette circonstance comme en plusieurs autres.

Le site même de cette institution sur une immense ferme lui impose le caractère agricole qu'on est d'ailleurs heureux de lui donner, sans négliger pour autant la préparation générale à la vie sociale, comme en toute autre école primaire.

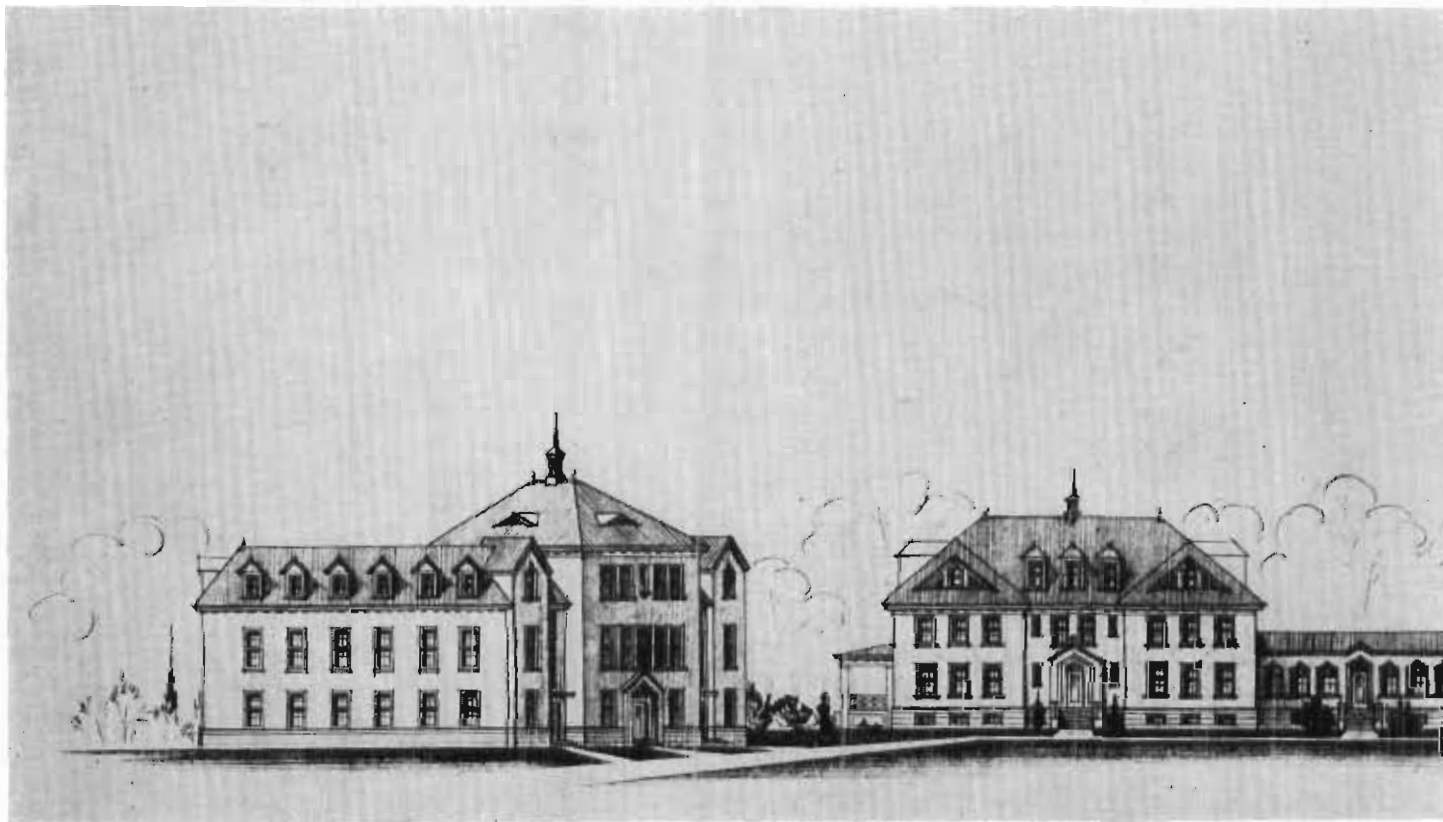
Les classes s'y donnent d'octobre à mai et comprennent des cours théoriques sur l'agriculture. La pratique s'acquiert sur la ferme même, surtout durant la belle saison. On se propose de ne rien négliger de ce qui peut inspirer aux jeunes l'amour de la terre et de la nature en général. On mettra donc un fort accent sur les sciences naturelles : géologie, botanique, entomologie, ornithologie, etc., toujours en relation avec l'agriculture. Le frère Rosaire Daigle y donne même des leçons de taxidermie. Le programme comportera aussi, comme

complément nécessaire, des leçons pratiques de forge et de menuiserie ; bref, tout ce qui permettra aux jeunes qui en auront les aptitudes, de devenir des agriculteurs compétents et progressifs.

La discipline veut être le plus familiale possible pour dédommager en partie ces enfants que l'épreuve a privés d'un père ou d'une mère, voire des deux à la fois. On s'ingénie à leur rendre le séjour de l'orphelinat agréable en peuplant leurs loisirs de délassements variés et éducatifs sans doute, mais aussi en développant chez eux le goût du travail et le sens de la responsabilité par l'orientation sociale chrétienne imprimée à toute leur activité.

Ils bénéficient durant l'été de trois semaines de vacances chez des parents ou des amis. Comme les places d'eau sont rares à Waterville, le supérieur songe actuellement à leur procurer un coin de plage au lac Massawippi à quelques milles au nord, où ils pourront aller prendre leurs ébats, se rafraîchir et se reposer des durs travaux des champs

LE PAVILLON DE GAUCHE
EST ACTUELLEMENT EN CONSTRUCTION



PROJET D'ENSEMBLE



LES BÂTIMENTS DE LA FERME

durant la chaude saison.

Nous n'aurions garde de clore cet article sans dire notre reconnaissance au médecin attitré de l'orphelinat, le docteur Jean Boudrias, récemment établi à Waterville. Il a fait subir gratuitement l'automne dernier au personnel religieux et

LE PERSONNEL DE WATERVILLE



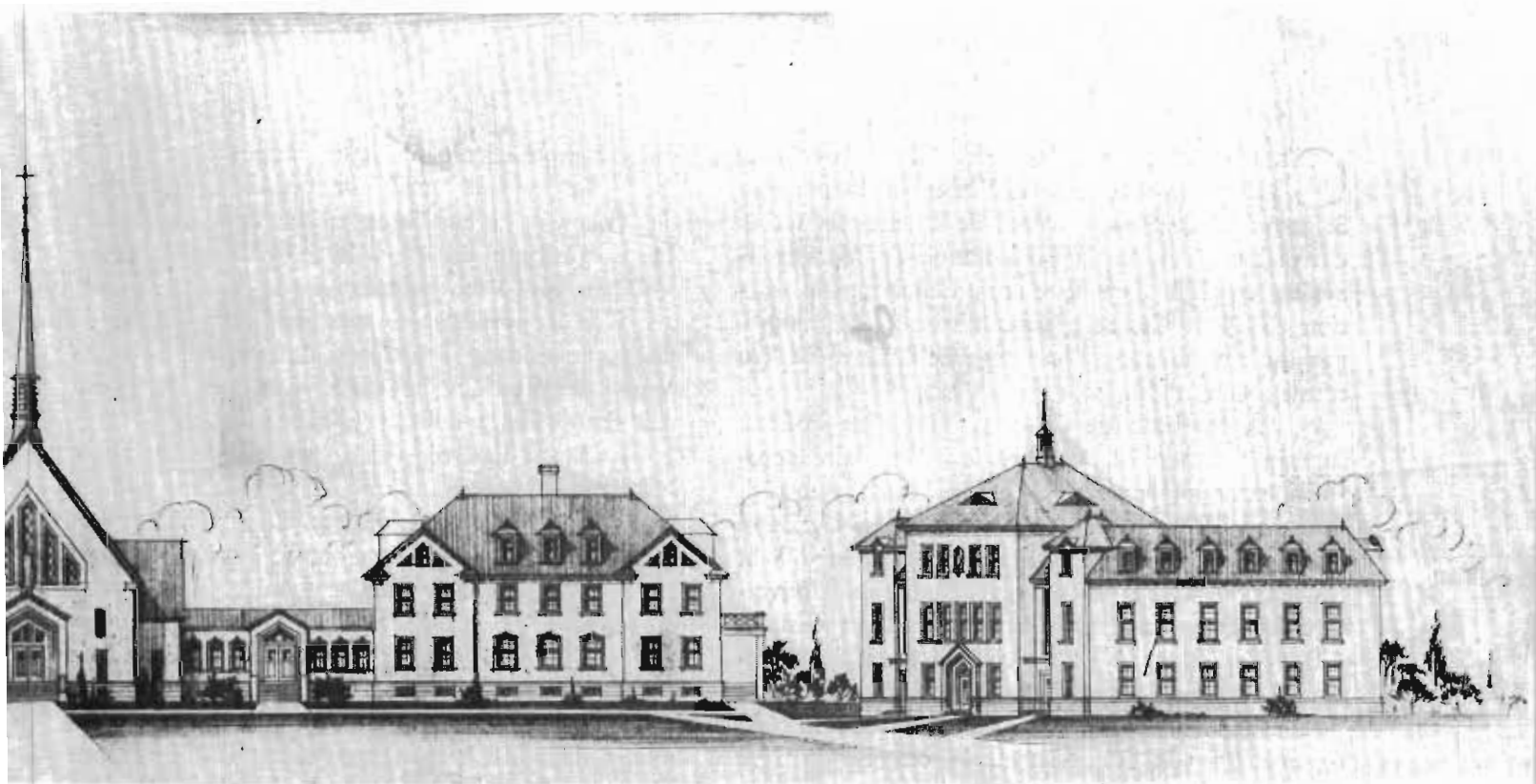
1. P. Camille Michaud, 2. F. Georges Fecteau, 3. F. Roland Nichols, 4. F. Rosaire Daigle.

écolier un examen médical complet, et il coopère avec l'autorité de toutes façons pour le développement de l'œuvre.

Les religieux de Waterville remercient saint Joseph de l'assistance visible qu'il leur a accordée depuis la fondation de l'orphelinat, il y a cinq ans. Ils continuent à s'en remettre pour les développements futurs à la douce sollicitude du grand Patriarche de Nazareth.



1. F. Donat Aubin, 2. F. André Bérard, 3. F. Alain Couturier, 4. F. Gérard Renault, 5. F. Joseph-André Gobeil, 6. F. Robert Matteau, 7. F. Renault Champoux, 8. F. Emile Cayer.



3 L'ORPHELINAT DE WATERVILLE



1 9 4 2

École FRÈRE-ANDRÉ à Sutton



C'EST en 1942 que les frères de Sainte-Croix prirent la direction de l'école de la paroisse Saint-André de Sutton, comté de Brome. Ils succédaient aux sœurs de la Présentation de Marie, qui avaient enseigné dans cette école depuis sa construction en 1911. Ces religieuses n'enseignent maintenant qu'aux filles dans leur superbe école ménagère construite en 1930.

À la demande du rév. père Jules Poitras, supérieur provincial, la commission scolaire construisit pour les frères, attenante à l'école, une résidence où ils entrèrent le 18 septembre 1942. Deux jours plus tard, M. le curé Richard procédait à la bénédiction privée de la nouvelle maison. L'ouverture des classes eut lieu le lendemain, 21 septembre.

On donna à cette école le nom de Frère-André, comme incitait à le faire celui du céleste patron de la paroisse, mais surtout en souvenir du thaumaturge du Mont-Royal, le célèbre confrère des nouveaux occupants, qui a vécu dans ce pittoresque village quelques années de son enfance, et

qui y compte encore plusieurs parents et amis.

Le premier supérieur depuis l'engagement des frères de Sainte-Croix en fut le frère Benoît. Lui succédèrent en 1944 le frère Thomas et en 1945, le frère Rodriguez Brosseau.

À l'ouverture, le supérieur était assisté de deux professeurs, les frères Anicet et Marie-Antoine; un troisième leur fut ajouté en 1943 qui prit charge de la nouvelle dixième année.

Avant l'arrivée des frères, l'école avait une inscription de quarante-cinq élèves répartis sur les neuf degrés du cours primaire. Dès la réorganisation, le nombre des enfants bondit à soixante-treize, pour passer à quatre-vingt-sept en 1944 et à cent en 1946.

Depuis 1944, le cours atteint la onzième année. Encore un coup, et l'école Frère-André aura son cours primaire supérieur complet qui lui permettra de soutenir avantageusement la concurrence du High School protestant de la place. Le bon renom de l'école s'étend même aux Anglo-protes-

tants qui constituent une bonne moitié de la population, et qui ne dédaignent pas de partager les sports de leurs jeunes amis canadiens-français de l'école Frère -André.

LES SUPÉRIEURS DE SUTTON



*H. F. Benoit
(1942-1944)*



*H. F. Thomas
(1944-1945)*



*H. F. Rodriguez
Brosseau,
Supérieur
actuel.*



LE PERSONNEL ACTUEL



1. F. Paul-Emile Letendre, 2. F. René Prud'homme, 3. F. Benjamin Robillard.





1 9 4 3

Paroisse NOTRE-DAME du Bois-Franc



Au cours de l'été 1943, ont vit surgir de terre, comme des champignons, quatre cents maisons destinées à abriter les familles des ouvriers employés aux usines de guerre Vickers et Noorduyn ; petit village s'installant entre Saint-Laurent et Cartierville, avec une population très mêlée tant au point de vue religieux que national.

Le curé de Saint-Laurent, le père Armand Grou, se préoccupa immédiatement de cette nouvelle partie de son troupeau. Afin de prendre contact avec cette population et de lui assurer les secours et le service religieux toujours si nécessaires au maintien de la foi, il confia le soin de ces familles à l'un de ses vicaires, le père Eugène Goulet.

Le mois d'octobre 1943 fut donc consacré à la visite paroissiale ; elle se poursuivit jusqu'à Noël. Au printemps 1944, le 23 avril, on inaugura les offices religieux dans le corridor de l'école, où l'on

devait rester durant une année complète avant de réussir à construire une chapelle temporaire, qui fait aujourd'hui la joie de tous et permet de vivre une vie paroissiale plus régulière.

Cette desserte, organisée par un décret du 14 juillet 1944, devint paroisse canoniquement érigée le 18 septembre 1945, sous le vocable du Très Saint Nom de Marie, avec titre officiel : Notre-Dame du Bois-Franc.

La paroisse, qui est de 285 familles — dont 90 de langue anglaise — a un total de 1312 âmes. La communion fréquente y est à l'honneur : 20,808, en un an. On y compte déjà 112 baptêmes, 111 confirmés et premiers communiant, et 22 mariages. Il faut ajouter à cela le fait toujours si consolant du baptême de cinq adultes, dont la fidélité et la foi témoignent de la sincérité de conversion.

Une école, à la physionomie bien particulière, abrite plus de 200 enfants catholiques, dont

soixante-quinze de langue anglaise. Dans le même édifice qui comprend dix classes, trois locaux sont occupés par la commission scolaire protestante. Ce voisinage ne trouble en rien la paix, grâce au tact des religieuses de Sainte-Croix, qui dirigent la partie catholique, et à la courtoisie de l'élément non-catholique.

Ce petit rameau de Sainte-Croix plonge ses racines dans un sol riche de promesses d'avenir ; on peut espérer qu'il grandira à la gloire de Dieu, à l'honneur de l'Église et de la Congrégation, car les épreuves ne lui ont pas manqué et le travail demeure ardu.



*R. P. Eugène
Goulet,
fondateur.*



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE



mes Chefs-d'oeuvre
Lisbourg, 1946

TRILL

LES
INDUSTRIES
SCOLAIRES
B
O
U
R
G



École N.-D.-des-MONTS, à Lisbourg



L'ÉCOLE Notre-Dame-des-Monts de Lisbourg est l'ancien orphelinat de Montfort, que les rév. Pères de Marie avaient dirigé depuis sa fondation en 1883, jusqu'à 1935, année de sa fermeture.

À la demande de S. Exc. Mgr Vachon, archevêque d'Ottawa, la congrégation de Sainte-Croix accepta en 1943 de réorganiser l'œuvre abandonnée depuis huit ans pour des raisons d'ordre économique.

Cette maison compte donc soixante-cinq ans d'existence, dont il importe de donner ici un bref aperçu tant pour reconnaître les mérites passés de la Compagnie de Marie que pour mieux rendre compte de l'orientation présente de l'institution.

La première idée de l'établissement remonte à M. Victor Rousselot, p.s.s., successivement curé de Notre-Dame et de Saint-Jacques de Montréal. Secondé de vaillants laïques membres de la Saint-Vincent-de-Paul, il jeta les yeux sur le nord de Montréal, où le curé Labelle donnait alors une si vigoureuse poussée à la colonisation.

Les fondateurs rencontrèrent sur leur chemin des ennuis, des contrariétés, des objections et des craintes justifiables, quelques défaillances même. Néanmoins, dès 1881, on commençait la construction de la scierie qui fut bénite, le 26 juillet suivant, par M. Rousselot, accompagné de M. le curé Labelle, de M. l'abbé Nantel, supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse, et de plusieurs sociétaires qui s'intitulaient : *Les organisateurs provisoires laïques des orphelinats agricoles*. Le même jour, M. Rousselot fit planter une croix sur la colline voisine et il choisit le site de la première habitation qui se trouva terminée, moins d'un an après, en mai 1883.

On proposa la direction de cette œuvre toute hérissée d'obstacles aux Pères de la Compagnie de

Marie. Le 19 mai 1883, le père Fleurance et le frère Hugolin visitèrent le champ d'action qui leur était offert. Dans le compte rendu de sa visite, le père Fleurance pouvait écrire : « C'est beau et grandiose pour les artistes et les poètes, mais c'est terrible pour de pauvres colons qui devront demander à ces forêts et à ces roches la nourriture et la vie. » Toutefois, la communauté accepta l'offre sur la considération du bien à faire aux orphelins et aux colons.

À la suggestion de Monseigneur l'évêque de Montréal, le nom de Notre-Dame-des-Lacs fut changé pour celui de Notre-Dame-de-Montfort.

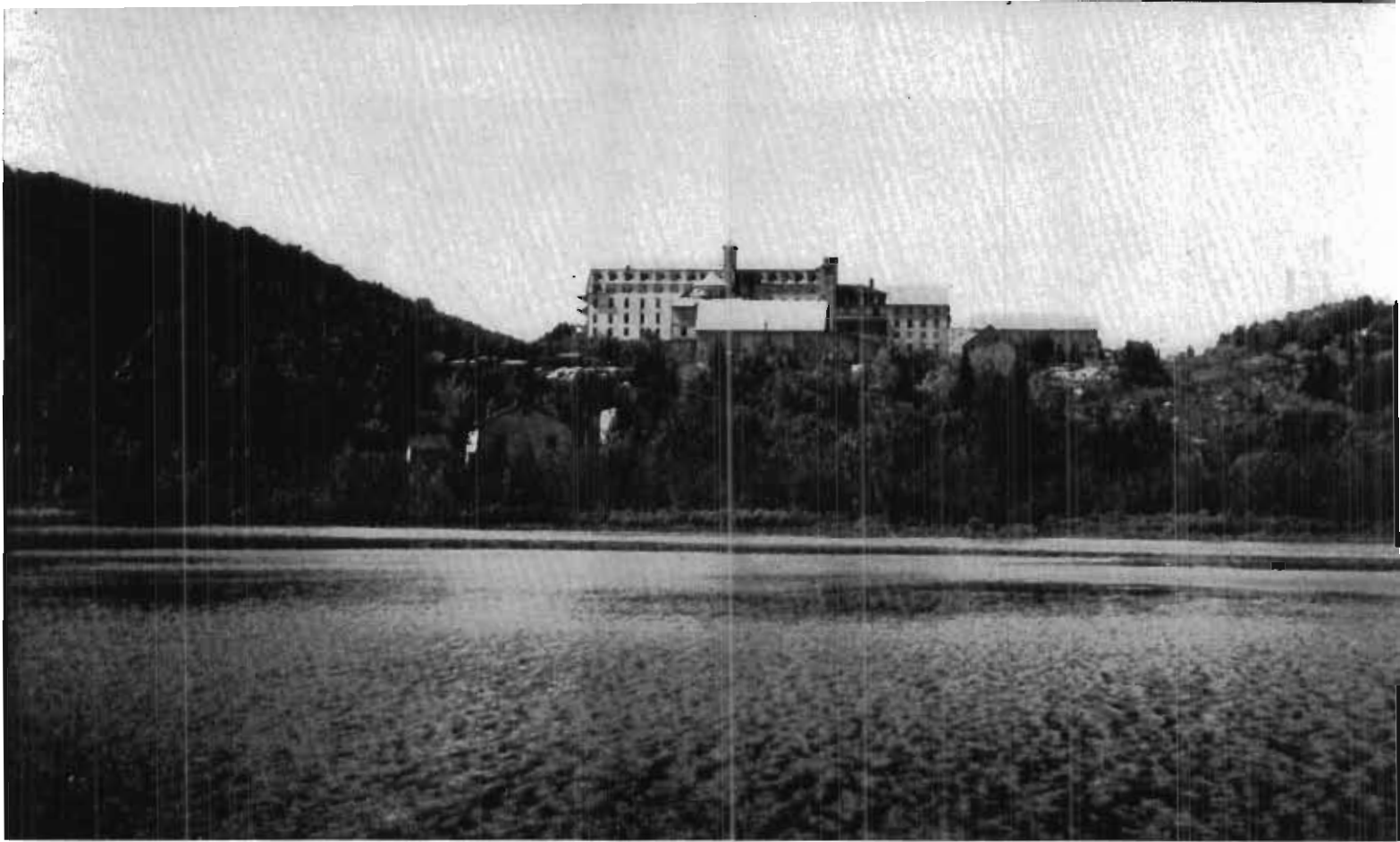
Le 20 août 1883, arrivaient cinq nouveaux frères guidés par le père Bouchet. En septembre entraient les trois premiers orphelins. Le 16 du même mois, monseigneur Duhamel bénissait l'œuvre naissante et disait : « J'ai une entière confiance dans l'œuvre si utile et si patriotique des orphelinats agricoles. »

Tout était à organiser loin des centres. Ce fut la pauvreté jusqu'au dénûment.

Les Sœurs de la Sagesse arrivèrent avec le père Joubert, au nombre de sept, le 24 septembre 1884. Elles prirent charge de l'infirmerie, de la cuisine et du vestiaire, ainsi que des orphelins de sept à douze ans, dont le nombre s'éleva à trente-sept en 1886.

On ne fut pas long à s'apercevoir que le sol de Montfort, quoique de bonne qualité, était trop rocheux et peu favorable à l'agriculture. On jeta alors les yeux sur une ferme située dans la vallée de la Rouge, à Arundel, que le curé Labelle appelait le « paradis du Nord ». Cet emplacement avait déjà été proposé à l'œuvre dès le début, mais les ressources manquaient pour un tel achat.

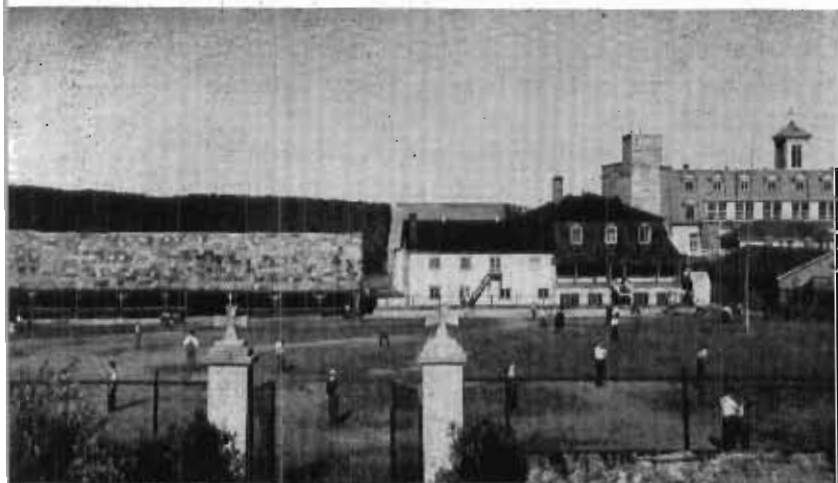
Le père Fleurance, venant prendre la direc-



LISBOURG VU DU LAC

tion des orphelinats, avait lié connaissance pendant la traversée, avec monsieur l'abbé Gédéon Huberdeau, prêtre distingué du diocèse de Montréal, qui exerçait le saint ministère à Albany. Mis au courant de l'entreprise, celui-ci avait promis d'y contribuer. Durant l'été de 1887, il allait visiter Montfort, en compagnie de monseigneur Labelle qui, de tout temps, aida et favorisa l'œuvre de sa puissante influence. La vue du bien qui s'y faisait et des nécessités de l'institution acheva de gagner

LA COUR DE RÉCRÉATION



ses sympathies ; il donna généreusement dix mille dollars, toutes ses économies, pour faire l'acquisition projetée. Le village qui s'élève aujourd'hui sur les bords de la Rouge, aussi bien que l'orphelinat, redit, par reconnaissance, le nom béni de l'insigne bienfaiteur que fut monsieur Huberdeau.

En septembre 1887, le père Joubert, avec trois frères et six orphelins, allait inaugurer cette nouvelle maison, succursale de Montfort dont elle est le complément agricole.

De la fondation à l'époque des fêtes jubilaires, en 1909, 2500 enfants avaient fait un séjour dans la maison. Les deux orphelinats de Montfort et d'Huberdeau groupaient alors 480 enfants. Le personnel des deux maisons comprenait six prêtres, vingt frères et soixante-huit religieuses. (*Notes empruntées à l'album-souvenir des fêtes jubilaires de 1909.*)

Après 1909, la direction de l'orphelinat d'Huberdeau passa aux Frères de la Miséricorde, qui continuent d'y exercer un apostolat admirable au milieu de leurs quatre cents orphelins. Les Pères de Marie s'étaient réservé Montfort jusqu'en 1935, alors que leur orphelinat fut condamné par l'autorité civile parce que non à l'épreuve du feu.

Vers le même temps, M. l'abbé Bourgeois fondait pour jeunes gens aux Trois-Rivières un foyer qui porte le nom de patronage Saint-Charles. Or S. Exc. Mgr Vachon le pria d'organiser une œuvre similaire dans son diocèse d'Ottawa. On songea tout naturellement à l'orphelinat désaffecté de Montfort, que les Pères de Marie continuaient toutefois d'habiter. Faute de personnel et parce que l'œuvre n'était pas prévue par les Constitutions de leur institut, ils ne purent accepter l'offre de monseigneur d'Ottawa, malgré leur chagrin d'avoir à quitter une institution qu'ils avaient édifiée au prix de tant de sacrifices.

C'est alors que monseigneur Vachon s'adressa à la congrégation de Sainte-Croix, qui cherchait précisément à fonder des orphelinats pour se conformer à ses Constitutions. Les supérieurs majeurs acceptèrent immédiatement de continuer l'œuvre si méritoire des Pères de Marie, et monseigneur créa une commission administrative formée de monsieur l'abbé Bourgeois, du révérend père Eugène Ruel, C.S.C., et de monsieur J.-S.-C. Morisset, avocat et homme d'œuvres de Montréal. Les frères, avec l'aide spirituelle du père Albert Roger, leur chapelain, se chargèrent de la régie interne de l'établissement.



Le révérend Père Ruel et le révérend frère Aurèle, le premier supérieur, y firent d'abord visite, le 10 août 1943, puis ils s'y établirent définitivement le 25. Le personnel y fut au complet le 1er septembre avec l'arrivée du père Albert Roger et des frères Victor, Ignace, Théophile, Yvon, Simon, Jean-Maurice, Georges-Édouard, Adolphe et Jogues, soit en tout, deux pères et onze frères, qui prirent charge de soixante enfants répartis sur trois classes combinées, allant de la troisième année à la huitième.

LISBOURG VU DE LA MONTAGNE





LA CHAPELLE
EN MÊME TEMPS ÉGLISE PAROISSIALE

Mettant à profit l'expérience des Pères de Montfort, les nouveaux occupants ne tentèrent pas de faire de l'institution un orphelinat à caractère agricole. On décida donc dès le début d'en faire une école de métiers. Ensuite, pour épargner aux enfants un rappel constant du malheur qui a attristé leur entrée dans la vie, on éprouva le besoin de remplacer le terme orphelinat par celui d'école. Enfin on chercha un autre nom pour souligner le caractère nouveau de ce coin si pittoresque des Laurentides. C'est ainsi que l'orphelinat devint

SUPÉRIEURS DE LISBOURG



H. F. Aurèle
(1943-1944)



H. F. Norbert Robert
(1944-1946)



R. P. Eugène Ruel,
premier
administrateur

l'école Notre-Dame-des-Monts, et que le village de Montfort prit le joli nom de Lisbourg, c'est-à-dire le bourg des industries scolaires (L. I. S.).

Bien que le gros des octrois gouvernementaux ait servi jusqu'ici à l'édification d'un coupe-feu en béton et à l'aménagement de certaines commodités courantes plutôt qu'à l'équipement technique, une centaine d'enfants ont déjà reçu, selon leurs aptitudes, une bonne initiation théorique et pratique à divers métiers, sans négliger l'agriculture. Depuis trois ans, les frères ont initié 20 élèves à l'agriculture, 10 à la soudure, à l'électricité et à la mécanique, 15 à la menuiserie, 10 à la cordonnerie, 20 au métier de peintre, 6 à celui de barbier, 20 à celui de couturier. Et la liste des métiers s'allongera, comme le nombre des apprentis augmentera au fur et à mesure des développements de l'œuvre.



RANDONNÉE DANS LA MONTAGNE

EXCURSION EN SKIS



Le nombre des élèves s'accroît rapidement. De 60 qu'elle était à la réouverture en 1943, l'inscription a été de 90 en 1944, de 160 en 1945, et de 180 en septembre dernier.

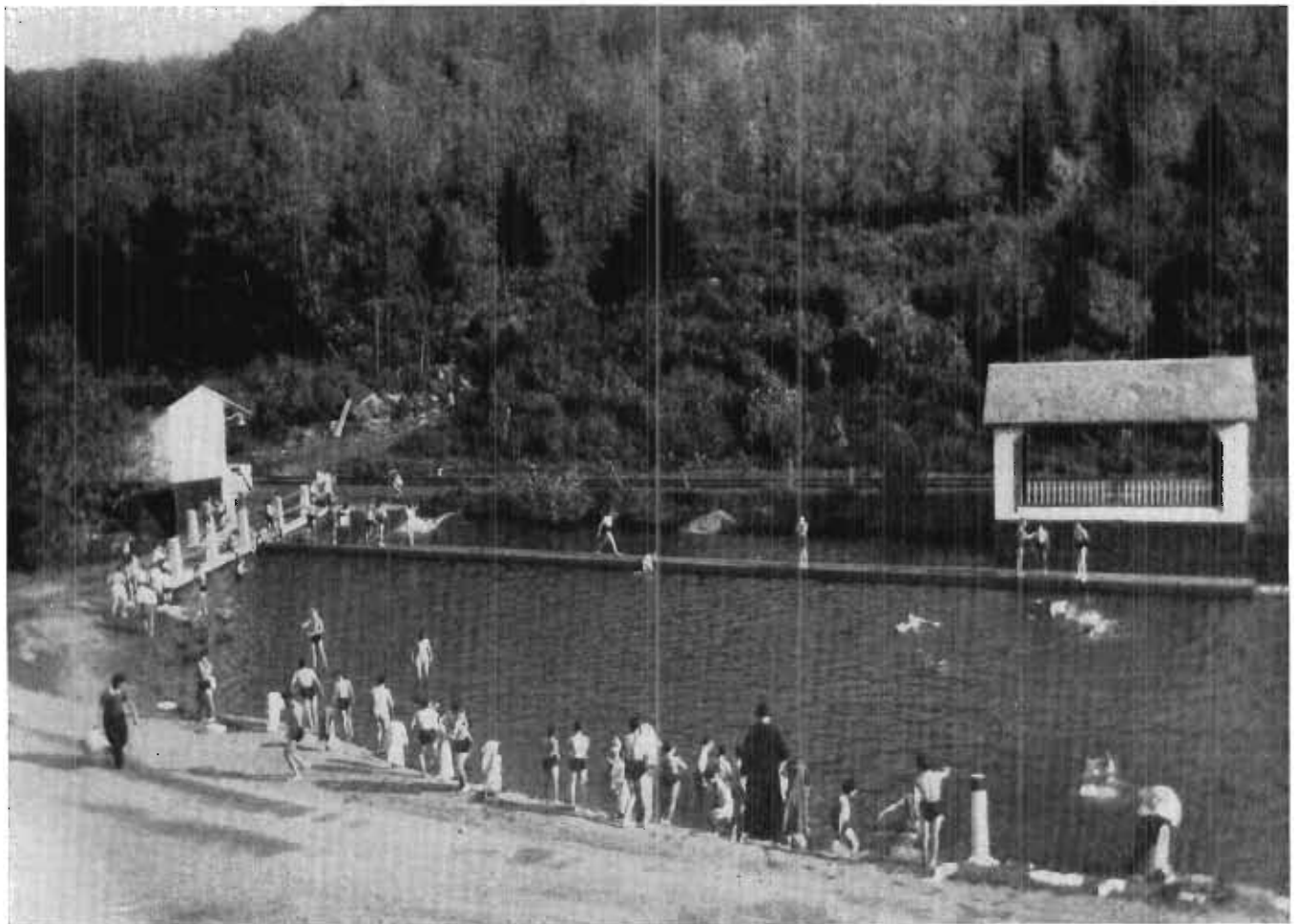
L'œuvre réclame actuellement le dévouement de deux pères, de dix-neuf frères et de quatorze sœurs de la Sagesse, lesquelles ont eu la charité de garder la charge de la cuisine, de la buanderie et de la lingerie.

La discipline à Notre-Dame-des-Monts est faite d'une douce fermeté selon les principes de la pédagogie moderne de saint Jean-Bosco. Le règlement journalier, d'une souplesse remarquable, y vise en tout à développer l'initiative, la conviction religieuse, la personnalité chrétienne des jeunes. L'atmosphère familiale de cette maison lui a déjà gagné la sympathie et les encouragements de l'extérieur, et certaine société de bienfaisance se constitue vraiment la providence de ses jeunes occupants, qui n'ont jamais paru plus heureux que sous ce toit béni.



JPB

*R. P. Joseph
Barbeau,
adminis-
trateur
et curé.*





H. F. Étienne-M. Cournoyer,
supérieur actuel.

LE PERSONNEL ACTUEL



1 — P. Oswald Arès, chap.; 2 — F. Aubert Lebrun; 3 — F. Ludovic Valois; 4 — F. Denis Duvert; 5 — F. Étienne Mongrain.



1 — F. Aldéric Danis; 2 — F. Hilaire Nadeau; 3 — F. Auguste Couture; 4 — F. Aurèle Robert; 5 — F. Henri Bouchard.



1 — F. Jean-de-la-Lande Brunelle; 2 — F. Ignace Brunelle; 3 — F. Geo.-Étienne Plante; 4 — F. Jean-Paul Beaudoin; 5 — F. Jean-Maurice Sarrasin; 6 — F. Rémi LeBlanc; 7 — F. Roger Ménard; 8 — F. Rémi Côté.

STATISTIQUES

Années	Orphelins	Pères	Frères	Sœurs	Cours	Classes	Apprentis depuis 1943
1943	60	2	11	10	3-8	3	Agriculture 20 Aviculture 6 Soudure, électricité, mécanique 10
1944	90	2	15	10	3-8	4	Menuiserie 15 Cordonnerie 10 Peinture 20 Coiffure 6 Couture 20
1945	160	2	17	12	3-8	4	Arts: dessin, chant, musique instrumen- tale 100
1946	180	2	19	14	3-8	6	



L'ÉCOLE DE JAGUARÉ
OÙ SE TROUVE LA CHAPELLE ACTUELLE

22

LA PAROISSE SÃO-JOSÉ

à Jaguaré, Brésil



L'histoire de notre fondation pourrait se diviser en trois parties :

La première, qu'on peut appeler *les préliminaires*, est une série de correspondances entre l'Archevêché de São Paulo et le T.R. Père Albert Cousineau, c.s.c., supérieur général. Nous avons pensé vous donner certains extraits qui vous permettront de connaître suffisamment la préparation de cette nouvelle fondation.

La deuxième, qui peut s'intituler *le voyage*, racontera le départ des premiers missionnaires, leur trajet et la période d'adaptation.

La troisième, ayant comme titre *première fondation de Sainte-Croix au Brésil*, vous expliquera les détails de l'établissement définitif de notre fondation.

Les préliminaires

Au mois de décembre 1942, le T.R.P. Albert Cousineau, supérieur général, fait une tournée en Amérique du Sud en vue de préparer de nouvelles fondations. L'archevêque de São Paulo, Dom José Gaspar Alfonseca e Silva, dans une entrevue avec le T. R. Père, sollicite de façon particulière les Religieux de la Province canadienne pour son diocèse, et leur promet une paroisse « ad nutum Sanctæ Sedis pleno jure ».

Au cours d'une correspondance échangée entre ces deux derniers, le projet de fondation se précise de plus en plus.

« En réponse à vos demandes, écrit Dom José au T. R. Père Général, le 20 mai 1943, je tiens à vous dire : 1) que je donnerai aux Pères

de Sainte-Croix une paroisse ad nutum Sanctæ Sedis ; 2) que les Pères de Sainte-Croix devront acquérir le terrain et construire leur église. Le faubourg ouvrier, où s'exercera leur zèle leur fournira l'occasion de se dépenser en des activités nombreuses et de tout ordre, et déjà j'entrevois les fruits merveilleux de leur travail, car le Brésilien est d'une grande docilité et se confie sincèrement aux Pères qui s'intéressent à son malheureux sort. 3) Je pourrai, si vous le désirez, y joindre une école paroissiale qui sera certainement d'une grande utilité et qui contribuera davantage à augmenter l'estime et l'affection des paroissiens. 4) Durant le temps de préparation et d'adaptation aux usages et coutumes du pays, je demanderai aux Pères de Sainte-Croix de prêter leur service aux paroisses, comme vicaires-auxiliaires, ce qui leur donnera droit aux émoluments fixés par les règles

DOM JOSÉ GASPAR
DE ALFONSECA E
SILVA,
ARCH. DE SÃO PAULO,
QUI DÉTERMINA
LA FONDATION



en usage dans la Province ecclésiastique de Saint-Paul et suffisants pour leur maintien.

« Permettez-moi, en outre, de vous confier, mon cher Père Général, que je compte sur la collaboration des Pères de Sainte-Croix dans l'établissement de la future Université catholique de Saint-Paul, si Dieu veut bien que ce projet se transforme en réalité. »

Dans sa lettre en date du 23 juillet, le T.R.P. Général répondait : « Comme je vous l'écrivais dans ma lettre du premier juin, le Rév. Père Émile Deguire, notre supérieur provincial canadien, a voulu présenter à son Chapitre la proposition que vous lui faisiez si généreusement d'envoyer trois prêtres pour la fondation d'une paroisse à São Paulo, et plus tard, si possible, d'une école paroissiale. Le Chapitre a voté le projet à l'unanimité et avec enthousiasme... »

De son côté le R. P. Émile Deguire, supérieur provincial, faisait connaître à Dom José, le 3 août, la réponse concrète à ses désirs. Après avoir exprimé sa reconnaissance pour la confiance accordée, il désignait les trois premiers religieux pour la fondation du Brésil : le père Lionel Corbeil, supérieur, le père Oscar Melanson, assistant-supérieur, le père Guillaume Dupuis, conseiller.

Mais la mort tragique dans un accident d'avion, le 27 août 1943, de Dom José Gaspar de Alfonseca e Silva, archevêque de São Paulo obligea le T.R. Père Général à un nouvel échange de correspondance avec monseigneur le Vicaire Capitulaire, monseigneur José Maria Drost Monteiro.

« Monseigneur révérendissime, écrivait le T.R. Père, le 4 octobre, le Supérieur provincial de notre communauté au Canada m'informe qu'il vient de recevoir un câblogramme de vous lui signifiant que le projet d'envoyer nos religieux à São Paulo doit attendre la nomination du nouvel archevêque.

« D'après les arrangements faits avec le regretté Mgr J. Gaspar de Alfonseca e Silva, les trois Pères que nous devons envoyer avaient à passer près d'un an soit dans une communauté religieuse, soit dans une paroisse où ils pourraient aider le curé, en vue d'apprendre la langue et de se mettre au courant des us et coutumes du pays. Ces trois Pères ne pourraient-ils pas se rendre à São Paulo dans ce but, en attendant le successeur de S. E. Mgr J. Gaspar de Alfonseca e Silva. Si le nouvel élu décide alors d'accepter nos services, nos Pères — surtout si la nomination retardait —



D. CARLOS CARMELO
DE VASCONCELOS MOTA,
CARDINAL-ARCH. DE SÃO PAULO

seraient déjà presque prêts à prendre la paroisse qui devait leur être confiée. Si l'archevêque élu ne jugeait pas opportun d'accepter le projet, nous pourrions chercher ailleurs à exercer notre apostolat, ou simplement rappeler nos religieux au Canada. »

Trois semaines plus tard Mgr José Maria Drost Monteiro, répondait au T.R.P. Général : « Je puis maintenant vous dire, vénéré Père Général, qu'aux termes de votre lettre appréciée du 4 octobre, je crois de toute convenance de vous en tenir à la proposition qui vous a été faite dans votre visite au défunt archevêque, Dom José Gaspar de Alfonseca e Silva, à savoir : Que vos Pères déjà choisis pour la fondation projetée se rendront ici et qu'ici ils s'efforceront de s'adapter à la situation, d'apprendre la langue, de se faire aux nouveaux us et coutumes, de manière à être prêts, quand le nouvel archevêque (s'ils sont acceptés par lui) voudra bien leur confier la paroisse, dans les conditions proposées par Dom José Gaspar de Alfonseca e Silva, ou à d'autres conditions que les circonstances rendront alors possibles, comme on pourra le constater, quand se fera la dite fondation. »

Le 19 novembre 1943, le père Lionel Corbeil, nouveau supérieur élu de la fondation au Brésil, pouvait donc écrire à Mgr le Vicaire Capitulaire : « Déjà nous avons fait les démarches nécessaires pour notre départ. C'est tout un problème en temps de guerre. Nous comptons partir de Montréal le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée Conception. Cette fête de la Vierge Marie a été choisie dans un esprit de foi, afin que celle-ci nous protège dans notre voyage et féconde notre apostolat. Nous arrêterons quelques jours à New-York, à la Maison générale, et à Washington, à notre Séminaire des Missions, de telle sorte que nous comptons prendre l'avion à Miami, Floride, dimanche le 19 décembre, pour arriver à Rio de Janeiro mardi le 21 décembre. Invités par son Excellence monsieur Jean Désy, nous passerons la fête de Noël à Rio. De là, je vous ferai savoir exactement par télégramme la date de notre arrivée à São Paulo. »

S. Exc. Mgr l'archevêque de São Paulo, Dom José, écrivit alors une pétition au Ministre des relations extérieures du Brésil et M. Jean Désy, ministre du Canada à Rio de Janeiro, appuya le projet dans une entrevue particulière avec ce dernier.

Le voyage

Le 8 décembre au soir, en la fête de l'Immaculée Conception, après une dernière visite à

l'Oratoire Saint-Joseph, les trois premiers missionnaires de Sainte-Croix pour le Brésil se rendent à la Gare Centrale prendre le train pour New-York. Là, une foule nombreuse de parents, religieux, amis les attendent. L'heure sonne... un « au revoir » émotionnant à tous et « en route ! » vers la grande aventure pour le Christ et Sainte-Croix.

Le voyage se fait en diverses étapes. Quelques jours à la Maison générale de New-York, au Scolasticat de Théologie de Washington, chez les pères Jésuites à Miami. Et le 20 décembre, nous quittons l'Amérique du Nord, transportés dans les airs par un bi-moteur de la Pan American Airways. C'est l'unique moyen de transport pour l'Amérique du Sud, en temps de guerre.

L'avion ne voyageant que de jour et suivant la route la plus longue prend quatre jours et demi pour nous conduire jusqu'à Rio de Janeiro. Un arrêt de quinze minutes à Port-au-Prince, Haïti, nous permet de rencontrer le T. R. père Albert Cousineau, supérieur général, et le R. P. Émile Deguire, supérieur provincial, qui préparaient là une nouvelle fondation pour Sainte-Croix. La veille de Noël, nous arrivons à deux heures et demie de l'après-midi à Rio de Janeiro, la ville merveilleuse.

Notre intention était de passer seulement quelques jours dans cette ville, une des plus belles au monde. Les circonstances nous ont favorisés grandement et nous sommes demeurés tout le temps des fêtes, grâce à l'hospitalité et à la sympathie de

LE RECOLHIMENTO
SÃO PEDRO
OÙ LES PÈRES LOGÈRENT
JUSQU'EN JUIN 1946



notre ambassadeur, Son Excellence M. Jean Désy, ainsi que de M. le major Kenneth McCrimmon, directeur de la Brazilian Traction, un canadien anglais protestant qui nous a reçus dans sa maison comme ses propres enfants.

Et le 8 janvier 1944, nous arrivions à São Paulo, terme de notre voyage. Le Chancelier de l'Archevêché et un représentant de la Brazilian Traction nous attendaient à l'aéroport. Nous ne connaissions personne, personne. Tout le monde nous était étranger. Un peu comme Marie et Joseph, nous allions de monastère en monastère pour nous trouver un logement. Les RR. PP. Bénédictins nous donnèrent l'hospitalité, durant deux semaines, dans un dortoir de l'infirmerie de leur collège. Un beau matin, Mgr Monteiro, le Vicaire Capitulaire nous conduisit au Recolhimento São Pedro et nous donna trois belles chambres. C'est une maison du diocèse pour les prêtres âgés et retirés. C'est là que nous avons demeuré durant deux ans et demi avant d'entrer dans le presbytère que nous avons maintenant.

Nous apprenions la langue, les us et coutumes, préparions notre fondation et au bout d'une année exerçons un plein ministère sacerdotal soit dans l'enseignement du catéchisme et de la sociologie, soit dans l'Action Catholique auprès des universitaires et des ouvriers, soit auprès des Bandeirantes (Guides).

La fondation

Le 11 avril 1945, un câblogramme partait de São-Paulo, Brésil, adressé au T. R. Père Général : « Contract signed to-day, foundation Holy Cross Brasil fixed. »

C'est une paroisse, qui a été créée en date du 19 février par Mgr l'Archevêque, donnée à la Congrégation de Sainte-Croix « ad nutum Sanctæ Sedis pleno jure ». Elle est située dans un quartier de São Paulo appelé « Jaguaré ». Et par le contrat passé avec la Compagnie immobilière Jaguaré, la Congrégation devient propriétaire absolue d'un magnifique terrain de 18,000 mètres carrés et de trois jolies petites maisons de quatre pièces chacune, éparpillées sur ce terrain. Elle reçoit en plus de la même Compagnie une somme d'argent de \$33,000. (argent canadien) pour bâtir l'Église. Le terrain et les petites maisons ont une valeur d'environ \$20,000. Additionnez ces deux montants, vous cons-



LC

*R. P. Lionel
Corbeil,
supérieur
fondateur.*

tatez que nous avons eu une offre extraordinaire, inattendue et providentielle.

Les limites de notre paroisse contiennent en plus du quartier Jaguaré, une petite partie très peuplée de « Presidente Altino » et le quartier de « São-Francisco ». Ce dernier est uniquement résidentiel et d'un grand chic ; de telle sorte que, avec l'ouvrier à Jaguaré et le capitaliste à São-Francisco, nous aurons la société complète. L'abondance des uns devra suppléer à l'indigence des autres pour soutenir l'Église, le presbytère et les œuvres. Ce ne sera pas sans besoin car les paroisses vivent plutôt difficilement ici.

La question de la population est un détail à São-Paulo. Il faut savoir que cette ville est celle qui croît le plus rapidement au monde. Quelques statistiques : En 1872, 26,000 habitants — 1900, 240,000 h. — 1920, 580,000 h. — 1941, 1,322,800 h. — 1944, 1,408,500 h. Et bien qu'on construît de toutes parts — dans l'année 1940 on a bâti 14,000 maisons à São-Paulo, soit 38 par jour — la question du logement est un grave problème. Quelques exemples maintenant : Il y a sept ans, des sœurs conventuelles américaines s'installaient à Vila Zelina, quartier de cette ville aussi éloigné du centre que le nôtre. Aujourd'hui, la population est assez dense pour que les sœurs tiennent une école de 400 élèves. À Vila Pompeia où sont les Pères Camiliens, c'est la même chose : aujourd'hui la

population est très dense. C'est l'histoire de tous les nouveaux quartiers de São-Paulo et ils n'ont pas eu les avantages d'avoir une compagnie pour les développer.

Jaguará deviendra même un centre quelque peu intellectuel puisque l'État de São-Paulo vient de poser, il y a quelques mois, la première pierre d'une université colossale et cela sur les limites de notre paroisse. L'Université catholique que Mgr l'Archevêque vient de constituer, aura dans Jaguára sa faculté de génie civil.

Les offres d'autres fondations ne manquent pas. À chaque fois qu'un évêque passe à São-Paulo, il s'informe où demeurent les Pères canadiens : « Mon père, ne pourriez-vous pas venir dans mon diocèse ouvrir une paroisse, un collège, un orphelinat, prendre soin de mon petit séminaire. » Et à São-Paulo, les gens nous supplient de commencer un collège et nous promettent mer et monde. Les enfants disent même : « Moi, j'irai au collège des Religieux de Sainte-Croix. » Les offres ne manquent pas, mais les sujets sont peu nombreux. « Priez donc le Maître de la moisson... »

Construction du presbytère

Tout est prêt. Les plans sont approuvés par les autorités majeures. Le 18 juin 1945, l'architecte détermine l'emplacement et les travaux commencent. Le temps est mauvais. Il faut attendre. Au com-

mencement de juillet, on creuse les fondations.

Notre bon économiste, le père Guillaume Dupuis, travaille ferme pour acheter les matériaux, afin de ne pas retarder la construction. Le matériel se fait rare et la main-d'œuvre est peu spécialisée.

Mais en février, tout s'arrête. Notre charpentier nous a quittés depuis deux semaines. Impossible d'en trouver un autre. Les travaux menacent de s'arrêter et nous allons perdre nos ouvriers. La situation est grave. Nous commençons une neuvaine à saint Joseph et au frère André. Le neuvième jour exactement à 8 heures et demie de l'avant-midi, un téléphone nous arrive : « Vous avez besoin d'un charpentier ? »... À dix heures, ce bon monsieur arrive à la maison. À 11 heures, il est sur le chantier et y demeure jusqu'à la fin des travaux.

Enfin le 3 juin 1946, nous déménageons ; le presbytère est terminé, l'ameublement est entré en bonne partie.

Il y a aussi les alentours de la maison à organiser. Ce n'est pas chose facile : nous sommes situés sur la déclivité d'une colline. Grâce à l'influence de M. Henrique Villares, président de la Cie Jaguára, le département des jardins et parcs de la ville envoie une vingtaine d'hommes qui font le plus gros de l'ouvrage. Le détail, nous aurons à le faire nous-mêmes. Il est déjà avancé actuellement, grâce au dévouement de notre cher frère André, qui vient de nous arriver. Le 6 janvier, fête de l'Épiphanie, jour liturgique pour la bénédiction des



LE PRESBYTÈRE
DE SÃO PAULO
(vue d'en avant)





LE QUARTIER OUVRIER DE JAGUARÉ

maisons, nous avons invité le R. P. Marcel Desmarais, o.p., vicaire provincial, à présider chez nous cette cérémonie. Toute la petite colonie canadienne était là.

L'église

Nous aurons aussi à construire l'église paroissiale. C'est une forte responsabilité. Depuis près d'un an et demi, nous travaillons aux plans. Actuellement nous avons les ante-projets de quatre architectes. Le premier, M. Villanova Artigas, celui qui

a fait les plans de notre presbytère, nous a présenté une esquisse d'église qui ressemblait trop à un théâtre. Nous l'avons refusée. Le second, M. Jacques Ruchti, nous avait fait un joli plan d'église, simple, intéressant, original et peu dispendieux. Malheureusement, il n'a pas plu au président de la Cie Jaguaré. Ce monsieur nous ayant tout donné, nous avons cru bon de respecter son opinion et le projet fut refusé. Un autre, M. Jacques Pilon, grand architecte français de São-Paulo, fut refusé parce que beaucoup trop dispendieux. Enfin nous étudions actuellement des plans de M. Adrien Dufresne,

A LA COLONIE DE VACANCES
DE LA J.U.C.



LES GUIDES

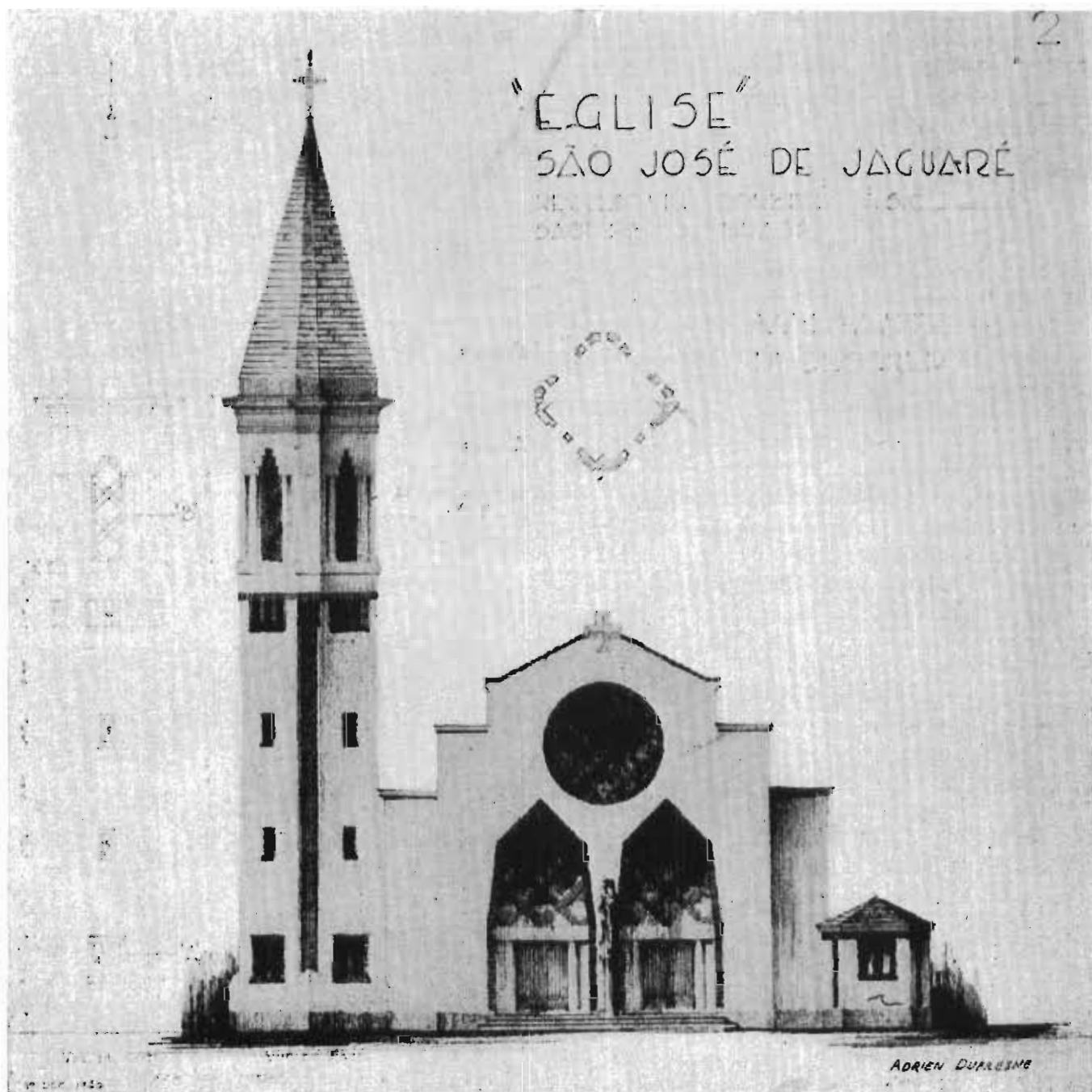


architecte canadien, disciple de Dom Bellot. C'est d'emblée le plus intéressant. Et M. Jean Désy, notre bon ambassadeur, nous en a fait une appréciation des plus favorables. Espérons que l'année 1947 nous permettra de voir le commencement de ce temple du Seigneur, mis sous le patronage du grand saint Joseph.

Apostolat - J.U.C.

Nous continuons à maintenir nos œuvres qui se développent rapidement. Le mouvement d'Action catholique universitaire appelé « JUC », dont nous avons la responsabilité diocésaine, va de l'avant et devient un des mouvements d'A.C. les plus impor-

LE DERNIER PROJET



tants du Brésil. Jugez-en un peu par les services déjà organisés : service de la Centrale qui voit à l'organisation, service du culte (conférences hebdomadaires, mensuelles, récollections, retraite fermée, campagne de Pâques et de Noël), service du journal, service des loisirs (une magnifique colonie de vacances sur le bord de la mer appartenant au mouvement), service intellectuel (bibliothèque, conférences, revue *Mes fiches* en portugais), service d'entraide aux nouveaux (examens d'immatriculation, pension), service du Club universitaire (pour atteindre la masse). Et en février de cette année, nous faisons la première semaine nationale d'études de la JUC. Et c'est notre mouvement qui en a la responsabilité, bien que l'organisation nationale se trouve à Rio de Janeiro.

Bandeirantes

Il y a quelques mois, le père Guillaume Dupuis a été nommé officiellement aumônier diocésain des « Bandeirantes », mouvement des Guides. Il a donné un grand essor à ce mouvement par son dévouement, ses conférences et par sa participation intense à son petit journal appelé « garôa ».

Fides

Notre maison d'éditions « Editora Fides », succursale de Fides de Montréal, a été organisée au prix de beaucoup de labeur. Son directeur, le père Oscar Melanson a dû faire de nombreuses démarches auprès du gouvernement pour la faire reconnaître et même encore aujourd'hui, tout n'est pas réglé.

Nous mettrons sous presse très prochainement « JEC d'aujourd'hui » du Canada que nous avons fait traduire en portugais. Le prochain volume sera « La Vie du Frère André » du R. P. Henri-Paul Bergeron, c.s.c., que nous ferons traduire par un des meilleurs écrivains du Brésil. Nous pourrions réaliser ce dernier travail grâce à la précieuse collaboration financière de l'Oratoire Saint-Joseph de Montréal.

La paroisse

Le premier décembre 1946, premier dimanche de l'Avent, ouverture de l'année liturgique, le père Guillaume Dupuis prenait possession de la paroisse

de « São-José de Jaguaré » comme vicaire économe. Il est bon de noter que grâce aux nombreuses démarches de notre Révérendissime Père Général et à la bonne volonté de notre Éminentissime Cardinal de São-Paulo, nous avons reçu les documents de Rome reconnaissant cette paroisse comme appartenant à la Congrégation de Sainte-Croix « ad nutum Sanctæ Sedis pleno jure », et nous avons signé un contrat avec l'archevêché au sujet des biens ecclésiastiques.

Depuis la prise de possession, notre bon père curé a travaillé ferme. Permettez-moi de signaler quelques activités :

— Ouverture d'une clinique pour le peuple de Jaguaré par trop misérable : les enfants meurent comme des mouches faute de savoir-faire et d'hygiène. Un médecin de nos amis, le Dr Néri Siqueira e Silva vient chaque semaine se dévouer pour ces bonnes gens. Il fait tout cela gratuitement. Pour savoir combien ils apprécient ce service social, il faut voir avec quel empressement les gens se rendent à l'heure déterminée.

— Ouverture de l'école pour mars prochain, commencement de l'année scolaire. Cette école appartient à la Cie Jaguaré qui nous en confie pratiquement toute la responsabilité. Le père curé a fait un appel ; près de deux cents enfants, garçons et filles, se sont rendus. Il travaille actuellement à faire reconnaître l'institution par le Ministère de l'éducation, à trouver des institutrices et à voir à les loger.

— À l'occasion de la Fête de la conversion



LA CLINIQUE SÃO JOSÉ

LE PERSONNEL DE LA PAROISSE



1 — P. Oscar Melançon, vice-sup. ; 2 — P. Guillaume Dupuis ; 3 — P. Claude Parent ; 4 — P. Roland Jalbert ; 5 — F. André Fortin.

de saint Paul, le père a organisé une petite retraite paroissiale prêchée par les pères Laporte et Picher, o.p. Les fidèles sont venus très peu nombreux, mais c'est un commencement. L'année prochaine, nous reviendrons à la charge.

— Il y a quelques semaines paraissait le premier bulletin paroissial mensuel. Il consiste en une feuille imprimée au pochoir et racontant les activités de la paroisse.

Une vocation

Grâce à Dieu nous avons une première vocation qui donne de bonnes espérances. Un jeune homme de 16 ans, qui vient de terminer son cours de lettres dans un petit séminaire, attiré par nos œuvres d'action catholique et sociale, a demandé son entrée dans notre Congrégation. Il a été accepté par notre Conseil local, il nous reste à recevoir l'approbation des Conseils majeurs. Nous pensons l'envoyer faire sa philosophie au grand Séminaire de São-Paulo et peut-être, si les autorités majeures sont favorables, à lui faire faire son noviciat et sa théologie au Canada. Nous remercions le Seigneur pour cette grande grâce et le supplions d'envoyer d'autres sujets pour travailler dans cette partie immense de sa vigne.

Deuxième groupe de Sainte-Croix

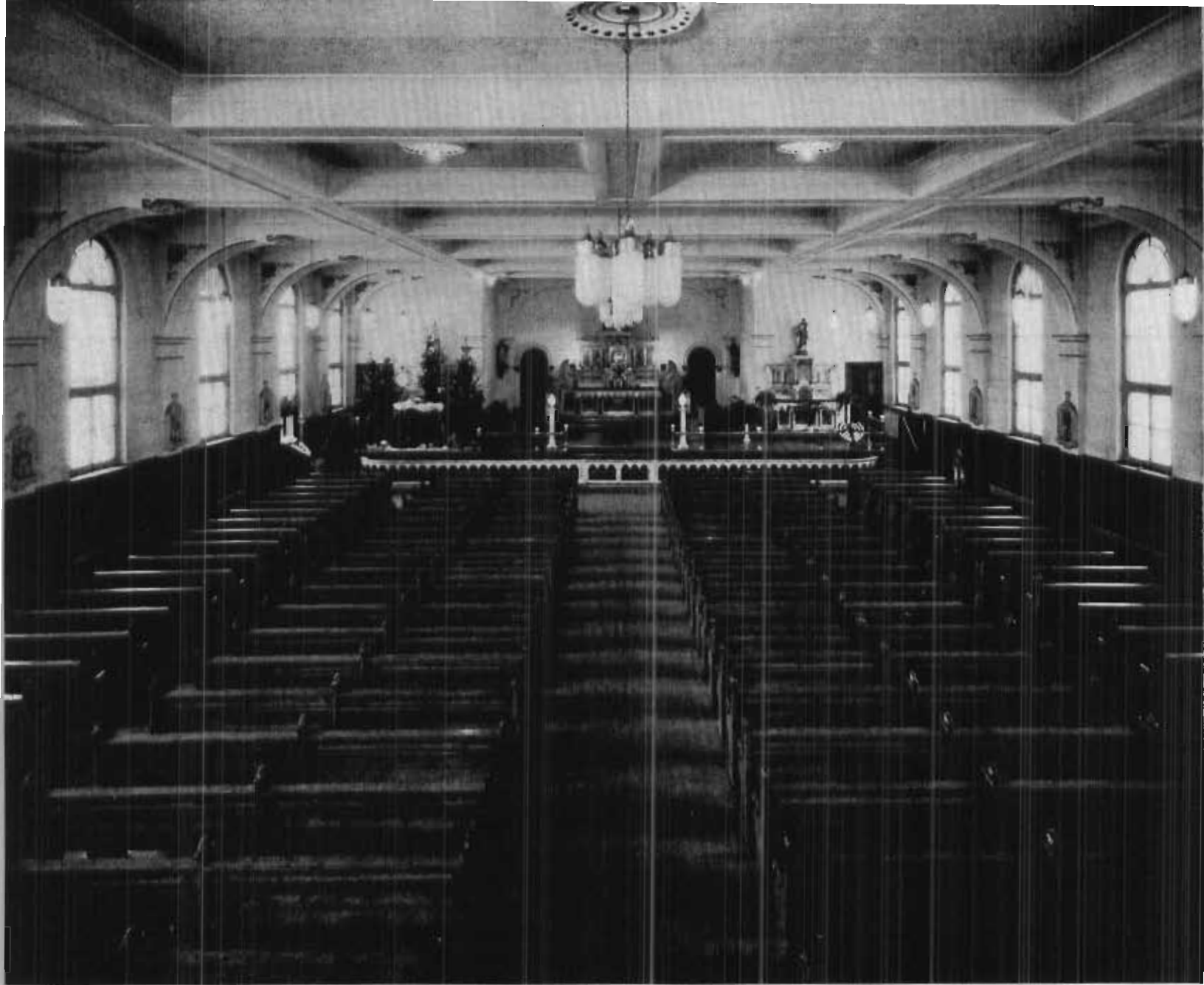
Afin de bien connaître la situation, les difficultés et les besoins de ce nouveau pays, afin d'étudier à fond l'orientation apostolique déjà prise et les nombreuses demandes faites par les Évêques à la Congrégation, les autorités majeures décidèrent de faire venir le père supérieur de la fondation du Brésil, élu membre du Chapitre provincial de 1946. Il eut la grande consolation de sentir l'appui de

tous les religieux de la Province, et en particulier des Conseils général et provincial qui lui donnèrent trois nouveaux sujets, à savoir : le père Roland Jalbert pour porter main-forte au mouvement de la JUC et aux Éditions Fides au Brésil, le père Claude Parent pour aider le mouvement de la JOC auprès des ouvriers si abandonnés et fort travaillés par le communisme, et le frère André Fortin, pour la construction de l'église.

Le 26 décembre 1946, lendemain de Noël, arrivait dans le port de Santos le cargo américain « Deborah Gannett », parti de New-York le 5 décembre. Il avait à son bord une douzaine de voyageurs, dont trois pour notre fondation du Brésil : le père Roland Jalbert, le frère André Fortin et un laïc M. Claude Beaugrand Champagne, qui vient nous aider généreusement à organiser Fides et participer à notre apostolat dans l'Action catholique.

Une réception magnifique les attendait. En tournant le dernier coin, on entend toute une salve de pétards et on aperçoit toute la petite colonie canadienne leur chantant la bienvenue. Nous entrons, et les nouveaux arrivés de s'exclamer : c'est beau, c'est simple, c'est moderne ! La soirée se passe à parler de voyage, des amis du Canada, de la joie d'être arrivés.

Ici, se termine l'historique de notre fondation. Nous entrevoyons comme dans un rêve prophétique une grande province brésilienne de Sainte-Croix sillonnant en tous sens ce grand territoire par ses œuvres apostoliques de tous genres. Et ce pays qui comme le Canada a reçu ses missionnaires, enverra à son tour, dans cinquante, cent ans peut-être ses prêtres vers l'étranger répandre le flambeau de la foi ou le rallumer là où il s'est éteint. Et ce sera votre gloire à vous de la Province canadienne d'avoir envoyé de vos fils vers ce Brésil appelé aussi terre de Sainte-Croix.



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE
LA PAROISSE ANGLAISE « HOLY CROSS »



La VICE-PROVINCE S.-JOSEPH de N.-D. de Sainte-Croix



LA vice-province anglaise de Sainte-Croix au Canada est en pleine croissance. Encore petite et humble, elle donne déjà tous les signes de vie et de vigueur. Il y a moins de quatre ans que le chapitre provincial de la province-mère faisait instance auprès du T. R. P. Général et son conseil en faveur de cette fondation. Celle-ci s'effectua sous peu et des quartiers temporaires vice-provinciaux furent établis à Westmount, Qué. En juillet 1944, l'administration provinciale s'installa dans la paroisse Holy Cross de Montréal que S. Exc. Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, confiait à la vice-province. Depuis lors, la paroisse et la Congrégation ont été grandement favorisées à tous points de vue.



LA MAISON PROVINCIALE

Les prédicateurs de Sainte-Croix ont prêché nombre de missions et de retraites de l'Atlantique au Pacifique. Leurs efforts ont été largement bénis ; de fait, ils ne peuvent suffire à toutes les demandes qui leur parviennent.

Une maison d'études, propriété de S. Ém. le Cardinal James McGuigan, a été prêtée à Sainte-Croix pour un an. Quatre prêtres y ont depuis complété des études préparatoires à l'enseignement dans les écoles de Toronto. Le chapitre vice-provincial de 1946 a approuvé en principe l'acceptation d'une offre faite par le Cardinal à l'effet d'ouvrir un High School dans la ville de Toronto. L'on projette également une autre fondation.

La vice-province a été particulièrement bénie au point de vue du recrutement ; elle compte présentement huit novices clercs et neuf séminaristes. Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements au T. Rév. père Albert Cousineau, supérieur général de Sainte-Croix, pour sa sollicitude paternelle à l'égard de la vice-province alors qu'elle était encore en voie de formation ; nous remercions également les supérieurs provinciaux des provinces canadienne et américaine, pour leur précieuse collaboration.

Ceci n'est qu'un grain de sénevé. Mais Dieu donnera la croissance. Nous sommes encore humbles, peu nombreux et possédant peu de ressources. « Jamais un aussi petit nombre d'hommes ont-ils tant entrepris avec si peu. » Mais nous sommes forts de cette conviction du secours et de la présence de Dieu. L'avenir jugera de l'union, de l'harmonie et de l'esprit de foi et de sacrifice avec lesquels nous avons accepté de tenter cette glorieuse aventure de bâtir une nouvelle province de Sainte-Croix.

FONT AUSSI PARTIE
DE LA VICE-PROVINCE ANGLAISE



UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH, *N.-B.*

RR. PP. Wm. J. Brown, doyen des cours anglais.
Bernard Hogan.

COLLÈGE HOLY CROSS, *Washington, D.C.*

R. P. Paul Kingston, aux études spéciales.

MM. Kenneth A. Burns.
Cornelius J. Kingston.
Anthony B. Mazzerole.

SÉMINAIRE MOREAU, *Notre-Dame, Ind.*

MM. Louis G. Keleher.
Oliver H. Nadeau.
James H. McDonald.
Francis B. Theriault.
Norman Breau.
Loyd Bechamp.

NOVICIAT SAINTE-CROIX, *North Dartmouth, Mass.*

MM. John Brooks.
William Slaney.
R. O'Brien Waugh.
Robert O'Connell.
James Murphy.
L. Carrigan.
Ronald Horgan.
Louis Kingston.

DIOCÈSE DE CHITTAGONG, *Indes.*

RR. PP. Léo Goggin, vicaire général.
George Breen.
Harold Breen.



R.P. WILLIAM F. MCGINNIS,
SUPÉRIEUR DE LA VICE-PROVINCE.



R. P. Thomas Kearney
prédicateur



R. P. William Murphy
vicaire



R. P. Arnold E. Toner
prédicateur et recruteur



*R. P. T. F.
Cashen,
directeur
des
prédicateurs.*



*R. P. Harold
A. Murphy,
curé de
la
paroisse.*

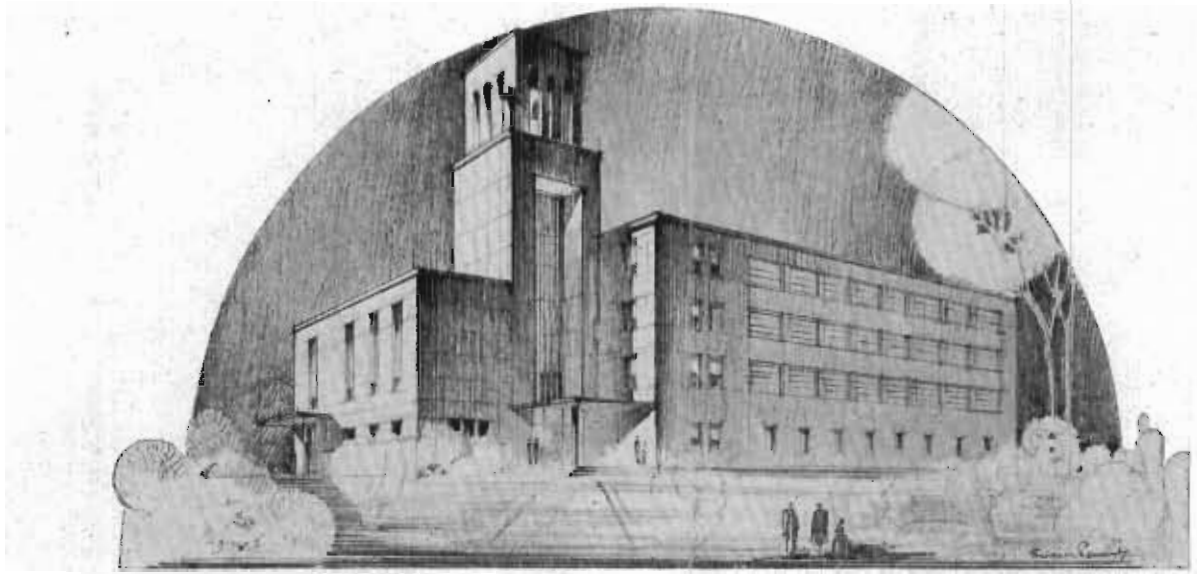


À LA MAISON D'ÉTUDE DE TORONTO



*RR. PP. Edward McCarthy, Thomas Hennessey
RR. PP. Patrick Fogarty, William A. Maloughney, sup., H. F. Arator.*





Projet

1 9 4 4

École du SACRÉ-CŒUR, Grande-Baie



C'EST en septembre 1944, que les Frères de Sainte-Croix prirent charge de l'école du Sacré-Cœur, à Saint-Alexis de Grande-Baie.

Cette maison d'enseignement possède une histoire digne de mention. Dès son arrivée dans la paroisse de Saint-Alexis en 1841, M. le curé Pouliot y organisa une école paroissiale pour l'entretien de laquelle il n'était assuré d'aucun revenu. Un professeur laïque, M. Israël Tremblay, assumait la direction de cette école. Ce fut la première institution du genre dans la région, ouverte avant même que ne fût autorisée la colonisation de la région du Saguenay.

En 1858, M. le curé L.-A. Martel s'empessa dès son arrivée dans sa nouvelle paroisse, de transformer l'école du village en école modèle, équivalant aux 5e et 6e degrés de nos programmes actuels. En ce domaine encore, Saint-Alexis de Grande-Baie innovait. À ce moment, 50 enfants fréquentaient l'école.

En mai 1865, les commissaires établirent à Saint-Alexis une deuxième école modèle dans le village. L'ancienne serait désormais utilisée uniquement pour les garçons.

Bientôt, cependant, l'école modèle devint trop exigüe. La commission scolaire se vit dans

l'obligation d'organiser des locaux de fortune dans les salles de l'hôtel-de-ville. Cette situation n'offrait que peu de confort, et encore moins de garantie de succès pour les études. Les autorités scolaires prirent donc le parti de construire une école plus spacieuse. En 1910, on établit les garçons dans un local comprenant six grandes classes, avec logement pour l'instituteur ou le principal. La nouvelle construction fut placée sous la garde du Sacré-Cœur, dont aujourd'hui elle porte encore le nom.

En 1934, les garçons quittèrent l'école du Sacré-Cœur pour retourner dans l'école modèle abandonnée jusqu'en 1910. Ils laissaient leur local plus confortable aux jeunes filles, dirigées par les sœurs Marie-de-la-Présentation de France. En 1941, on compléta la construction du couvent pour les filles; de sorte que les garçons revinrent s'asseoir sur les bancs déjà usés de l'école du Sacré-Cœur, que trente et une années de dure saison avaient passablement vieillie.

Dès février 1944, M. l'abbé Louis Mathieu, curé de la paroisse, écrivait au R. P. Émile Deguire, alors supérieur provincial des religieux de Sainte-Croix au Canada, pour lui demander la réalisation d'un désir qu'il caressait depuis son accession à la cure de Grande-Baie.

M. Mathieu s'était d'abord adressé à saint Joseph, pour lui demander des frères pour ses paroissiens. Le grand Saint lui inspira d'écrire aux autorités de l'Oratoire du Mont-Royal. Il leur demanda quelques religieux qui enseigneraient dans les sept degrés que comprenait à cette date l'école paroissiale. Il ne se doutait pas, cependant, qu'il demandait à saint Joseph de lui envoyer de ses propres enfants, jadis appelés Frères de Saint-Joseph.

Les pourparlers avancèrent rapidement. Le 7 juin de la même année, le R. P. Armand Grou, assistant-provincial, et le T. H. frère Narcisse, secrétaire provincial, faisaient à la Grande-Baie une visite dont ils remportèrent un excellent souvenir.

Et le 2 juillet, la congrégation de Sainte-Croix s'engageait par contrat avec la commission scolaire à fournir quatre religieux pour septembre 1944, assurant de plus les intéressés que « le nombre de professeurs serait augmenté suivant le nombre d'élèves et de classes enseignées. » (extrait du contrat)

Aux obédiences de juillet 1944, le supérieur provincial nommait, pour cette nouvelle fondation, les frères Flavius Houle, directeur ; Aquila Laniel, assistant-directeur ; André Messier et Roland Delisle, professeurs. Le groupe quitta Montréal à destination de Saint-Alexis de Grande-Baie, le 28 août 1944.

Un an après l'arrivée des frères de Sainte-Croix, soit en septembre 1945, dix étudiants se présentèrent à l'école du Sacré-Cœur pour y poursuivre leurs études primaires supérieures. Le frère Georges Boisclair fut alors adjoint au groupe des religieux fondateurs, pour inaugurer le premier degré du cours primaire supérieur à Saint-Alexis.

LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE



1 — F. Aquila Laniel ; 2 — F. Georges Boisclair ; 3 — F. André Messier ;
4 — F. Roland Délisle ; 5 — F. Daniel Giroux.

L'école compte, cette année, un 11^{ème} degré de 7 élèves.

L'action des religieux ne se limite pas à l'enseignement. Toutes les œuvres de jeunesse sont venues élargir les cadres du programme scolaire : Action catholique, garde d'honneur, cercles de jeunes naturalistes, œuvre des terrains de jeux, chorale, cercle dramatique, etc.

Que réserve l'avenir ? Évidemment on s'est vite rendu compte que l'école était insuffisante pour les 300 enfants d'âge scolaire du village. Depuis un an déjà, des instances ont été faites pour obtenir du gouvernement la construction d'une maison d'enseignement capable de répondre aux développements présents et futurs. Toutes les longues étapes préliminaires sont déjà franchies. Les travaux commenceront incessamment ; et l'année 1947, tout en marquant le centenaire de l'arrivée de Sainte-Croix en terre canadienne, sera pour Grande-Baie une étape pleine de perspectives heureuses. D'autres organisations paroissiales viendront se greffer sur celles qui existent déjà, et dont le centre sera le collège Saint-Joseph de Grande-Baie. D'ores et déjà, ce monument en perspective a été mis sous la tutelle du grand Patriarche pour qu'il mène à bien une entreprise qui lui est toute consacrée. Grâce à lui, Grande-Baie deviendra certainement un centre d'où rayonnera le zèle des fils de Sainte-Croix.

*H. F. Flavius
Houle,
supérieur
fondateur.*





LE COLLÈGE DE 1904

de-chaussée se diviserait en 10 classes, tandis qu'à l'étage on pourrait disposer d'une vaste salle d'étude et de cinq classes. Le 13 janvier 1930, le local temporaire de la première terrasse était converti en chapelle et 350 élèves prenaient possession du collège.

Le Vendredi-Saint, 11 avril 1940, vers les 9 heures du soir, l'œuvre qui concrétisait tant de rêves, mais aussi tant de peines et de soucis, n'était qu'un immense brasier.

Les vacances de Pâques laissaient au directeur du collège, le père Signay, curé actuel de Quartier-Morin, le temps d'organiser des locaux temporaires. Le lundi de la Quasimodo, le collège reprit sa vie normale dans les locaux de la résidence des pères provisoirement transformés. Une souscription fut immédiatement lancée parmi les anciens élèves et les amis du collège. Trois mille cinq cents dollars furent bientôt réunis. La réparation des dommages devait s'élever à trois mille huit cents.

Si l'incendie du collège avait démontré au directeur et aux professeurs combien grande était l'estime de toute la population du département du Nord à leur endroit, il n'avait rien changé à l'état financier de l'œuvre. Mgr Jan devait régulièrement renflouer la caisse de quelques \$250. chaque mois. De plus la guerre immobilisait en France les nouvelles recrues et obligeait Son Excellence à laisser au collège des prêtres dont certaines paroisses auraient eu grand besoin. L'idée d'obtenir quelques membres d'une communauté religieuse détermina Son Excellence à tenter une démarche auprès des pères jésuites de France. Fortement handicapée par la guerre, la province française de la Compagnie de Jésus dut décliner l'invitation. Mais la Provi-

dence, qui avait trop visiblement assisté l'œuvre jusqu'à ce jour, se devait de répondre elle-même au problème qui se posait.

Les Pères de Sainte-Croix

Le premier février 1943, Mgr Ready, secrétaire général de la « National Catholic Welfare Conference » faisait part au T. R. P. Albert Cousineau du désir de M. Élie Lescot, président de la république d'Haïti, d'obtenir quelques religieux prêtres pour prendre « la direction et le fonctionnement général d'un collège catholique » à Port-de-Paix. L'expression, qui était du président lui-même, laissait entrevoir que le corps professoral devait être laïc et que « la direction et le fonctionnement général » seuls échoueraient aux religieux. Le T. R. P. Général se montra favorable au projet.

Les relations entre Sainte-Croix et Haïti étaient nouées. M. Lescot écrivit personnellement au T. R. P. Général, le 17 avril, et réitéra sa demande. Le T. R. P. en profita pour demander au président tous les détails et conditions concernant cette fondation et précisa qu'il faudrait au préalable obtenir l'assentiment des autorités religieuses du diocèse. La réponse ne tarda pas. M. Élie Lescot invitait en des termes très aimables le T. R. P. Général à se rendre en Haïti avec un compagnon. Le voyage fut fixé à l'automne suivant. Entre temps le T. R. Père eut l'occasion de rencontrer à deux reprises Son Excellence Mgr Guiot, évêque de Port-de-Paix.

Le 10 décembre, nos deux supérieurs majeurs, le T. R. P. Albert Cousineau et le R. P. Émile Deguire, touchaient Port-au-Prince. Partis de New-York, le 5 décembre, ils avaient rendu visite à M. André Liautaud, ambassadeur d'Haïti à Washington, et reçu la bénédiction de Son Excellence le Délégué Apostolique. La visite à Port-de-Paix fut remise à la fin de leur séjour en Haïti. Mgr Guiot, en voyage aux États-Unis, ne devait rentrer au pays que le 15 décembre. Après une courte visite à Mgr Colignon, o.m.i., évêque des Cayes, M. le Président invita ses deux hôtes canadiens à se rendre au Cap-Haïtien.

La ville du Cap-Haïtien a toujours pour la gent touristique un attrait spécial. Ancienne capitale du pays, elle a l'avantage de posséder à quelques milles de ses murs la gigantesque « Citadelle » du roi Henri Christophe. La première visite des

M. Mathieu s'était d'abord adressé à saint Joseph, pour lui demander des frères pour ses paroissiens. Le grand Saint lui inspira d'écrire aux autorités de l'Oratoire du Mont-Royal. Il leur demanda quelques religieux qui enseigneraient dans les sept degrés que comprenait à cette date l'école paroissiale. Il ne se doutait pas, cependant, qu'il demandait à saint Joseph de lui envoyer de ses propres enfants, jadis appelés Frères de Saint-Joseph.

Les pourparlers avancèrent rapidement. Le 7 juin de la même année, le R. P. Armand Grou, assistant-provincial, et le T. H. frère Narcisse, secrétaire provincial, faisaient à la Grande-Baie une visite dont ils remportèrent un excellent souvenir.

Et le 2 juillet, la congrégation de Sainte-Croix s'engageait par contrat avec la commission scolaire à fournir quatre religieux pour septembre 1944, assurant de plus les intéressés que « le nombre de professeurs serait augmenté suivant le nombre d'élèves et de classes enseignées. » (extrait du contrat)

Aux obédiences de juillet 1944, le supérieur provincial nommait, pour cette nouvelle fondation, les frères Flavius Houle, directeur ; Aquila Laniel, assistant-directeur ; André Messier et Roland Delisle, professeurs. Le groupe quitta Montréal à destination de Saint-Alexis de Grande-Baie, le 28 août 1944.

Un an après l'arrivée des frères de Sainte-Croix, soit en septembre 1945, dix étudiants se présentèrent à l'école du Sacré-Cœur pour y poursuivre leurs études primaires supérieures. Le frère Georges Boisclair fut alors adjoint au groupe des religieux fondateurs, pour inaugurer le premier degré du cours primaire supérieur à Saint-Alexis.

LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE



1 — F. Aquila Laniel ; 2 — F. Georges Boisclair ; 3 — F. André Messier ;
4 — F. Roland Délisle ; 5 — F. Daniel Giroux.

L'école compte, cette année, un 11ème degré de 7 élèves.

L'action des religieux ne se limite pas à l'enseignement. Toutes les œuvres de jeunesse sont venues élargir les cadres du programme scolaire : Action catholique, garde d'honneur, cercles de jeunes naturalistes, œuvre des terrains de jeux, chorale, cercle dramatique, etc.

Que réserve l'avenir ? Évidemment on s'est vite rendu compte que l'école était insuffisante pour les 300 enfants d'âge scolaire du village. Depuis un an déjà, des instances ont été faites pour obtenir du gouvernement la construction d'une maison d'enseignement capable de répondre aux développements présents et futurs. Toutes les longues étapes préliminaires sont déjà franchies. Les travaux commenceront incessamment ; et l'année 1947, tout en marquant le centenaire de l'arrivée de Sainte-Croix en terre canadienne, sera pour Grande-Baie une étape pleine de perspectives heureuses. D'autres organisations paroissiales viendront se greffer sur celles qui existent déjà, et dont le centre sera le collège Saint-Joseph de Grande-Baie. D'ores et déjà, ce monument en perspective a été mis sous la tutelle du grand Patriarche pour qu'il mène à bien une entreprise qui lui est toute consacrée. Grâce à lui, Grande-Baie deviendra certainement un centre d'où rayonnera le zèle des fils de Sainte-Croix.

*H. F. Flavius
Houle,
supérieur
fondateur.*





UNE VÉNÉRABLE INSTITUTION DES PIONNIERS FRANÇAIS

Collège N.-D. du Perpétuel-Secours

CAP HAÏTIEN



LA révolution de 1804 avait mis les esclaves de Saint-Domingue en possession d'une liberté qu'ils n'avaient jamais connue depuis l'exode africain. Où allaient-ils maintenant trouver les éléments nécessaires à l'organisation de leur nouveau pays ? L'éducation s'imposait.

Cette œuvre de civilisation incombait avant tout à l'Église. L'autorité religieuse alla demander à l'ancienne métropole des âmes de bonne volonté. En décembre 1843, le père Eugène Tisserant, préfet apostolique de Port-au-Prince, partit pour la France.

Le préfet apostolique n'eut pas le bonheur de rencontrer le père Moreau. Pressé de rentrer en Haïti, il profita d'une escale pour écrire au père fondateur une lettre datée du 10 février 1844 et conservée actuellement dans nos archives générales. La réponse du père Moreau nous est inconnue. Nous l'imaginons pleine de regrets et d'excuses. Déjà l'Algérie (1839) et les États-Unis (1841) accaparaient les forces de Sainte-Croix.

Mais la Providence dirigeait tout. La semence refusée à Haïti fut jetée en terre canadienne. La croissance fut magnifique ; et le Canada, en dette envers Haïti sacrifiée, se devait d'effacer un jour les regrets du père fondateur.

Les origines

Lorsque les religieux de Sainte-Croix prirent possession du collège Notre-Dame du Perpétuel-Secours, le 8 septembre 1944, ils trouvèrent au flanc d'une montagne, dominant la ville du Cap-Haïtien, un magnifique établissement prodiguant l'instruction et l'éducation à environ 300 élèves. Ils y venaient, comme les ouvriers de la dernière heure,

continuer une œuvre déjà commencée et fortement établie.

Les origines du collège remontent à 1904. Mgr Kersuzan, évêque du Cap-Haïtien, constatant avec tristesse l'indifférence religieuse de la plus grande partie de la population masculine de son diocèse, avait compris que seul un collège catholique, à direction ecclésiastique, serait un remède efficace à la situation. Volontiers un fervent catholique, M. Edmond Etienne, qui avait fondé quatre ans plus tôt au profit de ses petits congénères une école appelée Sainte-Marie, accepta de lui céder son local et consentit même à y demeurer comme professeur. Le père Jean-Baptiste Brangoulo fut nommé directeur et, le lundi de la Quasimodo 1904, le collège Notre-Dame du Perpétuel-Secours ouvrait ses portes. Les élèves de l'ancienne école en remplissaient les cadres. Un frère de la Doctrine Chrétienne, le frère Auguste, était adjoint au fondateur. Le frère Auguste rappelé par sa communauté fut remplacé par une Fille de la Sagesse, sœur Antoinette, actuellement à Port-au-Prince. À partir de ce moment et jusqu'en septembre 1944, les filles du père de Montfort seront les associées fidèles et dévouées des pères du collège.

Le collège

Le père Brangoulo avait semé dans la misère, la pauvreté, les contradictions et la souffrance. La jeune plante s'était développée rapidement. Il était temps de la transplanter dans un terrain plus vaste. Le 13 mai 1929, un chantier s'ouvrait en vue de l'érection d'un collège définitif. Il devait s'étendre sur une longueur de 52 mètres. Son rez-



LE COLLÈGE DE 1904

de-chaussée se diviserait en 10 classes, tandis qu'à l'étage on pourrait disposer d'une vaste salle d'étude et de cinq classes. Le 13 janvier 1930, le local temporaire de la première terrasse était converti en chapelle et 350 élèves prenaient possession du collège.

Le Vendredi-Saint, 11 avril 1940, vers les 9 heures du soir, l'œuvre qui concrétisait tant de rêves, mais aussi tant de peines et de soucis, n'était qu'un immense brasier.

Les vacances de Pâques laissaient au directeur du collège, le père Siguay, curé actuel de Quartier-Morin, le temps d'organiser des locaux temporaires. Le lundi de la Quasimodo, le collège reprit sa vie normale dans les locaux de la résidence des pères provisoirement transformés. Une souscription fut immédiatement lancée parmi les anciens élèves et les amis du collège. Trois mille cinq cents dollars furent bientôt réunis. La réparation des dommages devait s'élever à trois mille huit cents.

Si l'incendie du collège avait démontré au directeur et aux professeurs combien grande était l'estime de toute la population du département du Nord à leur endroit, il n'avait rien changé à l'état financier de l'œuvre. Mgr Jan devait régulièrement renflouer la caisse de quelques \$250. chaque mois. De plus la guerre immobilisait en France les nouvelles recrues et obligeait Son Excellence à laisser au collège des prêtres dont certaines paroisses auraient eu grand besoin. L'idée d'obtenir quelques membres d'une communauté religieuse détermina Son Excellence à tenter une démarche auprès des pères jésuites de France. Fortement handicapée par la guerre, la province française de la Compagnie de Jésus dut décliner l'invitation. Mais la Provi-

dence, qui avait trop visiblement assisté l'œuvre jusqu'à ce jour, se devait de répondre elle-même au problème qui se posait.

Les Pères de Sainte-Croix

Le premier février 1943, Mgr Ready, secrétaire général de la « National Catholic Welfare Conference » faisait part au T. R. P. Albert Cousineau du désir de M. Élie Lescot, président de la république d'Haïti, d'obtenir quelques religieux prêtres pour prendre « la direction et le fonctionnement général d'un collège catholique » à Port-de-Paix. L'expression, qui était du président lui-même, laissait entrevoir que le corps professoral devait être laïc et que « la direction et le fonctionnement général » seuls échoueraient aux religieux. Le T. R. P. Général se montra favorable au projet.

Les relations entre Sainte-Croix et Haïti étaient nouées. M. Lescot écrivit personnellement au T. R. P. Général, le 17 avril, et réitéra sa demande. Le T. R. P. en profita pour demander au président tous les détails et conditions concernant cette fondation et précisa qu'il faudrait au préalable obtenir l'assentiment des autorités religieuses du diocèse. La réponse ne tarda pas. M. Élie Lescot invitait en des termes très aimables le T. R. P. Général à se rendre en Haïti avec un compagnon. Le voyage fut fixé à l'automne suivant. Entre temps le T. R. Père eut l'occasion de rencontrer à deux reprises Son Excellence Mgr Guiot, évêque de Port-de-Paix.

Le 10 décembre, nos deux supérieurs majeurs, le T. R. P. Albert Cousineau et le R. P. Émile Deguire, touchaient Port-au-Prince. Partis de New-York, le 5 décembre, ils avaient rendu visite à M. André Liataud, ambassadeur d'Haïti à Washington, et reçu la bénédiction de Son Excellence le Délégué Apostolique. La visite à Port-de-Paix fut remise à la fin de leur séjour en Haïti. Mgr Guiot, en voyage aux États-Unis, ne devait rentrer au pays que le 15 décembre. Après une courte visite à Mgr Colignon, o.m.i., évêque des Cayes, M. le Président invita ses deux hôtes canadiens à se rendre au Cap-Haïtien.

La ville du Cap-Haïtien a toujours pour la gent touristique un attrait spécial. Ancienne capitale du pays, elle a l'avantage de posséder à quelques milles de ses murs la gigantesque « Citadelle » du roi Henri Christophe. La première visite des

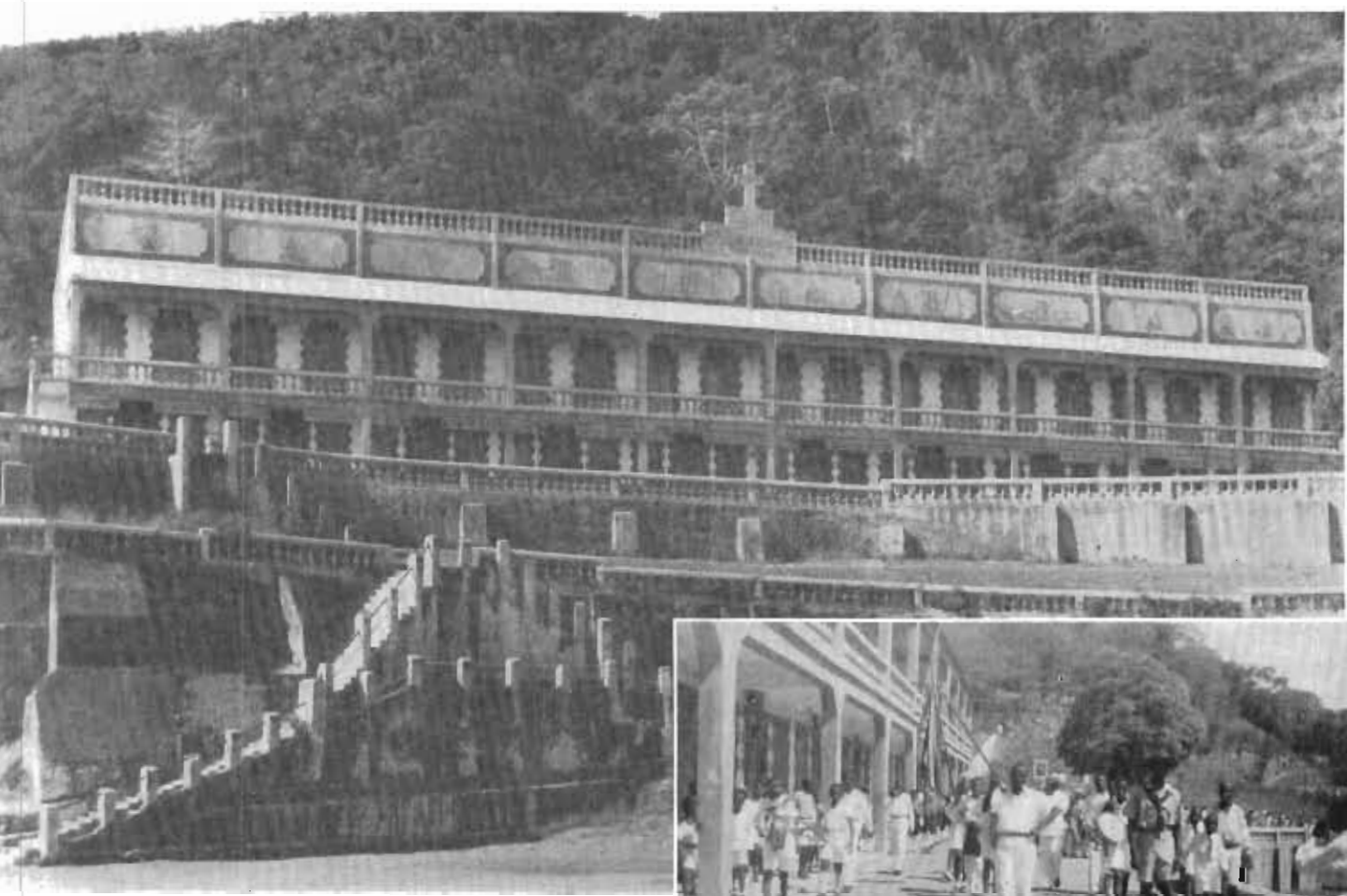
révérends pères fut pour Mgr Jan, évêque de l'endroit. Ils furent vivement touchés de la réception qui les attendait. Mgr Jan est le type de l'évêque missionnaire, constructeur enthousiaste, qui ne craint pas de passer trois ou quatre heures par jour sur le chantier et de se mêler au travail des ouvriers. Ce matin-là, il crut devoir déroger à son programme régulier et accompagna nos supérieurs à la Citadelle.

Tant d'amabilité et de courtoisie avaient déjà établi un fort courant de sympathie entre l'évêque et les deux religieux. Comment maintenant résister à l'offre de Mgr Jan : « Vous voulez un collège en Haïti ? Prenez le mien, je vous le cède. » La proposition fut acceptée. « Nous étions allés rendre à Son Excellence une visite d'hommages, écrira plus tard le T. R. P. Général au père Beaudoin, et Dieu nous attendait là. Les voies divines restent mystérieuses et nous demeurons, nous, ses instruments. »

Une visite de quelques heures à Port-de-Paix ne permit pas au T. R. P. Général et à son compagnon de rencontrer Mgr Guiot. Son Excellence était retenue aux États-Unis par la maladie.

Le 29 février 1944, après mûres réflexions, les deux conseils, général et provincial, décidaient en principe d'accepter d'aller en Haïti et de s'établir tout d'abord au Cap-Haïtien. Cette acceptation était lourde de conséquences. Il ne s'agissait plus d'accepter simplement « la direction et le fonctionnement général (préfectures de discipline et d'études), d'un collège catholique », mais bien d'assurer la marche complète d'un collège, tel que la Congrégation le fait depuis cent ans au Canada. Une telle entreprise supposerait un effectif minimum de douze religieux.

Le père Émile Deguire devait résoudre le premier problème qui se posait : le choix du supérieur-fondateur de cette nouvelle mission. Le père



LE COLLÈGE ACTUEL





R.P. P.-E. BEAUDOIN, CHAN. HON.
SUPÉRIEUR DU COLLÈGE

P.-E. Beaudoin retint son attention. Ancien supérieur du séminaire Sainte-Croix, préfet de discipline au collège de Saint-Laurent, préfet de religion au même endroit, préfet de discipline à l'Externat Classique Sainte-Croix, il était tout désigné pour assumer cette charge, qui supposait le cumul de toutes ces fonctions. Deux jeunes religieux lui seraient adjoints : le père Victor Lecavalier, professeur à l'Université Saint-Joseph et le père Joffre Duchesne, un nouvel ordonné. Les deux premiers, n'ayant pas fait le quatrième vœu, avaient accepté librement leur nouvelle obédience. Comme le notera plus tard le père Beaudoin, dans une lettre qu'il écrivait au R. P. É. Deguire, c'est le 2 juillet, en la fête de la Visitation, que les nouveaux missionnaires reçurent la *visite* du Bon Dieu et c'est le 8 septembre, en la fête de la Nativité de Marie, qu'ils *naquirent* à la vie haïtienne.

Partis de Montréal le 28 août au soir, ils avaient touché Port-au-Prince le 6 septembre à 10 h. 10 de l'avant-midi, via New-York, Washington et Miami. La réception dans la capitale avait été des plus empressées. Fidèles au protocole ecclésiastique, les trois nouveaux Haïtiens s'étaient retirés chez Son Excellence Mgr Le Gouaze, arche-

vêque de Port-au-Prince. Le lendemain ils étaient les hôtes d'honneur de M. Élie Lescot et de tous ses ministres.

Le 8 septembre Mgr Jan recevait ses nouveaux collaborateurs. « Mon Rév. Père, écrira plus tard Son Excellence au R. P. Provincial, je ne saurais vous remercier comme il convient du grand bienfait que vous avez fait au diocèse en prenant la direction du collège. Vos pères sont arrivés ici il y a exactement trois mois aujourd'hui. Les plus charmants des confrères, tout entiers à leur besogne et qui joyeusement s'acclimatent aux sévérités de nos régions. Les élèves sont plus de 400. La discipline est en progrès. Tous les espoirs sont permis. Je n'ai qu'à bénir la Providence qui m'a procuré de tels auxiliaires. »

La population capoise, un peu déçue du petit nombre des religieux, les accueillit quand même avec bienveillance. Déjà Son Excellence avait annoncé la vente du collège à une congrégation enseignante. « Voilà que la Providence nous envoie les pères de Sainte-Croix. Ce sont vraiment les envoyés du ciel. Ils vont mettre le collège sur un pied qu'il n'a jamais connu : au point de vue *matériel*, avec leurs propres ressources et avec la généreuse subvention accordée par l'État, qui sera de \$3,000. par an ; au point de vue des *études*, encore davantage, car désormais le collège sera pourvu d'un personnel enseignant de carrière et ce sera un immense bénéfice : pour les élèves, pour les parents, pour les familles, pour la société, pour l'Église, pour le pays. »

Le programme était tout tracé et c'était le chef spirituel du diocèse qui le traçait. L'ouverture des classes eut lieu le 2 octobre. Le père Beaudoin assurait par semaine 8 heures de grec et de catéchisme, le père Lecavalier, 10 heures d'anglais, le père Duchesne, 10 heures de latin et de grec. C'était peu, si l'on compare ces obédiences à celles qu'ils remplissent actuellement ; mais il fallait alors tenir compte de l'adaptation au climat et à la mentalité nouvelle. Son Excellence logeait au collège et avait bien voulu laisser à la disposition du père supérieur pour une année deux jeunes Haïtiens : les pères Eugène et Étienne.

Les obédiences de juillet 1945 avaient réservé deux sujets pour Haïti. Le père Georges Levasseur devenait professeur de sciences et de mathématiques, et le père Maurice Choquet professeur de philosophie et de littérature française en rhéto-

rique. Chaque religieux dut assumer une moyenne de 16 à 17 heures de classe par semaine. Malgré leur jeunesse et leur vigueur, les cinq professeurs auraient pu facilement compter les jours où ils étaient tous en parfait état de santé. Mais leur gaieté ne se démentit jamais. La perspective d'une visite du R. P. Jules Poitras, provincial, soutint les énergies durant le premier trimestre ; son souvenir aida à supporter les épreuves du deuxième et la fatigue du troisième.

La délégation du R. P. Supérieur au chapitre provincial permettait d'espérer du renfort. Un magnificat chanté avec enthousiasme salua la nomination des pères William Proulx, Jacques Richer et Jacques Langlais. Mgr Jan tout heureux voulut exprimer sa reconnaissance à la Congrégation. Au dîner qui célébra l'arrivée des nouveaux pères, il nomma le père Beaudoin chanoine honoraire de sa cathédrale. Ce geste, déjà significatif, était renforcé par ce mot de Son Excellence : « Le collège est la première paroisse de mon diocèse. » Les obédiences de 1946-1947 sont restées aussi lourdes que celles de l'année précédente, les trois nouveaux arrivés devant prendre la place de cinq professeurs laïcs. Le père Joffre Duchesne devint préfet de discipline.

Perspective d'avenir

La province haïtienne de la Congrégation de Sainte-Croix vient de naître. C'est vers l'avenir que se sont tournés ceux qui président à ses premiers pas. Les élèves les plus sérieux du collège envisagent déjà la possibilité de se joindre un jour à leurs professeurs actuels. La perspective d'un long séjour de formation au Canada n'assombrit même pas leur rêve. Port-de-Paix attend toujours son collègue et ne désespère pas.

Pour sa part, notre collège s'avère déjà trop petit et le problème du logement se posera dès l'automne prochain. Doté de sa chapelle, de son théâtre, de son pavillon des sciences, d'une communauté de femmes pour ses benjamins et d'une douzaine de pères de Sainte-Croix, il sera bientôt à la hauteur de sa mission. Un petit séminaire et un noviciat assureront la relève locale. Les épreuves qui ont pu s'abattre sur la jeune communauté et que nous avons volontairement passées sous silence, sont un gage des bénédictions divines. Haïti a droit à tous nos enthousiasmes. La récolte s'annonce abondante. Cueillons dans cette terre d'avenir les fruits et les mérites que Dieu nous y a réservés.

LE PERSONNEL DU COLLÈGE N.-D. DU PERPÉTUEL-SECOURS



1ère Rangée : 1. P. Victor Lecavalier, vice-supérieur, économe ; 2. R. P. Paul-Emile Beaudoin, supérieur ; 3. P. Joffre Duchesne, conseiller. 2ème Rangée : 1. P. Maurice Choquet, 2. P. Georges Levasseur, 3. P. Jacques Richer, 4. P. William Proulx, 5. P. Jacques Langlais.



1 9 4 6

MAISON PROVINCIALE *de la société des Frères*



APRÈS son élection par le Conseil général le 23 avril 1946, le supérieur de la nouvelle province des Frères choisit comme résidence la maison portant le numéro 5542 du chemin de la Côte-des-Neiges.

Cette maison comporte deux pavillons, et a pour supérieur le rév. frère Ovide Saint-Martin. Le premier pavillon, de brique et à double étage, s'élève en bordure de la rue ; il abrite l'administration provinciale. Il avait servi de résidence aux frères de l'école depuis sa construction en 1913 jusqu'en 1918. Après cette date, la Commission des écoles catholiques de Montréal l'avait loué à des particuliers, et il était devenu en 1942 la propriété des religieux de Sainte-Croix, qui y établirent l'an-

née suivante la résidence d'une partie du personnel de la procure.

Le second pavillon, en pierre de taille, comprend un rez-de-chaussée et deux étages surmontés d'un toit français en bardeaux d'ardoise ; c'est la résidence des anciens de la province des Frères.

Cette construction massive n'est autre que l'ancienne école de la Côte-des-Neiges appelée dans le temps le « petit collège » ou la « petite mission » pour la distinguer du collège Notre-Dame. Elle s'est élevée par étapes : le rez-de-chaussée en 1857, le premier étage vers 1864 et le second un peu avant 1894. Les frères de Sainte-Croix y ont enseigné d'abord entre les années 1870 et 1880, puis sans interruption de 1894 à 1918, date de cons-

truction de l'école actuelle en face de l'église. La Commission scolaire en avait fait depuis un entrepôt général. Cette maison est devenue la propriété de la congrégation de Sainte-Croix en même temps que le pavillon d'en avant, et a abrité de 1943 à 1946 le magasin et les ateliers de la procure provinciale.

La procure

Il ne sera pas sans intérêt de résumer ici la courte histoire de la procure provinciale, dont l'établissement des provinces homogènes a entraîné la disparition.

Elle fut fondée par le rév. père Jules Poitras, supérieur provincial, en 1939, dans un but d'économie. Le premier procureur fut le rév. père Albert Vanier, qui devait entasser sa marchandise dans une chambrette de la maison provinciale d'alors, à 3860, chemin de la Reine-Marie. Il eut pour successeur en 1940 le rév. père Lionel Corbeil. Celui-ci organisa une salle de couture au scolasticat Sainte-Croix, rue Atwater. Quelques mois plus tard, après entente avec les Messieurs de Saint-Sulpice et le rév. père Émile Legault, les Compagnons de

Saint-Laurent et lui se partagèrent gratuitement les locaux de la maison vacante du surintendant du cimetière. Le frère Adjutor devint à ce moment le tailleur attiré de la communauté.

Dès l'année suivante, les Sulpiciens cédaient cette maison pour fins d'enseignement au collège Marie-de-France; la procure dut donc chercher asile partie au sous-sol de l'école Notre-Dame-des-Neiges, partie à la nouvelle maison provinciale, rue Surrey Gardens, jusqu'à son installation présumée définitive, le 15 juillet 1943, dans la vieille école abandonnée dont il a été question plus haut.

Le père Corbeil ayant été désigné comme fondateur de la mission du Brésil à l'issue du chapitre provincial de 1943, il eut pour successeur le rév. père Arthur Cousineau, qui résidait toutefois à la maison provinciale. C'est le rév. père Léo Morin, professeur de géologie à l'université de Montréal et résident à la procure, qui assurait aux occupants le service religieux. L'unique supérieur de cette maison fut le rév. frère Hilarion Roy. Le personnel, y compris l'équipe volante de menuisiers, d'électriciens, de plombiers et de mécaniciens, groupait une dizaine de frères.

LE MANOIR SAINTE-CROIX À COTEAU-DU-LAC





*H. F. Ovide
S.-Martin,
supérieur
actuel.*

La maison des anciens

La maison des anciens a eu elle aussi ses pérégrinations. Avant 1908, la congrégation ne possédait pas de maison particulière pour ses anciens et ses malades ; ils recevaient l'hospitalité à Saint-Laurent. Mais en reconstruisant le scolasticat des frères que le feu avait rasé le 23 janvier 1907, on leur réserva toute la moitié de droite du nouvel immeuble. C'était une maison mixte qui avait pour supérieur un père à sa retraite, lequel assumait en même temps la fonction de chapelain des scolastiques, puisque les deux communautés utilisaient une chapelle commune. Les besoins d'expansion du scolasticat exigèrent bientôt le transfert des anciens dans l'aile construite pour eux en 1913 et que l'on désigna sous le nom d'infirmerie provinciale. Pour les mêmes raisons, on les retrouve en 1942 au manoir Sainte-Croix à Coteau-du-Lac. Obligé de liquider la procure faute de main-d'œuvre, le conseil provincial des Frères décida, l'été dernier, de les y installer temporairement pour leur épargner l'isolement et les inconvénients de l'hiver dont ils eurent à souffrir là-bas. Leur retour à la Côte-des-Neiges, qui coïncida avec la vente du manoir, s'effectua dans les premiers jours de novembre 1946.



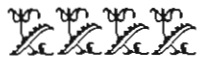
LE PERSONNEL ACTUEL



1 — P. Léo Morin, chap. ; 2 — F. Hilarion Roy ; 3 — H. F. Frédéric Dureau, économiste provincial et local ; 4 — H. F. Gustave Gingras, secrétaire provincial ; 5 — F. Martin Fillion, comptable provincial ; 6 — F. Edouard Frigon ; 7 — F. Félix Chartier ; 8 — F. Augustin Gagnon.



1 — F. Léon Schaffhauser ; 2 — F. Dieudonné Chamberland ; 3 — F. Jean-de-la-Croix Fortin ; 4 — F. François-Xavier Bouchard ; 5 — F. Germain DeSèrres ; 6 — F. Jean-Jacques Gingras ; 7 — F. Ubald Diamond ; 8 — F. Jude Cournoyer, recruteur.



1 9 4 6

La FERME DUJARIÉ



Avec son troupeau d'Ayrshires, son poulailler, ses grandes cultures, son potager, son verger et son érablière, la ferme Dujarié saura employer les occupants du futur noviciat d'Oka, tout comme la ferme Moreau le fait des novices actuels à la Pointe-Claire. (Voir pp. 213 et 595)



H. F. Lucien
DeSerres,
supérieur
actuel.



LE PERSONNEL ACTUEL



1 — F. P.-Euchariste Péloquin ; 2 — F. Jean-Louis Spedding ; 3 — F. Alfred Nadeau.



H. F. Gervais Leduc

À L'ÉTRANGER



1 — F. Datien Corbett ; 2 — F. Vianney Bouchard ; 3 — F. François-d'Assise Gervais.



R. P. Eustache Gagnon

La Maison générale abrite actuellement trois confrères canadiens.

Le révérend père *Hervé Morin*, assistant-général depuis le chapitre général de 1945. L'ont précédé au Conseil général les révérends pères Moses McGarry (1904-1926), Alfred Roy (1926-1932), Édouard Laurin (1932-1938), Alfred Charon (1938-1945).

Le très honoré frère *Gervais Leduc*, assistant-général depuis février 1945. Il a succédé au regretté frère Adhémar, lequel avait remplacé le frère Cyprien, décédé le 17 juillet 1939.

Le frère *Datien Corbett*, secrétaire particulier du Supérieur général depuis 1943. L'ont précédé dans cette fonction depuis 1938 les pères Henri-Paul Bergeron et Ubald Clément.



Il était d'élémentaire justice que la Nouvelle-France se portât au secours de la province-mère si fortement éprouvée par la loi sectaire d'expulsion de 1903 ainsi que par les deux guerres mondiales qui ont stigmatisé la première moitié de notre siècle orgueilleux et jouisseur.

En 1921, le père *Élias Vanier* alla assister le père Vaugeois à l'Aigle.

La même année, le père *Philéas Vanier* passa l'été aux archives générales de la communauté au Mans, puis il retourna à Sainte-Croix en 1933 comme supérieur du scolasticat des Pères et desservant de la chapelle de Notre-Dame-de-Sainte-Croix. De plus, durant ce temps, il conduisit à bonne fin les démarches entreprises par le T. R. P. J. Donahue, supérieur général, pour le rachat et la réfection de l'église-mère, ainsi que pour l'érection de la paroisse du même nom.

Le père *Albert Blais*, décédé en 1945, servit

à Orveau et à Nyoiseau durant l'année scolaire 1929-1930.

Quant au père *Eustache Gagnon*, il devint dès son arrivée en France en 1936 maître des novices à Dinan ; en 1937, il fut élu supérieur du scolasticat des Pères et curé de la nouvelle paroisse de Notre-Dame-de-Sainte-Croix. Interné par les Allemands de 1940 à 1944, il rendit d'inestimables services à ses compagnons d'infortune, puis retourna à sa cure du Mans en 1945, après un an de repos au Canada. Revenu au pays l'été dernier dans l'intérêt de son œuvre, il regagna la France à l'automne en compagnie du frère *François-d'Assise Gervais*, son nouveau sacristain.

Le frère *Narcisse* alla prendre la direction du juvénat des Frères à Orveau en 1934, et, de 1936 à son retour au Canada en 1939, il assumait celle du pensionnat de Meslay-du-Maine.

Le frère *Charles-Édouard* succéda au frère *Narcisse* comme directeur du juvénat des Frères à Orveau, puis à Rennes, où cette maison fut transférée en 1938. Interné lui aussi en 1940 par les Allemands, il revint au pays natal dès sa libération en 1944.



Contraint de s'exiler devant la rigueur de notre climat, le père *Pierre Martel* rend depuis vingt-cinq ans environ de précieux services à la Nouvelle-Orléans, dans la province américaine.



En repos dans sa famille pour cause de maladie, le frère *Vianney Bouchard* s'est fait apôtre bénévole dans sa petite patrie depuis déjà une vingtaine d'années ; il a enrichi la communauté de précieuses recrues et de nombreux abonnés aux *Annales de Saint-Joseph*.

N O S D É F U N T S



1 — P. Adrien Laguë ; 2 — F. Camille Savage ; 3 — F. Césaire Chagnon ; 4 — F. Gabriel Goyer ; 5 — F. Bernard Bergeron ; 6 — F. Grégoire Bergeron.



DANS le raccourci d'histoire que constitue le présent album, les auteurs se sont nécessairement bornés à rappeler les travaux, les épreuves, les mérites et les succès de ceux qui ont présidé aux destinées de la province canadienne de Sainte-Croix depuis sa fondation déjà centenaire. Avant donc de clore cet ouvrage déjà volumineux, ils tiennent, au nom de la génération actuelle des religieux de Sainte-Croix, à rendre un hommage de pieux respect, de gratitude et d'admiration à la douce mémoire de leurs quelque trois cents devanciers, qui dorment leur dernier sommeil dans le cimetière de la communauté à Saint-Laurent ou à Memramcook, N.-B.

Nos vénérés défunts forment la vaillante armée des artisans anonymes et obscurs qui ont ouvert avec amour en leur temps et sous les ordres de leurs supérieurs respectifs, le temple imposant de l'œuvre actuelle de Sainte-Croix au Canada, ensemble impressionnant qui force l'admiration de tout esprit loyal et désintéressé, et qui permet au second siècle de son histoire de s'ouvrir sur les perspectives les plus glorieuses.

Le défaut d'espace nous empêche de les proclamer tous dans cette page ; du moins les joindrons-nous par la pensée au souvenir des confrères entrés à la maison du Père depuis la dernière retraite annuelle. Et d'abord :

Le pieux, le joyeux, le dévoué petit père Adrien Laguë, enseveli le 10 août 1946 dans les eaux profondes du lac Simon, prémices du second siècle de Sainte-Croix au Canada, comme le père Vérité, enseveli dans la Méditerranée, l'avait été du premier.

Et le jovial frère Gabriel Goyer, qui nous quitta subitement quatre jours plus tard. Avec quel cœur il s'appliquait, pour dérider ses confrères aux

heures de récréation, à dire des riens plutôt que de ne rien dire, selon l'aimable doctrine de saint François de Sales.

Et le digne frère Camille Savage, décédé le 25 octobre suivant à l'hôpital de Cartierville, au bout de ses poumons consumés d'un cancer.

Et notre grand infirmier devant le Seigneur, le populaire frère Bernard Bergeron, lequel succomba au scolasticat Saint-Joseph à une maladie de cœur le 23 novembre.

Et l'aimable, le généreux petit frère Gérard-Marie Surprenant, missionnaire au Bengale depuis 1937, décédé presque subitement le 27 décembre à Chittagong ; le premier frère de Sainte-Croix canadien à mourir aux Indes, âgé de 36 ans seulement ; le premier également de nos missionnaires défunts à être présent de corps à ses funérailles, qui furent présidées par le Supérieur général, le matin même de son arrivée à Chittagong en visite régulière.

Et le sympathique frère Grégoire Bergeron, décédé subitement le 4 janvier dernier à l'université Saint-Joseph, âgé de 52 ans.

Et le robuste, ardent et dévoué frère Césaire Chagnon, torturé de rhumatismes et presque aveugle depuis des années, qui nous quitta subitement lui aussi, le samedi saint, 5 avril dernier.

Comme ces vaillants travailleurs du passé, nous ne sommes aujourd'hui qu'un moment de la congrégation de Sainte-Croix. Nous avons reçu le fruit de leur labeur héroïque : un riche héritage que nous avons mission de faire fructifier à leur exemple avant de le transmettre plus riche encore à nos successeurs. Conscients de notre devoir et grâce à leurs mérites passés comme à leurs prières présentes, nous ne faillirons pas à cette noble tâche à laquelle leur œuvre d'un siècle nous convie.

MAISONS DU PASSÉ



SAINT-AIMÉ

COLLÈGE DE 1860 À 1913

ÉCOLE DE 1860 À 1928

*1er sup. : Fr. Louis de Gonzague.
Fr. Donatien sr sup. de 1872 à
1890. Fr. Antoine sup. en 1891.
Fr. Michel sup. de 1902 à 1911
et de 1921 à 1927.*

*A produit plus de 60 vocations
religieuses et sacerdotales dont le
P. Amédée Guy.*



FARNHAM

COLLÈGE COMMERCIAL

FONDÉ EN 1878

INCENDIÉ EN 1912



SOREL

ÉCOLE ET

COLLÈGE

1886-1909





Les SCEURS de SAINTE-CROIX et des Sept-Douleurs



Sous le titre unique de Sainte-Croix, le rév. père Basile Moreau eut l'inspiration de fonder au Mans, France, un Institut composé de pères, de frères et de sœurs et de le consacrer respectivement à chacun des membres de la sainte Famille. Aux Salvatoristes destinés à reproduire le rôle de Jésus Sauveur, aux Joséphites, celui de saint Joseph, s'adjoignirent les Marianites consacrées à la Mère de Dieu et plus spécialement à Marie douloureuse au pied de la croix. L'admirable trilogie avait pour patronne Notre-Dame des Sept-Douleurs.

C'était donc la pensée du pieux fondateur

qui se complétait le 4 août 1841 par la prise d'habit des quatre premières religieuses. Il leur fut donné comme attributs distinctifs le chapelet de sept septaines, selon les douleurs de la Vierge, le cœur de Marie désolée transpercé de sept glaives. Les noms des premières religieuses n'étaient pas moins symboliques : sœur Marie-de-la-Croix, sœur Marie-du-Calvaire, sœur Marie-de-la-Compassion, sœur Marie-des-Sept-Douleurs, supérieure et considérée comme fondatrice par ses réelles qualités de chef et de mère.

Le premier but du père Moreau avait été de

fonder un Institut de religieuses pour l'éducation des jeunes filles et le soin des malades. En outre, la tenue du ménage dans le collège de Sainte-Croix serait confiée à celles des sœurs qui pourraient supporter ce genre de travail. Or, Monseigneur Bouvier, évêque du Mans, refusa son approbation à l'érection d'une nouvelle congrégation enseignante dans son diocèse. « Rien n'empêche qu'à l'étranger, disait le prélat, elles ne portent le nom de sœurs et se livrent à l'éducation comme les frères dont elles suivent la règle. » Cette opposition formelle de l'évêque, voulue par la Providence, tourna à l'avantage de l'Institut naissant. Le père Moreau s'en réjouit et s'en explique plus tard dans une lettre circulaire : « Grâce à la séparation, la société particulière des sœurs va prendre du développement. Au lieu d'être de simples sœurs uniquement destinées au service de nos maisons, ainsi que le voulait notre ancien évêque, vous formerez une société régulière gouvernée à part, selon le désir de Notre Saint-Père le Pape Pie IX et vouée à l'éducation de la jeunesse comme les pères et les frères... »

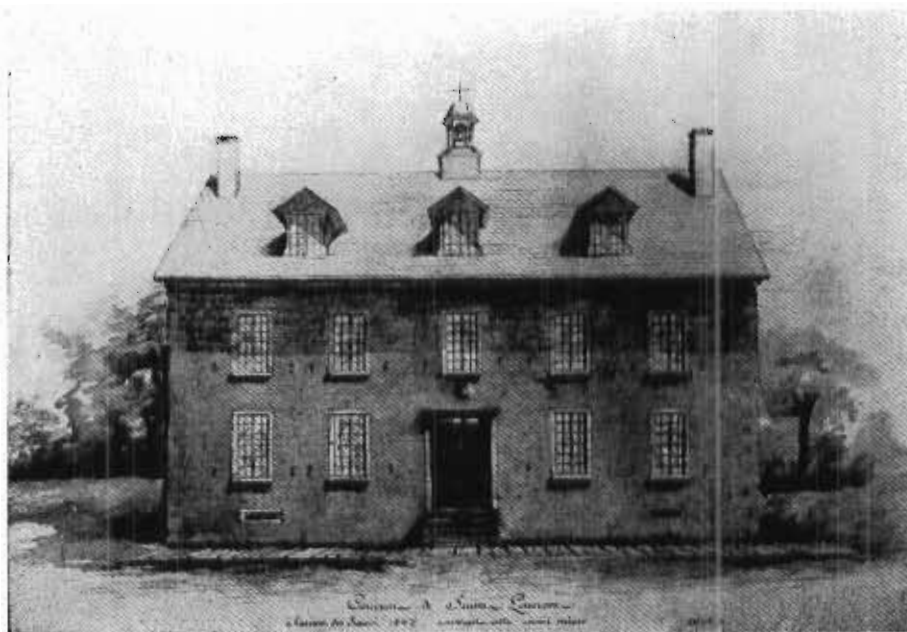
La destinée apostolique de la Congrégation de Sainte-Croix est révélée dès le début par les démarches successives de plusieurs évêques pour obtenir des missionnaires en Afrique, en Asie, en Amérique. En 1843, les Marianites vont rejoindre les pères et les frères à l'Indiana, E.-U., et contribuèrent plus tard à la fondation de la superbe Université Notre-Dame, si prospère de nos jours.

Cette branche américaine devait se détacher de la maison-mère du Mans en 1869. Les Marianites essaimèrent encore en Louisiane en 1849, et à New-York en 1855 où elles dirigent l'hôpital Français et quelques autres institutions. Dernièrement, ces religieuses françaises viennent d'ouvrir, en terre canadienne, un hôpital à Mégantic, dans le diocèse de Sherbrooke et y établirent un noviciat.

Fondation de Saint-Laurent

À la requête de Sa Grandeur Monseigneur Bourget, évêque de Montréal, un rameau français vint s'implanter au Canada en 1847. Le premier contingent, dirigé par le père L.-A. Vérité, fut reçu paternellement par le bon curé de Saint-Laurent, messire Saint-Germain et bien charitablement aussi par tous les paroissiens. Il comprenait sœur Marie-du-Sauveur, supérieure, sœur Marie-de-Jésus-Mourant, sœur Marie-D'Égypte et sœur Marie-du-Désert. Durant quelques années, le père Rézé, arrivé avec le troisième contingent, administra les deux communautés et donna même les obédiences aux sœurs au nom du père fondateur. C'est le père Moreau lui-même qui, dans une visite au Canada en 1857, sépara les intérêts matériels des sœurs et leur permit de gérer leurs propres biens. Les pères n'en continuèrent pas moins, dans la suite, leurs bons services spirituels à la communauté.

Les sœurs étaient à peine installées dans leur



LE COUVENT
CONSTRUIT EN 1847,
À L'ARRIVÉE
DES SOEURS



modeste couvent de pierre mesurant 50 x 38 que la première postulante canadienne se présenta le 15 août 1847 dans la personne d'Émélie Fortier qui devint sœur Marie-du-Carmel ; cet exemple fut bientôt suivi par Marie Gohier (sœur Marie-de-Sainte-Madeleine), par Esther Leduc (sœur Marie-du-Bon-Secours), et par Zoé Boyer (sœur Marie-de-Saint-Augustin), pour ne nommer que celles de la première année. Ces religieuses, dont trois de Saint-Laurent, remplirent plusieurs charges importantes dans la communauté.

À l'ouverture des classes, les élèves externes et pensionnaires se chiffrèrent à cinquante-sept pour augmenter sensiblement d'année en année. Dès 1866, l'honorable J.-O. Chauveau, surintendant de l'Instruction publique, accorda à l'Institut le privilège de breveter ses élèves dans les deux langues à titre honorifique.

La vénérée mère Marie-des-Sept-Douleurs, fondatrice, demeura au Canada de 1849 à 1863 et consolida son œuvre en formant ses filles aux vertus religieuses et aux procédés pédagogiques. La branche canadienne resta dépendante du Mans jusqu'en 1882, époque où les difficultés de communication avec la France, et les inconvénients qui en résultaient pour le recrutement des sujets, amenèrent Monseigneur Fabre à demander au Saint-Siège l'érection d'une congrégation distincte sous le nom de SŒURS DE SAINTE-CROIX ET DES SEPT-DOULEURS. Malgré le brisement imposé par les circonstances, Sainte-Croix de Saint-Laurent n'a jamais cessé de considérer et de vénérer comme ses fondateurs ceux à qui elle doit son établissement et dont elle a reçu sa première formation religieuse.

Cette autonomie fit de Saint-Laurent une maison-mère où se sont succédé à date six supérieures générales : mère Marie-de-Saint-Basile, 1882-1902 ; mère Marie-de-Saint-Gabriel, 1902-1914 ; mère Marie-de-Saint-Julien, 1914-1922 ; mère Marie-de-Sainte-Clotilde, 1922-1928 ; mère Marie-de-Saint-Barthélemy, 1928-1940 ; mère Marie-de-Sainte-Maximilienne, 1940- . . .

Expansion de l'œuvre

Pendant que la communauté se répandait rapidement au Canada et aux États-Unis, la maison-mère subissait successivement des agrandissements de plus en plus considérables.



LA T. RVDE MÈRE M.-DES-SEPT-DOULEURS,
fondatrice.

Dès 1848, seconde année de la fondation, M. le curé Saint-Germain fait construire à ses frais l'aile gauche du côté de l'église. Il se sert, à cette fin, de la pierre de l'église démolie en 1835. En 1856, le couvent s'allonge par la droite et est exhaussé d'un étage, sous les ordres de Mère fondatrice, alors supérieure à Saint-Laurent.

L'année 1872 voit s'élever un pensionnat de 100 x 60, aile s'avancant vers la rue Principale, aujourd'hui occupée par la chapelle, le chapelinat et le réfectoire des sœurs. C'était encore insuffisant, vu l'accroissement constant du personnel de la maison ; il se fait une nouvelle construction pour la communauté en 1882.

Le pensionnat est de nouveau transporté, en 1890, dans une aile de 125 x 60 attenante à la chapelle ; cette partie est encore affectée aux classes,



T. RDE MÈRE M.-DE-SAINTE-MAXIMILIENNE,
supérieure générale.

aux parloirs et aux réfectoires des élèves. La vaste enceinte de 1904, comprenant 100 x 60 et 50 x 60 complète merveilleusement le local scolaire en fournissant : auditorium, laboratoires, salles de classes et de récréations, dortoirs, studio de peinture, hall et chambres de musique, etc...

La communauté demande aussi plus d'espace. Sur l'emplacement de la bâtisse de 1882 démolie, s'élève en 1902 le corps principal de l'immeuble : siège du conseil local, salle de communauté, pharmacie et laboratoires, noviciat et postulat. À cette construction de 200 x 60 se sont ajoutées depuis deux annexes latérales.

1924 voit disparaître le berceau de la congrégation qui fait place à un édifice plus spacieux de 115 x 55 à cinq étages distribués entre infirme-

rie, bureaux de l'administration générale, bureaux des études et scolasticat-école normale, parloirs.

Pensionnat Notre-Dame-des-Anges

Ce pensionnat fait partie de l'ensemble de la maison-mère, mais il possède son gouvernement à part. Pendant plusieurs années, le cours d'étude comprenait tous les degrés de l'enseignement primaire et supérieur ; il se couronnait par le cours gradué de l'Institut. En 1916, s'ouvrit le cours de lettres-sciences, affilié à l'Université de Montréal qui décerne le diplôme final. Un grand changement s'opère au pensionnat vers 1929-1933 : le nouveau couvent Notre-Dame-de-Sainte-Croix, situé à la Côte-des-Neiges, prend les classes élémentaires jusqu'à la septième année inclusivement ; Saint-Laurent ne garde que les quatre années du cours de lettres-sciences, françaises et anglaises, les deux années du Commercial High School, le cours complémentaire pour la préparation aux brevets d'enseignement.

Les étudiantes de ces deux pensionnats bénéficient de leçons de dessin, d'art culinaire et d'éducation familiale, de diction et d'exercices rythmiques. Elles participent aux cours théoriques et pratiques de piano, de chant, de violon et de violoncelle donnés à l'École Supérieure de Musique Sainte-Croix.

Le collège Basile-Moreau

Fondé en 1933, ce collège complète le cours classique par les classes de versification, belles-lettres, rhétorique et philosophie ; il prépare ainsi au baccalauréat ès arts. Des maîtres spécialisés viennent donner des cours de biologie, de discours, d'histoire du Canada, d'histoire de l'art et de la littérature. Il faut ici rendre un hommage de gratitude à l'aide fraternelle des pères de Sainte-Croix dans leur rôle d'aumôniers et de directeurs de l'Action catholique au pensionnat, de professeurs de religion, de latin et de philosophie au collège Basile-Moreau.

École Saint-Alfred

La petite école paroissiale qui, au début, se confondait avec le pensionnat, se trouva entièrement détachée par l'agrandissement de 1872 ; elle

demeura au rez-de-chaussée de la bâtisse, près de l'église, jusqu'en 1912. La construction par la Commission scolaire de Saint-Laurent d'un bel édifice placé sous le vocable de *saint Alfred*, du nom du curé d'alors, le père Alfred Crevier, donna aux études un essor qui lui valut le nom d'académie. Devenue trop petite, l'école ne contient plus maintenant que les classes élémentaires ; tandis que les huitième et neuvième années forment la nouvelle école Saint-Édouard, nommée ainsi en souvenir d'un autre curé, le père Édouard Laurin.

L'œuvre d'éducation des Sœurs de Sainte-Croix

Avec les études régulières, le programme comporte chez les élèves une formation intégrale des facultés morales, intellectuelles et physiques. L'Action catholique, selon la formule du Souverain Pontife, oriente toutes les activités : elle contribue au développement de la piété liturgique, au rayonnement de l'apostolat de charité, au bon fonctionnement de la discipline scolaire. C'est ainsi que les confréries mariales et autres sont en honneur, pour le grand bénéfice de l'âme, que les cercles d'études littéraires et artistiques développent l'esprit, et que les organisations récréatives et sportives gardent au corps toute sa vigueur. Aucune partie de l'éducation accessible aux jeunes filles n'est négligée à Sainte-Croix ; d'où la formation familiale, la spécialisation professionnelle, l'entraînement aux arts domestiques et au travail de bureau, la culture classique, musicale et esthétique. À cette fin, les élèves jouissent dans les écoles supérieures de *bibliothèques* organisées selon les méthodes modernes, de *discothèques* aux auditions régulières d'œuvres de grands maîtres, de *cinémathèques* illustrant les leçons de sciences naturelles, physiques et chimiques, et les industries de toutes sortes.

Les sœurs de Sainte-Croix distribuent l'enseignement à tous les degrés du cours d'étude ; depuis les jardins d'enfance et les cent vingt-trois écoles élémentaires et complémentaires, aux dix-huit écoles supérieures affiliées aux universités, et jusqu'au cours classique. L'enseignement professionnel prend sa source dans trois écoles normales et un institut pédagogique, cinq écoles ménagères, six studios de dessin et de peinture, une école supérieure de musique.

L'œuvre post-scolaire est remplie par le magnifique fonctionnement des *amicales*. Chaque maison d'enseignement de quelque importance possède son association d'anciennes élèves avec ses constitutions particulières et son gouvernement propre selon le milieu. Toutes ces amicales, au nombre de vingt-cinq dans la province de Québec, quatre dans l'Ontario, deux dans l'Alberta, une douzaine dans la Nouvelle-Angleterre forment la Fédération de Sainte-Croix régie par le Bureau des Amicales situé à la maison-mère. Cette fédération fait partie du comité diocésain des A.F.D.M. (Amicales féminines du diocèse de Montréal) et reçoit ses directives de son distingué président : Son Excellence Monseigneur Chaumont. Ainsi les amicales, œuvres auxiliaires d'Action catholique, ont-elles pour but principal de développer le sens social chrétien chez les anciennes élèves tout en favorisant les réunions d'amitié qui rattachent à l'Alma Mater.

Les œuvres missionnaires

La branche canadienne, née elle-même d'une pensée missionnaire, ne tarda pas à fournir des sujets pour les pays à évangéliser.

Missions de l'ouest

C'est en 1920 que Monseigneur Grouard, évêque d'Athabaska, venait solliciter des religieuses pour son diocèse. Et voici en quels termes il le fit : « J'ai connu votre fondateur. De son vivant il a fondé des maisons en Afrique, en Asie, en Amérique, comment pourrez-vous me refuser quand je viens en son nom vous demander des sœurs ? Je vous dis que le père Moreau est pour moi, et qu'il me faut ses filles en Athabaska. » Et depuis lors, les filles du père Moreau ont continué à monter vers le « pays au grand silence blanc ». Aujourd'hui, elles sont au nombre de soixante-dix-sept, réparties en neuf maisons, et se dévouent auprès de 1086 enfants. Dans l'Ouest, à l'enseignement déjà si méritoire des écoles de garçons et de filles s'ajoute l'œuvre bien missionnaire des catéchismes. Durant le repos des vacances d'été, les sœurs s'en vont, deux à deux, sous la conduite du prêtre-missionnaire, évangéliser les centres les plus reculés et aident ainsi à préparer les baptêmes, les premières communions et les confirmations des enfants et des adultes.



1. NOAKHALI ; 2. NARIKELBARI ; 3-4. PADRISHIBPOUR

Missions du Bengale

En 1928, la communauté de Saint-Laurent renouvelait le geste du fondateur et décidait d'envoyer ses ouvrières au Bengale oriental où étaient déjà les pères et les frères de Sainte-Croix. Rien ne devait donc arrêter l'élan des filles de Sainte-Croix vers les âmes à sauver ; ni la longueur des voyages, ni le climat le plus meurtrier du monde, ni les fièvres des marais, malaria ou kalhazar, ni les dangers de la brousse obscure, ni les superstitions de l'Inde mystérieuse.

Ainsi se sont enfoncées dans cette jungle presque impénétrable, depuis bientôt vingt ans, au delà de trente vaillantes apôtres. Elles forment aujourd'hui un vicariat gouverné par une supérieure-vicaire, sœur Marie-de-Sainte-Léonilla. Cette phalange trop peu nombreuse tient un hôpital, des dispensaires, des écoles, des refuges pour les veuves, des crèches, des orphelinats et soigne les malades à domicile ; elle prépare les jeunes filles au mariage, baptise les enfants en danger de mort, recueille les abandonnés. Actuellement les missionnaires ont préparé au baptême 450 enfants et 200 adultes ; elles ont ondoyé environ 2000 bébés, préparé 500 premières communions, fait 3200 visites dans les maisons ou « baris » et soigné à leurs dispensaires 200,000 malades.

Captivité de Manille

En 1941, quatre sœurs : sœur Marie-de-Sainte-Madeleine-Barat, sœur Marie-de-Saint-Alphonse-de-Liguori, sœur Marie-de-Saint-Gustave, sœur Marie-de-Sainte-Anne-Céline, s'en allaient faire la relève au Bengale, par la route du Pacifique, quand éclata la guerre entre le Japon et les États-Unis. Le paquebot qui les transportait dut faire rade à Manille, et les missionnaires descendirent chez les sœurs de l'Immaculée-Conception, croyant que leur voyage n'était que retardé. La nouvelle leur arriva bientôt qu'elles étaient bel et bien en captivité sous la surveillance des Japonais. Trois ans passèrent dans la crainte et l'inquiétude sans qu'elles pussent donner de nouvelles à la communauté et à leurs familles. Un jour, on leur intima l'ordre de se rendre dans un camp de concentration où elles vécurent des mois terribles de privation et d'angoisse ; en 1945, l'armée américaine vint les délivrer au moyen de parachutes et de chars d'assaut. Cette page

unique dans l'histoire de notre communauté restera à jamais mémorable par le courage de ces quatre vaillantes missionnaires et par la conduite de l'admirable Providence qui les a ramenées saines et sauvées au Canada. Deux d'entre elles sont depuis retournées au Bengale.

Gouvernement de la Congrégation

La communauté des sœurs de Sainte-Croix est gouvernée : 1° par un Conseil général, 2° par un conseil provincial dans chaque province et 3° par un conseil local dans chaque établissement.

Le Conseil général actuel se compose comme suit : mère Marie-de-Sainte-Maximilienne, supérieure générale ; mère Marie-de-Saint-Fabien, 1ère assistante générale ; mère Marie-de-Sainte-Élisabeth-de-Portugal, 2e assistante générale ; mère Marie-de-Sainte-Rose, 3e assistante générale ; mère Marie-de-Sainte-Flavienne, 4e assistante générale ; mère Marie-de-Sainte-Nathalie, secrétaire générale ; mère Marie-de-Saint-Gérard, économiste générale ; mère Marie-de-Sainte-Flore-d'Auvergne, directrice générale des Études ; mère Marie-de-Saint-Christophe-de-Jésus, maîtresse des novices.

Les provinces religieuses ont à leur tête une supérieure provinciale assistée de son conseil et d'une ou de deux préfètes des études.

Province Notre-Dame-de-Sainte-Croix : mère Marie-de-Sainte-Julienne ; province Notre-Dame-des-Sept-Douleurs : mère Marie-de-Saint-Barthélemy ; province Saint-Joseph : mère Marie-de-Saint-Alexandre ; province Sacré-Cœur : mère Marie-de-Sainte-Jeanne ; province Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus : mère Marie-de-Sainte-Germaine ; province Christ-

Roi : mère Marie-de-Sainte-Clarisse.

Les supérieures locales de la maison sont : sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste-de-Rossi, pour la communauté ; sœur Marie-de-Saint-Basile, pour le pensionnat et le collège.

STATISTIQUES DES ÉTABLISSEMENTS

Religieuses actuelles	1,995
Religieuses décédées	505
Novices et postulantes	116
Élèves (filles et garçons)	31,327
Établissements	113

Ces derniers sont répartis comme suit :

Diocèse de Montréal	38
" " Joliette	2
" " Saint-Jean de Québec ...	2
" " Mont-Laurier	18
" " Alexandria	6
" " Pembroke	2
" " Ottawa	3
" " Toronto	3
" " Ontario-Nord	1
" " Baie-Comeau	1
" " Grouard	5
" " Edmonton	4

Aux États-Unis : 25 établissements dans les états de New-Hampshire, de Massachusetts, de Rhode-Island, de Connecticut, de Vermont et de New-York.

Au Bengale : 3 postes dans le diocèse de Chittagong : Noakhali, Narikelbari, Padri-shibpur. (Avant la guerre : Barisal et Chittagong)



LE
BENEDICITE

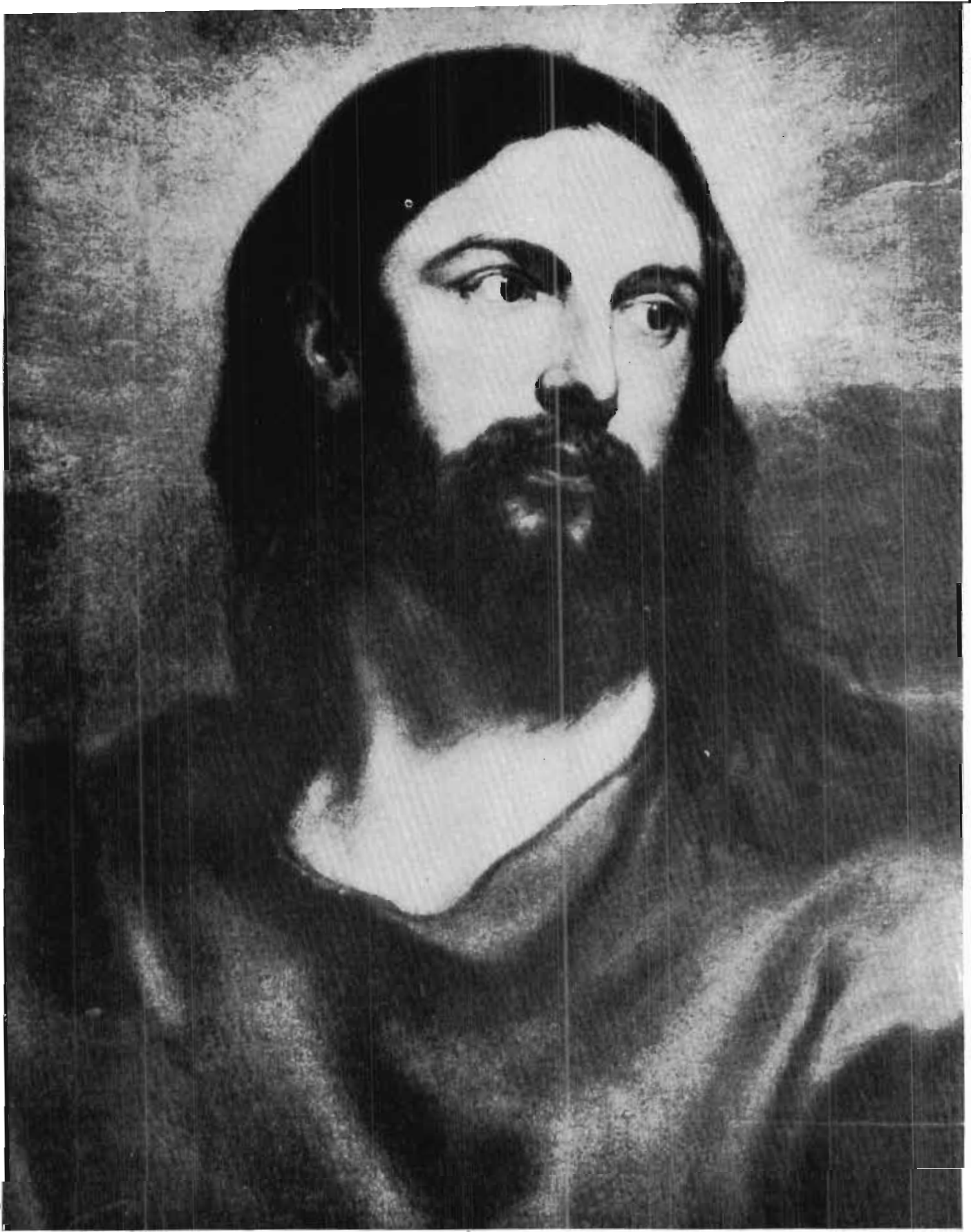


AVANT
LE REPAS



En repassant l'histoire...





LE CHRIST, par Van Dyck.

« On s'humanise dans la mesure où on se rapproche de ce modèle. »

Le culte de l'humanisme



FORMÉ chez les Sulpiciens, à Paris et à Issy, successivement professeur de philosophie et de théologie, le jeune chanoine Basile Moreau projeta, en 1828, de fonder « une société de prêtres érudits dans les sciences sacrées et profanes, et capables de relever le niveau de l'enseignement dans les séminaires et les collèges ». En 1833, son évêque lui permit d'envoyer, à ses frais, à Paris, trois ecclésiastiques « pour y suivre les cours publics de la Sorbonne et prendre les grades académiques ». C'était deux ans avant de grouper les premiers prêtres-auxiliaires, salvatoristes de Sainte-Croix.

Ce souci de culture ne cesse de se manifester chez notre fondateur, que la ferveur de son zèle entraîne pourtant à tant d'autres entreprises. Et son idéal se retrouve dans les lettres circulaires de ses successeurs et dans les tentatives de leurs sujets. L'inauguration du cours classique au Mans et à Saint-Laurent, effectuée de haute lutte, dans les deux cas, la fondation de l'université Notre-Dame, à l'Indiana, celle de Saint-Joseph, au Nouveau-Brunswick, attestent leur préoccupation. Que ces humanistes de désir n'aient publié que peu de chose, la suite de notre propos en fera voir la raison. Cependant, nos anciens élèves savent peut-être que le *Lexique complet des Racines grecques*, utilisé chez nous durant trois quarts de siècle, est l'œuvre du propre neveu du père Moreau, et que le père Champeau, dont le nom et les livres leur furent familiers, était aussi des nôtres.

Mais « il y a loin de la coupe aux lèvres ». Quiconque s'en remet à Dieu de sa vie et de ses succès doit s'attendre à des sacrifices d'amour-propre. La divine Providence respecte la liberté de

l'homme, mais elle contrarie souvent ses courtes vues. À quelles épreuves ne furent pas soumis, au Canada, l'oubli de soi-même et la confiance en Dieu, les rêves et les labeurs de chacun de nos premiers pères ! C'est par des voies pleines de mystère que la divine Miséricorde les achemina vers la sainteté.



Le lopin marécageux concédé par M. Saint-Germain a englouti des sommes d'argent considérables et coûté soixante-quinze ans de travaux persévérants avant d'être assaini. Parce que, d'autre part, on n'a pu respecter les conditions du contrat de famine consenti par le père Moreau, nos fondateurs furent plongés en d'inextricables difficultés. Ils durent user d'expédients qui n'améliorèrent que bien lentement leur précaire situation et qui nuisirent gravement à la persévérance de leurs recrues. De plus, faute de crédits pour bâtir du définitif, il leur fallut se résigner à du provisoire, qui entraîna ensuite des modifications coûteuses, à mesure que les accroissements de l'œuvre les contraignaient à agrandir les locaux.

« Ce qui rend tragique la pauvreté, a dit Oscar Wilde, c'est que ses victimes ne peuvent donner que leur abnégation. » Le manque de fonds et la pénurie d'hommes retardèrent longtemps la formation normale des professeurs et imposèrent aux chargés de cours un surmenage méritoire mais épuisant. Quand déjà l'insuffisance de collaborateurs les condamnait à des tâches trop lourdes, ils devaient s'esquinter à la recherche des connaissances et des

méthodes nécessaires à leurs fonctions.

Si, au moins, ils avaient eu sous la main la documentation indispensable !... « Le pire rationnement, a écrit avec raison M. le chanoine Groulx, c'est celui de la culture. » Que d'heures brûlées à compulsiver de pitoyables manuels ! Combien il eût été plus aisé de commenter les grands classiques, si on avait mieux connu les institutions de la Grèce et de Rome, les traités de linguistique et de philologie que possédaient déjà les professeurs bien outillés !

Comment faire saisir le sens et la portée d'un texte et pénétrer jusqu'à l'âme de l'écrivain, sans percevoir soi-même la valeur évocatrice des images, les allusions à des coutumes religieuses, politiques ou sociales particulières, les nuances de pensée et de sentiment que traduisent la sonorité des mots et le mouvement de la phrase ? Il n'est pas superflu de rétablir l'atmosphère de l'œuvre. Pour préparer le jeune élève à communier à la beauté humanisante des grands classiques, le démontage des procédés de style ne suffit pas. Il faut rendre familier l'homme qui a tenu la plume, avec sa vie, son caractère, ses visées et les circonstances précises auxquelles il a dû son inspiration. Voilà des données qu'on ne trouve pas dans les manuels d'écoliers.

Jusqu'en 1920, la province fut privée d'écoles normales supérieures et l'enseignement secondaire en a souffert. Toutefois, la plupart des institutions d'enseignement n'ont cessé d'envoyer se former à l'étranger quelques-uns de leurs professeurs titulaires. Ils en revenaient non seulement plus cultivés, mais encore munis de précieux ouvrages et d'abondantes indications pour leurs études ultérieures. Aucun des nôtres n'eut ce privilège, parmi ceux, du moins, qui furent assignés au cours de lettres avant cette date.

Une fois écarté le péril de la banqueroute financière, la phobie des dépenses demeura et, avec elle, des besoins urgents dans tous les domaines. Au reste, la lésinerie forcée de naguère n'avait-elle pas accoutumé ces pauvres gens à se passer de livres ? Il en résultait une tournure d'esprit ; elle inclinait à taxer d'exigence exorbitante le professeur qui ne savait pas se contenter de ce qui avait suffi aux anciens.

Plusieurs, pourtant, s'acharnèrent à combler leurs propres lacunes. Il y en eut de très doués : leurs longs états de service leur valurent d'acquérir

une somme de connaissances remarquable. Ils préparèrent convenablement leurs élèves aux études professionnelles de leur époque ; ils leur fournirent, avec l'exemple d'un labeur obstiné, l'habitude de l'effort personnel et un certain nombre d'idées fécondes, applicables aux problèmes de la vie. Quelle meilleure preuve du culte qu'ils avaient voué à l'humanisme traditionnel, que leur fidélité indéfectible à l'idéal des débuts, et en des circonstances si contrariantes !



Un jour vint où l'autorité seconda les zélés. Elle fit venir de l'Indiana un homme de sciences, qui suscita le concours de quelques Mécènes, fonda le musée de Saint-Laurent et enrichit la bibliothèque de plusieurs milliers de volumes d'intérêt général. On se jeta avec avidité sur cette abondante pâture. Non seulement la philosophie et les sciences, mais l'histoire, les classiques français et quelques-uns de leurs commentateurs, les maîtres des littératures étrangères eurent leurs adeptes. Chacun, selon les tendances de son esprit, se mit à l'école de Sainte-Beuve et de Brunetière, de Veillot et de Joseph de Maistre, de Lacordaire, même de Montesquieu. Il y eut des hugolâtres et des lamartiniens. Vers 1901, l'un d'eux introduisit dans son enseignement l'histoire littéraire ; dix ans plus tard, un second initia les élèves de belles-lettres et de rhétorique à l'étude des textes. Quelques revues de choix tenaient au courant du mouvement des idées d'outre-mer, des découvertes scientifiques, des productions littéraires et artistiques.

Les journaux du pays avaient instruit nos premiers religieux des questions nationales, débattues à l'assemblée législative. Initiés aux principes de droit public sur lequel s'appuyaient nos revendications, ils virent préparer le pacte fédératif, dont ils furent à même de pénétrer l'esprit. Les ouvrages de nos historiens complétaient leur information. Aussi étaient-ils en mesure d'adapter à son milieu la jeunesse qui venait leur demander culture et orientation.

Ils subirent également l'influence des écoles littéraires de Québec et de Montréal. Le signataire de ces lignes entendit un de ses vieux maîtres soutenir la thèse de l'abbé Gaume, que Crémazie avait reprise à son compte, sur la nécessité de corriger par les Pères de l'Église l'influence des classiques

païens. En fait, c'est à ce régime que nous étions soumis.

Canadiens de cœur ou d'origine, ces anciens étaient demeurés bien français par le goût des choses de l'esprit et des idées générales. Ils puisaient leurs principes d'action aux sources traditionnelles : la doctrine chrétienne, les œuvres latines et grecques, l'histoire, « maîtresse de vie », la philosophie scolastique, que la fermeté des supérieurs avait maintenue à l'honneur avec une formation théologique d'une austère orthodoxie. Le culte de l'humanisme, ils l'avaient comme dans le sang : culte discret, d'abord, et incertain de ses moyens ; culte sincère et persistant, qui s'affirme avec éclat, dès que les nécessités matérielles cessent de l'intimider ; culte bienfaisant et nécessaire au Canada français, puisqu'il sert à réagir contre les entreprises assimilatrices du vainqueur et contre la formation toute utilitaire de nos voisins.

Les articles qui suivent esquissent à grands traits les réalisations progressives de l'idéal de culture proposé par notre fondateur. Cet idéal, demeuré l'attraction et l'encouragement d'un siècle de labeurs, se manifeste et par l'expansion des œuvres et par le perfectionnement des méthodes et par la

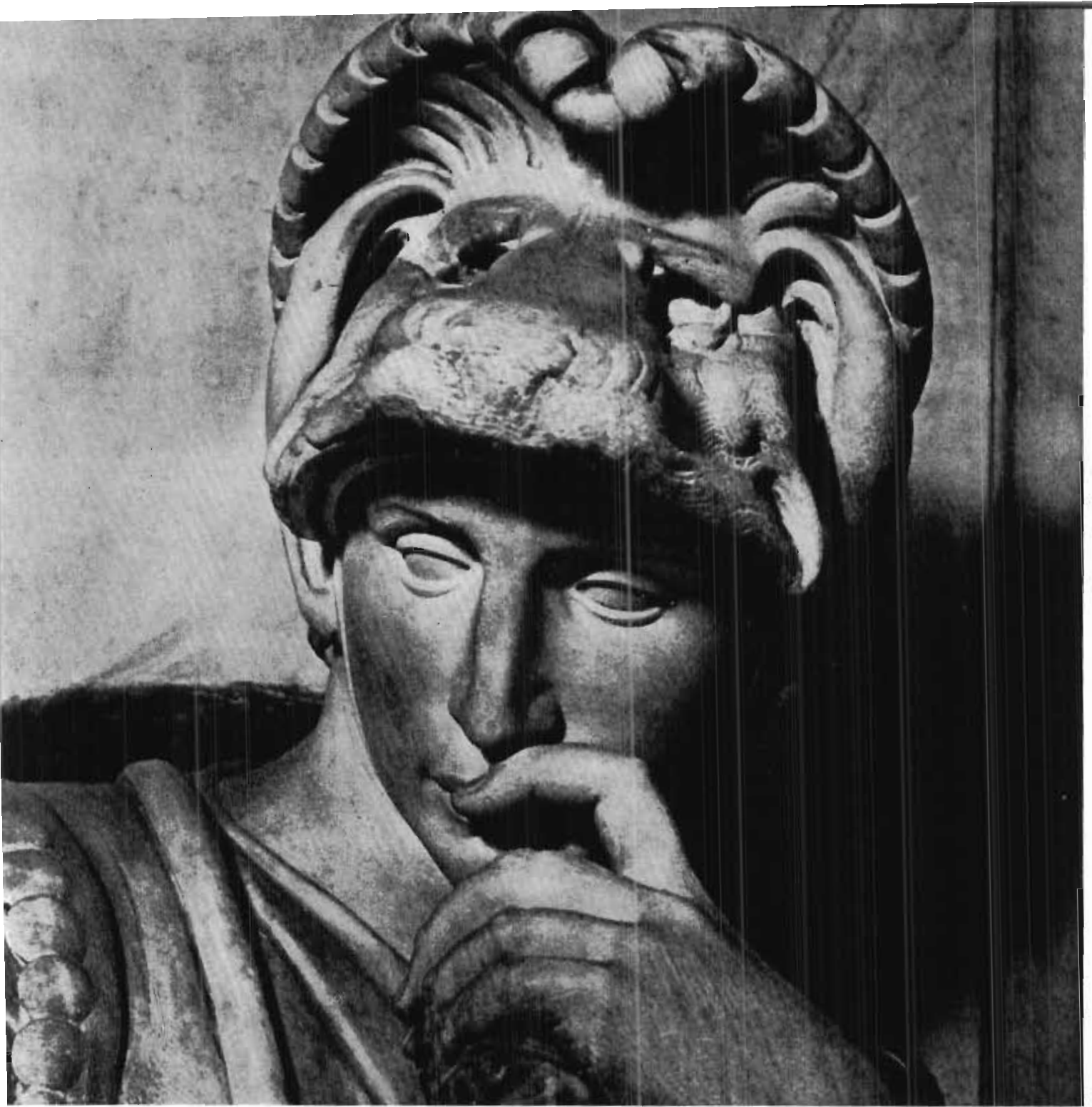
qualité des résultats.

Il fait bon marcher dans la lumière, vers un but nettement aperçu. Qui prétend former des hommes doit avoir une juste conception de l'homme et de sa destinée. On s'humanise dans la mesure où on se rapproche de ce modèle. L'humanisme intégral vise au développement complet de la personnalité avec ses ressources d'ordres naturel et surnaturel. Il entend préparer l'homme aux buts immédiats de la vie et à sa fin ultime.

C'est là l'œuvre même de l'Église. « L'esprit de l'Église, écrit Sertillanges, est un humanisme intégral » ; sa vie, « menée en plénitude, ne serait autre que la culture même et la civilisation. » Elle a accueilli l'humanisme classique, qui permet à l'esprit d'atteindre à ses opérations supérieures ; elle l'a enrichi de la vérité révélée, secondant ainsi « les exigences essentielles de la nature humaine » dans le respect des « valeurs transcendantes », comme s'exprime Maritain. C'est en suivant les directives de l'Église qu'on s'est efforcé, chez nous, de préparer l'écolier à vivre sa vie en plénitude et en beauté, pour la gloire de Dieu et la félicité de la famille humaine.

Albert Montplaisir, c.s.c.





LE PENSEUR, par Michel-Ange.

« La tâche d'éveiller de solides habitudes intellectuelles »

Les études philosophiques



LES meilleurs souvenirs que les élèves de Saint-Laurent conservent de leurs études classiques sont ceux de leurs dernières années. Nombre d'*anciens* très attachés au collège n'y ont fait que leurs études de philosophie. Ce que tous se plaisent à évoquer, ce n'est pas seulement la valeur du régime d'initiative et de liberté dont ils ont joui, mais surtout la qualité de l'enseignement qu'ils ont reçu.

Si les progrès dans cette matière ont été moins accentués que ceux des mathématiques et des sciences expérimentales, c'est qu'il s'agit d'une science de nature stable, présentée dès les débuts avec plus de soin que les autres, par des professeurs assez compétents.



Dans une première étape qui va de 1867 à 1887, les élèves ne consacraient qu'une seule année à l'étude de la philosophie. C'était certes insuffisant pour assimiler la solide synthèse thomiste exposée dans les deux manuels qui furent successivement au programme : celui du père Salvator Tongiorgi jusqu'en 1883, celui du père Louis Jouin jusqu'en 1887. Cependant les élèves finissants de cette époque réussissaient à pénétrer un peu les arcanes de cette science austère, parce que le programme était moins chargé que de nos jours dans les autres matières. La preuve que cet enseignement était bien convenable, c'est que la première fois que le collège présenta des élèves au baccalauréat de philosophie de l'université Laval, peu après son affiliation à cette université en 1880, c'est l'un des nôtres qui fut classé premier.

Au cours de cette période, trois professeurs, qui furent très appréciés, se sont succédé à la chaire de philosophie : les pères Colovin, McGarry et Barré. Nous négligeons les noms des pères Rézé, Gastineau et Dion, qui enseignèrent en attendant qu'on découvrit un successeur stable au père Colovin.

À partir du mois de septembre 1887, le cours de philosophie comporta deux années d'étude. Le dynamique père Barré qui possédait déjà quatre ans d'expérience dans l'enseignement de cette matière continuera sa tâche pendant trente-trois ans. Toujours avec un enthousiasme jeune, une originalité proverbiale, il sut faire assimiler la philosophie thomiste en utilisant le manuel en honneur à cette époque, l'œuvre du Cardinal Zigliara. À partir de 1904 seulement, il eut un collaborateur, le père Philéas Vanier, qui se chargea des cours de première année.

Leurs successeurs immédiats furent deux professeurs de carrière qui passèrent bientôt à l'enseignement des lettres : les pères Godefroy Clément et Hervé Morin.

À partir de 1925, nous assistons à un véritable renouveau dans l'enseignement de la philosophie ; c'est l'avènement d'un jeune professeur très brillant, dont l'action influencera même les autres collègues, le père Eustache Gagnon. Tout en assumant la tâche de professeur à Saint-Laurent, il réussit à acquérir une solide formation universitaire,

1. On trouvera au chapitre de chaque collège ce qui se rapporte à son enseignement de la philosophie. Nous insistons ici plus particulièrement sur celui de Saint-Laurent parce qu'il offre un exemple bien typique qu'il convient de mettre en relief à l'occasion du centenaire de cette maison.

obtint son doctorat de philosophie, devint titulaire de la chaire de cosmologie à l'Université et membre de l'académie canadienne de Saint-Thomas-d'Aquin. Il s'appliqua toujours à donner une formation véritable à ses élèves, leur apprit non seulement à comprendre la synthèse thomiste à tendance suarézienne de leur manuel Lortie, mais à en faire une critique intelligente, à la compléter par des lectures, particulièrement dans les domaines de la psychologie et de la morale sociale. Il accorda une grande importance à la dissertation philosophique et il eut à cœur de lutter contre le psittacisme qui sévissait dans l'enseignement de la philosophie un peu partout dans les collèges. Les questionnaires au baccalauréat étaient presque uniquement constitués de sujets théoriques et les correcteurs semblaient considérer comme idéal la répétition du manuel. De concert avec quelques collègues, au nombre desquels étaient M. l'abbé A. Caza, supérieur actuel du séminaire de Sainte-Thérèse, le père Gagnon réussit à faire présenter aux examens du baccalauréat des questionnaires plus intelligents, qui exigeaient de l'élève de la réflexion et de la culture personnelle. Cette simple réforme contribua à hausser le niveau de l'enseignement de la philosophie dans la plupart des collèges:

En 1935, lorsque le père Gagnon quitta, à regret, sa chaire de philosophie à Saint-Laurent et celle de l'université de Montréal, pour devenir curé de Notre-Dame de Sainte-Croix en France après quelques mois d'enseignement à l'université Saint-Joseph du Nouveau-Brunswick, il eut de jeunes successeurs pour maintenir la tradition de son enseignement. Le père Gérard Petit recueillit la chaire de cosmologie à l'université de Montréal après quelques années de professorat à Saint-Laurent et au scolasticat de théologie. À la suite de la publication de deux solides ouvrages de philosophie, il vient de recevoir le titre de membre de l'académie canadienne de Saint-Thomas d'Aquin.

Parmi les professeurs qui ont continué avec tenacité l'œuvre du père Gagnon, mentionnons le père Adrien Leduc, dont les divers supérieurs interrompirent la carrière de professeur. Depuis cinq ans, il semble y avoir retour à une certaine stabilité avec deux autres élèves du père Gagnon qui se partagent l'enseignement de la philosophie au collège : les pères Henri-Paul Bergeron et Jean-Marie Gaboury. Ils ont eu le mérite d'appliquer depuis le mois de septembre 1944, deux ans avant les autres

collèges, le nouveau programme de l'université, qui comporte l'étude de textes philosophiques, la dissertation, l'étude de la littérature moderne au point de vue philosophique.



Nous pouvons dire qu'il y a une véritable tradition et une réelle évolution à travers les quatre-vingts années d'enseignement de la philosophie au collège de Saint-Laurent. Ce progrès nous le devons à la compétence et au travail opiniâtre de quelques professeurs de carrière. La pénurie de personnel les a obligés très souvent d'enseigner, outre la philosophie, les mathématiques, les sciences ou les lettres. S'il se fût agi de professeurs moins doués ou moins travailleurs, ce cumul de fonctions aurait pu être désastreux pour la formation des élèves, mais il n'a contribué qu'à la rendre plus cohérente, à mieux exploiter le temps des classes et des études, à éviter tout conflit entre la philosophie et les sciences.

Tous ces professeurs ont considéré les diverses matières au programme d'étude comme apportant chacune leur nuance propre au développement de l'intelligence. Ils ont compris que la seule tâche est d'éveiller de solides habitudes intellectuelles, que le baccalauréat n'est qu'un examen sur une partie des études faites au long de deux années. Ils ont jugé le programme fixé par l'université comme un minimum destiné à se compléter, à se perfectionner sans cesse. Si l'évolution du programme de philosophie, de mathématiques, de sciences expérimentales a été une amélioration qualitative et non pas une augmentation quantitative d'une matière au dépens des autres, nous le devons en partie à la pression qu'ont exercée ces professeurs pour faire triompher leurs idées. Non seulement ils ont été toujours ouverts à toute saine évolution de l'enseignement, mais ils ne se sont jamais satisfaits des améliorations proposées, le plus souvent ils les avaient déjà réalisées et ils se mettaient à la recherche de nouveaux perfectionnements.

Ce qui a facilité grandement l'amélioration des programmes scolaires chez les étudiants de philosophie à Saint-Laurent, c'est un horaire parfaitement établi et un régime de vie soigneusement étudié qui permettent chaque semaine vingt-trois heures de classe et vingt-cinq heures d'étude ou de laboratoire, sans aucun danger de surmenage. Professeurs et élèves des autres institutions envient

cette situation privilégiée de nos étudiants qui ont chacun leur chambre et jouissent d'un régime d'initiative et de liberté qui les prépare admirablement à la vie universitaire. Cette organisation dont beaucoup rêvent comme d'une innovation ultra-moderne, les élèves en jouissent à Saint-Laurent depuis plus de cinquante ans.



Les résultats du baccalauréat qui précèdent la célébration du centenaire démontrent que l'enseignement de la philosophie n'a pas dégénéré à Saint-Laurent, en dépit de la très large part accordée aux sciences expérimentales dans le nouveau

programme. Les Laurentiens, qui durent affronter des examens beaucoup plus difficiles que ceux de la plupart des concurrents, réussirent tous, sans exception, et l'un d'eux, M. Antoine Lepage, décrocha le prix Colin, obtint la meilleure moyenne sur l'ensemble des matières et fut classé le premier en métaphysique.

Que réserve l'avenir de l'enseignement de la philosophie à Saint-Laurent ? Les professeurs mettent tout en œuvre pour perfectionner le programme d'études. Ils considèrent la construction du pavillon du centenaire surtout comme un moyen de donner une meilleure formation à leurs élèves. Les portes sont largement ouvertes à toute nouvelle amélioration.

Henri-Paul Bergeron, c.s.c.



LE ROYAUME DES PHILOSOPHES À SAINT-LAURENT



« Ces
humanités
gréco-
latines... »

LA VICTOIRE DE
SAMOTHRACE
(IV^e siècle A.C.)

L'enseignement des lettres



La malice est un peu grosse de donner au passé une allure étrange et inhumaine, en feignant de ne point entendre ce que l'on entend très bien...

L'Homme éternel — G. K. CHESTERTON

IL nous siérait assez mal de poser en pionniers de l'enseignement classique au Canada français. L'Amérique était découverte depuis quelques siècles et, d'autres, avant nous, y avaient apporté les humanités gréco-latines généreusement dispensées depuis à des générations de Canadiens : c'est de la grande histoire. Quand, sur la fin de la période inquiète de l'Union, Saint-Laurent s'oriente définitivement vers le cours classique, d'abord tenu trop peu pratique et inadapté aux exigences d'un jeune pays taillé pour l'action politique et les chantiers industriels, cette formule d'enseignement a fait ses preuves et rallié le gros des suffrages. Au surplus, après une quinzaine d'années d'existence aux portes de la métropole, le collège a eu le temps de parer à son organisation matérielle et de regarder vivre d'autres institutions devenues de florissants collèges classiques dont il pourra s'inspirer au mieux.

Pour notre gouverne domestique, sans nous laisser arrêter par ce que Giraudoux appelle cette « espèce de modestie, qui est le fait des grandes âmes, mais la plaie des grandes institutions », nous entendons consigner dans l'album de famille, — entre le point de départ, modeste encore que volontaire et précis, et le point d'arrivée, dont nous ne voulons pour l'instant rien préjuger, — les étapes et les intentions de notre cheminement, la courbe d'une évolution, sage et discrète, condition même de la vie et du progrès.

Cette transformation, il nous plaît de croire qu'elle apparaîtra à l'historien futur comme la marche d'un adolescent dont l'ombre s'allonge sur la route et qui se classe dans cette lignée d'hommes jamais satisfaits, toujours soucieux de s'abonner : le départ dans la joie austère des premiers raidillons ; la montée, coupée d'hésitations aux chemins de traverse, de brefs regards en arrière pour mesurer l'espace parcouru et juger les méandres, inutiles ou maladroits ; la halte réfléchie avant les escalades suprêmes, — le cœur aussi jeune et bondissant qu'aux premières lueurs de l'aube.



Avant 1860, le latin ne figurait pas au programme officiel, mais se donnait à de rares élèves sous forme de leçons particulières. Il en était ainsi dans une quinzaine d'académies industrielles, en réalité des collèges commerciaux où, comme l'a noté l'abbé Groulx, l'on trouvait, en 1858, 77 élèves au latin et 12 au grec sur une population étudiante supérieure à 2,000. Au printemps de 1861, le père Gastineau élabore un plan bien défini en prévision d'un acte de la Législature provinciale qui doit, à la session de 1862, autoriser l'établissement du cours classique à Saint-Laurent. L'éducateur, qui est passé par Sainte-Croix de Neuilly, a des idées précises sur les exigences des humanités authentiques.

Réaliste, comme nous le montrent les documents, il a dû s'enquérir de l'état des programmes, les adapter aux jeunes du temps, qui nous viennent en grande partie des États-Unis et qui nous viendront peu à peu des régions environnantes sans préjudice des collèges voisins : ceux-ci ne voient pas très bien la nécessité d'une autre maison d'enseignement secondaire à proximité de Montréal, même si les 600,000 Canadiens français du Québec de 1850 dépassent à cette heure les 800,000. Saint-Laurent sentit comme une obligation d'honneur d'être à la page par le sérieux des programmes et la compétence du personnel.

Les grandes étapes

À relire la chronique, on ne peut s'empêcher de noter que toutes les décennies accusent un progrès, comme l'expression concrète, à l'intérieur du cours, d'améliorations jugées opportunes. Ainsi, le programme de 1861 s'était contenté de prévoir cinq ans de classique, y compris l'année de philosophie. Dès 1871, on reprend ces dispositions initiales, on les élargit en les précisant ; désormais le curriculum comporte six années consacrées aux lettres-grammaire, la philosophie restant provisoirement réduite à la portion congrue de deux petits semestres.

1880 marque l'affiliation à l'Université Laval, où l'un de nos anciens élèves, de retour de Paris, le docteur A. Brodeur, vient d'accepter une chaire. Il ne paraît pas toutefois qu'on eût à modifier notablement programmes et méthodes pour obtenir ce que l'on estimait une consécration officielle. L'été précédent, à la distribution des prix au collège Notre-Dame (fondé par Saint-Laurent et regardé comme le jardin d'enfants du grand collège), en présence des pères Gastineau, Geoffrion et Beaudet, du sénateur R. Thibaudeau, du juge Rainville, de M^{tres} Pagnuelo, Doutre et Branchot, Saint-Laurent avait reçu un beau témoignage : les plus modestes y ont vu autre chose qu'un effet de la chaleur communicative de pareilles célébrations ou l'indulgente idée d'inscrire tout le monde au palmarès, sans oublier la jeune institution : « Depuis ses trente-deux ans d'existence, disait l'orateur, le collège n'a vu aucun de ses élèves refusé aux examens d'admission aux professions libérales et le plus grand nombre a été reçu avec distinction. » On épinglait le succès de nos garçons à la grande exposition

scolaire de Paris : huit d'entre eux avaient décroché des diplômes et plusieurs mérité l'honneur de voir leurs travaux retenus pour l'exposition permanente.

Les cadres sont donc fixés. Les années qui suivent n'ont pas plus d'histoire que les peuples heureux ; c'est l'âge d'or où un professeur identifié au régime fait la même classe pendant des lustres : les pères Robert, Barré, Vanier, Hébert, Crevier, Guertin, Tessier, Blais, Bourgeois, Montplaisir, Clément et Mondou restent les figures les plus connues, auréolées de souvenirs savoureux, voire de légende. Puis, marqueront les années 23-40 les pères Albert Cousineau, Morin, Bruneau, Grou, Trudeau, Boileau, Vincelette, Beaudoin, Lavallée, Parent, Gagnon, Houle et Guillotte¹, pour nous limiter au domaine des lettres.

Entre temps, on était revenu à la formule de la plupart des collèges avec cinq ans de lettres et deux ans de philosophie-sciences. Puis, aux environs de 1920, on songe à rétablir la classe de Méthode. Copieux rapport du préfet à ses chefs : les élèves abordent au classique plus jeunes, plus nombreux, moins préparés que jadis ; pour relever le niveau des études, cette classe paraît franchement nécessaire. Le projet se concrétise au lendemain du congrès pédagogique de Québec : en septembre 22, nous voilà dotés d'un cours de huit ans. Cette année, les douze premiers de chacune des sections d'Éléments passent d'emblée en Méthode, mais leurs condisciples de juin devront constituer la Syntaxe régulière, et la Syntaxe spéciale, autrefois division de quelques rares vocations tardives, recevra désormais les élèves qui ont fait une bonne Huitième.

La plus récente innovation au cycle de notre cours, c'est la création des pré-classiques en septembre 1941. Objet de soins particuliers tant dans le recrutement des élèves que dans l'exécution d'un programme taillé sur mesure, ces classes doivent offrir aux futurs Élémentaires plus de français que n'en comportent normalement les Sixième et Septième années. Elles escomptent orienter plus tôt les jeunes intelligences vers les opérations secondaires de l'esprit et permettre ainsi à bien des adolescents d'entrer à l'université à l'âge où nos compatriotes sortent du High School. Pour mieux assurer cet idéal, on inaugure en 42 une classe inférieure à la Préclassique, la Préparatoire, destinée aux petits qui

1. Le lecteur ajoutera spontanément le nom de l'auteur de cet article, qui ne peut parler d'autorité que pour avoir excellé dans la matière. (*N. de la R.*)

nous arrivent au terme d'une excellente Quatrième. Après trois ans d'essai, c'est à regret que, faute de personnel, on laissa tomber cette section qui avait reçu du public un si encourageant accueil. Nos bacheliers de 48 et de 49, pour une bonne part recrutés de ces divisions, feront la preuve de la formule.

Les programmes

Des programmes pourrait-on dire : tout dérivait des textes, tout y ramenait ? Les grandes œuvres classiques constituaient-elles l'armature même du cours, le pain quotidien de toutes les générations ? Bien peu de choses s'opposeraient à une affirmation de prime abord énorme. Nous n'avions pas, il est vrai, surabondance de manuels, encore que, depuis 1855, nos échanges intellectuels avec la France connussent des facilités ignorées de nos prédécesseurs. Nous disposions cependant des éditions scolaires de l'époque, qui offraient dans leurs textes essentiels les auteurs anciens, latins et grecs. La liste ne saurait tellement varier, du moins en principe, chez nous comme ailleurs.

N'empêche qu'il fallut souvent réagir contre une tendance bien humaine, que semblent parfois justifier (déjà !) la surcharge des disciplines et peut-être quelques impondérables, trop humains aussi : la tendance aux morceaux choisis, nuisible comme tant de procédés simplificateurs à l'intelligence même de l'œuvre intégrale. Qu'il y eut de belles réactions, des coups de barre décisifs, c'est indéniable, notamment à partir de 1910. L'histoire retiendra les noms de ces bons ouvriers : le père Montplaisir, surtout au chapitre des tragiques du grand siècle ; les pères Clément, Beaudry, Beaudoin, Grégoire, Guillotte et Moreau pour les poètes et les orateurs grecs ; les pères Morin, Beaudry, Benoît, Gladu et Denis pour les auteurs latins et les institutions ; les pères Trudeau et Guertin, M. l'abbé Raymond pour les classiques anglais ; les pères Boileau, Lavallée, Houle, Guillotte, Langelier, Le-Duc, Bergeron, Hotte, Chicoine, Charbonneau et de nombreux autres, dans les diverses disciplines, à tour de rôle, au cours de ces trente dernières années. Parallèlement à cette étude critique des textes, il faut signaler le formidable effort qu'ont accompli, sous l'impulsion du père Houle, les professeurs de toutes les classes pour la mise en œuvre de la précieuse formule des lectures dirigées.

Les hommes

Deux truismes, dont nous avons fait nos beaux dimanches, impérieusement, s'insèrent ici. Seul le souci du réel, de la soumission à l'objet justifie leur réaction : les institutions valent par les hommes qui les font donner. Et d'un. Voici le second : depuis toujours, nos maîtres d'école, bourreaux de correction, ont été des as de dévouement. Dès lors, nous sommes amenés à nous demander quels hommes ont mis en œuvre ces beaux programmes.

Il nous est facile de le reconnaître, les professeurs de Sainte-Croix n'ont pas forligné : comme leurs devanciers, comme leurs contemporains, ils ont travaillé ferme, dans des conditions de fortune, avec des horaires tassés et drus, trop souvent attelés à des tâches incompatibles, à des cumuls harassants. C'est l'allégresse surhumaine qui sauvait l'homme et la besogne, la simplicité de bon aloi et leur patriotisme d'éducateurs enracinés faisaient le reste. Ainsi qu'on l'a dit, si le dévouement ne tient pas lieu de tout, de compétence et d'habileté pédagogique, il doit tout de même tenir lieu de quelque chose. Il peut soulever des montagnes de difficultés, comme la foi qui l'anime et l'explique.

Nos premières équipes de professeurs ne se drapaient pas précisément de parchemins universitaires : ils avaient vraiment eu peu de chance. Est-il nécessaire de le rappeler ? L'enseignement supérieur n'existe pas au pays avant 1854. Il faudra attendre jusqu'à 1920 l'École normale supérieure de Québec, jusqu'à 1940 celle de Montréal. Entre temps, nos facultés des lettres ont eu leurs heures de notoriété avec quelques maîtres venus d'Europe et... quelques élèves, quand nos collèges *consentaient* à libérer l'un ou l'autre de leurs précieux ouvriers, à destination temporaire d'une faculté canadienne en attendant de leur accorder un coûteux séjour dans une université de France. Je ne cherche pas d'excuse, encore qu'il serait plausible de verser au dossier les circonstances atténuantes, les circonstances tout court.

À la Sorbonne, à l'Institut catholique de Paris, à Notre-Dame, Indiana, nous avons toutefois envoyé quelques professeurs se perfectionner en lettres : sujets d'élite qui, là comme à Québec et à Montréal, brillèrent aux premiers rangs, râflant à leur tour prix et mentions. Depuis vingt-cinq ans, les nôtres, plus nombreux, trop peu encore, vont

aux facultés des sciences de la province ou des États-Unis. Nous croyons qu'il faudrait grossir les rangs de ceux qui s'acheminent vers les facultés des lettres des universités d'Europe ou de chez nous, tant aux cours réguliers qu'aux sessions d'été.

Déjà, pour suppléer à cette insuffisance, de beaux efforts ont été faits : tous nos professeurs qui n'ont pas atteint la quarantaine doivent s'inscrire à un ou deux des cours que donnent, à notre maison de campagne du lac Simon, depuis une dizaine d'années, des maîtres diplômés : leurs collègues plus jeunes sont heureux de redevenir élèves durant leurs cinq ou six semaines de vacances. En 1939, nous avons mis sur pied, au collège même, une manière d'école normale où les pères Hervé Morin et Paul-Émile Houle faisaient à un petit groupe de jeunes professeurs des cours de méthodologie. On a bien voulu nous dire que la fondation de l'École normale supérieure de Montréal, un an après notre tentative, n'était pas étrangère à l'expérience laurentienne. Au surplus, nous avons alors renoncé à notre formule pour diriger nos sujets vers la maison de Monsieur Perras, p.s.s., plus en mesure d'offrir le cycle complet des disciplines attendues.

L'histoire, qui enregistre ces initiatives parallèles à la conquête des grades universitaires des dernières générations, se doit de rendre hommage aux états de service de nos vieux maîtres, blanchis sous le harnois, riches d'expérience humaine et professionnelle.

Ceux d'entre nous qui ont fréquenté les diverses facultés ont rencontré d'excellents maîtres : ils leur rappelaient nos professeurs du collège ou nos collègues actuels. Tout uniment. Or, nos éducateurs ont non seulement enseigné à des classes d'écoliers, mais n'ont jamais cessé de donner d'aimables et fructueuses leçons : les jeunes professeurs, leurs élèves d'avant-hier, restaient à leur école : en témoignent ces confidences, ces directives discrètes et fraternelles, au hasard des potins ou des propos de table communautaire, au coin du billard, en bordure du jeu de croquet, en promenade sur la levée des saules. Ainsi se monnayait la tradition, ainsi s'établissait entre les générations un lien infrangible. Faut-il regretter que l'habitude semble se perdre de ces échanges précieux qui assagissaient les jeunes et rajeunissaient peut-être les vétérans ? Et nous ne disons rien des réunions plus officielles, hebdomadaires en 1870, qui groupaient tous les

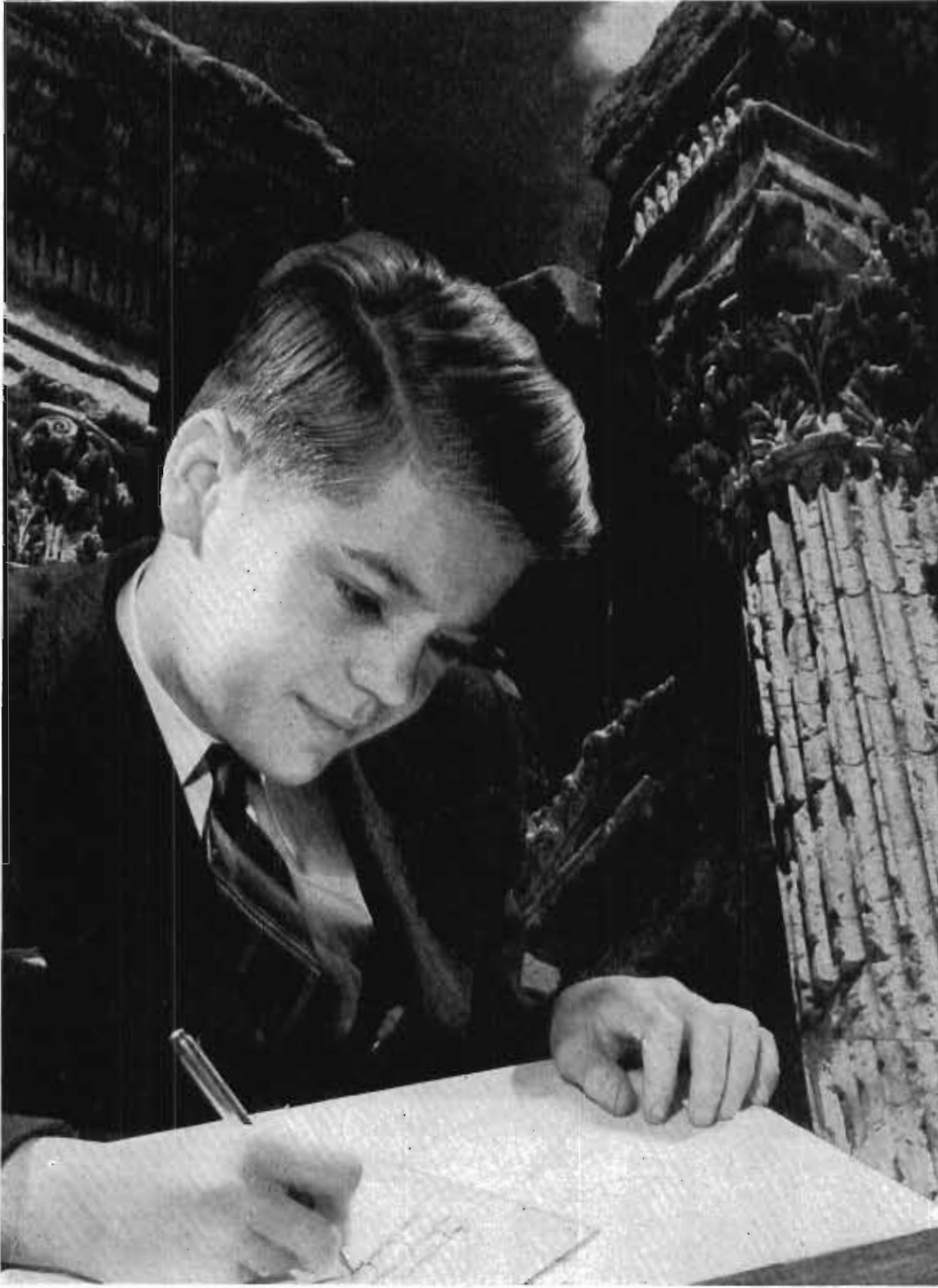
maîtres, novices et professionnels. J'ai rêvé sur ces vénérables minutes des assemblées d'il y a trois quarts de siècle : anime encore ces feuillets jaunis un constant souci du bien de l'élève, le problème de son rendement, l'efficace des programmes pour la formation de l'homme, du citoyen, du chrétien. Préoccupation de fond qui, nous croyons pouvoir en rendre témoignage, reste une des lignes de force de la tradition laurentienne !

Pour le dire au passage, pendant de longues années, tous les membres actifs du personnel enseignant faisaient partie du conseil ; le préfet des études cumulait les fonctions de professeur de rhétorique et de préfet de discipline, institutions que le nombre restreint des élèves ne rendait pas incompatibles et coïncidences qui, en pratique, favorisaient la bonne marche de la maison, sa cohérence et sa continuité. En 1909, sous l'impulsion du père Hébert, on parla d'un conseil académique comme pour ressusciter à la moderne le conseil d'autrefois, volontiers démocratique, plus aisément ouvert aux desiderata des intéressés.

Les méthodes

Nous n'aurons pas la prétention d'avoir inventé l'école nouvelle. Depuis le *Ratio studiorum* de ces Jésuites, qui ont été les éducateurs des plus grands esprits à partir du siècle de Louis XIV, les pédagogues ont-ils découvert rien d'autre que des étiquettes qui essaient de donner le change ? Nous serions tentés d'appliquer à tel ou tel de nos leaders pédagogiques, à tel ou tel de ces humbles professeurs qui ont fait Saint-Laurent, qui ont fait l'Externat classique de Sainte-Croix, ce que Fortunat Strowski dit de Boileau : « Il ne fut ni l'invention, ni la création, ni le génie. Il fut le jugement, il fut le discernement, il fut l'ordre, il fut le goût. »

Ainsi, au début, on semble mettre l'accent sur la traduction, *libro aperto*, plutôt que sur la prélection classique, les institutions et les scolies érudites. Certes, les maîtres n'accédaient pas facilement à une documentation fouillée comme celle que nous ont apportée les grandes collections récentes, les éditions Guillaume Budé, Cléo. On abattait de la grosse besogne, plutôt quantitative. Voyez ce qu'on exigeait de l'élève, en 70, par exemple. Pour être promu en Belles-Lettres, l'élève de Versification devait posséder toutes les règles essentielles de la prosodie latine, écrire le latin avec élégance en



« ... une étude soucieuse d'atteindre à l'humain »

observant la construction des bons prosateurs, expliquer aisément tout auteur analogue à Virgile ou Tite Live, maîtriser les éléments du grec, avoir assimilé les deux tiers d'un vaste programme de racines grecques, expliquer *La Retraite des dix mille*, savoir faire une amplification française, sans parler des connaissances requises en histoire et en algèbre. En Belles-Lettres, le programme paraîtrait massif et indigeste aux estomacs délicats d'aujourd'hui : outre 100 pages bien comptées d'un *Narrationes* d'époque, l'humaniste du père Gastineau parcourt trois livres de l'*Énéide* et trois chants de l'*Iliade* ou de l'*Odyssee*. On s'attend qu'il sache composer par principes tant en latin qu'en français et qu'il soit capable d'écrire une pièce de vers latins sur un sujet donné. Avant de fermer l'austère manuscrit, ajoutez l'*Art poétique* de Boileau — que l'élève confrontera avec Horace dans le texte — et notez que notre éphèbe doit, à cette heure, « posséder tous les principes de littérature et d'analyse littéraire » auxquels il joindra en Première « tous les principes de la Rhétorique pour en montrer l'application par l'analyse oratoire et composer un discours sur un sujet indiqué en latin ou en français » en se reposant de tel discours de Cicéron, des vingt pages obligatoires de Tacite, de l'*Éloge des Macchabées* de saint Grégoire, du discours de saint Jean Chrysostome aux citoyens d'Antioché, de larges extraits des *Flores Storum Patrum* : en fin de compte, le rhétoricien selon le cœur du préfet est en mesure de traduire sans barguigner un auteur latin ou grec analogue à ceux du programme.

À ce rythme, les meilleures volontés, maîtres ou élèves, durent se garder de trop approfondir. La réaction viendra en son temps : avec les instruments de travail, professeurs et étudiants viseront à une étude qualitative, plus soucieuse d'atteindre à l'humain, aux valeurs représentatives et civilisatrices. Ici plus qu'ailleurs, tout essai de palmarès s'avérerait incomplet et injuste.

Par-dessus tout et constamment, nos éducateurs ont entendu faire appel aux puissances d'émulation et à l'effort propre de l'adolescent. Les plus humbles moyens, les plus classiques aussi, nous les retrouvons jusque dans l'économie des notes hebdomadaires, des rapports mensuels et semestriels, du tableau d'honneur, des mentions et des insignes de mérite, des sorties de culture et des divertissements réservés. De leur côté, les académies, organisées au tout début, suscitent les recherches, les lectures,

habituent à l'expression publique, sous forme de discours, de débats, de séances littéraires qui, au sein même des classes, atteignent plus de monde et relancent les plus inactifs. Les journaux de classe, depuis *Le Rateau* jusqu'au *Bachotage* et au *Boute-en-Train*, plus souvent que l'officiel *Laurentien*, fournissent à beaucoup l'occasion de s'exprimer et de manier des idées.

Sous le régime des trois ou quatre derniers préfets, au commercial comme au classique d'ailleurs, nous avons attiré plus que jamais l'attention des parents sur l'importance de la bonne orientation de leurs fils. Deux des nôtres, un préfet des études et un sous-préfet de discipline, ont fait des études spéciales sur les méthodes modernes et les épreuves psychologiques d'usage. Beaucoup de nos garçons ont eu recours à des orienteurs de profession et se félicitent aujourd'hui des judicieux conseils qu'ils en ont reçus.

Signes et résultats

Si cette génération cherche des signes et des résultats, nous en alignerons quelques-uns auxquels nous n'attachons pas une importance cornélienne.

Nos professeurs n'eurent jamais de prétentions, moins encore la technique de la publicité. Or, il est arrivé qu'on ait réclamé leurs talents et leurs services à l'extérieur, à l'université, par exemple, aux lettres comme aux sciences et en philosophie, aux congrès de pédagogie comme aux semaines sociales, dans les milieux littéraires ou artistiques comme au sein des sociétés savantes.

Nos élèves, que nous n'avons ni créés ni mis au monde et sur qui le collège a pu ne pas opérer comme un sacrement, ne se sont pas contentés de remporter le prix du Prince de Galles, dès 1881 : ils ont maintes fois occupé les premières places dans les diverses épreuves du baccalauréat, obtenu à leur tour le prix Colin, à l'externat de l'Est comme au pensionnat de Saint-Laurent. À plusieurs reprises, ils ont décroché la timbale dans les concours intercollégiaux, tenu la vedette aux programmes de Radio-Collège, brillé enfin à l'université, assez pour qu'on leur offre des bourses d'études ou des chaires au lendemain de l'obtention de leurs grades. La vie et la concurrence, qui balayent de beaux talents, ont épargné pas mal des nôtres, voire distribué des rôles et des couronnes à nombre de ceux qui aiment reconnaître leurs allégeances avec nous. Mettons

que cela ne veuille rien dire et n'en parlons pas. Au total, sans monter en épingle-souvenir nos modestes joyaux, n'avons-nous pas le droit de nous réjouir des succès et de la ferveur de nos anciens comme de l'entrain et de l'enthousiasme de nos élèves actuels ?

De notre externat de la rue Sherbrooke nous avons dit peu de choses. Au vrai, la maison est encore jeune et, dès les débuts, son histoire pédagogique et sa contribution aux lettres s'apparentent à celles de Saint-Laurent. Les hommes sont pour la plupart des anciens élèves et des ex-professeurs de la vieille Alma. En moins de vingt ans, deux ex-préfets de discipline et quatre ex-préfets d'études, dont le père Hervé Morin, le fondateur, viennent du vieux collège assurer la relève dans les murs de l'institution cadette : ils y apportent les dieux lares du C.S.L. : les programmes, les manuels, les méthodes, les plus pures traditions, qu'ils adapteront aux exigences accidentelles d'un régime d'externes. En cours de route, d'ailleurs, les deux maisons ont pratiqué gros comme le bras des échanges de personnel, sans parler des élèves qui, un bon matin, en vue de garantir travail et succès, optèrent pour l'une ou l'autre discipline.

À la fin de cette revue, trop sommaire, comment ne pas songer à tous les dévouements obscurs, aux besognes écrasantes, et bien des fois disparates, aux petits de l'arrière-garde, à

cette armée humble et noire

Qu'il faut pour composer une page d'histoire ?

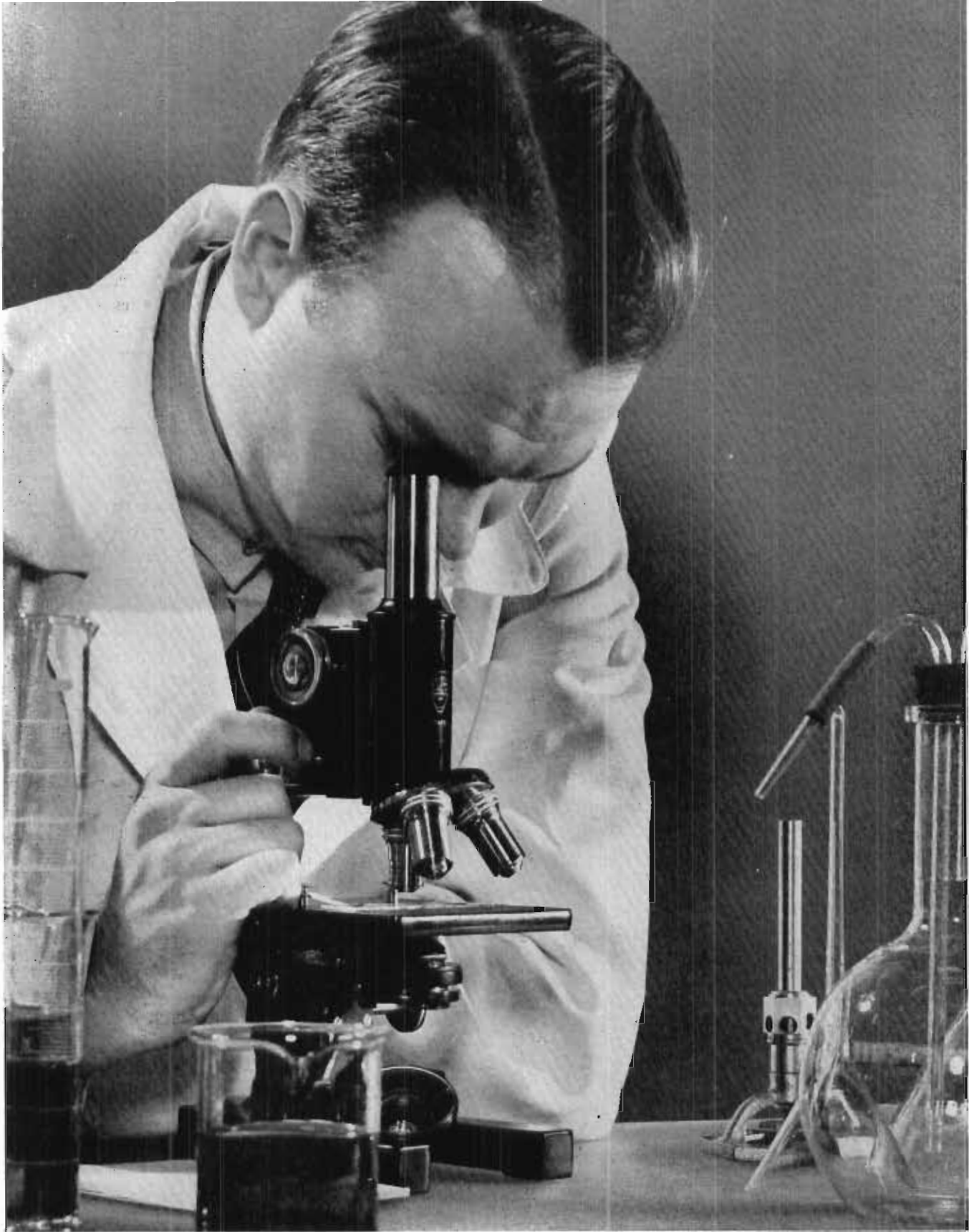
Nous pensons en particulier aux contingents de professeurs qui se sont spécialisés dans la préparation des classes de grammaire : tâche ingrate du semeur qui accepte d'ignorer à jamais les fruits que d'autres récolteront ! À ces modestes, — nous ne

saurions les nommer tous et des générations d'écoliers ne les ont peut-être appréciés que sur le tard mais les évoquent aujourd'hui d'une âme émue, — Sainte-Croix doit un tribut de gratitude et d'admiration éternelles. À telle enseigne que notre contribution au maintien des traditions humanistes au Canada n'est pas que d'ordre intellectuel et national : il s'agit ici, dirait Pascal, d'un autre ordre, celui de la charité. Plus que dans les fastes des annales périssables, les noms de ces « saints artisans » sont écrits dans le ciel comme au creux d'innombrables cœurs silencieusement reconnaissants.

Comment toutefois assurer à cette histoire d'hier des lendemains fructueux ? Nous croyons qu'il y aurait profit à établir un bilan serré des acquisitions et des mises au point successives de ce siècle consacré au service des humanités gréco-latines. Nous verrions assez bien un pareil travail étendu sur une couple de sessions de nos cours de vacances : se formeraient, par exemple, des commissions d'étude où, sous la gouverne de chefs de file chevronnés, tous les membres du personnel enseignant pourraient être appelés à témoigner d'un passé plus ou moins proche. Tels de nos jeunes professeurs, venus de milieux divers, ont fait des expériences pédagogiques dignes d'intérêt, rencontré à l'université ou ailleurs des maîtres qui avaient tâté de méthodes semblables ou différentes : la confrontation et la mise en commun, après inventaire, de techniques éprouvées, outre qu'elles seraient un encouragement aux plus récentes recrues qui veulent construire sans rompre avec la tradition, permettraient de poser en toute sagesse, en cimentant au vieil héritage les apports du temps présent, les pierres d'attente du monument que nous nous devons d'édifier.

Paul-Emile Hotte, c.s.c.



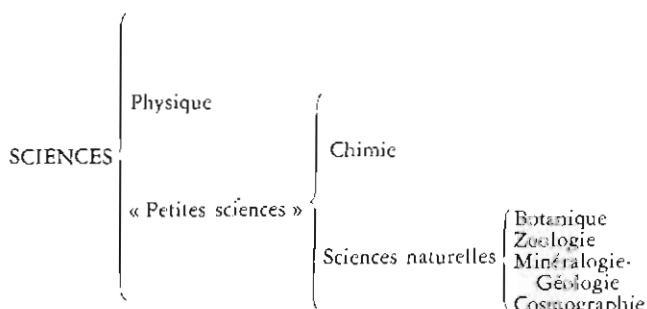


Multiplicanda et varianda sunt experimenta

Les sciences au cours classique



JUSQUE vers 1927, le vocable « sciences », dans le langage courant, incluait les matières suivantes :



Les mathématiques, qui ont toujours joui d'un culte spécial, n'entrent pas dans cette classification.

Avec la création de nos Facultés des Sciences, en 1920, et grâce à l'enthousiasme communicatif du Dr Georges Baril à Montréal et de M. Adrien Pouliot à Québec, les sciences gagnent de plus en plus de popularité. Ceux qui disent encore les « petites sciences » sont regardés comme des réactionnaires et on ne parle plus bientôt de « la Science » qu'avec une majuscule.

En 1930, la Chimie, du moins dans la forme de l'examen, se hausse au rang de « matière universitaire » ; elle le deviendra tout à fait en 1938.

La Physique, pour conserver son ancien prestige, doit se rajeunir et multiplier ses activités.

En 1946, c'est au tour de la Biologie, déjà inscrite au programme depuis 1936, à prendre rang de matière universitaire. Elle supprime l'ancienne Botanique et la Zoologie.

Au cours de ces surenchères successives, la

Minéralogie et la Géologie n'ont marqué que des progrès fort modestes et la Cosmographie a été passablement déclassée.

Dans cette montée de l'enseignement scientifique, de quel pas a marché la Congrégation de Sainte-Croix ?

Les débuts

Le premier document que nous ayons, remonte au 5 août 1870, alors que le père Villandre écrivait au père Sorin : « Nous faisons des réparations dans l'intérieur du collège ; j'y ai établi un cabinet de physique et un cabinet de chimie ».

Quelle réalité se cachait sous ces termes ? Il est assez difficile de le préciser, mais nous accepterons de faire remonter à cette époque le développement réel de l'enseignement scientifique.

Les sciences au cours de lettres

Les annuaires de Saint-Laurent nous apprennent qu'en 1877, « l'Histoire naturelle » faisait son apparition au cours de lettres, pour y demeurer jusqu'en 1888.

En 1878, apparaissent la Cosmographie et la Zoologie qui devaient y figurer respectivement 21 ans et 23 ans.

En 1879, le programme s'enrichit de la Physiologie humaine — qui ne dura qu'une année — et de la Botanique qui devait subsister 22 ans.

En 1880, et pour sept années, c'est à la Géologie et à la Minéralogie de s'inscrire au programme des lettres.

Il y a donc eu, de 1877 à 1880, une poussée des sciences, avec une retombée totale de 1887 à 1901.

Lorsqu'elles réapparaîtront en 1926, on les considérera comme une innovation.

Au cours de philosophie

Pour le cours de Philosophie, des débuts à 1915 nous devons nous référer à la foi de documents probablement fort incomplets et prendre comme acquit ce qui est inscrit aux procès-verbaux du Conseil du collège.

De 1915 à date, l'auteur de ces lignes a été témoin oculaire, parfois même figurant, et pourra jeter dans la balance des documents, le poids de ses observations personnelles qui, espérons-le, seront aussi impartiales que possible.

Si nous traduisons par un graphique, en portant en abscisse les années et en ordonnées la valeur efficace de la poussée scientifique interprétée en fonction : 1° des sommes dépensées, telles qu'inscrites aux procès-verbaux, et que nous supposons cumulatives ; 2° de l'aménagement des locaux ; 3° des grades universitaires des professeurs ; 4° de l'organisation de la bibliothèque, nous pouvons représenter assez justement par la courbe suivante le développement scientifique du collège de Saint-Laurent — pris comme cas type.

Ière période

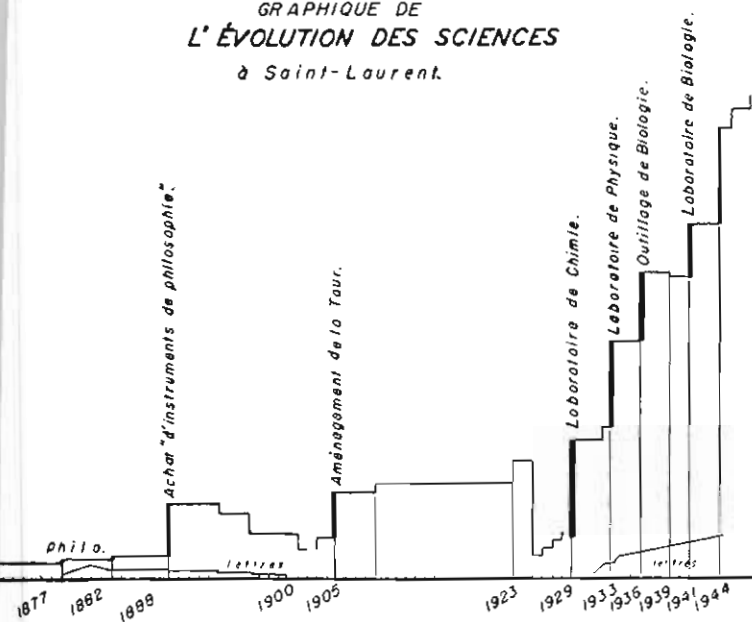
En 1877, le mouvement scientifique, déjà amorcé depuis 7 ans, reçoit avec l'arrivée de la forte personnalité du père Carrier, une nouvelle impulsion. C'est sans doute à son influence qu'il

LES PÈRES BARRÉ ET CARRIER
VERS 1880

LA CLASSE DE PHYSIQUE EN 1890



GRAPHIQUE DE
L'ÉVOLUTION DES SCIENCES
à Saint-Laurent.



faut attribuer l'apparition des sciences au cours de lettres ; elles disparaîtront d'ailleurs avec lui.

Pour le cours de Philosophie, nous retrouvons à cette époque, diverses mentions aux procès-verbaux du Conseil.

... « Faire faire des tablettes pour le cabinet d'Histoire Naturelle... Une ligne télégraphique entre le collège et Montréal (24 février 1882).

... « Demander au Conseil Provincial l'autorisation d'acheter pour à peu près \$900.00 d'instruments de philosophie (sic !) (19 sept. 1888). Il s'agit vraisemblablement de cette collection d'instruments, ma foi fort beaux, qui faisait l'émerveillement des jeunes jusque vers 1925. C'était des appareils de facture française, encombrants et spectaculaires, selon le goût de l'époque. Fort peu d'entre eux ont survécu aux deux déménagements qui eurent lieu entre 1925 et 1933. Il ne reste à peu près que la lunette astronomique, un théodolite fort malmené et une pompe pneumatique qui n'a plus qu'une valeur de curiosité.

Puis, avec la vigueur du père Carrier, retombe la courbe du progrès scientifique.

Le père Barré, à partir de 1884, partagea l'enseignement des sciences avec le père Carrier et lui succéda à sa mort. Les anciens élèves, aujourd'hui dans la soixantaine, se souviennent encore de la savoureuse rivalité qui existait entre ces deux hommes si fortement trempés.

Le père Barré, de légendaire mémoire, était

une espèce de Pic de la Mirandole et le seul homme probablement qui pût jamais se targuer de pouvoir siéger sur n'importe lequel des comités à la correction du Baccalauréat. Fort original en tout, il se faisait fort de n'avoir pas besoin de matériel dispendieux pour l'enseignement des sciences et de démontrer n'importe quelle expérience de Physique ou de Chimie avec le seul secours de son cordon et de sa barrette.

Nous voyons cependant aux procès-verbaux du Conseil, (12 oct. 1903 et 16 fév. 1906) qu'il a demandé des crédits pour le cabinet de Physique et la bibliothèque des philosophes. Mais, pourrions-nous dire en empruntant son propre style : « Rien ne prouve qu'il les ait dépensés ».

C'est quand même sous son professorat qu'en 1905, furent aménagés sous les combles de la tour du Musée, les locaux de la classe de Philosophie, avec, dans les sous-pentes, pour recevoir les instruments scientifiques, des armoires habilement aménagées qui sont encore aujourd'hui utilisées à cette fin. Les plans de cette installation avaient été préparés par le père Carrier.

Pour des raisons que les anciens de cette époque comprendront sans doute, la surveillance des travaux fut confiée au père Philéas Vanier (procès-verbaux, 27 oct. 1905).

En 1900, apparaît fugitivement la belle tête du père Elphège Guertin, mais c'est en mathématique surtout qu'il devait fournir sa carrière.

Nous ne pouvons passer sous silence le père Alfred Crevier, qui, à diverses reprises entre 1878 et 1922, donnait le cours de Cosmographie avec le brio qu'il savait mettre en toutes choses. Son cours auquel j'ai assisté, m'a laissé l'impression d'être l'un des plus évocateurs et des plus « culturels » que j'aie jamais suivis.

IIIème période

Une nouvelle génération se lève. La même année, 1909, deux jeunes professeurs frais émoulus de quelques études dans les centres américains, viennent prendre la relève.

Le père Thomas Kearney enseigna la chimie pendant neuf ans. Je n'ai pas assisté à ses cours, mais j'ai pu consulter les cahiers qu'il dictait à ses élèves et qui laissent une impression tout à fait rassurante.

Après le départ du père Kearney en 1918,

la chimie connut un interrègne où apparaît de nouveau la légendaire figure du père Barré.

En 1925, le père Eustache Gagnon, du haut des régions sereines de la Philosophie daigna s'occuper de la Chimie qui marqua de nouveau un progrès sensible.

À la chaire de Physique, accède, en 1909, le père Eugène Daoust. Il devait y exercer pendant 20 ans ses dons de professeur disert et entraînant. Avec lui l'enseignement de la Physique se maintint à un standard élevé pour l'époque. Et, après 1920, lorsque se dessina le mouvement scientifique déclanché par la nouvelle Faculté des Sciences de l'Université, il fut l'un des premiers à emboîter le pas.

Le père Daoust dut laisser l'enseignement pour le supériorat, mais avant de quitter sa chaire, il en assura la survie en obtenant que le Conseil provincial envoyât aux études celui qui devait, en 1931, reprendre la tradition qu'il avait établie. De sorte que son influence, non seulement domine la deuxième période mais se répercute indirectement sur la troisième.

À la fin de cette seconde période, l'élan des sciences, déjà amorti par l'accaparement d'un excellent professeur au profit des postes administratifs, connut une autre dure épreuve : le corridor du 4^{ième} étant devenu trop exigü pour héberger les Philos dont le nombre augmentait sans cesse, ceux-ci en 1923, émigrèrent vers la « cabane » déjà vidée de ses Juvénistes et abandonnée par les écoliers de Saint-Laurent.

Le cabinet de Physique les y suivit et, durant quelques années, logea dans un étroit réduit, sous l'escalier. Il ne s'y acclimata pas et dépérit terriblement...

III^{ième} période

Nous sommes ici en pleine période contemporaine avec, encore bien vivants, tous les personnages qui ont tenu un rôle sur la scène du progrès scientifique.

Nous sommes encore trop près des faits pour jouir du recul suffisant qui groupe les événements autour de certaines personnalités symboliques. Chacun, magnifiant instinctivement le rôle qu'il a joué et versant dans une émulation générale de bon aloi, aime à souligner : « J'ai fait ceci ; j'ai fait aménager cela ».

Nous serons donc le plus objectif possible.

Vers 1929, la Chimie jouissait des faveurs de la publicité et le bon renom d'un collège exigeait qu'il fût équipé d'un laboratoire de Chimie. Saint-Laurent, qui n'a jamais boudé le progrès, était prêt à marcher, mais se trouvait confronté avec les deux grands problèmes inhérents à la création des laboratoires : l'espace et les fonds.

Le problème monétaire se régla pour ainsi dire de lui-même. Quatorze élèves du cours 1928-29 offrirent spontanément leur contribution volontaire de \$5.00 chacun. Le fait est unique dans les annales des collèges et mérite d'être cité, à l'honneur de nos élèves.

Le Supérieur du temps accepta l'offre. On s'installa sur des tréteaux volants et ce furent les débuts modestes des laboratoires de Saint-Laurent, qui devaient progresser par des additions successives jusqu'en 1944.

L'idée était lancée d'utiliser, comme ressources, une contribution imposée à chaque étudiant du cours de Philosophie. La contribution fut fixée à \$10.00 et le Conseil de la maison décida : « Pour l'allocation donnée par les Philos pour la Chimie, une moitié de l'argent perçu pourra être dépensée pour l'achat d'instruments ; l'autre moitié servira pour le loyer du local » (procès-verbaux, 19 sept. 1930).

Le problème de l'espace se régla en surveillant de très près, à mesure qu'ils devenaient disponibles, les locaux susceptibles d'être récupérés au profit des laboratoires.

C'est ainsi qu'en 1930, alors que la « cabane » venait d'être reliée au chauffage central, un premier laboratoire de Chimie s'établit sur les prémices de son ancienne chaufferie. Il devait y demeurer neuf ans.

La Physique, elle aussi, réclamait maintenant son laboratoire. On récupéra à son profit l'ancienne classe de Philosophie sous les combles de la tour du Musée, où il est encore aujourd'hui.

En 1936, la Biologie avec toutes les audaces d'une nouvelle-venue, réclamait l'outillage dispendieux de microscopes. Les promoteurs se présentèrent chez le père Supérieur pour demander timidement l'achat de quelques microscopes. Ils en espéraient six et ils obtinrent... douze avec, en plus, l'autorisation d'engager un biologiste de renom, M. l'abbé Ovila Fournier. Quant au local, la Biologie dut, pendant cinq ans, demander l'hospitalité

au laboratoire de physique.

L'essentiel était fait : les élèves disposaient, tout au long de leurs études scientifiques, de matériel suffisant pour leur permettre de manipuler convenablement. Mais les locaux étaient terriblement exigus.

En 1941, le Supérieur du temps fait déplacer le dortoir du 5ème étage, attendant à la tour du Musée et met ainsi un assez vaste espace au profit des améliorations scientifiques. Le laboratoire de chimie quitte la « cabane » pour se dilater à son aise au 5ème. La Biologie est dotée d'un laboratoire spécialement aménagé pour elle.

La Physique, pour son laboratoire, est encore confinée à la tour du Musée, mais elle se voit octroyer une salle de cours à proximité de ses instruments.

La bibliothèque scientifique s'organise graduellement. Dotée depuis 1941 d'un fonds d'achat modeste mais permanent, elle a maintenant ses quartiers à proximité des laboratoires.

Telle est la situation matérielle, à Saint-Laurent, en cette année du centenaire.

À l'Université Saint-Joseph

Au chapitre des laboratoires, l'Université Saint-Joseph a joué un rôle de pionnier, parmi les maisons de Sainte-Croix au Canada. Dès l'époque que nous avons appelée, pour Saint-Laurent, « deuxième période », Saint-Joseph sous la direction du père Albert Vanier possédait déjà un laboratoire de chimie fort en avance sur les exigences de l'époque et dont la réputation pénétrait de respect les milieux anglophones eux-mêmes.

À l'Externat Sainte-Croix

Ce collège, encore jeune, fut bâti au moment où s'affermissait la popularité des sciences. Il ne bouda pas le progrès et dès la construction de l'immeuble actuel on y aménagea un laboratoire de physique et un laboratoire de chimie, convenablement outillés pour les exigences de l'enseignement.

La préparation des professeurs

Ce qui compte dans l'enseignement, oserons-nous dire, ce n'est pas tant le programme que

l'esprit dans lequel il est exécuté. Le meilleur programme au monde, aux mains d'un professeur non-qualifié aura une valeur éducative discutable, tandis que l'élève pourra tirer un fort beau profit d'un programme médiocre mais enseigné par un maître compétent.

Sainte-Croix l'a toujours compris et s'est efforcée de donner une préparation solide à ses professeurs.

Au début, la grande difficulté était le manque de personnel. L'exécution des tâches nécessaires ne permettait pas de libérer des sujets pour les envoyer aux études scientifiques.

Pendant de nombreuses années, il fallut se contenter d'études fractionnelles menées concurremment avec l'enseignement quotidien. Dix professeurs, au prix d'un labeur exténuant, ont pu ainsi se perfectionner dans l'étude de la matière qu'ils devaient enseigner. Ces professeurs n'eurent jamais la satisfaction de décrocher un parchemin universitaire, mais ils pouvaient se rendre le témoignage qu'ils avaient fait leur possible pour améliorer leur enseignement.

Puis, à mesure qu'augmentait le nombre des sujets, quelques-uns purent être libérés complètement au profit d'études universitaires.

Cinq y prirent des Certificats d'Études Supérieures ; cinq autres décrochèrent la Licence. Puis les conditions s'améliorant, l'un d'eux se rendit à la maîtrise et prépare maintenant son doctorat.

Les publications

Les publications de travaux originaux sont le rayonnement extérieur d'un enseignement bien vivant. Déjà le père Carrier avait publié une couple de ses conférences. Depuis 1929, nos professeurs de sciences, outre de nombreux articles parascientifiques publiés dans *Le Laurentien*, collaborent à *l'enseignement secondaire*, et publient deux manuels, l'un déjà paru pour la Géologie, l'autre en préparation pour la Biologie.

Ce rapide bilan nous permet d'être fier de l'élan scientifique de nos maisons. Il continuera si nous le soutenons.

Léo-G. Morin, c.s.c.

(voir le tableau de la page suivante)

LES PROFESSEURS DE SCIENCE À SAINT-LAURENT

NOM	MATIÈRES	ANNÉES
Père Villandre	Sciences Physique	1870-
Père Joseph Carrier	Chimie Sciences Naturelles	1878-1904
Père Théophile Barré	Physique Chimie	1884-1908
Père Alfred Crevier	Sciences Naturelles Cosmographie	1878 diverses reprises 1922
Père Elphège Guertin	Sciences	-1900
Père Thomas Kearney	Chimie Physique	1909-1918 1909
Père Eugène Daoust	Chimie — Sciences Naturelles	diverses reprises
Père Eustache Gagnon	Chimie Cosmographie	1925-1928
M. Benoît Laberge I.C.	Physique	1929-1931
Père Léo-G. Morin	Chimie Sciences Naturelles	1929-1936 1929-1936
M. l'abbé Ovila Fournier	Physique	1931-1936 ; 1938-1942
Père Alfred Lavallée	Biologie Physique	1937-1942 1936-1938
Père Joseph Legault	Chimie	1936-1938
Père Philippe Labrosse	Physique	1942- à date
Frère Majella	Chimie	1939-1941
Père Emile Doublard	Cosmographie Biologie	1941-1942 1942- à date
	Chimie	1943- à date

L'enseignement des mathématiques

L'HISTOIRE de l'enseignement des mathématiques depuis un siècle se rédige moins facilement : ici point de laboratoires, point d'outillage scientifique, pour jalonné la marche du progrès.

Et pourtant, à y regarder de près, il semble bien qu'on ne puisse pas complètement dissocier les sciences des mathématiques : les progrès étonnants de l'enseignement scientifique durant les trois derniers lustres, se sont réalisés grâce à une évolution parallèle des mathématiques, et si l'on traçait une seconde courbe, celle du développement de l'enseignement des mathématiques en fonction des années, celle-ci épouserait d'assez près les fluctuations de la première : une longue période d'immobilité, suivie tout à coup d'un essor formidable, au sens effrayant du mot, du moins pour les incorrigibles pontifes de la tradition.

Période conservatrice

Nous avons dépouillé les annuaires du collège depuis 60 ans. Déjà en 1886 — avant même probablement — la *Géométrie d'Eysséric et Pascal* était en usage depuis la classe de méthode jusqu'à

celle de la philosophie inclusivement. Ce manuel est demeuré officiel jusqu'en 1938. Si les éditeurs de ce bouquin ne versent rien à la souscription du Centenaire...

Le manuel d'Algèbre des mêmes auteurs fut aussi en usage jusqu'en 1909, alors qu'apparut le fameux *Wentworth* ! Un volume en anglais ! comme si l'algèbre toute seule n'aurait pas suffi à embêter ces pauvres élèves. Wentworth eut un règne glorieux de trente années.

Une pareille fidélité à des manuels désuets laisse soupçonner que l'enseignement des mathématiques s'est longtemps cristallisé dans un traditionalisme anémique. Nous ne voulons pas médire de nos devanciers, ces géants de science et de vertu, véritables Pics de la Mirandole, se multipliant pour remplir les cadres d'un personnel trop peu nombreux et cumulant les chaires les plus disparates. Et nous saluons très bas les noms du père Alfred Crevier, du père Eugène Daoust, à qui le collège doit une collection de modèles géométriques encore utilisés, du cher frère Urbain Camirand, et surtout, dominant toute cette époque de sa forte personnalité et de sa sympathique figure, celle du père

Elphège Guertin. Ces professeurs de carrière, à une période où les programmes officiels n'attribuaient aux mathématiques qu'une importance de second plan, firent plus qu'enseigner les mathématiques du programme : ils les firent aimer de leurs élèves et cela vaut beaucoup mieux que bien des théorèmes.

Période progressiste

Comment connaître la suite de l'histoire de l'enseignement des mathématiques à Saint-Laurent ? L'on pourrait croire qu'il suffirait de suivre l'évolution des programmes de la Faculté des Arts des universités Laval et de Montréal, attendu que notre collège a été affilié successivement à l'une et à l'autre. L'on ne serait pas loin de la vérité, à ceci près cependant qu'il faut bien reconnaître que Saint-Laurent a généralement anticipé l'amélioration ou l'amplification des programmes universitaires.

En 1930, le père Léo Morin introduit au collège l'enseignement des graphiques, un chapitre que Wentworth présentait en un supplément qu'on avait bien eu soin jusque-là de ne pas considérer.

En 1934 accédait à la direction des philosophes un jeune prêtre rempli d'audace, ancien élève de M. Arthur Léveillé, le regretté doyen de la Faculté des Sciences et le si merveilleux professeur de mathématiques : le père Alfred Lavallée. Il crée, pour le cours de philosophie, une préfecture des études émancipée de la préfecture du cours classique, qui n'a plus dès lors juridiction que sur le cours de lettres. Très versé dans l'art si difficile de faire travailler les autres, il parvient à pousser les élèves au delà même des strictes exigences universitaires. Il réussit en peu d'années à évincer *Wentworth*, en lui adjoignant d'abord le savant manuel de *F.G.M.* (n° 262-A), puis en lui substituant tout à fait le *Cours d'Algèbre* par une Réunion de Professeurs (n° 264-E). La Géométrie de *Camman et Rébouis* remplace *Eysséric et Pascal*. La petite Trigonométrie des *F.I.C.* s'efface devant le copieux manuel de *Hall & Knight*. L'antique table de *Dupuis* cède la place à la table très complète du *Handbook of Chemistry and Physics*. Les élèves se familiarisent même avec l'usage de la règle à calcul.

Quand le dernier programme de la Faculté des Arts parut en 1945, il ne devait être obligatoire pour les philosophes qu'au baccalauréat de juin 1947. Mais dès septembre 1945, trois collèges acceptent de préparer leurs élèves à subir les exa-



UN BEAU TYPE DE PROFESSEUR :
LE PÈRE ELPHÈGE GUERTIN

mens universitaires suivant le nouveau programme : Joliette et Rigaud formaient avec Saint-Laurent ce trio de précurseurs. Et dès la première année, Antoine Lepage, un finissant de Saint-Laurent, décrochait le *prix Colin* !

« ... Et pour leur coup d'essai... ! »

À quelle cause attribuer un développement aussi rapide et aussi considérable de l'enseignement des mathématiques ? Sans doute à la plus grande importance que leur a attribuée la Faculté, les préfectures et les professeurs, à des classes et à des devoirs plus nombreux, à une sanction plus sérieuse, mais surtout à la *spécialisation des professeurs*. Au lieu de distribuer les diverses classes de mathématiques, comme moutarde après dîner, à des professeurs déjà débordés, elles sont devenues une chasse gardée, réservée aux spécialistes, dont plusieurs sont passés par l'Université. C'est le grand secret de tout succès. Avec des professeurs formés, peu importe les programmes ! Aussi est-il consolant de songer à l'avenir, quand on considère le nombre toujours croissant de professeurs que la Congrégation inscrit aux facultés d'études supérieures depuis une décade et demie. Et il est permis d'augurer pour l'avenir les plus beaux succès dans tous les domaines de l'enseignement.

Joseph Legault, c.s.c.



JEUNE SATYRE (IV^e siècle A.C.)

« ...une des plus splendides épiphanies du Créateur »

L'éducation par la musique



« Si le travail et le loisir sont tous deux nécessaires, le loisir est sans contredit préférable au travail, et généralement il faut chercher ce qu'on doit faire pour le remplir. Il ne s'agit certainement pas de simples amusements car il s'ensuivrait que l'amusement serait pour nous la fin de la vie... Il semble qu'il y a dans le loisir même une sorte de plaisir, de bonheur et de charme ajouté à la vie... L'homme le plus parfait se forme le bonheur le plus parfait en le composant des vertus les plus pures. D'où il suit évidemment que, pour savoir employer les loisirs de la vie libérale, il faut qu'on apprenne certaines choses, qu'on s'en instruisse et que ces études aient pour but l'individu lui-même qui jouit de ces loisirs. » (*Politique, livre V*)

Âgé de plus de deux mille ans, ce texte nous traduit la pensée de l'homme le moins frivole qu'ait produit l'antiquité païenne : Aristote de Stagyre. De ces prémisses — où maint élève croirait pouvoir trouver excuse à une douce fainéantise — le philosophe concluait, après une longue et minutieuse critique des motifs à l'appui, à la nécessité de faire apprendre la musique aux jeunes gens. Sans doute l'argumentation aristotilicienne a-t-elle subi nombre de transpositions : poètes, artistes, philosophes et humanistes l'ont remaniée, développée, drapée de toutes les somptuosités de leur verbe suggestif. Ils n'ont en réalité réussi qu'un commentaire, de plus en plus éloquent, des formules denses et ramassées du vieux Stagyrite. Au pouvoir d'accord et d'élévation de la musique, « république enchantée où les âmes se rendent visite », la révélation chrétienne devait ajouter la propriété suprême du symbolisme, la représentation du divin sur terre.

La musique est une des plus splendides épiphanies du Créateur. L'Église et les éducateurs chrétiens ne pouvaient l'oublier ; ils lui ont toujours accordé un rang privilégié.

En 1847, un petit groupe de religieux de Sainte-Croix, le cerveau hanté de rêves et le cœur gonflé d'espérances, voguaient vers le Canada, qui pour eux représentait l'inconnu et cette part de saine vigne que le Seigneur leur avait donnée en héritage. Ils n'étaient pas les prophètes d'un art nouveau, de cette « musique de l'avenir » dont s'alarmaient déjà les conservateurs ennemis du romantisme wagnérien. Leur royaume était d'un autre monde. Cependant, ils emportaient dans leurs bagages — chose admirable ou horrible ? — un lourd instrument, un ophicléide, que je me plais, avec une pointe d'humour peut-être, à trouver symbolique.

Avant de mettre sur pied les organismes indispensables à une sérieuse formation musicale, les fondateurs du collège laurentien eurent à liquider beaucoup d'autres problèmes plus pressants. *Primo vivere...* Mais la musique prit vite place dans les activités régulières d'une maison d'éducation qui ne se voulait inférieure à aucune autre. Le service liturgique exigea l'appui d'une chorale ; les soirées récréatives firent appel à ces voix bienveillantes qui ont la simplicité de commencer ; des efforts désintéressés amenèrent la création d'un orchestre, d'une fanfare ; on trouva des professeurs de piano, de violon et des autres instruments nécessaires au renouvellement de ces corps de musique. Les dimensions restreintes de notre exposé ne nous permettent pas de nous arrêter avec l'attendrissement d'usage sur les circonstances de personnes, de

temps et de lieux qui ont provoqué et favorisé chez nous la culture musicale. Nous devenons ainsi forcément coupables d'injustice, laissant dans l'ignorance et l'oubli trop de mérites dignes d'un meilleur sort. Mais, ayons-en la ferme conviction, des monographies plus fouillées se chargeront un jour de révéler aux légitimes admirateurs du passé la magnificence des dévouements qui ont fondé les réalisations contemporaines. Et un père Adolphe Clément, par exemple, recevra alors sa juste part de louanges.

Avec le siècle actuel s'organisèrent nos scolasticats, source inestimable d'animateurs de mieux en mieux formés aux exigences d'un développement artistique intégral. Grâce aux lumières de supérieurs intelligents, les différentes maisons de la congrégation se virent dotées de musiciens de toutes nuances : organistes, maîtres de chapelle, exécutants, professeurs et autres. Leur rayonnement produisit l'indispensable fonctionnement progressif : des élèves mieux éveillés à la valeur du Beau remplirent notre noviciat et ceux-ci, après l'intense travail de perfectionnement fourni pendant les années de préparation, transmirent à leur tour le flambeau toujours plus lumineux de leurs connaissances et de leurs enthousiasmes.

Au prestige exercé sur leurs camarades par des élèves supérieurement doués — tels Auguste Descaries et Téléphore Bourassa — s'ajoutait la propagande d'artistes déjà renommés invités à donner chez nous des récitals de plus en plus nombreux. Le folklore semble avoir joui assez longtemps d'une faveur presque exclusive. Théodore Botrel, Albert Larrieux, France Ariel ont laissé des souvenirs que les conversations des assistants maintiennent encore aujourd'hui vivaces et inspirateurs. Mais le terroir dut enfin partager sa popularité avec les formes d'un art plus élaboré.

Sans minimiser les efforts des générations antérieures, il nous paraît juste d'affirmer que les derniers vingt ans ont témoigné d'une propension à la musique jusque-là inconnue. Dans les maisons de formation, le père Joseph Métivier se manifesta le champion résolu de l'art grégorien réformé et de la grande polyphonie de la Renaissance. Longtemps organiste à l'Oratoire Saint-Joseph, le frère Placide Vermandere, mieux connu sous le nom de frère Placide, conquiert par ses talents de compositeur une large célébrité. En 1926, le père Laurent Parent s'installe à Saint-Laurent au pupitre de ma-

tre de chapelle. À sa disposition, il n'a que les ressources ingrates de voix travaillées par la mue. Mais le jeune prêtre vibre d'enthousiasme et ignore la crainte. Son audace méprise toutes bornes. Étonnés, ravis, libres des intempérances d'un esprit critique mieux trempé, les collégiens entendent se répercuter sur les vieux murs les clameurs de la messe de Widor, du Psaume 150 de César Franck, de la Rédemption de Gounod. Une Semaine Sainte introduit une Passion de Vittoria. Les réalisations ne sont pas toujours transcendantes — il n'en pouvait être autrement — mais l'élan, la hardiesse, l'esprit d'initiative ne manquent pas et, surtout, les élèves sentent sourdre en leur âme une vive curiosité pour les immenses domaines de la musique vocale.

Novembre 1931. Inauguration de la nouvelle chapelle, riche indiciblement d'un magnifique orgue de quatre-vingt-un jeux. Déjà l'ancien orgue, beaucoup plus modeste et actuellement installé à Sainte-Geneviève au scolasticat des théologiens, avait été honoré d'un superbe récital par l'excellent artiste belge Charles Courbouin. Un nombre considérable — mais, à notre gré, encore insuffisant — de grands organistes ont exploité les inépuisables ressources du nouvel instrument. Les cérémonies liturgiques ont acquis un tel caractère de majesté que les religieux mélomanes, une fois partis de Saint-Laurent, n'ont pu à certains moments échapper à des sentiments analogues à la nostalgie. L'exaltant réveil du Samedi saint, les charmes plus naïfs du cycle de Noël, les grandes fêtes du Temporal comme du Sanctoral ont reçu de cette voix, que l'art et la science ont formée de l'âme de milliers d'instruments, une intensité vraiment inefable. Une seule ombre à tant de joie : l'acquisition de cet objet d'envie bien compréhensible coïncida à peu près avec la retraite du père Albert Crevier organiste, directeur de fanfare et d'orchestre durant près de trente ans.

Mai 1933. Représentation d'Athalie, tragédie de Jean Racine, musique de Félix Mendelssohn. Peut-on à bon droit nous accuser de chauvinisme, de transport romantique, d'enthousiasme exorbitant dû à notre ignorance d'adolescents et maintenu dans son inaltérable ferveur première par le recul progressif des années ? Peut-être. Bon gré mal gré, il faudra toutefois reconnaître que les treize représentations auront rempli, auprès des collégiens de l'époque, la fonction d'une irrésistible révélation en matière de théâtre, de musique, de culture litté-

raire et d'humanisme tout court. Révélation dont on n'a pas encore mesuré toute l'ampleur des résultats. Il s'est alors effectué un bond prodigieux et l'équilibre subséquent n'a pas toujours été de maintien facile. Avec *Athalie*, la musique de scène s'implantait à demeure chez nous. L'année suivante, le *Polyeucte* de Corneille n'assombrit pas la partition musicale du frère Placide. En 1937, la *Captivité* de *Babylone* fait de nouveau appel aux timbres de l'orchestre. En 1940, l'*Antigone* de Sophocle — qui fut peut-être la plus véritablement artistique de ces réalisations mixtes — comportait, écrites par Gabriel Cusson, une ravissante musique de scène et une partition exclusivement rythmique, selon la plus pure tradition grecque, pour le chœur des vieillards. En 1941, *Jonathas*, du père Gustave La-

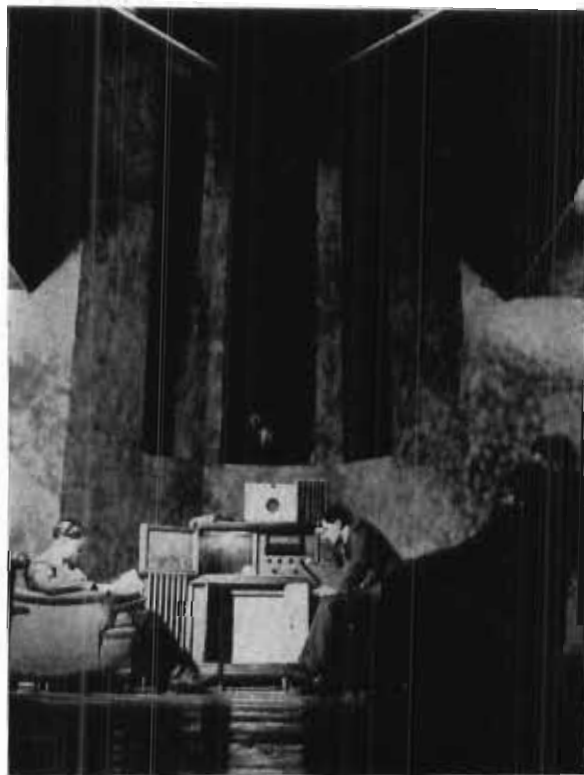
marche, c.s.v. Quarante-cinq instrumentistes et cent cinquante voix s'attaquaient à la musique déjà célèbre de Gabriel Cusson. En 1943, reprise de *Polyeucte*. En cette année de centenaire, le frère Placide s'occupe du revêtement sonore de l'exquise féerie d'Alexandre Arnoux : *Huon de Bordeaux*. Et des projets plus hardis encore s'échafaudent pour l'avenir.

Juin 1936. Date par excellence dans l'histoire de la culture musicale à Saint-Laurent. Wilfrid Pelletier amène dans la chapelle du collège, l'orchestre des Concerts Symphoniques de Montréal, les Disciples de Massenet, les Cathedral Singers, et un imposant groupe de solistes. À ce premier Festival, il dirige la *Passion* selon saint Matthieu, de Bach et la *Neuvième Symphonie*, de Beethoven.



En plus de l'éminent chef d'orchestre canadien-français, les Festivals de Montréal nous ont permis de voir à l'œuvre Eugène Ormandy, Sir Thomas Beecham et Sir Ernest Macmillan. La Messe en si mineur de Bach, la Missa Solemnis de Beethoven, de larges extraits du Parsifal de Wagner, les Requiems de Verdi, Mozart, Fauré et Brahms, le Rêve de Gerontino, d'Elgar, le Stabat Mater de Dvorak, les symphonies en ut majeur (Haeffner), en sol mineur, en ut majeur (Jupiter) de Mozart, la symphonie italienne de Mendelssohn, la septième symphonie et le poème symphonique En Saga de Sibelius, et la liste n'est pas finie des glorieux chefs-d'œuvre dont les splendeurs nous ont maintes fois quittés tremblants d'émotion ou paralysés de joie... Les élèves durent se contenter d'assister aux répétitions et la superbe qualité d'un tel art en dépassa plusieurs, surtout chez les plus jeunes ; mais combien d'autres en subirent le choc décisif et vivifiant, dessinant profondes les perspectives et larges les voies de la beauté sonore !

Début d'octobre 1939. Un jeune prêtre de Saint-Laurent achète les premiers albums d'une disothèque aujourd'hui orgueilleuse de ses quelques



LA DISCOTHÈQUE DE SAINT-LAURENT

deux mille disques de choix et de son incomparable local. On a beaucoup médité de la musique en boîte, sans résultat positif. À l'heure actuelle, la majorité des amateurs partagent le sentiment de Mauriac ému par un quintette de Mozart : « On a beau dire : sans la musique enregistrée, quelle eût été notre souffrance de ne pouvoir retenir au passage la plainte insaisissable ! Quand le rejouera-t-on à Paris, ce quintette ? Et, si on le joue jamais, en serons-nous avertis, serons-nous libres d'y courir ? » Elle est bien réelle, la familiarité monstrueuse avec le chef-d'œuvre « où nous installe le disque, mais le danger ne peut entrer en équilibre avec les possibilités éducationnelles de ce merveilleux moyen mécanique. Ces possibilités, trois hommes se sont rencontrés qui avaient résolu de ne pas les laisser inemployées. (Il convient de nommer ici deux de ces ouvriers de la première heure : les pères Alfred Lavallée et Paul-Émile Houle *). La réponse des élèves à l'invitation des grands maîtres de la musique fut immédiate et chaleureuse. Les « conversions », les conquêtes ne se comptent plus. De Saint-Laurent, l'entreprise heureuse rayonne sur toute la section canadienne de la congrégation : il n'est pas aujourd'hui en Sainte-Croix de maison de formation qui ne possède sa collection de disques et sa phono.

Les Festivals de Montréal restent encore l'influence la plus forte qui, en matière de musique, nous soit venue de l'extérieur. Elle n'est pas la seule. Lorsque, certains soirs d'activité artistique, le groupe des fervents s'attardent à rêver dans l'auditorium laurentien, les puissantes émotions du passé surgissent sans effort de cette mémoire collective. Selon ses préférences personnelles, chacun d'eux sent le plateau désert s'animer d'une impalpable présence ; groupes ou figures solitaires reprennent les positions, à jamais immobiles et stylisées, où les a fixés notre souvenir. Manécanterie de Paris, Orphéon de Montréal, Petits Chanteurs de Vienne, troupes de M. Victor Brault, famille Von Trapp, Arthur Leblanc, Jean Dansereau, Paul Doyon... Rendu commun par l'échange de paroles vraiment magiques — « factives » — le mirage vit d'une existence intemporelle, mais éphémère ; les personnages vacillent, se brouillent, s'évanouissent enfin jusqu'à la prochaine occasion de communion poétique. N'importe : à ces évocations, il y a plus

* Le troisième n'est autre que le signataire. N. de la R.

de joie que d'amertume, plus d'espérance que de regret, car le sentiment de la beauté vivante s'est une fois de plus affirmé présent dans notre âme et, nous le savons bien, le futur nous ménage des surprises égales à celles du passé.

Saint-Laurent, capitale de la musique ? Présomption sottise et intolérable, même si on ne voulait se complaire qu'en une cathédrale miniature. Les sortilèges du beau sonore ont exercé leur empire partout. Dans les scolasticats, par exemple, le culte respectueux du chant grégorien et de la polyphonie classique s'intensifie avec les années ; il a suscité les plus heureuses initiatives. Une excellente chorale et un corps d'harmonie peut-être plus remarquable encore honorent depuis longtemps le collègue Notre-Dame. Dans cette même institution, on a aussi utilisé, pour les spectacles dramatiques, les ressources de musique de scène écrites par le frère Placide. Le frère de ce dernier, le frère Séverin Vermandere, organiste de grand talent, a mis sur pied une manécanterie, filiale de la Manécanterie de Paris, qui ne le cédait en rien à son illustre aînée. Nous pourrions continuer à dérouler le long feuillet de notre catalogue. Mais nous nous étions, dès le début, résignés à l'injustice à l'égard des personnes, des institutions et des entreprises. Nous demandons pardon à ceux dont les noms ne paraissent pas sur cet illusoire tableau d'honneur ; les œuvres resteront, dont tous les bénéficiaires immédiats connaissent les responsables ; c'est là ce qui importe.



Pouvons-nous maintenant nous congratuler — nuance péjorative de présomption, et voulue — en nous affirmant avec béatitude que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes ? Évidemment non. Nous semblons évoluer vers un dilettantisme dangereux. Une rétrospective même sommaire des activités récentes indique une tendance à développer des auditeurs, mieux avertis si l'on veut, des mélomanes, plutôt que des musiciens. Des jouisseurs, en somme, proches parents du « specta-

teur pur » de Duhamel. Rien ne remplace l'exécution personnelle. Les voix, les instruments peuvent bégayer, s'accorder mal. Mais certains jours, — je transpose toujours la pensée de Duhamel — l'esprit des maîtres descend sur les musiciens malhabiles et, pendant une ou deux minutes, les interprètes sentent que le message leur est remis et qu'ils le portent, enivrés, malgré les sons imparfaits et l'expérience incertaine. C'est par l'intérieur qu'il faut accéder à l'âme des maîtres ; on ne parvient pas autrement à l'enviable situation d'auditeur intelligent et cultivé.

Les directeurs des corps de musique ne jouissent pas toujours des libertés d'action nécessaires. Nous manquons de professeurs de chant. Les « bois », les cordes graves ne sont pas assez favorisés. Nos orgues restent relativement inexploitées. Malgré de notables exceptions, tels les externes de Sainte-Croix, nos élèves ignorent l'histoire de la musique. Bref la route s'ouvre encore large aux artistes et aux éveilleurs d'enthousiasme.

Léon Bloy écrivait en 1900 qu'une « société où on est à croire que le Beau est une chose obscène est évidemment une société formée par Satan, avec une attention angélique et une expérience effroyable ». Nous pouvons être tranquilles : Sainte-Croix ne s'inscrit pas au nombre des milices diaboliques fustigées par le Pèlerin de l'Absolu. Elle a suivi les conseils du vieil Aristote et — je me dépêche de l'ajouter de peur d'être hanté par le fantôme vengeur de Léon Bloy — du Saint-Esprit qui, dans l'Éclésiastique, interdisait de nuire à la musique. *Ne impedias musicum*. La Dona Musique de Claudel nous avait donné rendez-vous sur un lac d'or. Plusieurs l'ont cru sur parole et sont partis, à travers les barrières et les coupures, à la recherche de la mer invisible mise à notre disposition. Comme tous ceux qui savent persévérer dans la quête de la joie, ils ont trouvé le pur objet de leur désir, ils ont entendu « la phrase qui prend aux cuivres, gagne les bois et progressivement envahit les profondeurs de l'orchestre », la phrase attestant que, d'un bout jusqu'à l'autre de la Création, « il ne cesse point de continuité ! »

Jean-Marie Gaboury, c.s.c.



« ..œuvre devenue maintenant un événement artistique »

Le souci de la beauté



SAINTE-CROIX au Canada peut-il se rendre le témoignage de s'être développée dans un cadre de beauté ?

À l'encontre de ce que l'on attendrait chez une communauté aux prises avec les difficultés d'un accroissement trop rapide, nos devanciers n'ont jamais cru que l'on dût sacrifier au profit d'un utilitarisme satisfaisant les exigences de l'esprit ordonnant la matière ; ces maîtres vraiment humanistes n'ont pas oublié de cultiver le goût en même temps qu'ils meublaient les intelligences et formaient les volontés.

Je me rappelle, lors d'une première visite au collège de Saint-Laurent, à la veille de commencer mon cours, qu'en me rendant voir l'ancienne chapelle, je me trouvai soudain en face de la belle verrière de la Vierge qui ornait alors la première fenêtre du côté de l'épître. La vue de cette œuvre d'art, primée à une exposition de Paris, ne fut pas le moindre témoignage à mes yeux de la culture de ces éducateurs qui évoluaient ainsi dans une parfaite eurhythmie.

J'eus dans la suite maintes occasions de m'émerveiller : quelle formation peut rester attachante si elle n'a eu ses heures d'extase ? Et c'est une joie authentique que de les revivre.

Saint-Laurent construisit plus tard sa splendide chapelle. Le père Albert Cousineau était supérieur : tout ce qu'il touchait de sa main semblait fleurir en beauté. Il concrétisait nos rêves et les émerveillait par surcroît. Sans doute, diront les autres, ce fut pour le collège une aubaine que d'hériter d'un magnifique temple déjà élaboré. Je n'en remarque pas moins une fois de plus qu'on ne

prête qu'aux riches.

L'église Saint-André et Saint-Paul était destinée à voir ses joyeux pinacles et ses impeccables ogives rejoindre pour fins de remplissage quelque amas de pierre anonyme. Saint-Laurent la sauva de cette déchéance : cette pierre où avait chanté un lointain écho des cathédrales du moyen âge, allait pouvoir retrouver toutes ses résonnances intimes en se mettant au service de la jeune prière des étudiants.

La tour et les murs extérieurs furent respectueusement transportés ; en les reconstruisant on les suréleva par la base, ce qui ajouta encore à leur élan. Tels quels, ils sont vraiment imposants et captivent le regard. La façade n'a certes pas la grandeur des portails gothiques catholiques, mais la tour compense bien par son authentique majesté ; et les autorités du collège ont eu le bon sens esthétique de la reconstruire en entier dès le début, sacrifiant par ailleurs sur ce qui pouvait être sacrifié, mais n'imposant pas une pitoyable infirmité de naissance à un monument encore nouveau.

L'intérieur aussi fut terminé dès le début. On conserva la charpente apparente de l'ancien temple, bien qu'elle ne fût ici nécessaire pour soutenir la voûte entièrement construite de béton. Un décorateur dont il faut louer le talent a su en accentuer les lignes maîtresses par de généreux filets d'or et des rehauts de couleur, lui faisant ainsi jouer en plénitude son rôle architectural.

Le sanctuaire s'est vu, un peu plus tard, enrichi d'une boiserie de chêne sculptée par M. Vermandere qui mérite d'être citée de même que les confessionnaux : travail d'amoureuse patience



LE CURÉ D'ARS PAR SERRAZ

sur un thème authentiquement gothique, dont le détail remplit d'étonnement et l'ensemble produit l'admiration.

Entre temps, on transporta dans la grande fenêtre de la façade la verrière de la Vierge aux bleus incomparables. À ses côtés prirent place tous les grands dévots de Marie et apôtres renommés de son culte. La rose fut occupée par une *pietà* plus austère mais dont le coloris, comme celui des autres figures, a été soigneusement proportionné à celui du personnage central déjà existant : un ensemble de couleurs d'une grande richesse encadré d'une mouluration somptueuse qui nous fait regretter de ne pouvoir l'apprécier qu'au moment de quitter la chapelle.

Mais d'autres beautés ont pu nous réjouir au préalable : un peuple de statues montant la garde tout autour de la nef. Les premiers essais en ce domaine furent timides et pour cause : tant d'honorables personnages s'étaient arrogé l'honneur d'une place par le seul mérite de leur ancienneté — les statues reproduisent les hommes — qu'il fallait y mettre des égards. Ce fut encore le supérieur qui donna le ton en rapportant de France deux modèles de Serraz : un Tarsicius vraiment charmant et un ardent Curé d'Ars qui n'avait ni soutane rapiécée ni chaussures trouées mais tant d'amour dans le regard qu'il finit par se faire accepter.

On a plusieurs fois depuis, fait appel au talent d'une artiste canadienne pour remplacer peu à peu par des statues en bois sculpté les anciennes plâtreries peinturlurées des autels secondaires. Sylvia Daoust, qui a vraiment trouvé sa voie en ce domaine, a déjà à son crédit dans la chapelle de Saint-Laurent, une bonne demi-douzaine de sujets sobres, élégants et de belle inspiration ; le métier ferme étonne même chez une femme, mais la grâce des attitudes a vite fait de rassurer.

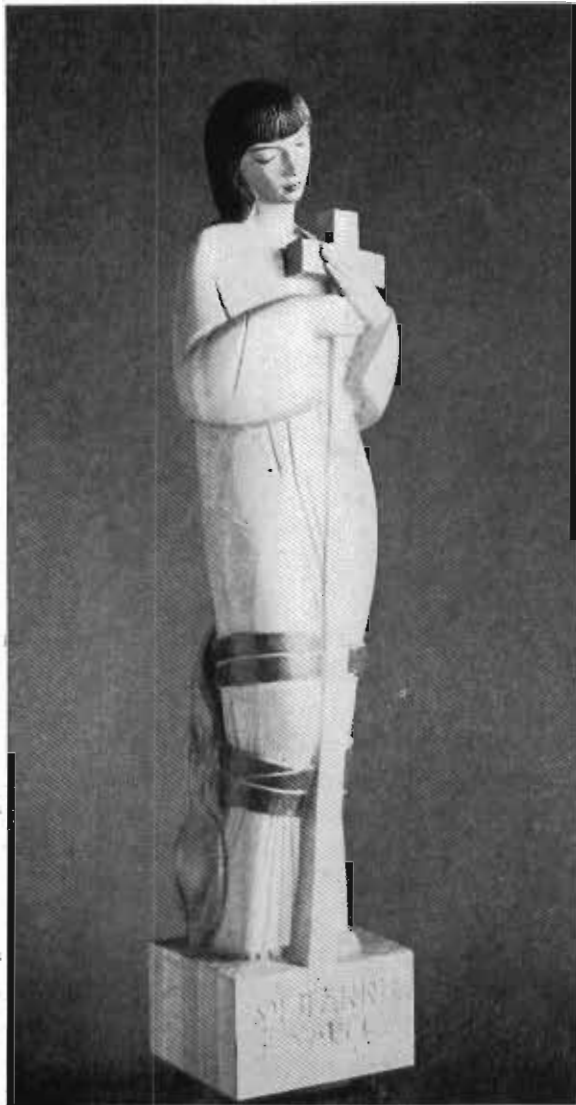
Accessoires de grand luxe, que tous ne peuvent se payer, encore que le prix soit loin d'en être exorbitant, mais qui ne font cependant rien plus qu'être dans la note juste, celle de la culture qui constitue la personnalité. Ici comme là, il ne peut être question d'articles en série.

Toutes nos maisons ne sont pas semblablement avantagées sur ce point, encore que la tendance se généralise. Car le goût se fait partout plus exigeant ; les esprits sont plus alertés. Je n'en veux comme exemple que l'organisation de ces expositions qui se sont tenues, en particulier à l'Externat Classique, chez les philosophes de Saint-Laurent et au collège Notre-Dame. Initiatives peu coûteuses et souvent prises par les élèves eux-mêmes sous la direction de maîtres avertis. Et pour quelques jours, toute une maison de formation baigne dans l'atmosphère d'une vie intense traduite en formes plastiques. Or l'on sait qu'à l'opposé de toute autre exposition, les arts qui sont un langage parlent d'eux-mêmes et transmettent leur message, sans que l'on ait besoin de recourir aux explications. Ils montrent concrètement l'inexplicable que ne parviendront jamais à donner les manuels ; l'équivalent se fait d'ailleurs pour la musique et on a pu en lire plus haut un exposé très juste.

Il me répugne de citer des noms, parce qu'on

risque toujours de laisser croire que les autres sont des opposants ; mais s'il me fallait parler des initiateurs du culte de l'esthétique chez nous, je saluerais avec admiration un père Joseph Métivier, qui ne fut pas seulement un maître spirituel pour les jeunes générations qu'il a formées, mais aussi un maître du goût, aussi bien dans la musique que dans tous les arts liturgiques. L'intransigeance avec laquelle il se porte spontanément vers les formes les plus pures de l'art fait écho chez lui à l'idéal religieux qu'il propose aux jeunes et qui seul peut répondre à leurs aspirations. Il restera un maître.

D'autres aussi ont été des éclaireurs et ils ne valent pas par le nombre, mais par la qualité.



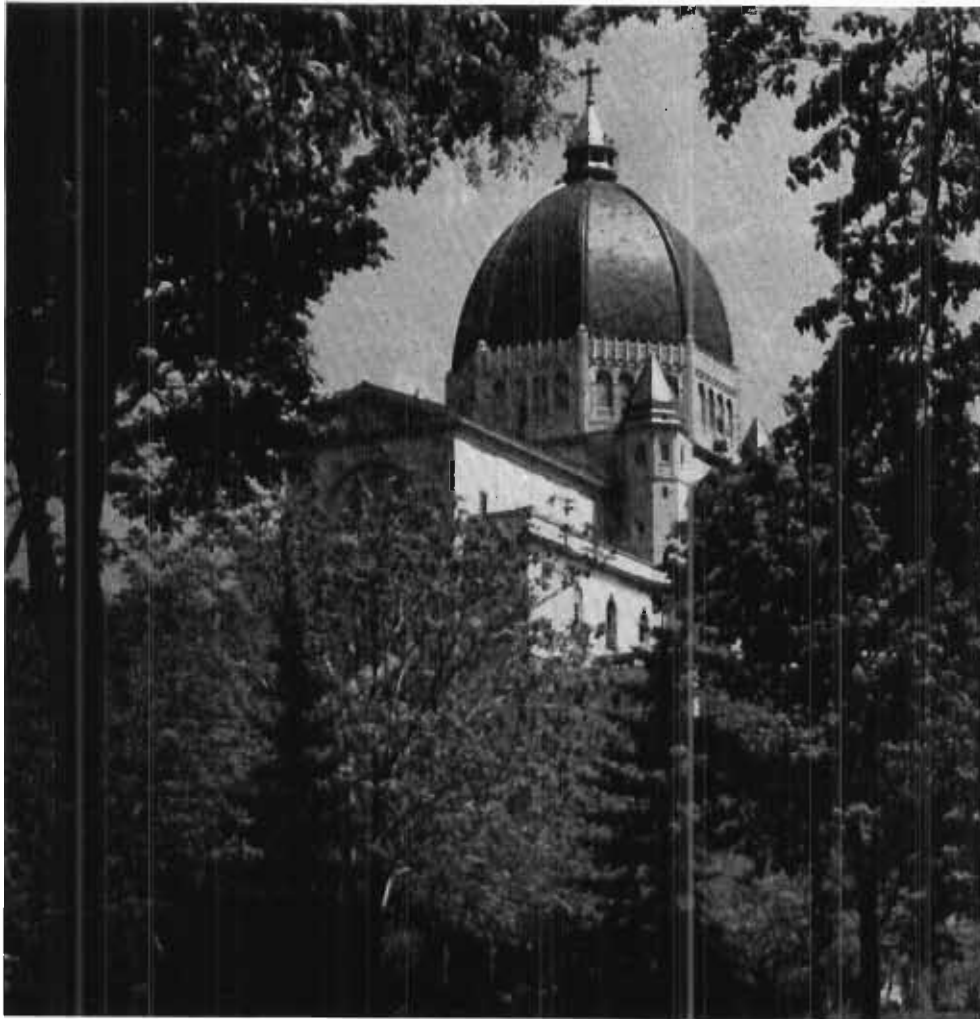
STE JEANNE D'ARC PAR SYLVIA DAOUST

Le père Émile Legault a semé largement autour de lui et il le fait encore très heureusement au profit du grand public. Je ne parle pas ici du théâtre lui-même, mais de tout ce qui en est l'élément plastique et auquel il apporte toujours un soin sans défaillances. J'ajoute même que dans ce domaine le père a non seulement eu un constant souci d'éviter le banal, mais qu'il a, la plupart du temps, suscité des créations que n'auraient pas dédaignées les metteurs en scène de grande classe.

Le père P.-E. Houle à son retour de France avait vu et savait apprécier. Il contribua largement aux grands succès de la scène laurentienne en dirigeant une présentation somptueuse et de goût toujours parfait.

Enfin, parmi les professeurs même, il faut retenir les noms des frères Frédéric, Sergius et Jérôme qui, chacun à sa façon, ont su, en plus de donner l'habileté manuelle, éveiller le goût esthétique chez leurs élèves.

Dans deux autres domaines on a pu constater que le sens esthétique faisait partie de notre patrimoine : celui du vestiaire liturgique, où nous avons été les tout premiers à admettre concrètement la supériorité des vêtements amples (notre scolasticat de théologie en était largement pourvu dès 1935, de même que notre noviciat) ; et celui des imprimés qui ont eu généralement le pas sur leurs semblables. En 1929, *La Gerbe*, revue du Séminaire Sainte-Croix, se présentait déjà avec un goût exquis, grâce à la collaboration des pères Legault, Le Duc et Beaudry. Les *Annales de Saint-Joseph* avaient même avant 1933 nettement rompu avec le genre mièvre qui a si longtemps déprécié les revues religieuses et furent citées comme exemple à l'École des Beaux-Arts ; aujourd'hui la revue *l'Oratoire*, imprimée en rotogravure, fait avec raison l'envie de ses compagnes même profanes. Quant à nos journaux, on se rappellera quel renouveau *JEC*, par exemple, a apporté dans la plupart des milieux étudiants. L'association des Escholiers Griffonneurs, fondée dans la suite pour susciter l'émulation entre les périodiques de collège, décerna en 1946, la *Griffe d'or* à notre Externat Classique. Son journal *Le Trait d'union* se présente, en effet, depuis quelques années, dans une tenue marquée au coin d'un bel air de jeunesse et de personnalité ; les illustrations du jeune Prévost méritent d'être citées pour leur effet décoratif et leur composition déjà savante. Les maîtres de l'Alma Mater ont reconnu le talent



LE DÔME
DE
L'ORATOIRE
SAINT-JOSEPH

de cet artiste en épanouissement et n'ont pas cru déchoir de leur renommée en lui demandant d'esquisser pour les fêtes du Centenaire les maquettes de leurs décors pour la pièce projetée : *Huon de Bordeaux*. C'est un jeune religieux, le père Jean Tétreault, doué d'un sens très sûr du coloris, qui a été chargé de l'exécution des maquettes, et un autre jeune — également sans grades ni galons — le père Georges Saint-Aubin, qui assure la mise en scène. Pénurie de talents ? Non pas. Avant-gout d'un autre centenaire encore plus effectif.

Et je n'ai rien dit de l'Oratoire où le sens esthétique s'est exercé de façon particulièrement avantageuse.

On peut discuter en certains milieux l'architecture extérieure du Sanctuaire. La faute en est surtout aux architectes, qui furent victimes de la

mode du dernier siècle dont la tendance était de vouloir reproduire servilement en Amérique les monuments conçus pour d'autres climats. Le style cependant reste honnête et l'aspect viril. Et si l'impitoyable Huysmans se faisait pèlerin de Saint-Joseph, il est assez sûr qu'il nous épargnerait les invectives qu'il lance avec raison contre certains lieux de pèlerinage : ce qui est déjà une excellente recommandation.

La crypte demeure une construction qui échappe décidément à la banalité ; elle est un puissant bastion adossé à la montagne et contre lequel « le flot des misères humaines vient battre sans relâche » ; elle concrétise bien l'inébranlable confiance envers le Patron de l'Église. Par ailleurs la terrasse, qui en forme le toit et d'où la vue embrasse un immense paysage, n'est pas sans suggérer

au visiteur le rayonnement sans limite du crédit de saint Joseph. Cette terrasse devient aussi un imposant parvis pour l'église supérieure.

Quant à la basilique elle-même, conçue d'abord entièrement selon les données de l'architecture Renaissance, elle a été avantageusement modifiée en cours d'exécution ; le dôme qui la domine actuellement corrige avec bonheur ce que l'ancien plan offrait de luxe mondain et inutilement coûteux. Dom Paul Bellot, o.s.b., qui en fut le judicieux architecte, a laissé également pour l'intérieur de la nouvelle église un plan complet fort impressionnant et qui est à cent lieues de la mièvrerie mal fichue.

Au sujet du passage au pays de ce grand architecte bénédictin et de son inappréciable influence sur la technique de la construction, je me dois d'ajouter pour rendre justice aux faits que c'est à la demande expresse de la Communauté que le célèbre artiste est venu au Canada.

Lors de son second voyage, l'architecte du dôme de l'Oratoire amenait avec lui le sculpteur français Henri Charlier. À cette époque, les autorités du Sanctuaire ne purent malheureusement faire profiter l'œuvre de l'incontestable talent du grand sculpteur ; celui-ci a néanmoins laissé dans la crypte une fort belle peinture représentant *la Mort de saint Joseph* et destinée à orner le tombeau du frère André récemment décédé.

L'exécution des statues pour le chemin de la croix sur la montagne a été confiée à un jeune artiste canadien : Louis Parent. Ce gigantesque travail, commencé il y a déjà quatre ans, promet de

devenir une réalisation digne des plus belles époques ; on y trouve une profonde inspiration chrétienne alliée à une réelle valeur artistique.

Pour cette œuvre d'envergure, Louis Parent a choisi le procédé classique de sculpture : modelage en glaise traduit ensuite dans le plâtre pour être enfin reproduit définitivement en pierre. Il faut lui rendre le témoignage de n'avoir pas cédé à un engouement passager pour la taille directe — qui à l'instar de l'improvisation reste l'apanage des maîtres après de longues années d'expérience — mais de s'être donné la peine d'étudier ses modèles à tous les stades de l'exécution pour les corriger au besoin.

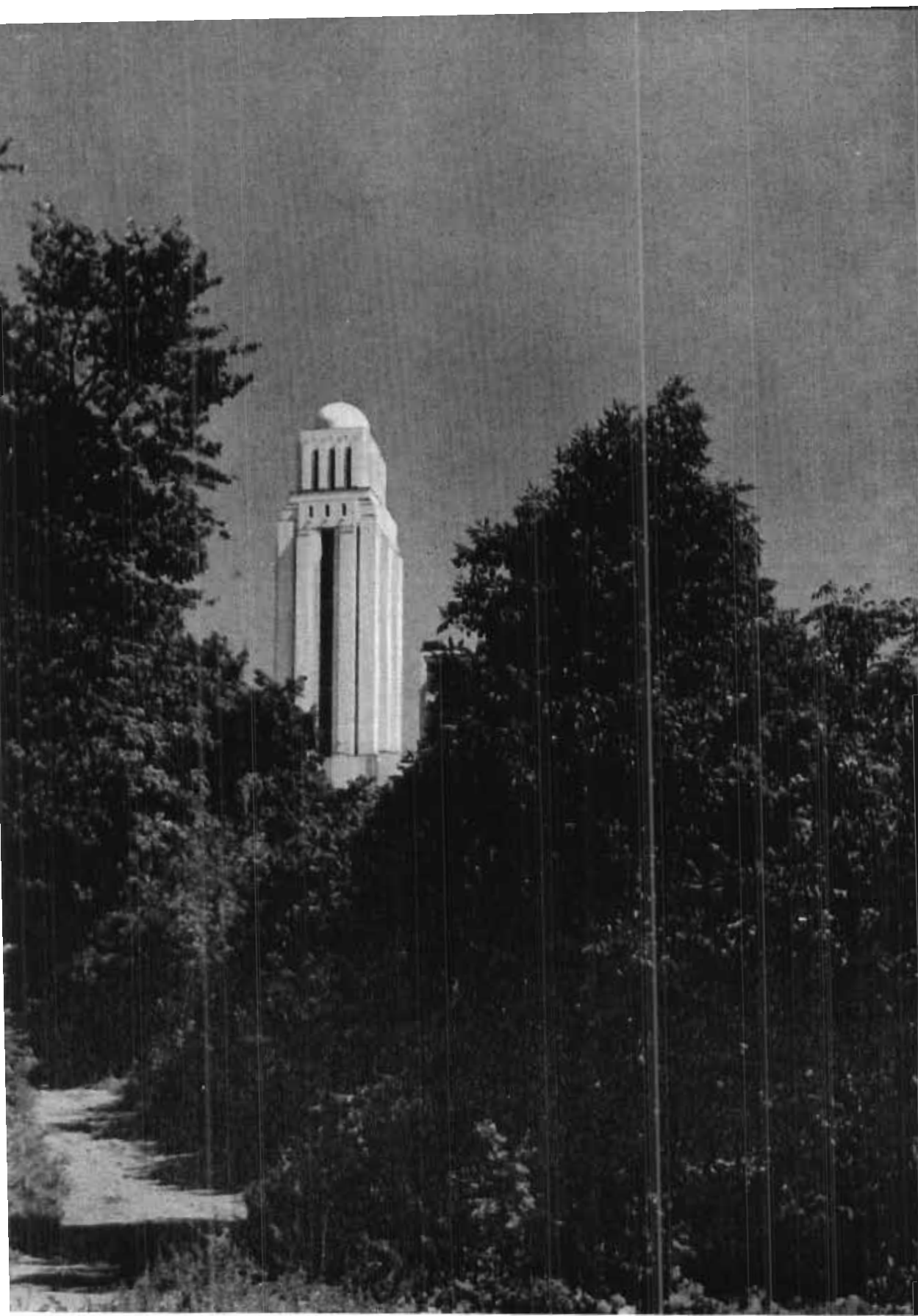
Son œuvre, qui n'est encore visible qu'à l'atelier, a cependant tôt fait d'attirer l'attention des connaisseurs et elle est devenue maintenant un événement artistique qui fait marque dans l'histoire. Des critiques étrangers, parfois non catholiques, ont demandé la faveur de la présenter à leur public et l'ont accompagnée de fort élogieux commentaires.

Par ailleurs les autorités de l'Oratoire ont reçu des témoignages non équivoques de félicitations pour avoir eu le courage de faire confiance à un artiste de chez nous pour une réalisation de cette importance, et d'avoir ainsi permis à l'un des nôtres de donner la mesure de son talent à la grande admiration de tous.

En cela et en d'autres circonstances, Sainte-Croix demeurée fidèle à sa tradition de travailler sur de la beauté, a largement contribué à rassurer notre fierté nationale.

Elphège-M. Brassard, c.s.c.





'... la principale et la plus haute protectrice de toute science humaine.'

Lumières sur la montagne



Aussi longtemps l'on n'est point parvenu à évoluer dans la vérité abstraite, aussi longtemps l'on étudie pour épeler et lire la science humaine, non pour la saisir ni la comprendre. Or, seul l'enseignement universitaire montre effectivement à penser. Il est, certes, des cerveaux supérieurs hors des universités, c'est qu'ils en ont l'esprit. On commence à penser dans l'enseignement secondaire, mais d'une manière strictement inchoative, tel que dans la simple appréhension pure ou la simple appréhension complexe, disait saint Thomas ; comme l'embryon est déjà un peu l'organisme, mais ne l'est qu'en germe et non d'une façon formelle et active. Prenons la chimie, la botanique, la biologie. Ces sciences offrent des faits extérieurs et incohérents à l'observation vulgaire, des séries liées de faits à l'observation méthodique et dirigée. Mais leur réalité profonde, l'essence cachée derrière tous ces phénomènes, le concept spécifique de cette matière universalisée, c'est-à-dire désincarnée de ses contingences, il est réservé exclusivement au regard scrutateur du haut savoir de les discerner, regard que possède le véritable savant.

De plus, l'Université est le cerveau d'une nation ; elle est une cornue vivante dans laquelle s'élaborent les doctrines, les systèmes et les orientations d'un peuple. La physionomie morale d'un groupement, au milieu de l'humanité, et sa personnalité ethnique, ce qui constituera sa puissance précisément humaine, puissance toujours victorieuse et incorruptible, viendra de la qualité de son esprit, du caractère de sa culture spirituelle, partant de son haut enseignement.

Aussi, la pensée de l'Église est d'informer

celui-ci de spiritualité surnaturelle. Les Docteurs chrétiens et l'histoire de l'Église nous commandent de nous emparer de tous les êtres de la création et de tous les arts de la civilisation pour en faire les échelons qui nous mèneront à Dieu, les cordes innombrables de la lyre qui chante universellement la divine gloire. « Lorsque le Seigneur Dieu de toute science confia à son Église, est-il dit dans la Constitution *Deus scientiarum Dominus*, le divin mandat d'enseigner à tous les peuples, sans aucun doute Il l'instituait en même temps que l'infaillible maîtresse de la vérité sacrée, la principale et la plus haute protectrice de toute science humaine. »

Une communauté religieuse ne peut donc communier réellement à la pensée de l'Église sur ce point en se désintéressant de la vie universitaire. L'âme et la vie, dans ce domaine d'enseignement, c'est le haut savoir, c'est la science abstraite, ce sont les théories pures, ce sont les principes repensés et examinés dans toute l'ampleur de leurs dimensions spirituelles, c'est la hiérarchie des essences, c'est l'être compris dans toutes ses modalités.



Ce serait flagornerie et naïve duperie d'affirmer que les préoccupations universitaires de notre Communauté ont toujours été satisfaisantes ou que son jugement pratique sur la valeur intrinsèque d'une carrière universitaire a atteint un stage de maturité. Et cela, indépendamment de situations difficiles et de pénurie de membres. Il reste, néanmoins, que la communauté de Sainte-Croix, par quelques-uns de ses membres, a fourni un certain

apport à l'enseignement universitaire.

En décembre 1920, à la suggestion de M. G. Lebidois, Son Excellence Monseigneur Georges Gauthier, alors recteur de l'Université de Montréal, faisait des démarches auprès des autorités de la Communauté dans le but d'obtenir les services du père Albert Montplaisir à la Faculté des Lettres. Ce geste indiquait que la haute culture et la compétence du révérend Père rayonnaient hors des cadres de nos collèges, car le titulaire de la chaire qu'il était appelé à occuper n'était autre que monsieur G. Lebidois. Par malheur, un réseau de circonstances empêcha le père Montplaisir d'occuper le poste vacant.



Une décade plus tard, le père Eustache Gagnon initiait, d'une façon modeste mais significative, la contribution de notre Communauté à l'enseignement universitaire. Chargé de donner, chaque année, une série de vingt leçons sur la cosmologie, il se révéla un universitaire de trempe ; et l'universitaire est celui qui, au-dessus des données vulgaires et d'une culture moyenne dans les sciences et dans les arts, en possède les principes majeurs. Le révérend Père n'eut pas d'adaptation à faire pour se mêler aux milieux intellectuels les plus vivants et collaborer aux diverses activités des sociétés philosophiques. Même depuis son départ de notre province, il est resté pour ceux de son caractère intellectuel une lumière et une inspiration.



L'Université est de nos jours l'ensemble des chaires de haut enseignement. Or c'est la philosophie qui relie les diverses chaires sur un terrain commun et qui fournit à toute science sa racine et sa sève. En d'autres mots, c'est la philosophie qui donne au penseur de l'envergure et de la transcendance. C'est elle qui fait l'universaliste et le haut-penseur dans la manière de considérer tous les problèmes de la vérité. Elle crée l'esprit universitaire, qui permet de juger universellement de la vérité, qui forme le spécialiste fécond, qui subjugué enfin les élites et retient par elles les sociétés dans la captivité salutaire de la foi.

Or, quand, en 1942, la Faculté de Philosophie connut sa véritable évolution qui la mit du

coup sur le pied des grandes Facultés de l'Université, promettant d'en faire un des foyers de culture des plus féconds, le père Gérard Petit recueillit le germe jeté en terre par le père Eustache Gagnon et devint à la fois professeur titulaire de la philosophie de la nature et chargé d'un cours spécial de méthodologie scientifique. Depuis 1945, l'Institut de Psychologie le charge d'un cours de philosophie de l'éducation.

La tâche de l'universitaire ne consiste pas uniquement à se livrer avec compétence et profondeur à l'enseignement supérieur ; elle exige de se livrer à de longues recherches et d'exprimer par des écrits les résultats de ses réflexions. Aussi le père Petit a-t-il publié plusieurs ouvrages d'ordre philosophique : « L'homme contemporain et le problème social » (épuisé) ; « L'homme contemporain et le problème moral » (1^{er} prix David, 1945) ; « L'Art vivant et nous ». En reconnaissance de ses travaux, l'auteur fut récemment élu membre de la Société canadienne Saint-Thomas-d'Aquin.



La philosophie de la nature demande à se compléter par les sciences expérimentales. Elle ne nous procure pas de l'objet auquel elle se termine, c'est-à-dire de la nature sensible, une connaissance complète à elle toute seule. Cette connaissance philosophique du réel sensible doit renoncer à l'explication du détail des phénomènes, à l'exploitation des richesses phénoménales de la nature. Pourtant, le philosophe de la nature désire savoir ce que sont les choses naturelles, non pas d'une manière confuse, mais dans leur concrétion propre. L'explication du détail des phénomènes appartient à la science expérimentale, qui se contente humblement d'expliquer par l'observable sans chercher à découvrir l'essence. La philosophie de la nature demande donc, en tant même que science, en tant même que savoir, à se compléter par les sciences expérimentales, qui cependant sont spécifiquement distinctes d'elle.

Par le révérend père Léo Morin, la Communauté de Sainte-Croix contribue à la formation scientifique qui se donne à l'Université de Montréal. Si l'humanisme scientifique est une loi de probité, de franchise, de liberté, de vérité, de mesure exacte en toutes choses, nous pouvons affirmer que la vie universitaire, dans son aspect scientifique, était le

terme naturel de l'activité intellectuelle du père Léo Morin. Il s'y engagea, muni d'une fructueuse expérience de neuf ans (1927-36) comme professeur de sciences au collège de Saint-Laurent, et sa carrière fut une rapide ascension : professeur de Géologie et Directeur de l'Institut de Géologie de l'Université de Montréal (1938-43) ; Secrétaire et Vice-Doyen de la Faculté des Sciences, Université de Montréal (1947) ; Conférencier du Service des Mines de Québec (1937-43) ; Géologue auxiliaire du Service des Mines de Québec (1937-43).

Et vu que l'esprit scientifique se nourrit et se développe dans la collaboration, le Père participe activement à plusieurs sociétés scientifiques : Société canadienne d'Histoire naturelle, (président 1941-42) ; Cercles des jeunes Naturalistes, (chef du Service de Minéralogie (1932-43) ; Société de Géographie de Montréal, (1943-47) ; Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences ; American Association for the Advancement of Sciences ; Société de Photogrammétrie Québec 1943.

Le père Léo Morin est plus qu'un chercheur consciencieux ; il est apôtre de la pensée. Plus que tout autre membre de notre communauté, il a, d'une plume limpide et précise, collaboré aux multiples revues de notre province et multiplié ses communications aux congrès des sociétés scientifiques.

Il a connu et connaît encore la gloire et les difficultés des pionniers. Il débuta dans sa carrière universitaire à un moment où l'Université était en pleine crise financière, où l'Institut de Géologie était sans mobilier, sans outillage, sans collections, sans volumes, évidemment sans laboratoires. Or, bien que l'avenir réserve d'affronter une foule de problèmes,

les progrès se sont accusés à un rythme surprenant. Ces labeurs cachés n'apparaissent pas sur les panoplies : ils n'en sont pas moins d'une certaine façon le thermomètre de la valeur des hommes.



À cette liste il faut ajouter l'apport récent du frère Lucien Lévesque, attaché au Service de Biogéographie de l'Université de Montréal où il enseigne pour la première année.

Professeur de Sciences depuis au delà de dix ans au Collège Notre-Dame, il est rompu à la pédagogie de cet enseignement ; de plus, sa thèse très élaborée sur la Flore du lac Nominique lui a déjà valu la Maîtrise ès Sciences avec l'hommage admiratif unanime et spontané du jury ; il poursuit même actuellement des travaux de recherches en Phytosociologie, i. e. sur les associations végétales en vue du Doctorat ès Sciences.

Cette excellente préparation que le frère Lucien Lévesque apporte à sa nouvelle tâche jointe à sa longue pratique de la recherche scientifique autorise donc à son sujet les meilleurs espoirs.



Notre communauté n'avait pas le droit de se soustraire à l'influence civilisatrice, à sa mission doctrinale, à l'apostolat intellectuel. Fort modeste est encore son apport à l'enseignement supérieur, mais ces quelques germes sont déjà, si nous ne faillissons pas à nos obligations, lourds des futures moissons.

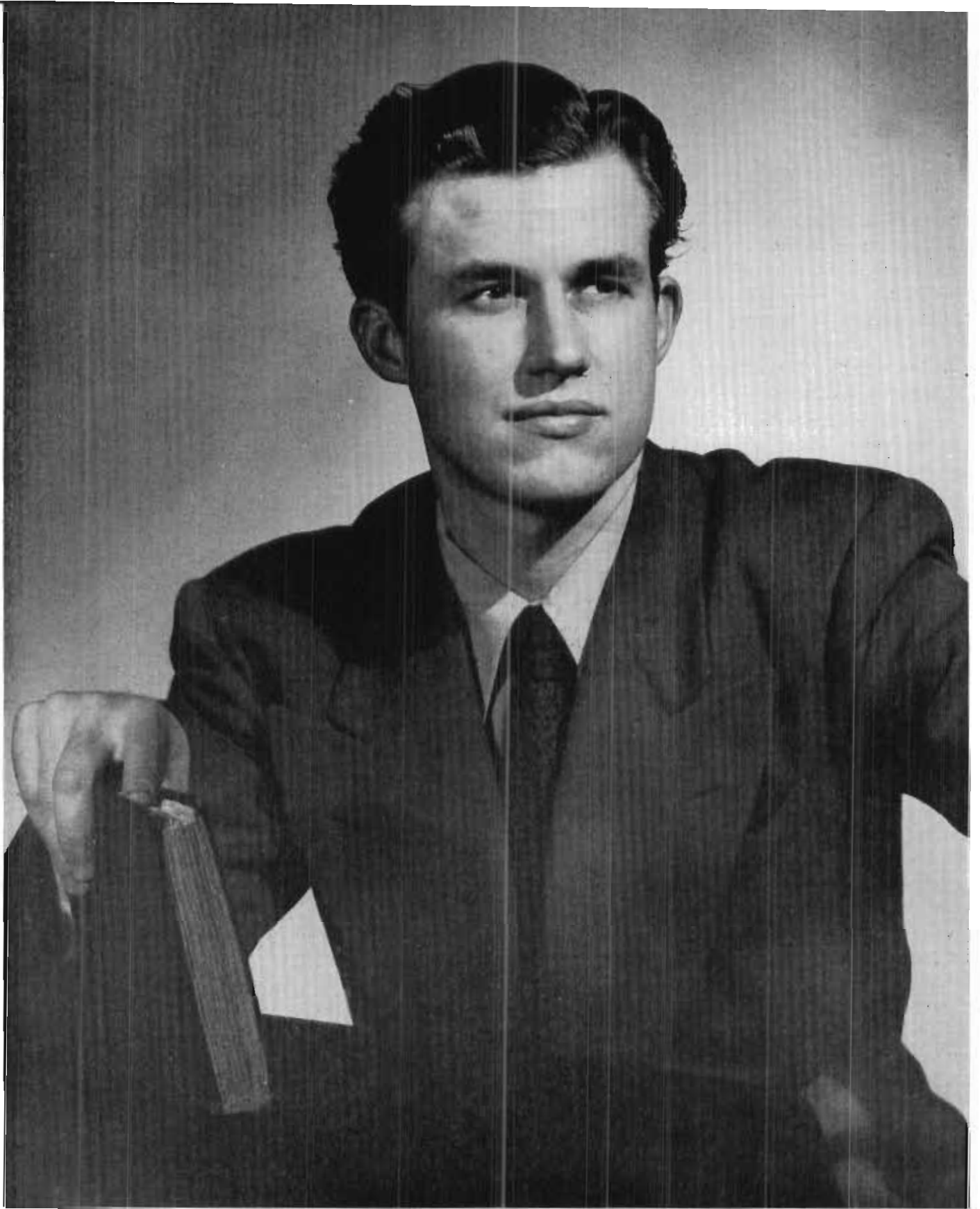
Gérard Petit, c.s.c.



Il convient de mentionner ici l'École des bibliothécaires de l'Université de Montréal. Cette école fondée le 13 mai 1937 grâce à l'initiative d'un groupe de bibliothécaires et de bibliophiles dont nos pères E. Deguire, R. Boileau et P.-A.

Martin, est immédiatement annexée à l'Université et ouvre ses cours l'été suivant.

Les pères Deguire et Martin sont de l'administration et ce dernier avec les pères R. Boileau et L. Fréchet, y professe en classification systématique.



... apte à aborder les études spécialisées''

Notre cours scientifique



TEL qu'entendu dans les notes qui vont suivre, le cours scientifique ne doit pas être confondu avec l'enseignement scientifique dispensé dans nos diverses institutions, à des degrés divers, depuis l'arrivée des premiers Religieux au Canada. Par ce cours scientifique on voudra bien entendre ici un système d'enseignement particulier, comportant un programme d'études spécial, propre à former et à instruire le jeune homme, le rendant apte, après ses études, à recevoir l'enseignement universitaire.

L'enseignement donné sous cette forme et dans ces cadres ne date que depuis une quinzaine d'années dans la Congrégation de Sainte-Croix au Canada. En effet, la période très courte qui s'écoule de 1933 à nos jours couvre toute son histoire. Avant cette date, en aucune circonstance, les autorités ne songèrent à l'inauguration d'un tel cours. Il faut dire que pendant cette longue période qui s'étend de 1847 à 1933, les activités des Religieux de Sainte-Croix étaient accaparées par les cours élémentaire, technique, agricole, commercial, secondaire et universitaire. Les effectifs, s'ils étaient bien préparés par de fortes études pédagogiques, demeuraient peu nombreux, insuffisants pour ces travaux multiples où trop souvent un seul professeur accomplissait la tâche de trois spécialistes. On dut donc se contenter, bon gré mal gré, de donner l'enseignement exigé par les circonstances. Ces dernières ne favorisèrent le cours scientifique qu'en 1933.

Si l'on excepte un essai tenté au collège de Saint-Laurent vers 1938, ce système particulier d'enseignement est demeuré jusqu'ici l'apanage du collège Notre-Dame. Quelques-unes de nos écoles

(Sainte-Geneviève, Sutton, Grande-Baie) ont inauguré ces dernières années, dans leur localité respective, des classes primaires supérieures. L'École Beudet, à Saint-Laurent, possède même le cours complet, c'est-à-dire, de la Dixième à la Douzième année inclusivement. L'enseignement scientifique donné dans ces diverses maisons n'est nullement négligeable, et si dans ce bref exposé historique sur la question du cours scientifique nous nous contentons de souligner leur existence, c'est uniquement parce que nous les considérons comme des institutions établies sur un autre plan que celui du cours scientifique. Elles mériteraient plus qu'une mention. Nous regrettons que les cadres restreints du présent travail ne nous permettent pas d'en écrire davantage.

C'est exactement au printemps de 1933 que les autorités du collège Notre-Dame, cédant aux instances réitérées du public, annonçaient pour le mois de septembre suivant l'ouverture de la première classe du cours scientifique. Au cours des vacances, un laboratoire de chimie fut aménagé; un modeste cabinet de physique, qui s'est complété depuis, s'élaborait dans le même temps; les collections zoologiques et botaniques étaient plus que suffisantes. La première classe qui s'ouvrit au mois de septembre comptait douze élèves.

Les débuts furent rudes. Ils furent pénibles et laborieux. On se souvient encore des années sombres d'alors que caractérisa la crise économique. L'affluence des élèves avait diminué. L'ouverture du cours coïncidait avec une période très critique. Les organisateurs eurent à vaincre certaine résistance d'autant plus difficile à surmonter qu'elle était plus

puissante. Cette incompréhension de l'opportunité du cours scientifique ne cessera que quelques années plus tard, alors que le chapitre général de la Congrégation stipulera que le collège Notre-Dame est autorisé « ... à se développer normalement d'après l'esprit des programmes de l'enseignement primaire supérieur de la province de Québec, selon les besoins du temps. » (Décret 6, 1938).

Le programme suivi dès les premières années fut celui des écoles primaires supérieures de la Commission scolaire de Montréal avec quelques modifications et additions. Ainsi, on développa davantage le cours de dessin technique et le cours de lettrage ; les manipulations de physique et de chimie au laboratoire furent l'objet d'attentions particulières ; l'inauguration, vers le même temps, de l'arboretum du collège facilitait l'enseignement pratique des sciences naturelles.

À l'origine, le cours comprenait trois années, pendant lesquelles on enseignait concurremment les matières scientifiques et certaines matières dites commerciales. Mais cette façon de procéder devint vite onéreuse tant pour les élèves que pour les professeurs. On décida donc de diviser le cours en deux sections : une section scientifique et une section commerciale. En même temps, on commença l'orientation scientifique dès la Huitième année, de sorte qu'aujourd'hui le cours comprend cinq années d'enseignement.

Le programme d'études suivi dans les différentes classes comprend sept groupes de matières : la religion, les langues, la philosophie, l'histoire et la géographie, les mathématiques, les sciences, le dessin technique. Les leçons de dactylographie se poursuivent jusqu'à ce que l'élève ait atteint une vitesse minimum de quarante mots à la minute.

Un certain nombre d'heures est alloué à ces matières selon leur importance respective et selon le champ plus ou moins considérable qu'elles ont à couvrir dans le domaine des connaissances à acquérir. La religion, comme il convient, occupe la première place dans la hiérarchie des matières : le catéchisme expliqué et l'apologétique constituent la base de cet enseignement qui vient vivifier tout le reste. Les littératures française et anglaise sont l'objet d'une étude soignée dans toutes les classes ; elles ont comme complément absolument indispensable pour un cours scientifique, une étude méthodique des racines grecques et latines. La philosophie est au programme dans les trois dernières années ;

elle a pour but de cultiver l'esprit et de lui faciliter la recherche de la vérité. L'histoire et la géographie sont de même considérées comme matières de culture générale ; il leur est accordé, pour cette raison, une tranche appréciable de l'horaire hebdomadaire.

Les mathématiques, la biologie, la physique, la chimie, la géologie et le dessin occupent, il va sans dire, dans l'ensemble du cours, une place importante, sans pour cela être prépondérante. Ces matières, cependant, tiennent un rang plutôt secondaire dans les années initiales. On a compris qu'une spécialisation trop poussée et trop précoce n'atteindrait pas le but d'une formation qui s'adresse à de jeunes étudiants, dont les facultés nécessitent encore des exercices variés empruntés aux diverses disciplines intellectuelles.

L'enseignement des différentes matières, tant littéraires que scientifiques, maintient donc l'équilibre dans la formation générale et on évite ainsi une malformation intellectuelle toujours à craindre lorsqu'on s'adresse à de jeunes intelligences prêtes à accepter sans examen, comme sans discernement, la nourriture intellectuelle qu'on leur sert.

La culture physique ainsi que la formation artistique ont, dans ce système, une place qui est loin de leur être parcimonieusement mesurée. Les activités qui les concernent sont nombreuses. Au cours de l'année, elles se manifestent dans des représentations publiques dont le succès montre bien l'importance qu'on y attache.

Toutes ces matières, enseignées selon des méthodes inspirées par la saine pédagogie chrétienne, tendent vers un même but ultime : continuer la formation intégrale déjà commencée au cours élémentaire, lui donner peu à peu, au fur et à mesure du développement des facultés, une orientation scientifique. Les cinq années du cours terminées, les élèves sont ainsi préparés à aborder des études spécialisées à l'Université et dans les Grandes Écoles qui y sont affiliées.

Une expérience de quatorze ans ne saurait donner des résultats définitifs. C'est à peine si les premiers diplômés ont terminé leurs études universitaires. De plus, on comprend que les années terribles que nous venons de traverser furent très peu propices aux études avancées. Bon nombre de finissants ont été appelés à servir sous les armes. Ils ont pris la route de l'Europe ou de l'Asie, faisant honneur à leur Alma Mater soit dans l'armée de

terre, soit dans l'aviation, soit dans la marine. Quelques-uns ne reviendront plus : leur carrière, à peine commencée, s'est achevée sur un champ de bataille, dans un raid aérien, dans un combat naval. Parmi ceux qui sont de retour, très peu se sont adonnés aux études.

En dépit de ce handicap, en dépit du court laps de temps écoulé depuis sa fondation et des très grandes difficultés qui marquent toujours une œuvre naissante, on peut être fier des résultats obtenus. La première promotion date de juin 1937. En faisaient partie : MM. Robert Joncas, Marcel Pageau, André Poirier et Robert Terroux. Depuis, tous les ans, un nombre variable d'étudiants terminent un cours de sciences qui les prépare à aborder le programme universitaire. À date, c'est-à-dire, après la dixième promotion, cent trente-deux finis-

sants ont passé par la Cinquième scientifique. De ce nombre, plusieurs ont poursuivi leurs études universitaires. On peut retracer leurs noms dans la liste des maîtres ès sciences et des licenciés ès sciences de l'Université de Montréal ; des ingénieurs civils de l'École Polytechnique ; des médecins vétérinaires de l'École de Médecine Vétérinaire ; des agronomes de l'École Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, des diplômés de l'École des Hautes Études Commerciales, etc.

Cette année, quinze étudiants se préparent, sous la direction de professeurs spécialisés, à affronter les aléas de la vie. Nul doute que l'orientation donnée à leur vie démontrera qu'un tel cours de sciences, tout en les outillant pour les âpres combats de la vie, est capable de les imprégner de vrai christianisme, de virilité, de distinction.

F. Lucien Lévesque, c.s.c.





INSPIRATION CHRÉTIENNE, par Puvis de Chavannes.

« On s'oblige à une discipline des plus sévères »

Le souci de compétence



QUE nos supérieurs majeurs se soient, de tout temps, préoccupés de la formation pédagogique et professionnelle des frères voués à l'enseignement, nous n'avons qu'à relire leurs lettres circulaires pour nous en convaincre. Combien de fois n'ont-ils pas insisté sur l'amour de l'étude, le souci de la compétence, l'avantage aussi de se munir de brevets officiels, pour le plus grand prestige de l'enseignement congréganiste et l'honneur de la religion.

D'autre part, l'extrême pauvreté des débuts, le manque de sujets et l'immense besoin de l'école primaire ont exercé, pendant cinquante ans, une telle influence, que tous les frères se trouvaient dans l'impérieuse nécessité de prendre charge d'une classe, dès leur sortie du noviciat, sans autre préparation que leur année de probation canonique, sans autre brevet que leur carte d'obédience et sans autre garantie que leur extrême bonne volonté. Ce fut l'époque héroïque où, dans l'impossibilité de pourvoir à la formation intellectuelle de ses sujets par une organisation adéquate, la communauté entière restait aux prises avec les problèmes angoissants du maintien et de la survie de ses œuvres naissantes.

En dépit d'une situation si peu favorable à l'essor intellectuel, nombre de nos religieux se sont, malgré tout, créés une réputation enviable comme professeurs, ont réussi à gravir les différents degrés de l'enseignement primaire dans nos écoles ou de l'enseignement commercial dans nos collèges. Ceux-là n'ont pas peu contribué à nous garder la confiance des parents et à susciter l'admiration des élèves. Parmi ces pionniers qui ont laissé le souvenir

d'éducateurs compétents ou d'excellents catéchistes, les anciens se rappellent encore les noms des frères Donatien sr, Antoine, Michel, Édouard, Donatien jr, Damien, Henri, Augustin-Marie.

Dès sa fondation, en 1895, le Scolasticat devait être, dans la pensée des supérieurs, une véritable école normale de religieux, où l'on ferait large part aux études de pédagogie, comme en témoigne le compte-rendu de la séance du conseil provincial du 22 avril. Toutefois, jusqu'en 1906, les scolastiques ne passent guère plus d'un an au Scolasticat. Malgré cette courte durée des études, les succès, dès les débuts, s'avèrent encourageants : en 1896, les frères Philippe et Anastase y complètent leur cours commercial ; en 1897, le frère Roch obtient son diplôme académique de l'École normale Jacques-Cartier. Il est le premier frère à obtenir ses degrés.

Le T. R. P. Français, supérieur général, insiste fortement, en 1906, sur une durée d'études de trois ans. Mais, jusqu'en 1912, cinq scolastiques seulement auront bénéficié d'un stage aussi prolongé. Sur les 92 autres qui sont passés au Scolasticat de 1895 à 1912, 25 y ont demeuré deux ans, tandis que 67 n'ont pas vu leur séjour se prolonger au delà d'un an. Cette scolarité, trop brève encore, a cependant permis à 18 religieux d'affronter les examens officiels du Bureau central des Examineurs catholiques de la province de Québec et d'obtenir leurs brevets.

En 1912, un bureau d'examen s'ouvre au collège Notre-Dame, à la demande du supérieur du Scolasticat, et 8 scolastiques s'y présentent. Chaque année, dans la suite, jusqu'à la disparition de cet

organisme du Département de l'instruction publique, le Scolasticat aura sa session d'examens et des candidats de plus en plus nombreux se présenteront aux divers brevets : élémentaire, modèle, académique ou supérieur. Le nombre de nos religieux qui ont ainsi obtenu leurs brevets de capacité, de 1912 à 1928, se chiffre à 118. C'est dire que sans y être obligés, par simple souci de compétence professionnelle, la plupart de nos frères, depuis 1912, subissent les examens officiels du Département de l'Instruction publique et se munissent de brevets donnant droit d'enseigner dans les écoles de la province de Québec, au même titre que les laïques.

En 1909, à la demande de quelques congrégations religieuses, l'université Laval de Montréal fonde l'Institut d'Enseignement secondaire moderne. Le Scolasticat reçoit son diplôme d'affiliation en 1913. C'est une nouvelle organisation des études qui s'élabore et que permet un décret du chapitre général de 1912, en prolongeant à quatre années la scolarité des religieux frères après leur noviciat. « Les matières sur lesquelles porte ce nouveau cours font partie du programme de nos collèges classiques (sans l'étude des langues mortes). À tous les candidats on impose une étude approfondie de la religion, la connaissance de la pédagogie et de son histoire, celle de la philosophie et du droit commercial, celle enfin de l'art d'écrire, attesté par une rédaction et une composition française et anglaise. À cette formation générale s'ajoute une orientation spéciale. « Les uns ambitionnent une culture littéraire plus accentuée..., d'autres aspirent à développer leurs aptitudes scientifiques. » (Chanoine Chartier, *Semaine religieuse*, 1914)

Cet Institut d'Enseignement secondaire moderne, après treize ans d'existence, se voit amputer du mot « secondaire » et devient l'Institut d'Enseignement moderne et de Pédagogie.

Les premiers scolastiques à obtenir leur diplôme universitaire en 1915 sont les frères Léopold, Frédéric, Raoul et Bertin, après un séjour de quatre ans au scolasticat. En 1928, le nombre des diplômés de l'Enseignement moderne et de Pédagogie s'élevait à 26, avec 15 diplômés en sciences, 5 diplômés en lettres et 6 diplômés lettres et sciences.

Ces études, entreprises en général pendant les deux dernières années de scolasticat, après l'obtention soit du brevet académique, soit du brevet

supérieur, témoignent encore d'un plus grand souci de culture. On s'oblige à une discipline plus sévère que celle qu'impose alors le Département de l'Instruction publique aux laïques qui veulent se lancer dans la carrière de l'enseignement à l'école primaire. C'est un acheminement progressif vers la culture secondaire classique, vers laquelle tendent les communautés de frères, convaincues que « rien ne rend un esprit apte à l'enseignement même du premier degré tant que la culture générale, la formation du deuxième degré. » (Chanoine Chartier, *Semaine religieuse*, 1914) Aussi, lorsque la Commission des Écoles catholiques de Montréal organisera vers 1920 des cours de pédagogie pour ses professeurs, les religieux se dispenseront-ils d'entrer dans le mouvement, assurés d'avoir chez eux plus que l'équivalent de ce qui leur est offert. En 1922, en effet, après enquête, le Département de l'Instruction publique « propose que les communautés de religieux enseignants qui, depuis dix ans, font partie d'une organisation pédagogique dite de l'Enseignement secondaire moderne, maintiennent le programme qu'elles ont suivi jusqu'ici dans ses parties essentielles. Le programme de l'Enseignement moderne est presque l'équivalent du baccalauréat. Il est donc plus complet que celui qui est proposé par le diplôme supérieur de pédagogie » octroyé par la Commission des Écoles catholiques de Montréal. (*Ens. Prim.*, vol. 44, p. 162)

De 1929 à 1931, le supérieur du Scolasticat ne juge pas à propos de présenter des candidats aux examens du Bureau central. C'est que les congrégations de frères enseignants sont en pourparlers avec le Conseil de l'Instruction publique pour obtenir la reconnaissance officielle de leurs scolasticats comme écoles normales. Le projet devient une réalité en 1931 et le Scolasticat Saint-Joseph prend le nom d'École normale Sainte-Croix. Le programme imposé, assez simple au début, se développe avec les années et devient à peu de chose près l'équivalent du programme de l'Enseignement moderne et de Pédagogie. Il comprend maintenant trois années d'études, qui supposent chez nous une année de préparation. Notre Scolasticat, avec sa scolarité de quatre ans, n'a donc eu rien d'essentiel à changer à son programme et demeure ce qu'il était depuis 1912, une véritable école normale, telle que l'avaient rêvé ses fondateurs. De 1932 à 1946, il s'est distribué au Scolasticat, 261 brevets d'école normale de différents degrés, à 147 étudiants.

Depuis 1932 également, un certain nombre de scolastiques s'inscrivent à l'université en vue du baccalauréat ès arts. Ils ont le privilège de passer les examens en quatre sections. L'université reconnaît en plus, aux porteurs du diplôme d'Enseignement moderne et de Pédagogie (ou du diplôme supérieur actuel d'école normale) certaines équivalences qui les dispensent de subir deux fois l'examen sur le français, l'anglais et les mathématiques. Plusieurs de nos normaliens ont réussi les épreuves universitaires du baccalauréat pour la chimie, la physique et la philosophie. Les cours de vacances et les études personnelles rendent possible, après quelques années d'enseignement, une préparation suffisante pour affronter les examens sur les langues mortes. Cette façon de procéder, tout imparfaite qu'elle soit, nous a donné à date, 20 bacheliers ès arts, candidats aux études supérieures dans les diverses facultés universitaires.

En 1943, on organise au Scolasticat Saint-Joseph, parallèlement au cours d'école normale, un cours secondaire proprement dit, qui permettra aux candidats d'atteindre la culture classique d'une façon plus régulière et plus efficace. Afin d'assurer le succès du cours secondaire au Scolasticat, les autorités de la Congrégation prolongent à 6 ans la scolarité des étudiants inscrits à ce cours. Cette initiative hardie et prometteuse témoigne que le culte de la formation professionnelle n'a fait chez nous que s'intensifier avec les années.

Dans la nécessité de préparer des professeurs pour l'enseignement au Scolasticat, l'enseignement dans les écoles supérieures et dans nos collèges scientifiques ou commerciaux, la communauté maintient aux études spécialisées un nombre toujours croissant de religieux. Dans le même but,

des professeurs spéciaux viennent dispenser leur enseignement dans nos maisons de formation, pendant l'année, ou à Bellerive, pendant les cours de vacances. Il serait intéressant, mais trop long de détailler ici les résultats obtenus dans le domaine des études spécialisées. Bornons-nous, en terminant cet article, à indiquer les principaux grades universitaires avec le nombre de ceux qui, chez nous, les ont conquis : Doctorat : en musique (1), en sciences (1) ; maîtrise : en sciences (2), en littérature (1), en sciences commerciales (1) ; licences : en musique (4), en sciences (4), en philosophie (2), en pédagogie (1), en sciences commerciales (3), en sciences sociales (1) ; baccalauréat : en musique (1), en sciences commerciales (2), en sciences agricoles (4), en pédagogie (5) ; certificats ou attestations d'études supérieures : en littérature (10), en sciences (6), en pédagogie (12).



Quand on songe que les salaires des religieux au service des commissions scolaires ont été si longtemps dérisoires et qu'ils restent encore inférieurs à ceux des laïques ; que nous continuons, depuis toujours, de donner dans nos collèges l'enseignement presque gratuitement ; que la formation de nos professeurs est laissée presque entièrement à nos frais, il est impossible de ne pas admettre que ce que nous avons réalisé dans le domaine des études tient tout simplement du prodige. Cela ne peut s'expliquer que par une volonté toujours soutenue de nous maintenir à la hauteur de l'œuvre qui nous a été confiée par l'Église, l'État et la famille. On ne nous en voudra pas de le proclamer à l'occasion d'un centenaire.

F. Sylvestre Crête, c.s.c.





« C'est tout le champ des sciences qui s'ouvre à ces petits »

Une création : les Cercles des Jeunes Naturalistes



CES Cercles, lancés en 1931 par le frère Adrien Rivard, c.s.c., ont connu une faveur extraordinaire.

Éducateur né, le frère Adrien avait compris qu'un professeur doit étayer son enseignement sur une science aussi profonde et une culture aussi vaste que possible.

À une époque où ce n'était pourtant pas encore de mode, il s'imposa, au prix d'un fatigant labeur, d'entreprendre des études universitaires qu'il lui fallait mener parallèlement à sa tâche d'enseignement quotidien. Il fut l'un des premiers et des plus assidus disciples du frère Marie-Victorin, qui venait de fonder l'Institut Botanique de la Faculté des Sciences.

Il y décrocha des diplômes, mais surtout, il y cultiva cet amour intuitif qui l'avait toujours incliné vers les fleurs, les arbres, les oiseaux.

Essentiellement communicatif, il fallait au frère Adrien trouver quelqu'un avec qui partager ses enthousiasmes et c'est naturellement chez ses jeunes élèves qu'il trouva des cordes neuves à faire vibrer.

Sortant encore en cela des sentiers battus, il songea à utiliser la formule des Cercles Audubon. Dès 1925, à l'École Beaudet, nous le voyons à la

tête d'un premier cercle, groupant les plus éveillés de ses élèves, s'intéresser aux oiseaux. Les petits répondent si bien et se montrent si avides de tout savoir qu'il faut pour les satisfaire, élargir la formule.

Son cercle lui sert de champ d'expérimentation. Il éprouve des méthodes et ne conserve que les meilleures. Bientôt, c'est tout le champ des sciences naturelles qu'il ouvre à ses petits et cela, avec des méthodes à leur portée, qui ont, de jour en jour, plus de succès et attirent des adeptes de plus en plus nombreux.

Si bien que le frère Adrien, qui n'a jamais connu les demi-mesures, ne songe à rien de moins qu'à embrigader dans sa croisade scientifique la jeunesse de la Province toute entière.

Alors que le « père des Cercles de Jeunes Naturalistes » rumine des plans d'attaque pour lancer sa campagne, un concours de botanique, lancé par *le Devoir* obtient un plein succès. — « Le champ est mûr, jubile le frère Adrien, les jeunes sont prêts ! »

Le 24 janvier 1931, il expose son projet à la Société Canadienne d'Histoire Naturelle et lui demande son concours. — « Fondez vos Cercles, lui



répond le frère Marie-Victorin, nous vous aidons. »

Le frère Adrien n'a pas l'habitude de tourner en rond. Le 18 avril, douze cercles sont déjà sur pied. Il s'est adressé d'abord à son milieu, l'enseignement primaire, mais dès la fin mai, il était entré à l'enseignement secondaire, à l'école normale supérieure et à l'école de campagne.

Le 9 juin, il devenait nécessaire de mettre sur pied une Commission des Cercles de Jeunes Naturalistes, pour aider le fondateur à administrer ses Cercles, et ouvrir un secrétariat. Ce secrétariat rendit d'abord de grands services pour maintenir les contacts entre les unités de l'armée toujours grandissante des C.J.N. Malheureusement, comme il arrive souvent au domaine des gratte-papier, ceux-ci devaient finir par s'arroger un rôle qui les dépasse et à songer même à jeter par-dessus bord le fondateur et la véritable cheville ouvrière de toute l'entreprise.

Pour le moment, du moins, c'est le succès à pleines voiles. En octobre, le premier cercle à l'extérieur du pays se fonde à Juneau, en Alaska.

En novembre, les premières « Expositions » se tiennent à l'Académie Commerciale de Québec et au collège de Saint-Laurent. Leur succès auprès du grand public devait amener les grands déploiements de l'Exposition du Mont-Saint-Louis en 1933 et celle du collège Notre-Dame en 1935.

Le mouvement se développe avec une rapidité extraordinaire. On organise des conférences, on publie des tracts. Des *patrons* viennent aider l'œuvre de leur sympathie et de leurs deniers. Le Gouvernement de la Province reconnaît les C.J.N. d'utilité publique et les subventionne. La presse ouvre largement ses colonnes pour la diffusion de la « nouvelle doctrine ».

Dans toutes nos sociétés savantes, c'est une saine émulation, à qui aiderait le plus les Jeunes Naturalistes. Nos Seigneurs les Évêques les honorent de leur patronage et ne leur ménagent pas leurs plus bienveillants encouragements.

En moins de 10 ans, 950 cercles, groupant plus de 35,000 membres se répartissent à travers toute la province de Québec, depuis la Gaspésie



*Un précurseur,
le frère
Augustin-
Marie.*

jusqu'au Témiscamingue. Ils s'étendent au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, à l'Ontario, au Manitoba, au Yukon, à l'Alaska. Ils s'implantent aux Indes et jusqu'au Japon. La France elle-même nous emprunte la formule et comptera jusqu'à 12 C.J.N.

Ce succès sans précédent pour une formule d'éducation est le meilleur témoignage de son excellence.

La Congrégation de Sainte-Croix se réjouit de ses succès et elle éprouve une légitime fierté à se rappeler qu'ils sont l'œuvre de l'un de ses fils.

Léo-G. Morin, c.s.c.



LE FRÈRE ADRIEN RIVARD
PRÉSIDENT AUX PLANTATIONS
À L'ARBORETUM DU COLLÈGE
NOTRE-DAME



«La musique qui doit servir à glorifier Dieu»

Un foyer où l'on chante



POURQUOI chante-t-on ?

Répondant un jour à cette question, le compositeur Reynaldo Hahn disait : « On chante pour bien des raisons. On chante parce que le chant est le compagnon fidèle et docile du solitaire, l'ami qui, dans l'isolement, berce le cœur malade, endort le chagrin, charme l'attente, rythme le labeur. Il vient ou s'évanouit au gré de celui qui souffre, qui travaille, qui peine. Quand, au contraire, on a le cœur gai, il est encore l'ami qui s'associe à la joie, qui clame l'allégresse sans arrière-pensée amère. »

Il y a sans doute mille autres motifs de chanter, ou bien de faire chanter un instrument. Pour sa part, le religieux éducateur estime que la musique doit servir, avant tout, à glorifier Dieu ; puis, dans la mesure du possible, il l'utilisera en vue de la formation de ses élèves, mettant ainsi à profit l'expérience des meilleurs pédagogues de tous les temps.

Aux origines mêmes de notre Communauté, ne voit-on pas que le T. R. père Moreau, dans son Manuel de Pédagogie chrétienne, recommandait expressément le chant dans nos écoles, et qu'il publiait même un *Recueil de Cantiques* à cet effet. Voilà pourquoi, sans doute, en dépit de certaines préventions mal fondées et aujourd'hui à peu près disparues, le chant et la musique ont toujours fait partie de nos traditions familiales. Du temps que nous avions, en France, nombre d'institutions florissantes, on nous dit que la musique y était grandement à l'honneur, au point qu'on y faisait venir, en certaines circonstances, des artistes de haute réputation.



Et nous, au Canada, qu'avons-nous fait, depuis cent ans, pour mettre à profit le plus universel et le plus accessible des arts ?

Le cadre de ce modeste article ne permet guère d'entrer dans des détails qui pourraient être fort intéressants. Contentons-nous donc d'un regard circulaire, pour s'assurer s'il y a lieu de « rapporter progrès ».

À mon avis, le progrès le plus marquant, depuis une quarantaine d'années, s'est opéré chez nous du côté de la musique religieuse, et c'est très bien ainsi. L'on a fini par comprendre et goûter, dans une certaine mesure, la ligne monodique du chant grégorien, et l'on s'évertue aujourd'hui à lui donner un soin convenable. Nos maisons de formation, et particulièrement nos deux scolasticats, ont grandement contribué à ce travail liturgique de toute première importance.

Quant au cantique, le choix s'en est considérablement affiné, et l'exécution s'en est ressentie nécessairement. Quantité de « poésies » niaises revêtues d'une musique idiote ont fini, Dieu merci, par prendre le chemin des oubliettes.

De même, la polyphonie religieuse — le « chant en parties » — a connu une épuration digne d'éloges, et, selon les moyens de chaque groupement choral, l'on s'oriente de plus en plus vers les œuvres de réelle valeur musicale.

La musique profane, vocale et instrumentale, a toujours eu, chez nous, des adeptes enthousiastes. Qu'on se rappelle, par exemple, les belles soirées d'été où les rives du lac Nominique se renvoyaient les échos des bonnes vieilles chansons d'autrefois. Et combien de nos religieux ont toujours aimé faire

chanter leurs élèves des classes primaires, leur procurant ainsi, de temps à autre, un moment de saine distraction.

Mais c'est surtout à l'occasion des fêtes patronales, des concerts annuels, des distributions de prix, etc., que nos chanteurs et instrumentistes savent mettre en valeur leur incontestable talent. Et aujourd'hui, en y mettant tout le soin et la patience qu'il faut, l'on tient à présenter des œuvres qui en valent vraiment la peine. C'est là un signe des temps. Depuis que la radio a rapproché de nous les compositeurs les plus célèbres, autrefois inaccessibles à la masse, l'on se sent moins craintifs en leur présence, et l'on pousse l'audace jusqu'à leur emprunter, même aux plus grands d'entre eux, quelques pages qui conviennent à nos moyens. En somme, et avec raison, l'on a fini par se dire qu'en musique comme ailleurs, c'est la qualité qui compte.

Il me paraît impossible de ne pas mentionner, en passant, la musique adaptée à la scène. Quelques-unes de nos maisons ont connu, dans ce domaine, d'éclatants succès. On se souvient, en particulier, des grandioses représentations d'*Athalie*, *Polyeucte* et *Jonathas*, au collège de Saint-Laurent. Le collège Notre-Dame, le collège Saint-André et le juvénat Saint-Joseph de Saint-Césaire, de même que le scolasticat Saint-Joseph — en dépit de l'exiguïté de son théâtre (?) — ont eu l'occasion, également, de cueillir de beaux lauriers.



Cet aperçu bien sommaire sur la musique chez nous ne satisfera personne, j'en suis sûr. Heureusement que chaque maison a eu l'avantage de noter ici même les faits et gestes musicaux qui la concernent. Cependant, je crois que ce bref résumé suffit à nous rendre compte que véritablement nous allons de l'avant, chacun selon ses talents, chaque maison selon le matériel vocal ou instrumental dont elle dispose.

Me serait-il permis, toutefois, de saluer au passage trois de nos organisations musicales qui me sont particulièrement connues :

La chorale du collège Notre-Dame, qui, depuis des années, se fait valoir chez elle, à l'Oratoire Saint-Joseph et fréquemment au dehors, toujours avec un vif succès ;

L'harmonie du collège Notre-Dame, qui est devenue un des ensembles de jeunes les plus remarquables, et s'est fait applaudir à juste titre en maintes occasions ;

Enfin, la Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois, qui a remporté de véritables triomphes, non seulement à Montréal, mais en maints endroits de la province, notamment à Québec et à Nicolet. Ayant fermé doucement les cahiers de son magnifique répertoire, elle s'en est allée dormir, notre chère Manécanterie, telle Blanche-Neige, jusqu'au jour — très prochain, espérons-le — où quelque Prince Charmant viendra la tirer de son sommeil, et nous la montrera de nouveau dans toute sa splendeur d'autrefois.



La chorale du collège Notre-Dame

La Manécanterie de Paris, sœur aînée de la nôtre et bien vivante, celle-là, a fait, comme on le sait, d'innombrables voyages. Un jour, je ne sais trop dans quel pays, un de ces bambins s'était fait photographe au moment où il se passait la tête dans l'ouverture d'une vieille muraille. En guise de commentaire sur cette jolie photo, l'abbé Maillet écrivait ces mots, qui devraient faire chaud au cœur de tous ceux qui ont peiné et souffert pour la grande cause de la musique :

« Comment réussissez-vous à faire chanter des enfants ?... Comment faites-vous pour entreprendre, sans argent ou presque, de tels voyages ?... Comment faites-vous ?... »

« La réponse à tant de questions et l'explication de bien des côtés curieux ou pittoresques de notre œuvre, vous l'aurez dans la photo de la page ci-contre, saisie au vol de façon si charmante par le photographe manécantorial. »

« Cette photo, ce n'est rien, après tout, qu'une curiosité architecturale. Mais un manéchantre y a mis son visage d'enfant ; il n'a pas eu l'idée na-

vante de tant de gamins d'y faire une grimace ridicule, mais il a, tout naturellement, comme à la Mané, laissé s'épanouir un sourire heureux. Le grand secret de la Mané, le voilà !... Un sourire heureux partout, dans les trous des murs et dans les photos, mais aussi dans les répétitions trop longues, dans les offices multipliés, devant les traites trop lourdes ou les recettes trop maigres ; un joyeux sourire ensoleillé devant les critiques d'une dent un peu dure, ou le coup de patte « confraternel » ; le sourire qui est un acte de foi dans la vie, dans la réalité du beau, et dans la fidélité de la Providence pour ceux qui espèrent contre toute espérance ; le sourire radieux du voyageur tenace qui continue sa route chantante, en laissant derrière lui les applaudissements qui l'ont un moment réconforté sans l'enivrer et les critiques qui l'ont renseigné sans l'arrêter dans son élan ; le sourire vainqueur, le sourire créateur de ceux qui croient que, Dieu aidant, il y a toujours quelque chose de beau à faire de sa vie, de sa voix et de son cœur. »

F. Placide Vermandere, c.s.c.





« Le coadjuteur, auxiliaire indispensable... »

Les héros de l'arrière-garde



LES œuvres multiples de la congrégation de Sainte-Croix ont réclamé de tout temps les aptitudes et les talents les plus divers ; aussi accueillit-elle, dès sa fondation, tout jeune homme de jugement et de bonne conduite désireux d'entrer à son service soit comme prêtre, soit comme frère éducateur ou religieux aux emplois manuels. Les chapitres précédents ont retracé le mouvement apostolique ascendant dessiné depuis un siècle par les pères et les frères éducateurs dans les collèges, dans le ministère paroissial ou dans les missions étrangères ; il n'est que juste de mentionner ici la part considérable qu'y ont prise les frères coadjuteurs.

À l'origine

Les recherches historiques sur la période de fondation des frères de Saint-Joseph n'étant pas complétées, nous ne possédons actuellement aucun document précis sur le statut juridique des frères coadjuteurs à cette époque. Nous savons toutefois que l'abbé Dujarié avait modelé sa congrégation sur celle de l'abbé Jean de la Mennais et que ce dernier n'avait établi aucune distinction juridique entre ses frères de la doctrine chrétienne, quel que fût leur emploi. Ce fait autorise à croire qu'il en fut ainsi des frères de Saint-Joseph de Ruillé-sur-Loir.

La constitution donnée par le père Moreau aux frères de Saint-Joseph après leur passage à Sainte-Croix et leur union à ses prêtres auxiliaires révèle la présence de cet élément dans la communauté. « La Congrégation de Sainte-Croix, lit-on à l'article 1er des anciennes constitutions, se compose

de deux sociétés distinctes, mais non séparées, c'est-à-dire de prêtres ou clercs et de frères laïques, qui se divisent en frères d'études et en frères coadjuteurs pour les gros travaux des diverses maisons. » Ces derniers jouissent toutefois de tous les privilèges des autres frères et ne s'en distinguent que par leur emploi.

Avec la construction du pensionnat de Notre-Dame de Sainte-Croix et l'acceptation graduelle d'autres collèges et d'orphelinats, le besoin de frères coadjuteurs se fit de plus en plus sentir. Aussi le père Moreau, dans ses lettres circulaires, prie-t-il plus d'une fois ses religieux de lui en trouver. « Nous serions heureux, écrit-il le 10 janvier 1843, de voir arriver dans notre Maison-Mère des agriculteurs, des jardiniers, des cordonniers, des menuisiers, des maréchaux, s'il s'en rencontrait qui eussent le désir de venir jouir avec nous du bonheur de la vie religieuse, pourvu toutefois qu'ils soient au moins âgés de 17 ans et qu'ils n'en aient pas plus de 40. » Le 3 janvier 1847, il s'ouvre à ses religieux de son « intention de remplacer le plus tôt possible les domestiques par des frères coadjuteurs. » Et le 1er janvier 1858 : « Je sens le besoin de faire encore un appel à votre zèle, mes chers confrères et frères bien-aimés, pour vous recommander de nous procurer quelques sujets propres aux travaux manuels, surtout à l'agriculture, au jardinage, à la serrurerie et à la menuiserie ; on en demande dans plusieurs de nos établissements, et ils y rendraient un double service, en épargnant l'entretien des ouvriers qu'ils remplaceraient, et en permettant de ne point introduire parmi nos bons frères coadjuteurs des étrangers dont les rapports

peuvent leur être nuisibles. »

Outre la poursuite des avantages matériels de l'institut, ces citations nous montrent le père Moreau toujours préoccupé, dans l'acceptation de frères coadjuteurs, de ne priver aucun bon jeune homme des avantages de la vie religieuse et de préserver leur vocation contre les influences mondaines. Il les veut recevoir ni trop jeunes, afin qu'ils profitent mieux de leur temps de probation, ni trop âgés, pour qu'ils puissent plus facilement se plier aux exigences de la vie commune, et rendre de réels services à la congrégation.

Ces frères étaient de plus à ses yeux des piliers destinés à soutenir dans l'ombre par leur esprit de prière l'édifice spirituel de Sainte-Croix, comme il le précise à l'article 6 de la première règle, où il est dit que les frères livrés aux travaux manuels « s'efforceront d'imiter saint Joseph travaillant de ses mains pour nourrir le Sauveur du monde », et qu'« en y joignant l'esprit de prière et une fidélité parfaite à toutes les Règles, non seulement ils se sanctifieront eux-mêmes, mais ils contribueront grandement au succès du ministère apostolique des autres Religieux. »

Formation.

En France, au temps du père Moreau, la communauté ne pouvait se payer le luxe d'un scolasticat. La période de formation des frères coadjuteurs, comme celle des autres, s'y limitait forcément à l'année du noviciat.

Au début, il en fut de même au Canada ; mais après la création du scolasticat des frères en 1895, les plus jeunes du moins des frères coadjuteurs y séjournèrent un an à leur sortie du noviciat. Ce fut la règle jusqu'au chapitre provincial de 1940, où il fut décidé qu'ils passeraient leur seconde année de formation au collège de Saint-Laurent sous la conduite d'un père, parce que le scolasticat manquait d'ateliers et de religieux propres à les employer utilement hors le temps de leurs classes.

Cet essai n'ayant pas produit les résultats attendus, le chapitre provincial de 1943 décida de mettre à exécution un décret du chapitre général de 1932 et de fonder à l'une des maisons de ferme du noviciat de la Pointe-Claire, un scolasticat particulier aux frères coadjuteurs. Il reçut le nom de scolasticat Saint-André, en l'honneur de saint André, apôtre, patron du frère André du Mont-Royal. Le frère Germain en fut l'unique supérieur ; ce scolasticat cessa en effet d'exister comme maison autonome en 1946, lors de l'inauguration des provinces homogènes.

À cette occasion, la Sacrée Congrégation des Religieux avait laissé les frères coadjuteurs libres de choisir leur allégeance. Jusque-là au service des deux sociétés indifféremment, ils durent s'attacher exclusivement à la société de leur choix, bien qu'ils puissent au besoin servir dans l'autre. Les frères coadjuteurs de la province des Pères devinrent tels automatiquement au sens canonique du mot et, comme dans les autres communautés de prêtres, ils recevront désormais leur formation dans un noviciat



LE FRÈRE
AUGUSTIN,
DOYEN DE
NOS MÉCANICIENS

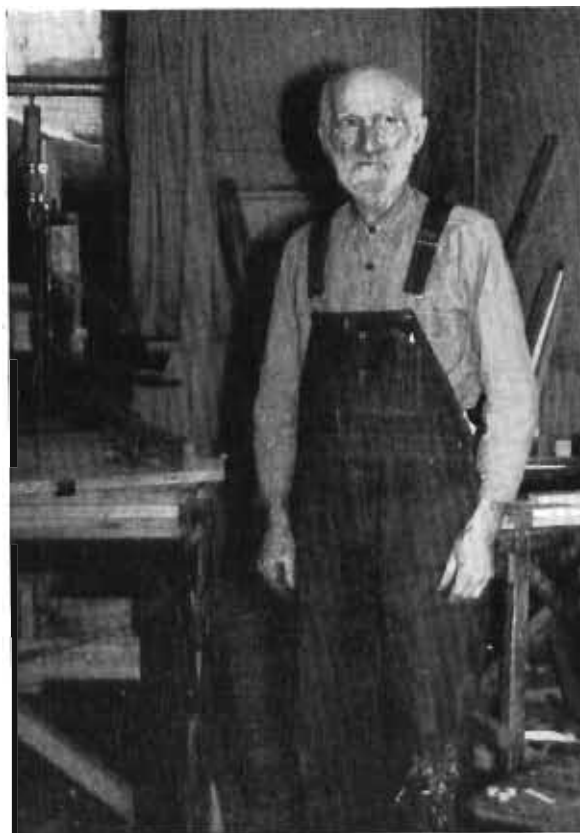
spécial. Par contre, rien n'est changé à la condition des frères coadjuteurs de la province des Frères, qui passent actuellement leur seconde année de formation au scolasticat de la Côte-des-Neiges, en attendant de la recevoir au futur noviciat d'Oka, où l'on a prévu pour eux des locaux particuliers.

L'article premier des nouvelles constitutions se lit donc comme suit : « La Congrégation de Sainte-Croix est une congrégation cléricale composée de deux sociétés distinctes, mais unies entre elles, c'est-à-dire de prêtres ou clercs, et de frères destinés à l'enseignement ou à d'autres œuvres, avec voix active et passive. À la société des prêtres s'adjoignent dès le postulat, selon leur préférence, des frères coadjuteurs, mais sans voix active ni passive. Les coadjuteurs ou les frères destinés aux travaux, chez les pères comme chez les frères, sont assignés à l'une ou l'autre société, suivant les besoins, par leurs supérieurs provinciaux respectifs, sous le contrôle du conseil général. »

Occupations

Présentement, les frères coadjuteurs de Sainte-Croix de l'une ou l'autre province rendent d'inappréciables services comme infirmiers, agriculteurs, boulangers, fleuristes, horticulteurs, menuisiers, ébénistes, électriciens, mécaniciens de machines fixes ou automobiles, plombiers, imprimeurs, relieurs, plâtriers, forgerons, etc. C'est l'épanouissement d'un siècle de laborieuse et patiente organisation.

À l'avènement de Monseigneur Bourget au siège épiscopal de Montréal en 1840, le pays entrait dans une phase d'industrialisation intense. On assistait alors à un exode en masse des campagnes peu rémunératrices vers les villes industrielles du Canada et des États-Unis. Jugeant alors la province suffisamment pourvue de collèges classiques, Sa Grandeur déplorait par contre l'abandon et l'ignorance où croupissaient depuis la conquête les garçons de la bourgeoisie et du peuple. Son plan était donc de multiplier les écoles commerciales et industrielles pour préparer nos jeunes à prendre leur juste place dans l'industrie et le commerce canadiens. Cette préoccupation de l'évêque de Montréal du temps nous explique que, parti en France en 1841 à la recherche de « frères pour l'enseignement primaire en français et en anglais », il soit revenu enchanté de tout ce qu'il avait vu à Sainte-Croix en fait d'ateliers. « Ces frères, écrivait-il



LE FRÈRE ABUNDIUS,
DOYEN DE NOS MENUISIERS

enthousiaste à l'abbé Saint-Germain après cette visite, peignent très bien sur verre. »

Ce plan nous explique encore l'allure d'école de métiers donnée d'abord à la première fondation canadienne de Sainte-Croix sous le nom d'« Académie industrielle de Saint-Laurent », laquelle devait céder la place quinze ans plus tard au collège classique et commercial du même nom, faute de capitaux pour l'outillage des ateliers et la préparation des maîtres.

La première colonie comprenait un frère constructeur et boulanger. Le second groupe, arrivé au nombre de six sous la conduite du rév. père Drouelle, visiteur, au début de l'été de 1848, comptait quatre frères coadjuteurs pour la menuiserie, l'agriculture, la cordonnerie, la mécanique, la forge, la serrurerie, etc. Les chroniques du père Guy rapportent qu'en 1857, le frère Urbain reçut l'autorisation de fabriquer des fournaux de cuisine pour les Messieurs du séminaire de Montréal et pour la maison-mère des Dames de la Congrégation.

Après la disparition du cours industriel de

Saint-Laurent, les frères coadjuteurs n'ont fait qu'intensifier leur apport aux développements matériels des maisons de la congrégation, grâce à leur rare habileté manuelle mise avec amour au service de Dieu dans la communauté.

On conserve le souvenir d'un frère Émile, grand bâtisseur en son temps, d'un frère Ignace, jardinier émérite qui décrocha maints premiers prix aux expositions agricoles, d'un frère Dominique, d'un frère Éphrem, d'un frère Siméon, d'un frère Charles, d'un frère Gédéon, d'un frère Samuel, d'un frère Dosithée et de bien d'autres qui se sont signalés chacun en leur domaine dans les diverses maisons.

Vertu

Mais ce qui vaut mieux que tout cela, c'est que la plupart d'entre eux furent de saints religieux au sens fort du mot, dignes émules des anciens moines des âges de foi. L'un d'eux, le plus humble de tous et le plus dépourvu apparemment de moyens humains, — ses supérieurs ne le gardèrent que sur intervention de Monseigneur Bourget parce qu'il était un grand priant, — se vit même chargé par Dieu d'une mission publique dans l'Église, celle de répandre de par le monde, à coups de miracles dont l'œuvre de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal n'est pas le moindre, la dévotion au grand Protecteur de l'Église universelle. Afin d'éviter les redites au sujet du frère André, puisque c'est de lui qu'il s'agit présentement, nous renvoyons le lecteur à l'historique de l'Oratoire Saint-Joseph. Qu'il nous suffise ici de faire remarquer une fois de plus combien Dieu se plaît à glorifier les humbles, et que ce religieux si effacé a contribué plus qu'aucun autre



Fr. Louis



Fr. Dosithée



Fr. Ignace



Fr. Rémi

à la gloire et au prestige de sa communauté.

Nous en avons connu plusieurs autres qui ne le cèdent guère au frère André sous le rapport de la sainteté : les frères Damase, Sylvère et Lazare, par exemple, sont restés en particulière vénération dans le souvenir de tous.

Ce dernier mourut en 1920, après soixante-trois ans de vie religieuse. Cette longue vie, d'après la chronique du père Guy, s'écoula modeste, sans bruit, dans la très constante régularité des exercices journaliers de la vie religieuse et dans le dévouement exemplaire aux fatigues de rudes travaux. Il fut tour à tour boulanger, jardinier, commissionnaire, chef de ferme. On trouvait en lui le religieux pieux, régulier, humble et soumis ; jusqu'à un grand âge, il a constamment témoigné à ses supérieurs, même les plus jeunes, un profond respect. Il était touchant et souverainement édifiant de voir ce vieillard, à l'air vénérable, et brisé par les infirmités, se lever aussitôt, se découvrir devant eux, se tenant dans l'attitude humble et soumise d'un enfant pieux ; recevant leurs ordres comme s'ils eussent été formulés par la voix même de Dieu.

Sa figure ouverte et habituellement souriante, laissait deviner une âme bonne et sympathique, qui inspirait la confiance ; aussi était-il l'ami de tout le monde. Les vieux aimaient à le rencontrer, aux heures de loisir, pour lui demander un conseil, pour dissiper leurs ennuis, très souvent pour se procurer l'agrément d'une partie de dames ou de cartes. Toujours on trouvait en lui un compétiteur calme, doux et condescendant ; rien n'altérait son humeur et ses réparties joviales et plaisantes. Il savait même perdre pour encourager un adversaire malhabile ou malchanceux. C'est ainsi que, pendant les huit ou neuf dernières années de sa vie, devenu infirme et

incapable de tout travail soutenu et quelque peu fatigant, il se fit le compagnon compatissant et aimable de tous les invalides que leur impuissance retenait dans l'isolement. Cela, il le fut surtout, pendant près de quatre ans, comme infirmier, enchaîné au chevet de son pauvre et bien-aimé frère, le frère Sosthène, absolument perclus de tous ses membres.

Ami des vieillards et des malades, il l'était encore des jeunes religieux qui, à cause de sa constante bonne humeur et de sa joviale condescendance de bon papa, aimaient à le rencontrer, et trouvaient même souvent plaisir à le taquiner ; aimablement il se prêtait à leurs badinages souvent par trop familiers, prenant avantage de cette douce bonhomie qui lui était particulière, et qui interprétait tout dans le sens favorable. Il ne les laissait jamais partir, du reste, sans leur répéter quelque bonne vieille sentence qui les ramenait au sérieux et les édifiait surtout ; car on le savait si sincèrement religieux et pieux.

Les deux dernières années du pauvre frère furent particulièrement longues et pénibles. Devenu presque entièrement perclus de ses jambes, ne pouvant qu'à grand'peine s'asseoir ou se lever de son siège, il ne parvenait à faire quelques pas qu'en s'accrochant à ce qu'il pouvait atteindre de ses mains. Chose étonnante, chaque matin, peu après le signal du réveil de la communauté, il quittait sa chambre, glissant doucement devant lui une chaise, parcourant péniblement le corridor et, arrivé à l'escalier, se cramponnait à la rampe avec une force musculaire des bras vraiment surprenante, parvenait à se hisser ainsi jusqu'au sommet puis à se traîner jusqu'à sa place dans la salle des exercices. Son pénible trajet prenait dix minutes ou un quart d'heure, mais il avait la joie de faire ses premières prières de règle et sa méditation avec la communauté. C'est appuyé sur un ou deux confrères, qu'il se traînait ensuite à la chapelle où il trouvait le bonheur d'entendre la messe, de communier et de prier longuement. Pendant la première de ces deux années, il trouva le moyen de remonter à la chapelle encore une fois chaque jour pour faire son chemin de croix ; il y trouvait d'autant plus de douceur spirituelle que chaque station était pour lui doublement douloureuse ; il s'y traînait lentement, toujours péniblement ; et devant chaque station, il se laissait pieusement choir sur le banc vis-à-vis. Quand il fut réduit à garder la chambre,

on le trouvait à toute heure du jour son chapelet à la main.

Comme le frère Lazare, le frère Sylvère fut un modèle de toutes les vertus religieuses. D'une complexion délicate, il ne pouvait se livrer à de gros travaux. Pour cette raison, il fut d'abord commissionnaire ; mais son inaptitude à remplir cette fonction lui valut de passer sa vie à la paneterie et aux travaux d'intérieur.

Lampiste au collège de Saint-Laurent, il devait souvent intervenir dans les salles de classe ou d'étude en présence des élèves, dans un accoutrement des plus pauvres. Tout autre y eût déclenché le plus beau charivari ; lui, jamais. Sa modestie, son recueillement, le rayonnement surnaturel de sa physionomie en imposaient aux plus turbulents. Il profitait même de sa fonction pourtant bien prosaïque pour rappeler discrètement aux élèves placés à sa portée la grande réalité de la vie surnaturelle avec sa loi fondamentale, de la manière suivante. Levant et baissant alternativement la mèche de la lampe ou, plus tard, intensifiant et diminuant de



Le Frère Lazare

même l'échappement du gaz d'éclairage, il murmurait doucement : « C'est comme ça la vie de la grâce ; on l'augmente ou la diminue comme on veut. »

Un jour qu'il revenait d'un voyage d'affaires à la ville, un confrère l'interpelle ainsi : « Avez-vous trouvé du changement à tel endroit (que ce confrère savait récemment modifié) ? » — « Je ne saurais vous dire, de reprendre simplement le frère Sylvère sans se douter de l'extraordinaire de la chose, je ne suis pas allé à la ville depuis quarante ans. » Ébahissement du confrère !

Une autre fois, un jeune père qui l'avait protographié de profil à la dérobée, lui montre la photo : « Connaissez-vous ce religieux de Sainte-Croix, frère Sylvère ? » Après un examen attentif du personnage en question, le bon frère dut avouer : « Franchement, je ne me souviens pas avoir jamais vu ce confrère à la retraite annuelle. » Peu banal, n'est-ce pas, au siècle du miroir et de la photographie ?

Le frère Sylvère passait ses loisirs à lire l'histoire de l'Église, qu'il en était venu à savoir par cœur, au point que les plus malins ne pouvaient parvenir à l'embarasser sur ce sujet.

Vers la soixantaine, il fut pris d'une extrême faiblesse qui l'obligeait à demeurer couché le matin et une bonne partie du jour. Doutant de sa sincérité, des confrères zélés profitèrent d'un changement de supérieur pour faire cesser la prétendue irrégularité. Dès le premier avertissement du nouveau supérieur, le frère Sylvère qui, au dire d'un ancien, aurait pu passer dans le feu par obéissance, se rendit sans s'expliquer à la méditation commune ; mais ses forces le trahirent et il s'écrasa sur le parquet, causant un émoi général. Tous comprirent alors le sérieux de son état, admirèrent son obéissance, et apprécièrent la sagesse de l'ex-supérieur qui l'avait dispensé des exercices communs.

Le frère Sylvère avait atteint ses soixante-dix-huit ans quand on le transféra, impotent, à l'infirmerie de la Côte-des-Neiges. Il y languit encore quatre longues années sur un lit de souffrances physiques et morales, qu'il supporta avec la patience du saint homme Job, les gémissements en moins ; car jamais une plainte ne s'échappa de sa bouche.

Sa réputation de sainteté avait franchi les murs de la communauté. Après sa mort, survenue le 17 juillet 1929, on rapporte qu'une religieuse rhumatisante s'est trouvée guérie de son mal après



Fr. Sylvère



Fr. Damase

application d'une pincée de terre recueillie sur la tombe du vénéré défunt.

Et cet excellent frère Damase ? Il n'est vraiment pas facile de dire ce qu'il y avait de plus admirable chez lui. En quoi a-t-il pu manquer au grand commandement de la charité ? Héroïquement pauvre et obéissant, il était la règle vivante. Fondièrement généreux, il a peiné joyeusement jusqu'à l'épuisement de ses forces. À Memramcook, il fut longtemps de service jour et nuit. À son dire, c'était pour lui simple distraction de se lever pour la ronde de nuit ou la relève des feux.

« Je suis l'homme le plus heureux du monde », confiait-il tout bonnement vers la fin de sa vie à son supérieur provincial. « Il me semble que je n'ai eu que du bonheur dans ma vie. Je ne me suis jamais chicané avec personne, et tout le monde a toujours été bien trop bon pour moi... » Qui aurait pu faire du mal à un tel homme, l'urbanité, la bonté même ! Les bêtes même, semble-t-il, ne l'osaient. Les plus malicieuses d'entre elles étaient toute douceur avec lui. Il faut dire qu'il les considérait ! Des confrères ont surpris alors de ses propos dignes d'un François d'Assise. Dans les légumes de son jardin aussi bien que chez les hôtes du poulailler, de l'étable ou de la porcherie, cet homme simple voyait des créatures du bon Dieu, à qui il demandait de chanter Sa gloire. Quant à lui, c'est à longueur de jour qu'il s'entretenait familièrement avec son Créateur.

Ses livres ? Le grand livre de la nature, ses Règles, l'Imitation, surtout l'Évangile. Ce livre de Vie, il l'apprit par cœur, et le commentait avec une simplicité et un bon sens étonnants. Les théologiens en vacances prenaient un réel plaisir à lui demander des explications sur certains passages de la vie

de Notre-Seigneur ; et chaque fois, ils y trouvaient matière à étonnement et à édification. Il suffisait d'ailleurs d'aiguiller la conversation sur les choses de Dieu pour le mettre en verve et pour voir s'épanouir sur sa figure ce bon sourire de paix et de douceur « à lui tout seul ».

Lui parlait-on de choses profanes, il s'efforçait de témoigner le plus d'intérêt possible ; mais ce n'était évidemment pas « sa branche ».

Enfin le Saint Sacrement était pour lui le livre des livres. Dans les temps morts de l'hiver, il passait chaque jour plusieurs heures à la chapelle. C'était beau de l'y surprendre dans une de ses poses caractéristiques ; à genoux, la tête légèrement penchée et la figure rivée au tabernacle, tandis que ses doigts calleux égrenaient un chapelet à moitié usé par l'usage.

À l'occasion des Quarante-Heures à Carillon, il y passa la première nuit sans permission. « Ça n'a pas de bon sens, à votre âge, de passer ainsi la nuit blanche », lui dit son supérieur le lendemain ; « je ne veux pas que vous y retourniez aujourd'hui ». Or il se coucha de bonne heure ce soir-là. Mais à minuit et quelques minutes — ce n'était plus « aujourd'hui » — il se rendit tenir compagnie à Notre-Seigneur le reste de la nuit.

Il est sûr que le bon Dieu ne dut pas punir sévèrement une ruse de ce genre. Au besoin, saint

Joseph et la Sainte Vierge seront venus plaider sa cause. Car il les a bien priés tous les deux. Saint Joseph, mais combien fidèlement il a imité sa vie ! Et pour donner une idée de sa dévotion à Marie, soulignons ce fait : les coadjuteurs ne sont pas tenus de réciter l'office de la Sainte Vierge ; lui, il trouvait le temps de le réciter chaque jour à la chapelle, et en faisant tous les mouvements requis pour la récitation en commun.

Il a prédit sa mort avec une précision surprenante. Le dernier jour de l'an qu'il passa sur terre, celui de 1938, il alla après la messe porter au supérieur du scolasticat des frères un feuillet tout jauni par l'usage et aux plis presque coupés en disant : « Tenez ; c'est une consécration que j'ai récitée chaque année le jour de l'an depuis bien longtemps ; je ne m'en servirai plus ! » Au mois de mars suivant, il partit pour l'hôpital en répétant : « Je ne reviendrai pas vivant, et ce sera avant Pâques. » Or, il revint dans sa tombe le dimanche des Rameaux.



Telle fut la forte trempe surnaturelle des frères coadjuteurs de Sainte-Croix durant le premier siècle de son histoire canadienne. Dieu veuille que sur ce point le second siècle se montre digne du premier !

F. Germain DeSerres, c.s.c.



LA MAISON DE FERME DE POINTE-CLAIRE



Statue sculptée par Sylvia Daoust
Collège de Saint-Laurent

..afin que nous devenions dignes des largesses de Jésus

Au regard de l'économie



C'EST annuellement que l'homme d'affaires tire son bilan. Pour lui, le bilan est un moyen de se rendre compte de l'état de son entreprise. Le bilan l'aidera à prendre une décision, à organiser la politique de sa maison, à vérifier l'orientation initiale.

Sainte-Croix célèbre cette année le centenaire de son arrivée au Canada. Le moment se prête bien pour faire le point. Que trouve-t-on à la base des diverses fondations canadiennes ? Beaucoup d'esprit de foi, de courage et d'ardeur au travail ont tenu lieu des ressources matérielles qu'exige la prudence. Ici, quelques religieux, auxquels on a donné une maison modeste, assez grand de terrain mais presque aussi grand de marécage, sont les fondateurs. Là, c'est le père Lefebvre qui arrive en Acadie ayant pour toute richesse la somme de \$7.00. Ailleurs, c'est le père Morin qui fonde l'Externat avec \$20.00. À l'Oratoire, c'est le frère André qui commence la chapelle avec les cinq sous du pauvre. L'énumération complète ne ferait qu'apporter des exemples semblables. À chacune des maisons d'enseignement, on peut appliquer cette description de la fondation des collèges classiques : la sacristie paroissiale ou une humble maison y attenante a été le berceau de la grande majorité de ces institutions.

Une économie aussi méticuleuse que nécessaire a souvent prévalu sur le goût artistique et le souci de bien-être. Chacun y apportait sa literie et la nourriture était plutôt robuste que délicate. On y cultivait un hautain mépris des recettes compliquées de l'art culinaire. Comme la plupart des élèves venaient de la campagne, ils aidaient aux

travaux. Les frais d'enseignement étaient très bas : \$8.00 par mois au maximum. Comme aujourd'hui d'ailleurs, c'eût été dérision d'appeler salaire la rémunération des professeurs. Les gravures du manuel remplaçaient les appareils, les explications au tableau tenaient lieu d'expériences. La rétribution annuelle pouvait donc être très basse, elle était même payée en nature. Ce n'en était pas moins l'âge d'or pour les finances des institutions, le temps où l'on pouvait mettre de côté en prévision des besoins futurs.

Pas de géants, tel est le rythme du développement économique de Sainte-Croix au Canada depuis cent ans. Saint-Laurent, Notre-Dame, Université Saint-Joseph, Oratoire Saint-Joseph, Externat Sainte-Croix, autant de phares lumineux qui distribuent les leçons spirituelles et intellectuelles. C'est par milliers qu'il faut compter chaque année ceux qui, dans tous les domaines, viennent en contact avec Sainte-Croix. Comme éducateurs, les religieux ont été appelés à former des hommes dans tous les domaines de l'activité sociale.

Les maisons se sont départies de leur caractère modeste. En effet, la nécessité d'agrandir s'est fait rapidement sentir. Et même, à cause du développement du goût artistique, du désir du bien-être et du confort, il a fallu bâtir beau et grand : les édifices publics sont partout larges et spacieux. On se piquait d'y mettre quelque élégance. Les collèges ne consentirent pas à faire figure de frères pauvres ; la haute estime en laquelle on tenait l'instruction exigea que l'on en fît autant pour les maisons d'enseignement. L'extérieur ne fut d'ailleurs pas le seul à changer. Les programmes ont

évolué, requérant plus de préparation de la part des professeurs, un matériel scolaire plus abondant et plus coûteux. On comprend mieux aujourd'hui les besoins de l'hygiène. Les maisons d'enseignement n'ont pas boudé le progrès. Si elles ont évolué, ce fut par nécessité. Chaque maison individuelle formerait presque une paroisse, aussi bien par le budget annuel que par le rayonnement économique.

On estime généralement que les maisons religieuses ont tiré avantage de la plus-value de terrains donnés ou achetés à vil prix, il y a longtemps. Cette majoration est évidente. Est-elle due au développement de la localité où se trouve l'institution ? Ne serait-il pas plus juste de dire que la localité a pris de la valeur en pouvant offrir les facilités de l'enseignement supérieur ? On a fait récemment l'estimé suivant : Quel déboursé supplémentaire devrait effectuer la Province si elle voulait remplacer le clergé et les communautés religieuses dans leur fonction d'éducateurs ? La dépense annuelle serait d'au moins \$16 millions. D'autre part, M. Kirkconnel estime que si la province de Québec laïcisait les collèges français et payait les salaires d'Ontario, il lui en coûterait dix fois plus.

Comment se fait-il que, malgré les ressources toujours insuffisantes des institutions, malgré le manque de rétribution des religieux, les professeurs ne manquent jamais, la communauté semble progresser et les maisons prennent de l'importance ? Les aumônes et les dons ont pu apporter leur contribution, ils ont peut-être pu, à certains moments, sauver une situation particulière, jamais ils n'ont

été assez nombreux pour assurer une rétribution qui puisse permettre de répondre aux besoins normaux. Les communautés sont des institutions qui durent depuis longtemps ; elles ont, à leur avantage, le fait de tendre toujours vers le même but. Les membres se succèdent et se remplacent, les institutions demeurent. Une partie de l'explication peut être dans la plus-value des terrains. On la trouve principalement dans la vie de privations, de dévouement et de sacrifices qu'acceptent les religieux : pères, frères enseignants et frères aux travaux manuels. Et il ne faut pas oublier les religieuses occupées à la cuisine ou aux soins du ménage. Tous ceux-là savent se contenter de peu. Ils acceptent de n'être pas maîtres d'eux-mêmes, de consacrer tout leur temps à l'éducation. La plupart des professeurs, pour se perfectionner, doivent sacrifier leurs loisirs et leurs vacances. Peut-être n'y a-t-il pas de meilleure explication que cette introduction au film *Le Chant de Bernadette* : « Pour celui qui n'a pas la foi, toute explication est inutile ; pour celui qui croit, elle est superflue. »

L'essor de Sainte-Croix au Canada depuis cent ans est immense. Dans un pays jeune, en pleine évolution, les diverses organisations croissent rapidement. Ce fait d'expérience entraine dans les vues de Mgr Bourget. Un développement non pas négligeable, mais beaucoup moindre eût trompé tous les espoirs et manifesté une déficience organique. Le stade actuel correspond donc bien aux principes de l'accroissement d'une communauté religieuse et manifeste une organisation saine.

Gérard Gendron, c.s.c.



*Le père
Elph. Grou*



Très sincères remerciements au Rév. Père Hervé Morin pour son inappréciable collaboration. Cordial merci au Rév. Père Jean de Montigny dont le généreux concours a été grandement apprécié. À tous ceux qui nous ont aidés dans la préparation du présent ouvrage, notre vive reconnaissance.

LE COMITÉ DE L'ALBUM
E.-M. BRASSARD, c.s.c., prés.,
Albert MONTPLAISIR, c.s.c.,
F. Germain DESERRES, c.s.c.

INDEX ALPHABÉTIQUE



A

Académie de Saint-Thomas d'Aquin 538, 570.
 Académie industrielle de Saint-Laurent 40-1, 59, 62.
 Académie Notre-Dame du Sacré-Cœur 170, 177.
 Acadie 42, 44, 164-99 v. UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH.
 Action catholique v. J.E.C. — J.U.C.
 Adjuutor, fr. 365, 517.
 Adhémar (de Villers) fr. 264, 267, 275, 468, 520.
 Administration générale 26-7, 29.
 Administration provinciale 26-7, 29, 31, 33, 35, 66.
 Aldéric (Giraudeau) fr. 51, 64, 75, 152, 154, 235, 308.
 Alexandria 42.
 Alexis (Nepveu) fr. 260, 262.
 Algérie 19, 50.
 Amis du Frère André 324.
 André (Jardin) fr. 51, 235.
 André (Bessette) fr. 14, 44, 224, 238-41, 307s., 482, 499, 502, 590-1, 597, *cause de béatification* 326, 328, *cbambres* 241, *fête* 326, *gardien de l'Oratoire* 310, *mort et funérailles* 321-2, *tombeau* 322-3.
 Annales de Saint-Joseph 270, 312, 565.
 Anthime, fr. 242, 246.
 Antoine, fr. 51, 152, 235, 242, 522, 577.
 Antonio (Gauthier) fr. 155, 254, 348, 365.
 Arboretum du C.N.D. 245-6, 583.
 Archambault, abbé Joseph 477, 479.
 Arène laurentienne : 100, 144, 147, 149-50.
 Arène U.S.J. 185.
 Arsène (Hamel) fr. 231.
 Arts 246-7, 363-7, *cours* 117, 266, 352.
 Association acadienne d'Education 192.
 Association ambulancière Saint-Jean 423.
 Association de Saint-Joseph 224, 306.
 Association des Anciens :
 C.S.-André 226-7,
 C.S.L. 88, 100, 102-3, 116-7, 122,
 U.S.J. 183, 185.
 Association Notre-Dame-des-Neiges 154.
 Athabaska 527.
 Auditorium C.S.L. : 83-4, 109, 124, 132-43.
 Augustin-Marie (Guérin) fr. 338-9, 340-1, 343.
 Austin (Cormier) fr. 154, 239, 244, 345, 362.
 Avila (Gauvin) fr. 231.

B

Baccalauréat 265, 579.
 Bacon, mgr 197.
 Badeaux, dr Joseph 97, 98.
 Baillargeon, fr. Jean 220, 223-4, 230, 358-9.

Barbeau, p. Joseph 130, 224-5, 279, 492.
 Baril, dr Georges 344.
 Barnabo, card. Al. 20-1.
 Barré, p. Théophile 92, 225, 267, 277-8, 537, 550-2, 554.
 Beaudet, p. Philippe 43-4, 69-70, 71, 160, 259, 260, 367, 376, 421, 453, 542.
 Beaudoin, p. Paul-Emile 280-2, 402-3, 513-4.
 Beaudry, p. Joseph 376, 378-9, 415-6.
 Beaudry, p. René 225, 565.
 Beaulieu, p. F.-X. 277, 370-1.
 Beaumont N.-B. 168-9, 176, 179.
 Bédard, Maurice 460.
 Bédini, mgr 60.
 Béliveau, mgr 254.
 Bellerive 273-4, 350-5.
 Bellot, dom Paul 282-3, 326, 335, 566-7.
 Bénédiction apostolique 8.
 Bengale 8, 10, 14, 20, 33, 36-7, 40, 52, 114, 244-5, 275, 380-97, 528-9.
 v. CHITTAGONG — DACCA.
 Benoît (Charron) fr. 154, 482-3.
 Benoît, fr. Siméon 359, 362-3.
 Bergeron, fr. Bernardin 155, 227, 253-4, 263, 266.
 Bergeron, p. Georges 227-8, 455.
 Bergeron, p. Henri-Paul 424, 520, *Les études philosophiques* 537-9.
 Bergeron, p. Rosaire 125, 130.
 Bernard, dr C.-Améric 231.
 Bernard (Bergeron) fr. 521.
 Bernier, A. 216-7.
 Bertrand, p. Guy 125, 267, 352, 416.
 Blais, p. Alhert 100, 135, 370-1, 377, 455, 457, 520.
 Blais, p. Zoël 135, 253-4.
 Blanchard, p. Théophile 281, 282.
 Bleau, p. Albert 468.
 Blin, Albert 383-4.
 Boileau, fr. Emilien (Valier) 369.
 Boileau, p. Roméo 155, 289, 377, 406, 410, 416, 445, 571.
 Boileau, Ulric 96, 98, 314.
 Boscoville 458-67.
 Bouchard, fr. Vianney 520.
 Boulay, p. Philéas 383, 393, 468-9.
 Bourget, mgr Ignace 14, 19, 39, 49-51, 55-6, 62, 63, 160-1, 375, 524, 591-2, 598.
 Bouvier, mgr J.-B. 19, 524.
 Boyer, Charles 55, 201.
 Boyer, p. Donat 224, 227, 370-1.
 Brassard, p. Elphège 272, 282, 330, 599.
 Le souci de la beauté 563-7.
 Brésil v. SÃO PAULO
 Brien, p. Albert 403.
 Brisebois, p. Léon 282-3.
 Brousseau, fr. Rodriguez 482-3.
 Brouillard, fr. Joseph (Anatole) 250, 262-3.
 Bruchési, mgr Paul 44, 261, 309-10, 312, 314, 316, 451.
 Bruneau, p. Guillaume 100, 377, 457.
 Brunet, fr. Lucien 155, 262.
 Bruno, fr. 56.
 Bulletin des études 261-2.
 Bureau des constatations médicales 328.

C

Cadets :
 C.N.D. 67, 246.
 C.S.L. 146.
 Camille (Savage) fr. 521.
 Camirand, fr. Urbain 51, 98, 421, 554, 591.
 Camps de vacances 122-4, 154, 377.
 Canada, provinces du 33-7.
 Carillon 274, 288, 303, 370-1, 459.
 Carrier, p. Joseph-Célestin 128-30, 550-1, 554.
 Casey, mgr 185.
 Cashen, p. Frank 507.
 Catudal (Emery) fr. 231, 239, 244, 255, 260-1, 263, 268, 270, 337-9, 345, 357-8.
 Cercle Sainte-Croix 154.
 Cercles des Jeunes naturalistes 380-3, 571.
 Césaire (Chagnon) fr. 521.
 Chant 585-7.
 Chant grégorien 114, 268, 558.
 Chapelinats 31-35, 375-7, 378-9, 398-9.
 Chapelles :
 C.N.D. 237-8, 243.
 C.S.-André 217-8.
 C.S.L. 63-4, 87-8, 90, 104-8, 111, 114, 563-4.
 Scolasticat Ste-Croix 298-9.
 Scolasticat S.-Joseph 260, 265, 270-2.
 U.S.J. 182, 186.
 Chappé, p. Pierre 60.
 Charbonneau, mgr Joseph 326, 328, 332, 449, 469, 505.
 Charlier, Henri 323, 567.
 Charron, p. Alfred 46, 209, 271, 319, 326, 348, 399, 401, 453, 520.
 Charron, p. Charles 399, 457.
 Chassé, p. Sinai 384.
 Chaumont, mgr Conrad 402.
 Chauvin, p. Timothée 110, 149-50.
 Chayer, mlls Blanche et Hermine 469.
 Chicoine, p. Jean-Marc 472-4.
 Chicoine, p. Lambert 352.
 Chittagong 36-7, 384-7.
 Clément, p. Adolphe 237-8, 310, 312, 316-8, 453.
 Clément, p. Godefroy 372, 374, 376-7, 457, 537.
 Clément, p. Raymond 374.
 Clément, p. Ubald 429, 520.
 Clercs de Saint-Viateur 51, 252-3.
 Collège Basile-Moreau 163, 526.
 Collège de Saint-Laurent :
 affiliation à l'Université 74, 542.
 bénédiction 59-60.
 chartes 59, 62, 541.
 conventum 102-3.
 développements 59, 61-4, 71, 73-91, 96-8, 114, 117.
 études 90, 537s.
 externat 90.
 origine 39-41, 48-51, 53-5.
 personnel 126-7.
 projet de vente 73-4.
 supérieurs 52, 57, 65, 68, 70, 72, 77, 79, 81, 85, 86, 94, 99, 101, 112, 115, 118-9, 123.

Collège Notre-Dame 43, 45, 67, 73, 232-51,
cours 246, 452-3, 471, 573-5.
développements 234-8, 242-3.
fondation 66, 233-4.
personnel 250-1.
propriétés 234.
statistiques 251.
supérieurs 234s, 250.
théâtre 247.

Collège Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours 47, 510-5.

Collège Saint-André (S.-Césaire) 45, 73-4, 214-31,
anniversaires 226-7.
bénédiction 216, 217, 218.
cercles 226.
élèves 216, 225-6.
études 219-20.
incendie 228-30.
journal 219, 228.
origines 215-8.
personnel 227.
publications 228.
supérieurs 217, 219-23, 227.

Collerette, p. F.-X. 217, 219.

Colovin, p. Patrick 68, 69, 375, 537.

Compagnons de Saint-Laurent 142-3, 432-43, 517.

Compétence professionnelle 577-9 v.
 COURS, ÉTUDES, HUMANISME.

Comtois, fr. Alcide 246-7, 250.

Comtois, fr. Charles-Edouard 365, 520.

Congrégation de Sainte-Croix :
constitutions 20-1.
décrets 20.
esprit 28.
gouvernement 26-7.
nature 21, 25.
origines 19-21.
statistiques 28-37.

Congrès eucharistique de Memramcook 177.

Conolly, mgr 197.

Constantien, fr. 51, 53.

Constantin (Hébert) fr. 469.

Concerts symphoniques 116, 559-60.

Confrérie du Saint-Rosaire 224.

Congés 75.

Congrégation de Notre-Dame 51.

Constitutions 20-1.

Contant, abbé Rémi 402.

Corbeil, p. Lionel 457, 477, 496-7, 517.

Corbett, fr. Datien 520, 571.

Cordeau, p. André 445, 450, 571.

Cormier, abbé A.-D. 178.

Cormier, abbé F.-X. 183.

Côté, fr. Gérard (Dosithee) 97, 201, 368, 592.

Côte-des-Neiges 40, 56, 58-9, 203 v. COL-
 LÈGE DE NOTRE-DAME — ÉCOLE N.-D.
 DES NEIGES

Côte Saint-Paul 43.

Courmoyer, fr. Etienne-Marie 493.

Cournoyer, fr. Jude 154, 272, 518.

Cours classique 62, 192, 537-56.

Cours classique anglais 93.

Cours de vacances 46, 113, 352, 422-3, 579.

Cours scientifique 122, 573-5.

Cousineau, T. R. P. Albert 10-1, 45, 98, 100-1, 147, 162, 267, 271, 316-7, 319, 326, 328, 387, 392, 401, 422, 449, 468-9, 495-7, 505, 512-3, 563.

Cousineau, p. Arthur 451, 517.

Cousineau, chan. Laurent 312.

Crête, fr. Sylvestre 266, 272,
Le souci de compétence 577-9.

Crevier, p. Albert 126, 558.

Crevier, p. Alfred 84, 85, 93, 160-1, 309, 367, 468, 527, 551, 554.

Croisade missionnaire 114.

Crowley, mgr Timothy, 383-5.

Culture physique 145 v. SPORTS.

Cyprien (Landry) fr. 131, 254-5.

Cyr, Edouard 372-3.

D

Dacca 20, 33.

Damase (Barrette) fr. 242, 592, 594-5.

Damien Barsalou, fr. 275.

Danis, fr. Aldéric 262.

Danis, fr. Godefroy 389.

Dansereau Ltée 188, 243, 280.

Daoust, p. Eugène 99, 135, 174-5, 421, 552, 554.

Daoust, Sylvia 564-5, 596.

Datien (Lavallée) fr. 242, 268, 312.

Daunais, fr. Lionel (Marcien) 364-5, 431.

Decelles, fr. Georges (Achille) 365.

Défunts 521.

Deguire, p. Emile 47, 114-5, 125, 267, 289-90, 318, 326, 352, 445-6, 453, 471-3, 479, 496-7, 508, 512-4, 571.

Deguire, p. Victor 370-1.

Demers, p. 234.

de Montigny, p. Jean 377, 402-4, 453, 599.

Deschamps, mgr 402, 406.

Descormiers, fr. Guillaume 224, 358-9.

Desmarais, p. Marcel, o.p. 500.

Desprez, p. 201.

Desranleau, mgr Philippe 477-9.

Desrochers, p. Auguste 373.

Desrochers, p. Omer 383, 385, 388.

DeSerres, fr. Germain 264-5, 269, 290, 599.
Les héros de l'arrière-garde 589-95.

DeSerres, fr. Lucien (Florent) 346, 349, 519.

Desruisseaux, fr. Raymond 255.

Désy, Jean 497-8, 501.

Dettes 56, 58, 66, 78, 80.

Diction 266.

Dion, p. Georges-Auguste 43-4, 46, 76-7, 160-1, 205, 236-8, 270, 286, 308-12, 316-7, 357, 453, 537.

Doiron, p. Camille 373.

Dieudonné (Chamberland) fr. 61, 201, 518.

Donahue, p. James 27, 387, 520.

Donat (Côté) fr. 130.

Donatien (Sauvé) fr. 219-21, 230-1, 268, 275, 522, 577.

Dorchester (Paroisse) 178.

Doublard, p. Emile 445, 553, 554, 571.

Doucet, p. Jean-Baptiste 202, 375.

Drouelle, p. 56.

Drummondville 43.

Duchesne, p. Joffre 514-5.

Dufal, mgr Pierre 26, 382.

Dufresne, Adrien 500-1.

Dufresne, Horace 234, 277.

Dufour, p. Pierre-Paul 378-9.

Dujarié, abbé Jacques-François 14, 19-20, 305, 354, 589.

Duplessis, hon. Maurice 321.

Dupuch, mgr 19.

Dupuis, p. Guillaume 499, 500-3.

Durand, p. Jean 445, 457, 571.

Dureau, fr. Frédéric 218, 220, 223, 340, 341, 362, 518, 565, 578.

Duvert, fr. Denis 357.

E

Ecole Adélarde-Langevin 43, 252-7, 344, 345.

Ecole Baril 44, 253, 344-6.

Ecole Beaudet 93, 163, 367-9, 581.

Ecole d'Agriculture :
Saint-Césaire 221.
U.S.J. 193.

Ecole d'Education, U.S.J. 192-3.

Ecole des bibliothécaires 571.

Ecole du Sacré-Cœur (Grande-Baie) 47, 508-9.

Ecole Dujarié 44, 347-9.

Ecole Essex (Moncton) 186, 188.

Ecole Frère-André (Sutton) 47, 482-3.

Ecole Frontenac 43.

Ecole Laurier 44.

Ecole Notre-Dame-des-Monts (Lisbourg) 487-94.

Ecole Notre-Dame-des-Neiges 152-5 v. CÔTE-DES-NEIGES.

Ecole Saint-Alfred 526-7.

Ecole Saint-Edouard 527.

Ecole Saint-Joseph (Ste-Geneviève) 364-6.

Ecole Saint-Pascal-Baylon 430-1.

Ecoles d'Arts et métiers 50, 221, 479, 490.

Ecoles normales 260, 543-4, 578-9.

Editions Fides 46, 444-50.
Brésil 502.

Education au Canada 49.

Elèves 62, 66, 71.

Elphège (Duplessis) fr. 337-8, 349.

Emile (Lemire) fr. 91, 217, 237-8, 592.

Epiphane (Lenormand) fr. 51.

Ermitage 80, 288, 421.

Ernest (Fortin) fr. 255, 365, 368, 383.

Etats-Unis, province des 29-33, 37.

Etudes 46, 90, 266-7, 553, 577-9.

Etudiants 553, 571,
France 54.
Rome 45.

Euchariste, fr. 155, 337, 338.

Euclide (Désautels) fr. 244, 468.

Euloge, fr. 51.

Evarisre (Gouin) fr. 220, 241, 254, 259-60, 262, 275.

Exposition missionnaire 331.

Externat classique de Sainte-Croix 45, 400-13,
élèves 403, 411.
fondateurs 402.
journal 410.
origines 401-4.
personnel 413.
supérieurs 405-6, 413.
théâtre 412.

F

Fabre, mgr Edouard-Charles 237, 525.

Falbord, Robert 80-1.

Farnham 43, 78,
Collège 73-4, 522.

Fecteau, fr. Georges 477-8.

Félix (Chartier) fr. 231.

Ferme Dujarié 213, 519.

Fermes :
C.S.L. 78.
Oka 519.
Saint-Césaire 220-1.
U.S.J. 194.

Ferron, fr. Conrad 272, 338-9, 341.

Fêtes patronales 84.

Fêtes du Centenaire 125.

Fillion, fr. Martin 358, 368.

Flavius Houle, fr. 509.

Fleurance, p. 481-2.

Forbes, mgr Guillaume 314.

Fortin, fr. André 479, 503.

Fourmond, p. Aimé 204-5, 381.

Fourmier, abbé Ovilá 552, 554.

Français, p. Gilbert 14, 21, 27, 43, 83, 259-60, 277-8, 285, 337, 382, 455-6, 577.

France, provinces de 29, 520.

Fréchet, René-Arthur 172, 186-7, 198.

Frères coadjuteurs 238-42, 588-95.
Frères de Sainte-Croix 14, 19, 31-2, 35-6,
161, 589.
Frères des Ecoles Chrétiennes 49, 152-3,
403.
Fullum, fr. Cécilien 154, 244, 254, 369.

G

Gaboury, p. Jean-Marie
L'éducation par la musique 557-61.
Gabriel (Goyer) fr. 521.
Gadbois, R.-D. 460-1.
Gagnier, J.-J. 137.
Gagnon, p. Eustache 372-3, 520, 537-8,
552, 554, 570.
Gagnon, p. Georges 147, 281-2.
Gagnon, Maurice 117, 266, 352.
Gallant, p. Théodore 178.
Garreau, Wilfrid 117.
Gaspar de Alfonso y Silva, mgr 495-7.
Gastineau, p. Julien 62, 203-4, 215, 234,
236-7, 375, 453, 537, 541-2, 546.
Gaucher, fr. Louis-Eugène (Louis-Na-
zaire) 368.
Gauthier, mgr Georges 321, 401, 451,
472, 570.
Gauthier, L.-Z. 218.
Gauthier, p. Roland 292, 416.
Gédéon (Desrochers) fr. 241-2.
Gendreau, p. Walter 174, 370-1, 373.
Gendron, p. Gérard
Au regard de l'économie 597-8.
Geoffrion, p. Louis 64, 67, 71, 72, 76,
96-7, 234, 236, 238, 260, 308, 318, 542.
Gérard-Marie (Surprenant) fr. 521.
Gervais, fr. François-d'Assise 520.
Gbéon, Henri 433, 442-3.
Gilbert, fr. Joseph-René (Jean-Marie)
431.
Gingras, fr. Gustave 240, 244, 346, 518.
Girard, p. Alphonse 363, 370-1.
Girard, p. Joseph 203-4, 286.
Goggin, p. Léo 388.
Goguen, p. Arcade 176.
Govin, fr. Omer-C. 341-2.
Goulet, p. Eugène 457, 484-5.
Goulet, J.-J., 136-7.
Grégoire (Bergeron) fr. 521.
Grenier, J.-A. 309.
Grippe espagnole 92, 173.
Grou, p. Armand 112, 163, 289, 416, 424,
484, 509.
Grou, p. Elphège 598.
Grouard, mgr 527.
Groulx, dr Egédion 95, 97.
Groulx, hon. Henri 461.
Groulx, chan. Lionel 266, 352, 534, 541.
Guay, fr. J.-Emile (Séraphin) 368.
Guérin, Michel 88, 308.
Guertin, p. Elphège 228, 551, 554-5.
Guertin, p. Louis 184-5.
Guerres 91-2, 117, 122.
Guihomat, p. Louis 58.
Gustave (Cardinal) fr. 89.
Guy, p. Amédée 172, 184-5, 203, 205-7,
217, 219, 286-7, 522, 591.
Gymnase 146-7.

H

Haïti v. COLLÈGE NOTRE-DAME-DU-PER-
PÉTUEL-SECOURS
Hamel, fr. Albert 346.
Hamon, p. Jean 278-9.
Harel, p. Joseph 277, 383-4.
Haut-parleurs 114.
Hébert, p. Elphège 86, 160-1, 374, 378-9,
544.
Henri (Dureau) fr. 242.

Héroux & Robert 334.
Himbeault, p. Albert 378.
Holy Cross Parish 504-5.
Honoré (Paquette) fr. 56.
Horaires 69, 116.
Hôtel Bellevue 66, 233, 237.
Hôtel Lamer 111, 415.
Hotte, p. Paul-Emile
L'enseignement des lettres 541-7.
Houle, p. Paul-Emile 135, 137, 142, 542-4,
560, 565.
Humanisme 533-5.
Humanités gréco-latines 541-7.
Hurth, mgr Pierre-J. 381-3.

I

Ignace (Morand) fr. 56, 241-2, 246, 592.
Ile Bizard 206.
Imprimerie Saint-Joseph 356-63, 606,
personnel 363.
supérieurs 358-9, 362-3.
Incendies 62, 84, 91, 186, 228-30, 270.
Infirmier provinciale 317-8.
Infirmiers 89.

J

J.E.C. 115, 268, 445, 470-5,
C.S.-André 224-5.
C.S.L. 113, 124.
journal 113.
scolasticats 264, 290.
J.U.C. 500-2.
Jaguarié v. SÃO PAULO
Jalbert, p. Roland 447, 503.
Jan, mgr 512-5.
Jasmin, Gédéon 421.
Jean (Gandon) fr. 56.
Jean-Baptiste (Ouellette) fr. 97.
Jeune Satyre (ill.) 556.
Joachim, fr. 358-9.
Jodoin, fr. Gonzalve 365.
Joseph, saint 253, 477, 481, 595,
Brésil 499.
C.S.C. 305-7, 508.
Canada 305.
confrérie 310.
fête 310.
frère André 238-41.
Memramcook 182, 306-7.
Neuvaine 328.
Oratoire 305.
Saint-Césaire 224.
Journée Dujarié 268.
Journée Moreau 264, 294.
Joyal, fr. Hubert 154, 369.
Jules (Riendeau) fr. 310, 352.
Juvénat Saint-Joseph :
Côte-des-Neiges 337.
loisirs 339, 343.
personnel 342.
supérieurs 338-41.
Juvénats 43, 45, 84, 276-83, 337-41, 552.

K

Kearney, p. Thomas 516, 551-2, 554.
Kearns, p. Matthew 277, 383-4.
Kelly, abbé J.-B. 49-51.

L

La Flambée 268.
La Gerbe 279-80.
Labrosse, p. Philippe 554.
Labelle, abbé A. 487-8.
Laberge, Benoît 554.
Lac des Français 461, 466.
Lac Simon 110-1, 113, 420-7.

Lac Vert, 294.
Lacaille, Georges-Etienne 117.
Lachapelle, 56, 152.
Lachapelle, abbé 422.
Lafond, p. Emile 381, 383-4.
Lafond, p. Maurice 457, 459-60, 472-3.
Lafrance, abbé François-Xavier 42, 168-9,
176, 181-2, 197, 199.
Laguë, p. Adrien 424, 521.
La Hailandière, mgr de 19.
Lalande, p. Germain 352, 472, 475.
Laliberté, Félicien p.s.s. 314.
Lalonde, fr. Sergius 231, 565.
Landry, p. Edgar 377.
Langevin, mgr Adélaïde 253.
Lapalme, p. Laurent 147, 186.
Laperche, p. 376.
Laplante, fr. Emilien 154, 250, 348.
Laplante, fr. Faustin 223, 228, 266, 272,
571.
Laplante, fr. Flavien 51.
Lapointe, Paul 213.
Laroche, p. Paul 219, 234-5.
Larocque, fr. Gérard (Maurice) 431, 477.
Larocque, mgr Joseph 215.
Larose, p. Raymond 279, 389.
Lartigue, mgr Jean-Jacques 159-60.
Laurin, p. Edouard 145, 162, 238, 417,
453, 520, 527.
Lauzon, fr. Paul 266, 348.
Lavallée, p. Alfred 119, 122-3, 424, 457,
554-5, 560.
Lavoie, fr. Marie-Auguste 227-8.
Lazare (Deguire) fr. 60, 201, 206, 592-3.
Le Collégien 247.
Le Devoir 266.
Le Laurentien 122, 553.
Le Reflet 368.
LeBlanc, p. Dismas 174-5, 184-6, 376-7,
405-6.
LeBlanc, mgr Edouard 172, 174.
Lecavalier, p. Benjamin 173-4, 184-5, 236,
238, 308, 318, 378-9.
Lecavalier, p. Victor 421, 514-5.
Leclerc, fr. Dominique 477-8.
Leduc, p. Adrien 290, 292, 318, 326,
456-7, 538.
Leduc, fr. Gervais 520.
LeDuc, p. Paul 125, 142-3, 465, 475.
Lefebvre, fr. Albert (Irénée) 154, 431.
Lefebvre, p. Camille 42-3, 60, 69, 74, 165,
169-70, 172, 181-4, 187, 197, 199, 203,
217, 236, 306-7, 316, 453, 597.
Lettres 541-7.
Legal, mgr 310.
Legault, p. André 416, 447, 460.
Legault, p. Emile 135, 142, 279-80, 365,
433-41, 457, 472, 474-5, 517.
Legault, Henri 367.
Legault, p. Joseph 419, 424, 554,
L'enseignement des mathématiques
554-5.
Léger, p. Hector 47, 180, 267, 290.
Legrand, mgr Joseph 382-4.
Lemay, p. A. 217, 219.
Léonard p. (Godefroy Bissonnette) 205-6,
215-7, 220, 223, 225, 226, 230-1, 364.
Léonard (Brodeur) fr. 238, 242-3, 255,
345.
Lepage, Yves 312.
LePailleur, mgr Alfred 116, 383-5, 387.
LePailleur, mgr Georges 402.
Lescot, Elie 512.
Lessard, fr. Antonin 254, 345-6.
Levasseur, p. Georges 514-5.
Lévesque, fr. Lucien
Notre cours scientifique 573-5.
Liesse 40, 125, 157, 161-2.
Limoges, mgr Eugène 321.
Linneborn, mgr Frédéric 310, 382-3, 468.
Lisbourg v. ECOLE NOTRE-DAME-DES-

MONTS

Longue-Pointe 43.
Louage, p. Augustin 43, 234-5, 375, 381-2, 453.
Louis (Morand) fr. 246, 592.
Louis de Gonzague (Ouimet) fr. 522.
Lynch, p. Lawrence 219.
Lyonnet, abbé 51, 53, 55.

M

Magnan, C.-J. 262-3.
Maison générale 25, 29, 520.
Maison provinciale 46, 69, 326, 452-3, 468.
Frères de Ste-Croix 516-8.
Pères de Ste-Croix 455-6.
Maison-mère 59.
Maison Saint-Joseph 358-9.
Maisons d'éducation 28-37 v. COLLÈGES, ÉCOLES, EXTERNATS, SÉMINAIRES
Maisons de formation 29-30, 31-2, 33, 35 v. NOVICIATS, SÉMINAIRES, SCOLASTICATS
Maisons de vacances 80, 110-1, 113, 273-4, 294, 303, 350-5, 420-7.
Majella, fr. 554.
Manécanterie 253-4, 256, 257, 361, 584, 586-7.
Manille 275, 528-9.
Manoir Sainte-Croix 46, 271, 517-8.
Maria, mgr Pietro di 317.
Marie-Antoine (Guyot) fr. 242.
Marie-Auguste (Leroy) fr. 312.
Marie d'Égypte, sr 51, 524.
Marie-de-Jésus-Mourant, sr 51, 524.
Marie-de-Sainte-Maximilienne, mère 525-6.
Marie-des-Sept-Douleurs, mère 523-5.
Marie-du-Désert, sr 51, 524.
Marie-du-Sauveur, sr 51, 524.
Marie-Joseph, fr. 201.
Marie-Léonie, sr 169-71, 182-3, 217.
Marie-Victorin, fr. é.c. 381.
Martel, p. Pierre 206-8, 277-8, 285-6, 520.
Martin, Cécile 449.
Martin, p. Paul-Aimé 445-6, 449, 571.
Massé, p. Azarias 176, 179, 225.
Mathias (Dagenais) fr. 154, 365.
Mathis, p. 385.
Maur, fr. 56.
Maximien (Grenier) fr. 345, 347-8, 368.
McGarry, p. Moses A. 80-81, 84, 97, 520, 537.
McGinnis, p. William 47, 506.
McGuigan, card. James 505.
Meahan, p. Edward 93, 95, 468.
Mégantic 524.
Melançon, mgr Arthur 174, 176.
Melanson, p. Oscar 447, 500, 502-3.
Meloche, fr. Narcisse 14-5, 47, 244, 249, 255, 268, 337, 349, 509, 520.
Memramcook v. S.-THOMAS (PAROISSE) — UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH.
Mercier, fr. Josaphat 363.
Mes Fiches 290, 445-7.
Métivier, p. Joseph 209-11, 278-80, 291, 294, 378-9, 429, 457, 558, 565.
Michel (Laverdière) fr. 153-4, 218, 220-1, 345, 522, 577.
Michel-Ange, le Penseur de 536.
Migneron, p. Théophile 78.
Missionnaires-prédicateurs 46, 454-7, 505-7.
Missions 8, 10, 44, 244 v. BENGALÉ, CHITTAGONG, DACCA.
Molleaut, Gabriel-Etienne p.s.s. 49.
Mondou, p. Edmond 94.
Montini, card. J.-B. 8.
Montplaisir, p. Albert 225, 228, 250, 277, 373, 378-9, 570, 599.
Le culte de l'humanisme 533-5.
Monument Lefebvre 183-6.

Moreau, p. Arthur 212, 457.
Moreau, p. Basile-Antoine 8, 10, 13-4, 18-21, 39, 49-50, 153, 165, 305-6, 511, 523-4, 533, 585, 589-90.
Moreau, p. Charles 63, 181, 533.
Moreau, mgr L.-Z. 224.
Moreau, p. Léonidas 116, 280-1, 288, 316-7, 326, 388, 399.
Morin, p. Hervé 123, 186, 189-90, 402-6, 520, 537, 544, 547, 597, 607.
Morin, p. Léo 279, 517-8, 554-5, 570-1
Les sciences au cours classique 549-53.
Une création : les C.J.N. 381-3.
Morin, fr. Viateur 66.
Murphy, p. Harold 377, 507.
Musées 128-31.
Musique 62, 219, 557-61, 585-7.

N

Nadeau, fr. Hilaire 240, 254, 346.
Napierville 43.
Neuvaine d'action de grâces 326.
Neuvaine de saint Joseph 328.
Notre-Dame-de-Bel-Air 110-1, 113, 420-7.
Notre-Dame-de-Bellerive 273-4, 350-5.
Notre-Dame-de-Lourdes (Paroisse) 172, 176, 179.
Notre-Dame-de-Sainte-Croix 21-3, 520.
Notre-Dame-de-Sainte-Croix (Pensionnat) 398-9.
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs 523.
Notre-Dame-du-Bois-Franc (Paroisse) 161, 484-5.
Notre-Dame-du-Lac 19, 49, 60.
Noviciat 50.
Noviciat Saint-Joseph 45, 46, 200-13, 292.
Noviciat Sainte-Croix 213, 519.

O

Œuvre de Mon Petit Prêtre 291, 428-9.
Œuvre du Sacré-Cœur 224.
O'Hara, mgr John 332.
Oka 213, 459-61, 519.
Ollife, mgr 20.
Oratoire Saint-Joseph 8, 13, 44, 45, 77, 90, 211, 224, 238-41, 268-70, 305-35, 453, 456, 468, 470-9, 497, 502, 508, 566-7, 592, 597.
Annales 312.
basilique 315.
chapelle primitive 308, 309-11.
chemin de croix 308, 333, 567.
cloche 310.
confrérie 310.
crypte 314-5, 332.
enquête canonique 312.
fête de S. Joseph 310.
monastère 310, 312, 318-9.
personnel 330.
reliques 309.
Orgues du C.S.L. 64, 108, 558.
Orphelinat Notre-Dame-des-Monts 47, 486-94.
Orphelinat Saint-Joseph 47, 476-81.
Orphelinats 47, 476-81, 486-94.
Osée (Coderre) fr. 242.

P

Papineau, p. Napoléon 173-4, 399.
Paquette, Joseph 310.
Paradis, fr. Jérôme 247, 250, 565.
Parent, p. Claude 503.
Parent, p. Laurent 163, 455, 457, 558.
Parent, Louis 333, 567.
Parent, Lucien 108, 110, 188, 280, 326, 334, 352, 404-5.
Paroisses 29, 30-1, 34, 37, 51, 66, 157-63, 168-9, 172-9, 370-4, 451, 468, 484-5, 495, 507.

Acadie 166-77, 197-9.
Pascal (Desprez) fr. 56, 201.
Patrick (Fitzmaurice) fr. 201.
Patrizzi, card. 309.
Patrons 10, 47, 305, 523.
Pauvreté 597-8.
Pauzé, p. Léopold 118, 208-9, 238, 288, 373, 376, 406-7, 409.
Pavillon des sciences 122.
Pax Roma 117.
Pèlerinage des malades 324.
Pèlerinages 89-90 v. ORATOIRE SAINT-JOSEPH
Pensionnat Notre-Dame-des-Anges 526.
Perreault, abbé F. 205.
Perrier, p. Ernest 126, 367, 424.
Peters, Hubert-P. 384.
Petit, p. Gérard 330, 446-7, 457, 538, 570.
Lumières sur la Montagne 569-71.
Philosophie au C.S.L. 537-9.
Picard, abbé 204.
Picard, p. André 475.
Picher, fr. Abundius 241, 308, 591.
Pie XII 434-5.
bénédiction 8.
portrait 9.
Pinson, p. Jean-Baptiste 44-5, 206, 208, 351, 453.
Plouffe, p. Jean-Baptiste 267, 377, 457.
Pointe-aux-Trembles 42.
Pointe-Claire 42, 43, 211-2.
Poirier, p. Eugène 377.
Poirier, Paul 449.
Poitras, p. Jules 12-13, 45-6, 47, 211-2, 264, 280-2, 326, 453, 455, 457, 482, 515, 517.
Poulin, fr. Geo.-Hector (Zéphyrin) 365.
Pouliot, p. Joseph-Aimé 346, 457, 472-4.
Pré-d'En-Haut 174, 176, 179.
Prédicateurs 46, 454-7, 505-7.
Prévost, Robert 142-3.
Provost, fr. Jean (Vincent) 477.
Prince, mgr Jean-Charles 51, 59, 161.
Prix Colin 282, 539, 546, 555.
Procession aux flambeaux 325.
Procure des Missions 456, 468-9.
Procure générale 29.
Procure provinciale 517.
Propagande (S. Cong. de la) 20-1.
Propagation de la Foi 58, 60, 201.
Proulx, p. Fernand 126, 146, 416.
Provençal, abbé André 215-7, 223-4, 231.
Provinces 26-7, 37.
Provinces homogènes 26, 47.
Publications 446-7, 475, 553, 565.
Puvis de Chavannes (ill.) 576.
Putz, p. Louis-J. 447.

Q

Quesnel, fr. Edouard (Laurentin) 255, 340, 341, 348, 362.

R

Racicot, mgr Z. 241, 308, 318.
Raymond, abbé Sabin 49-50.
Régime alimentaire 75-6.
Règlement v. HORAIRES.
Règles 20-1.
Religieux-fondateurs 51, 53.
Rémi fr. 246, 541, 592.
Renaud, p. Absalon 82.
Renaud, J.-A. 310.
Retraites spéciales 113.
Rézé, p. Joseph-Pierre 40, 42, 57, 58-60, 64, 69, 73, 375, 452-3, 524, 537.
Rhault, p. Henri 278-9, 286-7.
Riendeau, fr. Justin 224, 244, 250.

Rinkes, p. 201.
 Ringuette, E. 236.
 Rivard, fr. Adrien 245-6, 250, 352, 581-3.
 Robert, fr. Aurèle 490.
 Robert, fr. Norbert 345, 365, 368, 490.
 Robichaud, mgr Norbert 176-7.
 Roch (Couvrette) fr. 220, 254, 260, 262, 274-5, 577.
 Roger, fr. 357.
 Roger, p. Albert 457, 458-60, 462, 465-6, 489.
 Romain (Laferrière) fr. 275.
 Rossignol, p. Rémi 477.
 Rouleau, card. R.-M. 318.
 Rousselot, Victor p.s.s. 487.
 Roy, p. Alfred-Valère 44, 46, 78-9, 97, 172-4, 183-5, 316, 378-9, 453, 520.
 Roy, Gabriel 56.
 Roy, fr. Hilarion 155, 240, 365, 517.
 Roy, fr. Philéas 155, 369, 468.
 Ruel, p. Eugène 289, 410-13, 413, 455, 457, 488-90.

S

Saint-Aimé 42, 522.
 Saint-Aubin, p. Georges 142-3, 566.
 Saint-Césaire 43 v. COLLÈGE SAINT-ANDRÉ — JUVÉNAT SAINT-JOSEPH.
 Saint-Eustache 42, 60, 66.
 Saint-Germain, abbé Jean-Baptiste 39, 40, 50-1, 53, 55-6, 58, 61, 62, 64, 74, 125, 158-204, 524-5, 533, 591.
 Saint-Grégoire d'Iberville 268, 324.
 Saint-Jacques, fr. Léonide (Thomas) 482-3.
 Saint-Joseph-du-Lac 61-62.
 Saint-Laurent v. ACADÉMIE INDUSTRIELLE DE SAINT-LAURENT — COLLÈGE DE SAINT-LAURENT — ECOLE BEAUDET — SAINT-LAURENT (PAROISSE)
 Saint-Laurent (Paroisse) 51, 66, 157-63, 468,
curés 157-8.
maires 162.
maison d'éducation 163.
œuvres 163.
origines 157.
vicaires 163.
 Saint-Martin 42, 51, 53, 55, 58.
 Saint-Martin, p. Joseph 453, 457.
 Saint-Martin, fr. Ovide (Raoul) 369, 516, 518, 578.
 Saint-Thomas (Paroisse) :
cimetière 176.
curés 168, 172-5.
origines 167-73.
statistiques 177.
vicaires 174.
 Sainte-Geneviève 43, 44 v. ECOLE SAINT-JOSEPH — NOVICIAT SAINT-JOSEPH — SCOLASTICAT N.-D. DE STE-CROIX.
 Sainte-Rose 43.
 Sainte-Thérèse 40, 55.
 São-Paulo 47, 447, 495-503.
 Sault-au-Récollet 66.
 Saurette, fr. Philippe 218, 221, 262-3, 268, 577.
 Sciences au C.S.L. 549-53.
 Sciences naturelles 380-3, 479, 571.
 Scolasticat N.-D. de Sainte-Croix 43, 45-6, 416,

Montréal 289-91.
personnel 302.
Québec 286-7.
Ste-Geneviève 292.
supérieurs 289-91.
théâtre 301.
 Scolasticat Saint-André 590-1.
 Scolasticat Saint-Joseph 43, 259-75,
affiliation à l'Université 261, 578.
baccalauréat 265.
école normale 260, 262.
études 265-7, 577-9.
incendies 270.
Oratoire 268-70.
personnel 267-9.
publications 261, 268.
supérieurs 262-4, 265.
statistiques 268.
théâtre 262, 265, 268.
 Scott, major H. T. 145.
 Scoutisme 118.
 Séminaire Moreau 111, 292, 414-9.
 Séminaire Saint-Thomas 42, 181-2.
 Séminaire Sainte-Croix, 43, 45, 84, 276-83.
 Serraz, *œuvres de* 564-5.
 Smith, p. André 146-7, 149, 445.
 Société Saint-Jean-Baptiste 88, 96, 219.
 Sœurs de l'Espérance 163.
 Sœurs de la Miséricorde (chapelinat) 378-9.
 Sœurs de la Sagesse 487.
 Sœurs de la Sainte-Famille 73, 78, 169-71, 182-3, 217, 230, 236-7.
 Sœurs de Marie-Réparatrice (chapelinat) 163.
 Sœurs de Sainte-Croix 51, 54-5, 67, 69, 430, 523-9.
Canada 524-7, 529.
Chapelains 375-7, 398-9.
développements 524, 529.
éducation 527.
fondation 523-4.
missions 527-9.
œuvres 526-9.
supérieures générales 525-6.
 Sœurs des Cinq plaies 300.
 Solitude Saint-Joseph 274.
 Sorel 43, 78, 522.
 Sorin, p. Edouard 26, 50, 55, 64, 66, 73.
 Sosthènes (Deguire) fr. 60, 76, 201, 234, 237-8, 357, 421, 593.
 Sports au C.S.L. 144-51.
 Stanislas (Bourgeois) fr. 202, 217, 260.
 Statistiques 29-37.
 Statues 225, 564-5.
 Supérieurs généraux 11, 26-7.
 Sweeney, mgr John 42, 169, 170, 181-2.
 Sylvère (Morin) fr. 14, 592, 593-4.
 Sylvio (Saint-Sauveur) fr. 431.

T

Taillon, fr. Léopold 261, 262, 264, 346, 348-9, 578.
 Tassé, dr 62.
 Terrebonne 40, 51, 53, 201.
 Tessier, p. Frédéric 220, 225, 267.
 Tétrault, p. Jean 143, 566, 571.
 Théâtre
C.N.D. 247.
C.S.L. 116, 132-43, 558-9.
Compagnons 432-43.

Externat classique 412.
Scolasticat Saint-Joseph 301.
U.S.J. 193.
 Théorêt, p. Arthurus 267, 376-7.
 Thérooux, fr. Robert 227, 231.
 Tramways à S.-Laurent 82.
Trait d'union 410, 465.
 Trudeau, p. Henri 377, 378-9.

U

Université, rôle de l' 569.
 Université de Montréal 44, 261, 542, 570-1, 578.
 Université Notre-Dame 19, 24, 68, 129.
 Université Saint-Joseph 42, 45, 177, 180-96, 198-9,
chartes 185-6.
cours 192.
incendie 186.
jugement 195-6.
origines 181-3.
personnel 191.

V

Vacances 75, 78, 88.
 Vachon, mgr Alexandre 487, 489.
 Valleyfield 43.
 Valois, fr. Ludovic 469.
 Van Dyck, Christ de 532.
 Vanier, p. Albert 186, 189, 399, 517, 553.
 Vanier, p. Elias 114, 133, 236-8, 286, 401, 416, 421, 520.
 Vanier, p. Philéas 130, 288, 301-2, 520, 537, 551.
 Varennes 42.
 Varin, Roger 433.
 Vérité, p. Louis-Augustin 39-40, 42, 51, 52, 53, 55-6, 58, 201, 375, 381, 452, 524.
 Vermandere, M. 563.
 Vermandere, fr. Placide 137, 247-8, 269-70, 445, 450, 558-9, 561.
Un foyer où l'on chante 585-7.
 Vermandere, fr. Séverin 253-4, 256, 561.
 Verrières 73, 108-9.
 Viau, abbé 56.
 Viau & Venne 207, 314, 318, 326.
 Vice-province acadienne 37, 47 v. ACADIE — UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH.
 Vice-province anglo-canadienne 37, 47, 504-7.
 Vice-provinces 26-7, 37, 47.
 Victoire de Samothrace (ill.) 540.
Vie chez-nous 285.
 Villandre, p. Charles 42-3, 64, 65, 66-7, 69, 233-6, 375, 452-3, 549, 554.
 Ville Mont-Royal (Paroisse) 372-4.
 Ville-Emard 43.
 Villeneuve, card. J.-M.-R. 264, 321, 450, 471.
 Vincelette, p. Richard 209-11, 418.
 Vincent, fr. 50.

W

Waterville v. ORPHELINAT SAINT-JOSEPH.

Z

Zouaves pontificaux 40, 64.

TABLE DES MATIÈRES



<i>Dédicace</i>	7
<i>Bénédictio papale</i>	8
<i>Présentations</i>	
Le T. R. P. Général	10
Le R. P. Provincial des Pères	13
Le T. H. F. Provincial des Frères	14
<i>Hors texte</i> — L'église Notre-Dame-de-Sainte-Croix	17
 <i>LA CONGREGATION DE SAINTE-CROIX</i>	
Ses origines — ses constitutions — ses membres — statistiques sur son état actuel	19
 <i>LA PROVINCE DU CANADA</i>	39
 <i>LES FONDATIONS</i>	
Collège de Saint-Laurent (1847)	49
Ecole Notre-Dame-des-Neiges (1848)	152
Paroisse Saint-Laurent (1863)	157
En Acadie	165
Paroisse Saint-Thomas, Memramcook, N.-B.	167
Les paroisses environnantes	178
Université Saint-Joseph (1864)	181
Apostolat de Sainte-Croix en Acadie	197
Noviciat Saint-Joseph (1867)	201
Noviciat Sainte-Croix	213
Collège de Saint-Césaire (1869)	215
Collège Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (1869)	233
Ecole Adélarde-Langevin (1883)	252
Scolasticat Saint-Joseph (1895)	259
Séminaire Sainte-Croix (1900)	277
Scolasticat Notre-Dame-de-Sainte-Croix (1900)	285
Oratoire Saint-Joseph (1904)	305
Juvénat Saint-Joseph (1907)	337
Ecole Baril (1911)	344
Ecole Dujarié (1913)	347
Notre-Dame-de-Bellerive (1914)	351
Imprimerie Saint-Joseph (1915)	357
Ecole Saint-Joseph de Sainte-Geneviève (1916)	364
Ecole supérieure Beaudet (1919)	367
Cure de Carillon (1922)	370
Paroisse de Ville Mont-Royal (1923)	372
Chapelinat des Sœurs de Sainte-Croix, Saint-Laurent (1925)	375
Chapelinat des Sœurs de la Miséricorde (1930)	378
Les Missions du Bengale (1926)	381
Chapelinat Notre-Dame-de-Sainte-Croix (1927)	399
Externat classique Sainte-Croix (1929)	401
Séminaire Moreau (1930)	415
Notre-Dame-de-Bel-Air (1933)	421

L'Œuvre de Mon Petit Prêtre (1935)	429
Ecole Saint-Pascal-Baylon (1935)	430
Les Compagnons de Saint-Laurent (1937)	433
Fides (1938)	445
Paroisse de Laval-sur-le-Lac (1939)	451
Maison provinciale (Pères) (1939)	452
Les prédicateurs (1939)	455
Boscoville (1941)	459
Procure des Missions (1941)	468
Jeunesse étudiante catholique (1942)	471
Orphelinat Saint-Joseph de Waterville (1942)	477
Ecole Frère-André de Sutton (1942)	482
Paroisse Notre-Dame-du-Bois-Franc (1943)	484
Ecole Notre-Dame-des-Monts de Lisbourg (1943)	487
Paroisse de São José, Jaguaré, Brésil (1944)	495
Vice-province Saint-Joseph de Notre-Dame-de-Sainte-Croix (1944)	505
Ecole du Sacré-Cœur de Grande-Baie (1944)	508
Collège Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, Cap Haïtien (1944)	511
Maison provinciale (Frères) (1946)	516
Ferme Dujarié (1946)	519
Apport à l'étranger	520
Nos défunts	521
Les Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs	523
 <i>EN REPASSANT L'HISTOIRE</i>	
Culte de l'humanisme	533
Les études philosophiques	537
L'enseignement des lettres	541
Les sciences au cours classique	549
L'enseignement des mathématiques	554
L'éducation par la musique	557
Souci de la beauté	563
Lumières sur la montagne	569
Notre cours scientifique	573
Souci de compétence	577
Une création : les C. J. N.	581
Un foyer où l'on chante	585
Héros de l'arrière-garde	589
Au regard de l'économie	597
<i>Index alphabétique</i>	599

A CHEVÉ D'IMPRIMER AUX
ATELIERS DE L'IMPRIMERIE
SAINT-JOSEPH, LE TREIZIÈME
JOUR DE MAI, MIL NEUF CENT
QUARANTE-SEPT, EN L'ANNIVERSAIRE
DE L'APPROBATION DES CONSTITUTIONS
DE LA CONGRÉGATION DE SAINTE-CROIX. *en en*